

Programme communal de Développement rural

Programmation 2026-2036

Partie 1

Caractéristiques du territoire

Décembre 2025

IDETA

Enghien - Edingen

Etude réalisée par l'Agence de Développement territorial IDETA entre 2019 et 2025, pour le compte de la Ville d'Enghien, en collaboration avec la Fondation rurale de Wallonie (équipe Wallonie picarde) pour le volet participatif.

Crédits photos : IDETA

Sommaire

Sommaire 3
Table des cartes 6
Table des illustrations 6
Abréviations 8
Sources et bibliographie 9
Préambule 10
1. Carte d'identité 13
1.1. Spécificités territoriales 13
1.2. Enghien en un coup d'œil 14
1.3. Localisation géographique et appartenances supra-territoriales 15
2. Principaux moyens humains et financiers mobilisables 16
2.1. Conseil communal 16
2.2. Organigramme des services communaux 17
2.3. Déclaration de politique communale 2024-2030 18
2.4. Plan Stratégique Transversal 2018-2024 19
2.5. Démocratie participative 20
2.6. Outils d'information et de participation 21
2.7. Domaine public 22
2.8. ASBL et régies communales 22
2.9. Budget communal 22
2.10. Capacité financière 25
2.11. Fonds régional d'investissement des communes (FRIC) 26
2.12. Besoins spécifiques 26
2.13. Synthèse – Atouts et contraintes 28
3. Milieu physique, milieu naturel, paysage 30
3.1. Relief et réseau hydrographique 30
3.2. Caractéristiques générales du sous-sol et des sols 34
3.3. Milieu naturel 37
3.4. Paysages 39
3.5. Démarches de protection, de valorisation et de sensibilisation 40
3.6. Besoins spécifiques 43
3.7. Synthèse – Atouts et contraintes 46
4. Structure territoriale 49
4.1. Eléments historiques 49
4.2. Occupation du sol de fait et de droit 57
4.3. Démarches de gestion du bâti et d'urbanisation 62
4.4. Principales caractéristiques patrimoniales 65
4.5. Espaces publics structurants 71
4.6. Besoins spécifiques 72
4.7. Synthèse – Atouts et contraintes 73
5. Caractéristiques démographiques et socio-économiques significatives 74
5.1. Démographie 74
5.2. Population en âge de travailler 85
5.3. Revenus 86
5.4. Conditions de vie 87
5.5. Estimation des besoins futurs de la population 90
5.6. Synthèse – Atouts et contraintes 91
6. Logement 93
6.1. Principales caractéristiques 93
6.2. Politiques communales 95
6.3. Besoins spécifiques 96
6.4. Synthèse – Atouts et contraintes 97
7. Gestion des ressources naturelles 98
7.1. Eaux 98
7.2. Déchets 98
7.3. Energies 101
7.4. Actions entreprises 102
7.5. Besoins spécifiques 102
7.6. Synthèse – Atouts et contraintes 103
8. Secteurs économiques significatifs 104
8.1. Economie locale 104
8.2. Agriculture et circuits courts 109
8.3. Tourisme 114
8.4. Besoins spécifiques 116
8.5. Synthèse – Atouts et contraintes 117

9. Services et équipements collectifs 119
9.1. Services publics 119
9.2. Services à la collectivité 119
9.3. Besoins spécifiques 122
9.4. Synthèse – Atouts et contraintes 123
10. Trame socio-culturelle 124
10.1. Patrimoine et folklore 124
10.2. Tissu associatif 127
10.3. Tissu sportif et loisirs 127
10.4. Valorisation 128
10.5. Infrastructures 129
10.6. Intergénérationnel, inclusivité et philanthropie 129
10.7. Stratégies et projets 130
10.8. Besoins spécifiques 130
10.9. Synthèse – Atouts et contraintes 131
11. Mobilité 134
11.1. Démarches de gestion et stratégie 134
11.2. Modes de transport 138
11.3. Sécurité routière 144
11.4. Synthèse – Atouts et contraintes 146
12. Annexes 147
12.1. Présentation de l'auteur de projet 147
12.2. Déclaration de Politique Communale 2025-2030 147

Table des cartes

Carte 1 Orohydrographie 29
Carte 2 Aléa d'inondation par débordement de cours d'eau 31
Carte 3 Carte numérique des Sols de Wallonie 33
Carte 4 Milieu naturel et paysages 35
Carte 5 Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) - Réseau écologique 36
Carte 6 Paysages 38
Carte 7 Arbres et haies remarquables 44
Carte 8 Fauchage tardif 45
Carte 9 Carte de Ferraris (1770-1778) 48
Carte 10 Carte du Dépôt de la Guerre (1865-1880) 50
Carte 11 Orthophotoplan 1971 51
Carte 12 Orthophotoplan 1978-1990 52
Carte 13 Orthophotoplan 1994-2000 53
Carte 14 Orthophotoplan 2009-2010 54
Carte 15 Orthophotoplan 2021 55
Carte 16 Occupation des sols de Wallonie (Niveau 2) 56
Carte 17 Plan de secteur 59
Carte 18 Outils d'aménagement du territoire 61
Carte 19 Patrimoine – Monuments et sites classés 66
Carte 20 Espaces publics structurants 70
Carte 21 Plan Communal de Mobilité – Réseau des déplacements doux 133
Carte 22 Cartographie des réseaux « cyclo-papillon » et « cyclo-tronc » et leurs aménagements 135
Carte 23 Réseau routier 137
Carte 24 Transports collectifs 140
Carte 25 Mobilité active 142

Table des illustrations

Figure 1 |Organigramme [Données communales] 17
Figure 2 | Bulletins communaux 21
Figure 3 | Entête du site web communal [www.enghien-edinghen.be, novembre 2022] 21
Figure 4 | Etat des masses d'eau souterraines en Wallonie en 2008 [CPDT, SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement] 34
Figure 5 | Carte de Vandermaelen 1846-1854 centrée sur Petit-Enghien [Walonmap] 49
Figure 6 | Carte de Vandermaelen 1846-1854 centrée sur Marcq [Walonmap] 49
Figure 7 | Carte de Vandermaelen 1846-1854 centrée sur Enghien [Walonmap] 49
Figure 8 | Evolution de la part des terrains artificialisés 2002-2021 [SPF Finances - Walstat] 57
Figure 9 | Répartition de l'occupation du sol à Enghien en 2020 [SPF Finances - Walstat] 58
Figure 10 | Disponibilités foncières en Wallonie en 2021 [SPF Finances - IWPES] 62
Figure 11 - Extrait de la Charte d'urbanisme d'Enghien 64
Figure 12 | Evolution comparée de la population [SPF Economie - Statbel - WalStat] 74
Figure 13 | Evolution de la population totale [SPF Economie - Statbel - WalStat] 74
Figure 14 | Taux d'accroissement de la population dans les communes wallonne 2015-2020 [IWEPS - SPF Economie] 74
Figure 15 | Répartition de la population dans les villages [Données communales, 2021] 75
Figure 16 | Evolution de la population de l'ancienne commune d'Enghien par grands groupes d'âges [Données communales, 2021] 75
Figure 17 | Evolution de la population de l'ancienne commune de Marcq par grands groupes d'âges [Données communales, 2021] 76
Figure 18 | Evolution de la population de l'ancienne commune de Petit-Enghien par grands groupes d'âges [Données communales, 2021] 76
Figure 19 | Densité de population dans les communes wallonnes au 01/01/2021 [IWEPS - SPF Economie] 77
Figure 20 | Origines de la population étrangère en 2022 [SPF Economie - Statbel] 77
Figure 21 | Evolution de l'âge moyen de la population [SPF Economie - Statbel - Walstat] 78
Figure 22 | Evolution de la structure par grands groupes d'âge 1992-2007-2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat] 78
Figure 23 | Evolution des indices de dépendance et de vieillissement [SPF Economie - Statbel - Walstat] 79
Figure 24 | Pyramide des âges de la population enghiennoise, comparée 2012-2022 [SPF Economie - Statbel] 80
Figure 25 | Solde migratoire interne des communes wallonnes [IWPES - SPF Economie] 81
Figure 26 | Bilan démographique 2010-2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat] 81
Figure 27 | Origine et destinations des nouveaux et anciens habitants en 2021 [Statbel] 82
Figure 28 | Evolution de la taille des ménages [SPF Economie - Statbel - Walstat] 83
Figure 29 | Typologie des ménages en 2022 [Registre national - SPF Economie – Statbel – Walstat] 83
Figure 30 | Perspectives d'évolution de la population 2020-2035 [IWEPS - SPF Economie - Bureau fédéral du Plan] 84
Figure 31 | Perspectives de population de 65 ans et plus en 2035 [IWEPS - SPF Economie - Bureau fédéral du Plan] 84

Figure 32 | Evolution du taux d'activité administratif des 15-64 ans [Comptes de l'Emploi wallon - Steunpunt Werk - Walstat] 85
Figure 33 | Ratio de l'emploi intérieur moyen en 2020 [Comptes de l'Emploi wallon - Walstat] 85
Figure 34 | Evolution du taux de chômage administratif des 15-64 ans [Comptes de l'Emploi wallon - Walstat] 86
Figure 35 | Evolution du revenu médian par déclaration [SPF Economie - Walstat] 86
Figure 36 | Répartition des déclarations en 2018, avertissement 2019 [SPF Economie - Statbel - Walstat] 87
Figure 37 | Revenu médian par déclaration en 2018 [SPF Economie - Walstat] 87
Figure 38 | Radar ISADF par droit en 2018 [IWEPS] 88
Figure 39 | Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux des communes wallonnes, 2018 [IWEPS] 88
Figure 40 | Evolution du taux de compteurs à budget électricité dans les raccordements [Walstat - CWAPE] 89
Figure 41 | Compteurs à budget actifs en électricité en 2020 [IWEPS - CWAPE] 89
Figure 42 | Typologie du parc de logements enghiennois en 2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat] ... 93
Figure 43 | Evolution comparée du nombre de logements [Statbel] 93
Figure 44 | Evolution du prix de vente moyen des maisons d'habitations ordinaires [SPF Economie - Statbel - Walstat] 94
Figure 45 | Evolution de la superficie résidentielle par habitant 2011-2021 [IWEPS - SPF Economie - Statbel] 94
Figure 46 | Répartition du bâti selon son ancienneté, 2021 [SPF Finances - SPF Economie - STATBEL - Walstat] 94
Figure 47 | Prix médian des maisons vendues en 2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat] 95
Figure 48 | Evolution du prix de vente moyen des villas [SPF Economie - Statbel - Walstat] 95
Figure 49 | Consommation d'eau de distribution des petits consommateurs en 2017 [AQUAWAL] 98
Figure 50 | Localisation des poubelles de tri dans l'espace public [Données communales au 30 avril 2023] 99
Figure 51 | Quantité de déchets ménagers collectées par habitant [SPW Environnement - Walstat] 99
Figure 52 | Quantité moyenne de déchets ménagers résiduels produite par commune en 2020 [Walstat] 100
Figure 53 | Répartition sectorielle des consommations énergétiques finales en 2018 [SPW Energie - ICEDD - Walstat] 101
Figure 54 | Evolution comparée des consommations finales [SPW Energie - ICEDD - Walstat] 101
Figure 55 | Evolution de la production d'énergie de sources renouvelables [SPW Energie - ICEDD - Walstat] 102
Figure 56 | Part des postes salariés par principaux secteurs d'activités en 2020 [ONSS, statistiques décentralisées - Walstat] 104
Figure 57 | Répartition des entreprises actives à Enghien selon le nombre de salariés en 2020 [ONSS, statistiques décentralisées - Walstat] 104
Figure 58 | Répartition des indépendants actifs à Enghien selon le secteur d'activités, hors aidants, en 2020 [INASTI - Walstat] 105
Figure 59 | Evolution du nombre et du type d'indépendants à Enghien [INASTI - Walstat] 105
Figure 60 | Evolution comparée du nombre d'exploitations agricoles [SPF Economie - Statbel - Walstat] 109
Figure 61 | Evolution comparée de la Superficie Agricole Utilisée [SPF Economie - Statbel - Walstat] ... 109
Figure 62 | Répartition des cultures agricoles à Enghien et en Wallonie, en 2010 et en 2020 [SPF Economie - Statbel] 110
Figure 63 | Part du secteur agricole parmi les indépendants [INASTI, Walstat] 111
Figure 64 | Importance du mode de production biologique dans les communes wallonnes en 2016 [SPF Economie - DGS et SPW ARNE - DAEA] 112
Figure 65 | Evolution de la population scolaire [Données communales, 2022]. 121
Figure 66 | Centre culturel d'Enghien 125
Figure 67 | Plan Communal de Mobilité d'Enghien - Réseau dédié aux déplacements modes doux à l'échelle de la commune [Données communales, 2011, Transitec] 133
Figure 68 | Organisation de la circulation dans le centre-ville [PCM, 2011, Transitec] 134
Figure 69 | Situation projetée à la place d'Angleterre [Données communales, note de synthèse PCM 2020] 136
Figure 70 | Plan de stationnement du centre-ville d'Enghien [Données communales] 138
Figure 71 | Politique de stationnement du centre-ville [Données communales, IDETA] 138
Figure 72 | Nombre de véhicules par ménage privé en 2019 [SPF Economie - Statbel - Walstat] 139
Figure 73 | Evolution du nombre de montées ou descentes en gare en semaine [SNCB - Walstat] – rupture statistique en 2016 141
Figure 74 | Temps de parcours piétons entre les principaux pôles d'intérêts [ASBL Tous à pied] 143
Figure 75 | Ligne 123 - Aménagements de sécurité sur la chaussée Brunehault [IDETA, 2022] 143
Figure 76 | Bande cyclable suggérée à Labliau [IDETA, 2022] 143
Figure 77 | Sentier du Moulin de Marcq [VisitEnghien, 2022] 144
Figure 78 | Petit-Enghien, sentier Taefessé [VisitEnghien, 2022] 144
Figure 79 | Evolution du nombre d'accidents de la circulation [SPF Economie - Statbel - Walstat] 145

Abréviations

ACAE	Association des Commerçants, des Artisans d'Enghien
ADESA	Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents
ADL	Agence de Développement local
AFR	Aménagement foncier rural
AID	Action intégrée de Développement
AIS	Agence immobilière sociale
ALE	Agence locale pour l'Emploi
ASDE	Aide et Service à Domicile Enghien et environs
ATL	Accueil Temps Libre
CATU	Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme
CCATM	Commission communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité
CHR	Centre hospitalier régional
CLDR	Commission locale de Développement rural
CoDT	Code du Développement territorial
CPAS	Centre public de l'Action sociale
CPDT	Conférence permanente du Développement territorial
CR	Contrat de Rivière
CRIE	Centre régional d'Initiation à l'Environnement
DPC	Déclaration de Politique communale
DPL	Déclaration de Politique du Logement
ETA	Entreprise de Travail adapté
ETP	Equivalent Temps Plein
FOREM	Office wallon de la Formation professionnelle
GCU	Guide communal d'Urbanisme
GRU	Guide régional d'Urbanisme
GT	Groupe de Travail
HORECA	Hôtels Restaurants Cafés
IGN	Institut géographique national
ILA	Initiative local d'Accueil
LPVR	Lignes et Points de Vue remarquables
ODR	Opération de Développement rural
ONSS	Office national de la Sécurité sociale
PAE	Parc d'Activités économiques
PARIS	Programme d'Actions sur les Rivières par une approche intégrée et sectorisée
PCDN	Plan communal de Développement de la Nature
PCDR	Programme communal de Développement rural
PCM	Plan communal de Mobilité
PCS	Plan de Cohésion sociale
PDS	Plan de Secteur
PIP	Périmètre d'Intérêt Paysager
PLP	Partenariat local de Prévention
PLP	Plan local de Propreté
PMC	Papier Métal Carton
PRE	Périmètre de Reconnaissance Economique
PST	Plan stratégique transversal
RND	Réserve naturelle domaniale
RW	Région wallonne
SAR	Site à Réaménager
SAU	Superficie agricole utilisée
SDC	Schéma de Développement communal
SI	Séance d'Information
SLSP	Société de Logement de Service public
SOL	Schéma d'Orientation local
SPF	Service public fédéral
SPW	Service public de Wallonie
ZACC	Zone d'Aménagement communal concerté
ZIT	Zone d'Immersion temporaire

Sources et bibliographie

WalStat Portail d'informations statistiques locales sur la Wallonie

GeoPortail de Wallonie www.walonmap.be

Données documentaires du SPW ATLPE

https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_amenagement/

IWEPS Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique

Statbel Office belge de statistique

Site web communal www.enghien-edingen.be

Centre culturel d'Enghien – Dossier de demande de reconnaissance – Projet de Contrat-Programme 2024-2028

Déclaration de Politique Communale

Plan Stratégique Transversal

Plan de Cohésion Sociale

Plan Communal de Mobilité

Plan Communal de Développement de la Nature

Contrat de Rivière Dendre www.crsenne.be

Contrat de Rivière Dendre www.contratrivieredendre.be

IPALLE www.ipalle.be

Maison du Tourisme de Wallonie picarde www.vistiwapi.be

Préambule

Objectifs d'un PCDR et présentation de l'outil

Une Opération de Développement rural est un processus participatif, mené par une commune, au service du milieu rural. Les mandataires, la population, les associations, les acteurs économiques, sociaux culturels et environnementaux élaborent et mettent en œuvre une stratégie globale pour leur territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie se basent sur un diagnostic partagé et s'inscrivent dans la démarche du développement durable.

L'opération est décrite dans un document appelé Programme communal de Développement rural, qui est établi en cohérence avec les objectifs repris dans les autres outils stratégiques communaux.

L'Opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, avec pour but **l'amélioration des conditions de vie des habitants sur les plans économique, social, environnemental et culturel**.

Sur base du PCDR, le Gouvernement peut octroyer des **subventions** pour les projets qui concourent aux objectifs de développement rural tels que :

- La promotion, la création et le soutien de l'emploi ou d'activités économiques dont les ateliers ruraux
- L'amélioration et la création de services et d'équipements à l'usage de la population
- La rénovation, la création et la promotion de l'habitat
- L'aménagement et la création d'espaces publics
- L'aménagement et la création de lieux de rencontre, notamment les maisons de village, maisons rurales et maisons multiservices
- La protection, l'amélioration et la mise en valeur du cadre et du milieu de vie, en ce compris le patrimoine bâti et naturel
- L'aménagement et la création de voiries et de moyens de transport et communication d'intérêt communal
- La réalisation d'opérations foncières
- L'aménagement et la rénovation d'infrastructures et équipements visant le développement touristique, l'énergie ou la cohésion sociale

Les projets transcommunaux peuvent bénéficier d'une majoration de la subvention régionale.

Le **Conseil Communal du 7 novembre** 2019 a décidé de lancer une Opération de Développement Rural sur son territoire. Pour mener à bien cette entreprise, la Ville d'Enghien est accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie pour le volet participatif et par l'Agence IDETA comme auteur de projet (voir plaquettes de présentation en annexe).

Le Programme Communal de Développement Rural d'Enghien est composé de six parties complémentaires reflétant le cheminement de co-construction parcouru et en contenant le résultat :

- **Partie 1 – Analyse des caractéristiques de la commune**

Cette première partie rassemble les informations significatives relevant de la qualité de vie à Enghien et a servi de base de travail *objective* au processus participatif (partie 2). Ce document met la situation locale en perspective des territoires de référence que sont l'arrondissement d'Ath, la Wallonie picarde et la Wallonie, en fonction des niveaux d'agrégation de données disponibles. Les dernières données statistiques disponibles ont été exploitées pour les différentes thématiques en veillant, dans la mesure du possible, à intégrer des données temporelles permettant de dégager les grandes tendances. Ce document est complété par des cartes thématiques dressées au 1/10.000^{e} (format A0), jointes en annexe.

- **Partie 2 – Résultats de la participation citoyenne**

La deuxième partie du PCDR retrace le cheminement du processus participatif : des séances d'information tous publics jusqu'à l'élaboration des projets prioritaires avec la CLDR, chaque temps fort de participation y est décrit et analysé. Il s'agit dans ces pages de mettre en évidence les outils mis à disposition des citoyens pour leur permettre d'exprimer les forces et les faiblesses de leur territoire.

- **Partie 3 – Diagnostic partagé et vision du développement de la commune à un horizon de 10 ans**

Véritable colonne vertébrale du nouveau PCDR, la partie 3 est l'étape cruciale de fusion entre les données « froides » extraites et analysées par l'Auteur de projet avec les données « affectives, vécues » des habitants, collectées lors des Séances d'information et des Groupes de Travail. Avec les membres de la CLDR, les ressources et les problématiques du territoire ont été transformées en enjeux qui dessinent le futur souhaitable des villages du territoire enghiennois.

- **Partie 4 – Stratégie et objectifs de développement**

Toujours dans un processus de co-construction avec la CLDR, les enjeux sont mués en objectifs de développement. Cette partie donne corps au PCDR, structure et justifie les projets qui seront portés durant toute la durée de validité du Programme. Chaque objectif est étayé par des éléments sources, issus des bases statistiques et des références stratégiques territoriales ou supra-territoriales comme du vécu des habitants.

- **Partie 5 – Projets**

Cette dernière partie rassemble, sous forme de fiches, l'ensemble des projets inscrits dans le PCDR. Leur contenu et leur programmation a été menée avec la CLDR grâce à un Tableau d'Aide à la Décision construit comme un outil synoptique d'objectivation des différents projets.

- **Partie 6 – Tableau récapitulatif**

Le tableau récapitulatif offre une vision transversale et complète du contenu du PCDR et de sa concrétisation. Chaque projet est identifié sous l'objectif principal qu'il vise à rencontrer ; chaque colonne du tableau synthétise les éléments principaux d'activation du projet : priorité (court, moyen ou long terme), porteur du projet, budget et financement envisagés (DR, fonds propres ou autres), partenaires pressentis, localisation sur carte. Il s'agit du tableau de bord pour suivre la mise en œuvre du PCDR.

Dates clefs

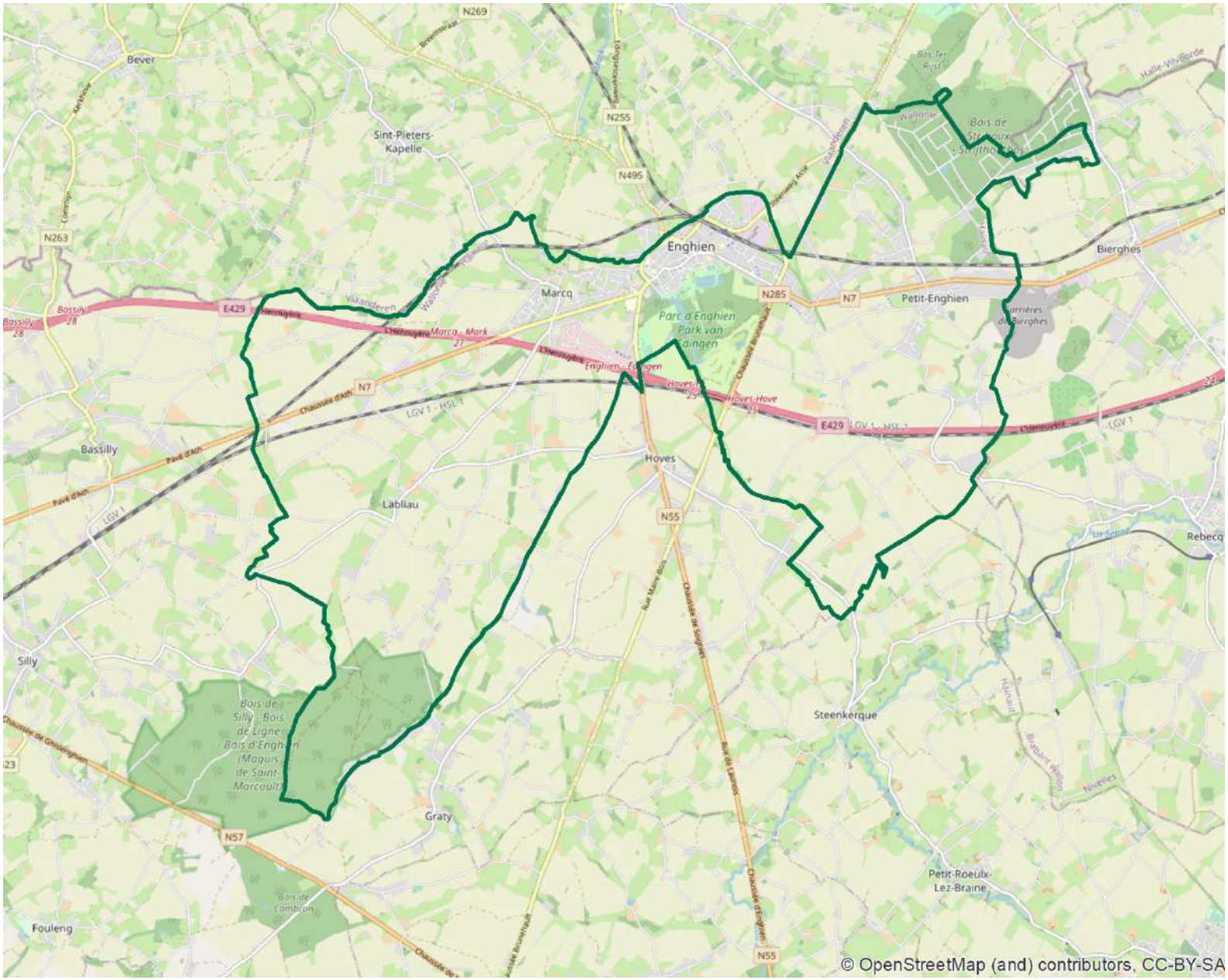
Novembre 2019	**Conseil communal :** décision de réviser le PCDR
Mai 2021	**Ministre en charge du Développement rural :** lancement de l'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)
Février 2022	**Collège communal :** désignation d'IDETA en tant qu'auteur de PCDR
Mars 2023	**Conseil communal :** approbation de la composition de la Commission locale de Développement rural (CLDR)
Avril 2023	**CLDR :** installation
Octobre 2025	**CLDR :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention
Octobre 2025	**Collège :** approbation de l'avant-projet de PCDR
Février 2026	**Conseil communal :** approbation de l'avant-projet de PCDR et du projet de première convention

Acteurs

IDETA AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Fondation Rurale de Wallonie

Wallonie service public SPW


N269
Bever
Sint-Pieters-Kapelle
N255
N495
N263
Enghien
Marcq
Bierghes
N285
N7
Petit-Enghien
E429
Parc d'Enghien
Park van Edingen
Bassilly
Hoves
Labliau
N55
Rebecq
Silly
Steenkerque
Graty
N57
Petit-Roeulx-Lez-Braine
Fouleng
© OpenStreetMap (and) contributors, CC-BY-SA

1. Carte d'identité

1.1. Spécificités territoriales

La commune d'Enghien est située en Province de Hainaut, dans l'arrondissement d'Ath. Elle est à l'extrémité Est de la Wallonie picarde. Elle est adossée à la Région flamande, à 30 km de Bruxelles et 80 km de Lille.

Le territoire couvre 4.059 hectares. Il est composé des anciennes communes d'Enghien, de Marcq et de Petit-Enghien dont l'articulation présente la particularité de présenter une forme de papillon : Enghien et sa densité urbaine se trouvent au centre tel le corps et à partir duquel se déploient les territoires plus ouverts, naturels, agricoles, en forme d'ailes.

Cette configuration couplée à la structure des réseaux de transport et à la très forte attractivité résidentielle du territoire ont amené un développement urbain concentrique à partir du centre d'Enghien. Du fait de la superficie limitée du chef-lieu communal, il en découle que la zone agglomérée s'étend en fin de compte sur les trois communes. Cette disposition tend à effacer la notion d'ancienne commune pour la zone agglomérée : que l'on se trouve sur le territoire de l'ancienne commune de Marcq et de Petit-Enghien, la zone agglomérée est assimilée à l'ancienne commune d'Enghien (par exemple, la gare d'Enghien se situe en réalité sur le territoire de Petit-Enghien tandis que Nautisport se trouve sur le territoire de Marcq). En revanche, les rues et quartiers – qu'ils soient attenant à la place et à l'église des anciens villages ou qu'ils soient isolés – restent bien identifiés à leur ancienne commune. Labliau, hameau appartenant administrativement au village de Marcq, présente toutes les caractéristiques d'un village à part entière : place, église, cimetière, bulle à verre, salle associative.

Dès lors, un point d'attention est nécessaire dans le cadre de cette étude : **dans cette étude, les quartiers, rues, services, équipements et infrastructures attenants à la zone agglomérée d'Enghien seront attribués à l'ancienne commune d'Enghien et non au village dont ils dépendent selon les limites administratives**. Cela afin de coller au plus près à l'appropriation locale du territoire.

La continuité urbaine observée entre Marcq, Enghien et Petit-Enghien vaut également sur le territoire flamand adjacent, sur le territoire de Herne.

1.2. Enghien en un coup d'œil

Territoire

- 3 anciennes communes : **Enghien, Marcq** et **Petit-Enghien**. Hameau de **Labliau** rattaché à Marcq mais structure et identité de village à part entière
- Arrondissement d'Ath, Wallonie picarde,Hainaut, Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai
- **Mitoyenneté** avec la Flandre (Brabant flamand) et le Brabant wallon

Population

- **14.233** habitants, en augmentation quasi continue et soutenue liée à l'attractivité résidentielle (+ 38% en 30 ans, + 9% entre 2012 et 2022)
- 359,3 habitants/km²
- Perspectives de **croissance** à l'horizon 2035 : + 14 % d'habitants, + 17% de ménages
- Population plutôt jeune mais **vieillissement** progressif
- Prédominance des ménages de type personnes isolées et couples sans enfant (55%)

Milieu naturel et paysages

- Densité du réseau hydrographique, réserve naturelle domaniale de la **Vallée de la Marcq**
- Trame verte importante, polarisée autour du **Parc d'Enghien**, du **bois de Silly** (N2000) et du **bois de Strihoux**
- Mesures de protection contre les inondations (PARIS), étude GISER
- Place d'espaces naturels anthropiques (parcs, golf, patures) dans la structure écologique
- PCDN, Contrats de Rivière Dendre et Senne, fauchage tardif, BiodiverCité, AFR, acteurs spécialisés, CIE, Atlas des Paysages

Structure territoriale et logements

- Forte part de **territoire artificialisé** (16,4%) et impact visible des **grandes infrastructures** (Ligne à Grande Vitesse, autoroute); prédominance de l'occupation agricole (70%) sur le territoire non-artificialisé
- Zone agglomérée importante, à l'articulation du territoire (forme en papillon), qui tranche avec de vastes espaces agricoles et des zones boisées
- **Patrimoine classé** important, lié à la Maison d'Arenberg et au développement artisanal (commerce, tapisserie) d'Enghien dès l'époque médiévale
- **Pression foncière** : parc de logements relativement ancien, en croissance
- Coût de l'immobilier (225.000 € pour une maison en moyenne en 2017) en croissance, nettement supérieur aux références
- Parc de **logements publics** diversifié et principalement géré par la SLSP

Economie locale

- 59 exploitations agricoles, plutôt de taille moyenne. Diminution de la SAU par exploitation. Prédominance des grandes cultures, émergence de la culture de légumes, augmentation du nombre d'emplois indépendants
- Activités économiques implantées sur le territoire (304 entreprises, 3.013 postes d'emploi, 1.299 indépendants)
- Parcs d'activités "Business Park-Station" et "Qualitis"
- Développement des points d'accès aux produits locaux et de producteurs
- Ressource touristique basée sur le Parc et le Château d'Enghien, le patrimoine architectural du bourg, sur les festivités et animations (évènements dans le Parc), sur le récréatif (golf, centre aqualudique et sportif)

Equipements collectifs

- 5 crèches à Enghien, Marcq et Petit-Enghien (dont une crèche communale et une crèche d'entreprise)
- 6 implantations scolaires fondamentales et 2 établissements secondaires
- 1 Maison de repos et de soin du CPAS et 1 résidence-services privée
- 15 médecins généralistes, aucun médecin à Marcq

Trame socioculturelle

- Diversité de la trame associative, culturelle, loisirs et sportive mais difficultés liées à la chute du bénévolat dans certains secteurs
- Large choix d'activités et évènementiels
- Bâtiments (publics / privés) accessibles aux associations dans chaque village

Mobilité

- Très bonne accessibilité du territoire : autoroute (3 accès), gare à haut niveau de desserte
- Pression véhicules forte dans le bourg
- Mobilité douce structurée autour du RAVeL
- Forte dépendance à la voiture

Ressources naturelles

- 53% des ménages raccordés au gaz, diminution de la consommation en eau, diminution significative de la production de déchets
- Convention des Maires pour le Climat
- Réseau d'égouttage à finaliser

1.3. Localisation géographique et appartenances supra-territoriales

La Ville d'Enghien se situe à l'extrême est de la Wallonie picarde, à la limite avec le Brabant wallon et accolé au Brabant flamand. Appartenant à l'arrondissement administratif de Soignies jusqu'en 2020, Enghien (avec Lessines et Silly) fait désormais partie de l'arrondissement administratif d'Ath.

Les communes limitrophes sont :

- Côté wallon : Silly, Braine-le-Comte et Rebecq ;
- Côté flamand : Pepingen et Herne.

Malgré son caractère frontalier, Enghien appartient à différents territoires imbriqués :

- La **Wallonie picarde** : territoire à l'échelle du bassin de vie, le développement d'Enghien est associé au Projet de Région de la Wallonie picarde « Wapi2040 » adopté par le Conseil de Développement de la Wallonie picarde en 2022.
- L'**Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai** : la principale mission de ce Groupement Européen de Coopération Territoriale (G.E.C.T.) est de promouvoir et de soutenir une coopération transfrontalière efficace et cohérente au service du développement de son territoire.

Certaines villes et **communes périphériques** exercent une attractivité plus ou moins forte sur Enghien et ses villages. Ath exerce une certaine attractivité dans les domaines de la santé, de la culture, de la consommation et de l'emploi. La polarité de Bruxelles s'exerce plutôt dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'emploi et de la consommation.

Le **Schéma de Développement du Territoire**[1] a été approuvé par le Gouvernement wallon le 16 mai 2019 mais ce dernier doit encore en déterminer la date d'entrée en vigueur. Néanmoins, selon les documents disponibles (version du 14 mai 2019), plusieurs éléments pertinents dans le cadre de cette nouvelle Opération de Développement Rural peuvent en être extraits.

[1] Le Schéma de Développement du Territoire (SDT) est l'outil de nature juridique à travers lequel les autorités régionales définissent la stratégie qu'elles comptent mettre en œuvre pour traduire le projet qu'elles proposent sur le territoire. Il est constitué de dispositions littérales et graphiques à travers lesquelles doivent être exprimés des objectifs de développement territorial et d'aménagement du territoire, des principes de mise en œuvre et une structure territoriale. Celles-ci sont définies à l'échelle de la Région et doivent être interprétées comme telles.

2. Principaux moyens humains et financiers mobilisables

2.1. Conseil communal[2]

Le Conseil communal a été élu en 2024. Il est composé de 22 membres.

Collège communal	**Marc Vanderstichelen**	Génér'actions
	Bourgmestre Sécurité, zone de police, zone de secours, Simplification administrative, Informatique, Cultes et laïcité, Synergie Commune/CPAS, Relations entités fédérale et fédérées	
	Annelise Deville	Génér'actions
	Population et État civil – Officier de l'État civil, Commerce, développement économique, Parc et environnement, Cohésion sociale, Égalité des genres, Bien-être animal, Santé	
	Christine Leroy	Génér'actions
	Personnel communal, Plan Communal de Développement rural Agriculture, Associations patriotiques, Aînés, Personnes handicapées et à mobilité réduite	
	Valentine Pary	Génér'actions
	Enseignement communal et artistique, Accueil temps libre, Communication, Rénovation numérique, Digitalisation-Smart Cities, Commune en transition, Cittaslow, Commerce équitable, Jumelage, Tourisme, Fêtes et animations	
	Sébastien Vanbelle	Génér'actions
	Finances, Sport, Jeunesse, Urbanisme et aménagement du territoire, Participation citoyenne	
	Sébastien Russo	Génér'actions
	Travaux, aménagement de l'espace public et convivialité, Propreté publique, gestion des déchets, Bâtiments communaux, Patrimoine, Mobilité et sécurité routière, Cimetières	
	Francis De Hertog	En Mouvement
	Président du CPAS Petite enfance, Activation à l'emploi, Culture / Association culturelle, Lecture publique – Espace public numérique	
Conseil communal	**Jean Baudoux**	Génér'actions
	Isabelle Pletinckx-Durita	Génér'actions
	Catherine Leblon	Génér'actions
	Geoffrey Derycke	Génér'actions
	Jacques Delautre	Génér'actions
	Françoise Vandonink	Génér'actions
	Anne-Marie Deroux	En Mouvement
	Quentin Merckx	En Mouvement
	Fabrice Letenre	En Mouvement
	Jean-Yves Sturbois	En Mouvement
	Yves Vande Gucht	En Mouvement
	Nathalie Vast	Ecolo
	Pascal Hillewaert	Ecolo
	Bénédicte Linard	Ecolo
	Larissa Fontana	Ecolo
	Carine Wastiels	PS
Directeur général	**Thomas Guéry**	

[2] Section mise à jour à la suite des élections communales de juin 2024.

2.2. Organigramme des services communaux

Les services communaux sont principalement basés au Centre administratif (Avenue Reine Astrid). Le Plan de Cohésion Sociale et l'Agence de Développement Local sont basés à l'Hôtel de Ville et l'Office de Tourisme se trouve à l'entrée du Parc.

L'Administration communale compte notamment :

- Un Conseiller en Environnement
- Un Conseiller en Mobilité
- Un Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme
- Un Conseiller en Energie

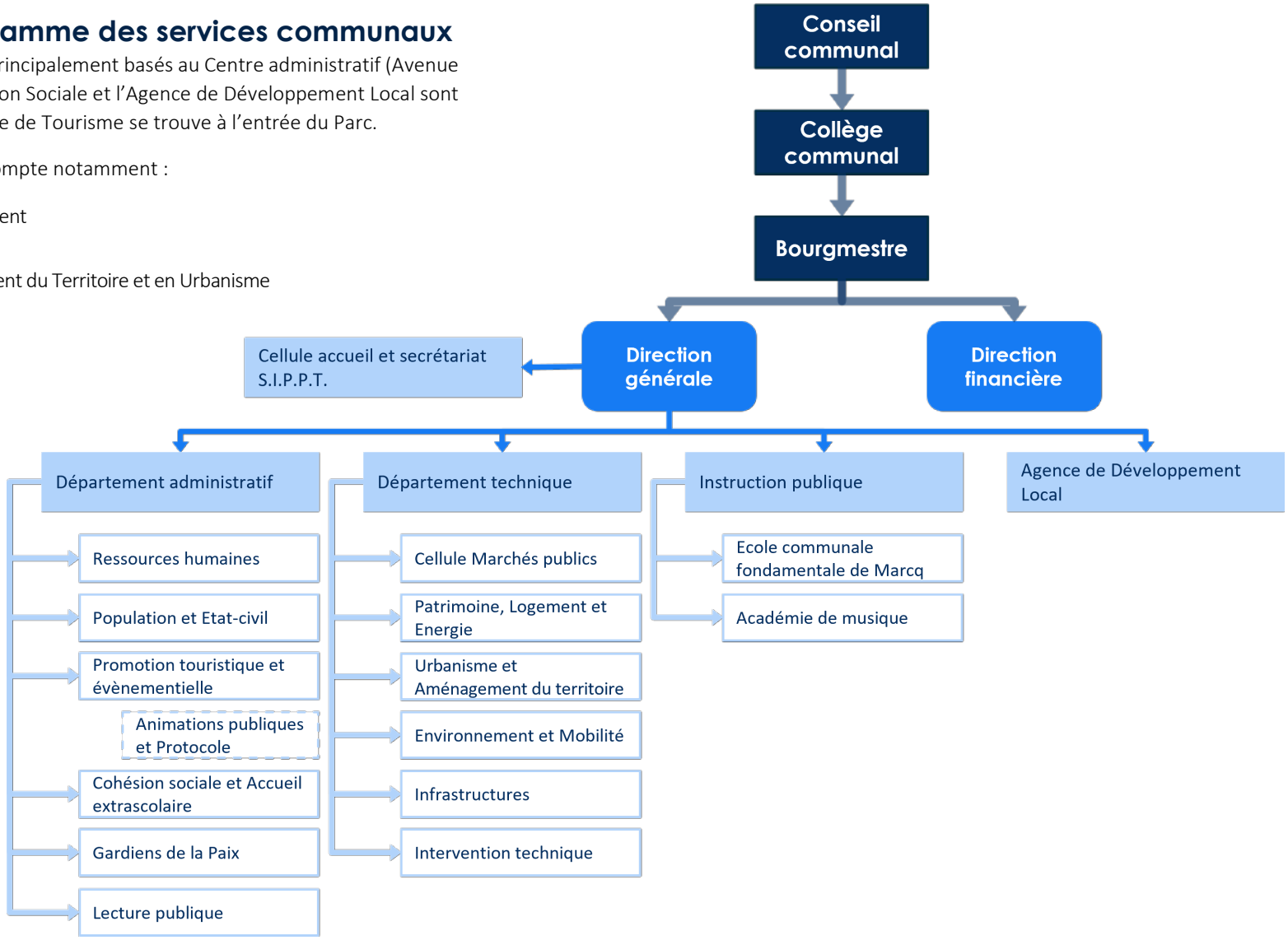


Figure 1 |Organigramme [Données communales]

2.3. Déclaration de politique communale 2024-2030[3]

Adoptée en février 2025, la Déclaration de Politique Communale est structurée par trois grands axes, déclinés en objectifs :

1. Être au service des citoyens au cœur de nos actions

 Une commune qui communique et des citoyens qui participent aux décisions importantes

 - Une commune qui améliore sa mobilité
 - Pour renforcer l'attractivité commerciale en améliorant l'offre de stationnement
 - Pour favoriser les modes de transport doux
 - Pour renforcer la sécurité et de la gestion des infrastructures
 - Pour des services publics modernes et flexibles

 Une commune sûre et qui rassure

 Une commune qui se préoccupe des citoyens en difficulté et de la santé

 - Pour une commune solidaire

 Une commune propre et entretenue

 - Pour une gestion des déchets efficiente
 - Pour des espaces publics propres et entretenus

 Une commune qui redynamise son centre-ville renforce et son attractivité commerciale

 - Pour un soutien à la ruralité et l'agriculture

 Une commune qui tend à développer l'emploi

2. Garantir un cadre de vie agréable et rayonner de ses richesses et joyaux

 Une commune qui renforce la convivialité

 - Pour le renforcement de la convivialité au cœur des villages
 - Pour la mise en valeur du patrimoine communal
 - Pour un renforcement et une diversification de l'offre culturelle et associative
 - Pour une commune qui bouge et soutient les clubs sportifs

3. Répondre aux défis futurs et se moderniser

 Une commune qui répond aux défis climatiques et environnementaux (bleue/verte) et veille au bien-être animal

 - Pour des actions en faveur de l'environnement
 - Pour le soutien aux efforts privés en faveur de l'environnement
 - Pour le soutien au bien-être animal

 Une commune avec des finances saines et une fiscalité maîtrisée

 - Pour un budget communal maîtrisé
 - Pour une diminution de la pression fiscale

[3] Section mise à jour à la suite des élections communales de juin 202

2.4. Plan Stratégique Transversal 2018-2024[4]

En septembre 2025, la Ville a adopté son Plan Stratégique Transversal qui traduit, dans son volet externe, la DPC et la précise (porteur du projet, actions, acteurs externes, subsides, estimation budgétaire, état d'avancement).

1. ÊTRE AU SERVICE DES CITOYENS AU CŒUR DE NOS ACTIONS
 - 1.1. Une Ville qui communique et des citoyens qui participent aux décisions importantes
 - 1.1.1. Multiplier les canaux d'information officielle pour que chaque citoyen d'Enghien puisse y accéder facilement
 - 1.1.2. Favoriser l'implication des citoyens de toutes les générations dans les décisions locales
 - 1.2. Une Ville qui améliore durablement la mobilité pour tous les usagers sur son territoire
 - 1.2.1. Développer et optimiser l'offre de stationnement
 - 1.2.2. Favoriser les modes de transport doux
 - 1.2.3. Renforcer la sécurité et la gestion des infrastructures
 - 1.2.4. Moderniser les services communaux pour les rendre plus accessibles, plus efficaces et mieux adaptés aux besoins des citoyens
 - 1.3. Une Ville sûre et qui rassure
 - 1.3.1. Renforcer le sentiment de sécurité des Enghiennois en développant des actions concrètes pour améliorer la prévention, la surveillance et la lutte contre les incivilités
 - 1.4. Une Ville qui se préoccupe des citoyens en difficulté et de la santé
 - 1.4.1. Être une Ville solidaire en collaboration avec le CPAS
 - 1.4.2. Développer des actions en faveur de la santé
 - 1.5. Une Ville propre et bien entretenue
 - 1.5.1. Améliorer la gestion des déchets ménagers
 - 1.5.2. Améliorer l'entretien des espaces publics
 - 1.6. Une Ville qui renforce son attractivité commerciale
 - 1.6.1. Renforcer l'activité commerciale en centre-ville
 - 1.6.2. Soutenir la ruralité et l'agriculture
2. GARANTIR UN CADRE DE VIE AGRÉABLE ET RAYONNER DE SES RICHESSES ET JOYAUX
 - 2.1. Une Ville qui garanti un cadre de vie agréable
 - 2.1.1. Renforcer la convivialité au sein de la Ville
 - 2.1.2. Renforcer la convivialité au cœur des villages
 - 2.1.3. Renforcer l'offre culturelle et associative
 - 2.1.4. Soutenir les clubs sportifs
 - 2.2. Une Ville qui rayonne de ses richesses et joyaux
 - 2.2.1. Mettre en valeur le patrimoine communal
 - 2.2.2. Mettre en valeur le grand Parc communal
 - 2.2.3. Mettre en valeur le patrimoine présent dans la Ville
3. RÉPONDRE AUX DÉFIS FUTURS ET SE MODERNISER
 - 3.1. Une Ville sensibilisée aux défis climatiques et environnementaux
 - 3.1.1. Soutenir et développer des actions en faveur de l'environnement
 - 3.1.2. Soutenir les efforts privés en faveur de l'environnement
 - 3.1.3. Veiller au bien-être animal
 - 3.2. Une Ville avec des finances saines et une fiscalité maîtrisée
 - 3.2.1. Tendre vers un budget en équilibre
 - 3.2.2. Tendre vers une diminution de la pression fiscale

Concernant le volet interne du document, un axe est identifié, décliné en deux objectifs stratégiques :

4. ENGHIEN, ADMINISTRATION EFFICACE ET EFFICIENTE
 - 4.1. Être une administration communale communicante, qui offre au public un service moderne, efficace et efficient, tenant compte des contraintes de la population et des entreprises
 - 4.1.1. Améliorer et développer les outils de communication avec les citoyens ainsi que leur accès aux informations en ligne
 - 4.1.2. Améliorer l'efficacité et l'efficience du service public local

[4] Le PST 2025-2030 ayant été adopté en septembre 2025, ce point a été complètement mis à jour.

4.1.3. Moderniser les méthodes de travail et intégrer l'innovation technologique pour améliorer la qualité et l'efficacité des services communaux
4.1.4. Poursuivre les synergies entre la Ville et le CPAS
4.1.5. Optimiser la gestion des ressources humaines et développer la gestion des compétences
4.1.6. Améliorer la sécurité et le bien-être au travail des membres du personnel
4.1.7. Centre administratif

4.2. Devenir une Ville éco-exemplaire
4.2.1. Améliorer l'efficience énergétique des bâtiments communaux
4.2.2. Impliquer l'administration dans des actions de transition par la sensibilisation, la formation et la participation des agents communaux
4.2.3. Promouvoir la mobilité durable au sein de l'administration

2.5. Démocratie participative

En matière d'organe de démocratie participative, la Ville d'Enghien dispose d'une **Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité** (voir point 4.3.1). Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) a cessé ses activités et la Ville n'a pas encore activé de Conseil communal des Enfants ni de Conseil des Jeunes.

En revanche, la Ville a mis sur pied depuis de nombreuses années un **dispositif de concertation citoyenne spécifique** et qui semble bien rôdé. En effet, les Autorités organisent plusieurs fois par an des échanges périodiques avec le réseau dense des **comités de quartier** (voir point 10.2.1). Toujours dans un esprit de concertation, il est également devenu systématique d'organiser des séances d'information en amont de de chaque chantier sur l'espace public.

Pour appuyer et concrétiser la concertation, la Ville d'Enghien propose depuis 2013 un **budget participatif** accessible à ces comités de quartier, doté d'une enveloppe de 15.000€ par an.

Les projets retenus ces dernières année[5]s sont :

- En 2019 :
 - Acquisition d'une tonnelle pliable
 - Installation d'une signalisation
 - Installation de cendriers urbains
 - Installation d'une valve et d'une table de pique-nique
 - Installation de bas à fleurs
 - Installation de poubelles
 - Installation de panneaux
 - Installation d'une boîte à livre
- En 2020 :
 - Embellissement d'un mur (carreaux de mosaïque) à la rue du Mont (Enghien)
 - Installation de nichoirs, d'hôtels à insectes et d'un arceau vélo dans le quartier « Belle et Village » (Marcq)
 - Fourniture de décorations de Noël (8 sapins en bois de palette) dans le quartier Brunehault-Cerisier (Petit-Enghien)
 - Fourniture d'une table pliante et de deux parasols pour le quartier « Rue de l'Europe » (Marcq)
 - Installation d'un panneau d'affichage à la rue de la Fontaine (Enghien)
 - Installation d'arceaux vélos au Val de Marcq
 - Installation d'une valve pour le comité de quartier « Asseloi » (Petit-Enghien)
- En 2022 :
 - Installation de deux mâts aux couleurs d'Equinoxe[6] (voir point 10.1) dans le quartier « Brunehault-Cerisier » (Petit-Enghien)

[5] En 2021, aucun appel à projet n'a été lancé pour le budget participatif.
[6] Lors de sa séance du 15 mai 2025, le Conseil communal d'Enghien a décidé de retirer du budget les crédits relatifs au projet Équinoxe, non par désintérêt pour les matières culturelles mais parce que cette formule est débattue lors de réunions citoyennes organisées par la Commune.

- Installation de bancs et d'une borne impétrant dans le quartier « Belle et village » (Marcq)
- Installation d'un panneau 'Toto' dans le quartier « Jules Carlier » (Petit-Enghien)

La **Régie des Quartiers** (voir point 8.1.4) joue également un rôle de lien et d'inclusion sociale via son travail de dynamisation des quartiers, en particulier au sein du quartier des Bleuets où elle se trouve.

2.6. Outils d'information et de participation

L'information de la Ville vers les citoyens s'appuie sur les supports tant matériels que digitaux.

2.6.1. Politique de communication matérielle



Figure 2 | Bulletins communaux

- Bulletin communal « le News » : 4 fois par an (mars, juin, septembre, décembre) : actualité des différents services communaux, agenda des prochains mois (culture, festivités, etc.), actualités de Nautisport, du CPAS, de la Police, du Centre culturel, présentation des nouveaux commerces, etc. Les bulletins sont distribués en toutes-boîtes et consultables sur le site web communal.
 Chaque article est suivi d'un résumé en Néerlandais.
- Environ 15 valves sont disposées sur le territoire :
 - gérées par le Service communication (place du Vieux Marché, val de Marcq) ou par l'Office du Tourisme (Porte des Esclaves, jardin, grilles du petit parc) ;
 - gérées par les comités de quartier : place de Marcq, place de Petit-Enghien, rue d'argent, Caremberg-Napoléon, clos du parc, Coquelicots, rue de la Houille, rue des Ecoles, avenue Jules Carlier, rue Vital Langhendries.
- Toutes-boîtes quelques fois sur l'année (ex : pour Equinoxe)

2.6.2. Politique de communication digitale



Figure 3 | Entête du site web communal [www.enghien-edinghen.be, novembre 2022]

- Site web : Enghien (enghien-edingen.be) – en cours de refonte. C'est le service Communication qui a la charge de la mise à jour des contenus, sur base des informations qu'elle reçoit des différents services concernés.
- Une nouvelle plateforme participative a été mise sur pied avec l'appui de la Fondation Rurale de Wallonie, concomitamment au lancement de l'Opération de Développement Rural. Une première plateforme du même type avait été exploitée en 2018-2019 mais la commune a suspendu son utilisation, notamment du fait de la lourdeur de gestion d'un tel dispositif.
- Plusieurs comptes sont actifs sur les différents opérateurs de réseaux sociaux :
 - Pages Facebook : Ville d'Enghien, Equinoxe, Visit Enghien (Office de Tourisme), Régie des Quartiers
 - Compte LinkedIn :
 - Compte Instagram : Equinoxe et Visit Enghien
- L'Office de Tourisme diffuse périodiquement une newsletter (voir point 8.3.3)

2.7. Domaine public

Voir carte annexe « Propriétés publiques »

En plus des voiries communales et des principaux espaces publics, le domaine communal est avant tout marqué par l'ensemble d'un seul tenant formé par le Parc du Château d'Enghien, le site Nautisport et le golf adjacent, pour un total d'environ 182 hectares. La Ville d'Enghien est également propriétaire des trois cimetières sur son territoire, des quelques espaces publics complémentaires (l'espace vert du Val de Marcq, le site Wielandt, un ensemble à la rue du Doyen, l'espace vert du quartier des Coquelicots) et de quelques bâtiments principalement dédiés aux services administratifs.

Le Centre public de l'Action sociale est propriétaire, outre le site où sont installés ses bureaux et la maison de repos, de parcelles agricoles principalement autour de Petit-Enghien.

Par ailleurs, le domaine public du territoire est également marqué par les biens appartenant à la Wallonie, notamment une partie de l'emprise du TGV (section ouest du tronçon, au-delà de la N7) et le bois d'Enghien-Silly au sud-ouest du territoire. Le territoire est également marqué par le patrimoine SNCB sur la section Est du tracé du TGV, au sud de Petit-Enghien.

2.8. ASBL et régies communales

La Ville d'Enghien dispose de différents outils de gestion para-communaux :

- L'Agence de Développement Local, régie communale (voir point 8.1.4)
- Nautisport, régie communale autonome (voir point 10.3)
- Le Centre d'Initiation à l'Environnement, ASBL (voir point 0)
- Le Centre culturel d'Enghien, ASBL (voir point 10.1)
- L'Agence Locale pour l'Emploi, ASBL (voir point 8.1.4)
- La Régie de Quartiers, ASBL (voir point 8.1.4)

La Ville est également membre de différentes ASBL supra-communales :

- L'Agence Immobilière Sociale « Promo-Logement » (voir point 6.2.2)
- La Société de Logements de Service Public « Haute Senne Logement » (voir point 6.2.2)
- Le Contrat de Rivière Dendre et le Contrat de Rivière Senne (voir point 3.5.2)

La Ville d'Enghien est également présente au sein du Comité de Suivi des Carrières Unies de Porphyre – CUP (voir point 3.2.1)

2.9. Budget communal

2.9.1. Service ordinaire

TABLEAU DE SYNTHESE DU SERVICE ORDINAIRE

		2023	2024			2025
			Après la dernière M.B.	Adaptations	Total	
COMPTE 2023						
Droits constatés nets (+)	1	23.200.954,17				
Engagements à déduire (-)	2	22.002.602,26				
Résultat budgétaire au compte 2023 (1) + (2)	3	**1.198.351,91**				
BUDGET 2024						
Prévisions de recettes	4		23.204.534,56	-327.659,79	22.876.874,77	
Prévisions de dépenses (-)	5		22.178.668,37	-3.551,33	22.175.117,04	
Résultat présumé au 31/12/2024 (4) + (5)	6		**1.025.866,19**	**-324.108,46**	**701.757,73**	
BUDGET 2025						
Prévisions de recettes	7					23.270.586,20
Prévisions de dépenses (-)	8					22.666.134,47
Résultat présumé au 31/12/2025 (7) + (8)	9					**604.451,73**

DEPENSES DU SERVICE ORDINAIRE

	FONCTIONS	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS	DETTE	PRELEVEMENTS	TOTAL
009	Recettes générales		1.000,00		3.936,19	0,00	4.936,19
049	Impôts et taxes			46.935,33			46.935,33
059	Assurances	54.465,13	11.654,94	250,00			66.370,07
123	10 - 121 Administration générale	4.222.780,45	832.091,00	21.633,87	242.354,33		5.318.859,65
129	Patrimoine privé	695.531,57	147.288,70	0,00	127.829,60		970.649,87
139	Services généraux	670.047,97	16.106,40	2.000,00		0,00	688.154,37
149	14 Calamités		0,00				0,00
369	35 - 36 Pompiers		0,00	599.368,83	1.478,39		600.847,22
399	Justice - Police			1.443.297,66		43.298,92	1.486.596,58
499	Communications - Voies navigables	895.396,94	432.980,84	60.600,00	843.923,79		2.232.901,57
599	Commerce - Industrie	156.253,46	17.400,00	162.700,23	123.077,08		459.430,77
699	Agriculture - pêche - ravitaillement			1.150,00			1.150,00
729	Enseignement primaire	45.654,78	225.927,50	4.909,57	315.247,87		591.739,72
739	Enseignement secondaire	98.045,23	26.115,62	22.400,00	1.630,96		148.191,81
767	767 Bibliothèques publiques	142.769,68	41.978,52	0,00	348,00		185.096,20
789	76-77-78 Education populaire et arts	1.143.928,09	627.532,38	1.147.533,22	418.340,36	0,00	3.337.334,05
799	Cultes		7.200,00	123.316,55	75.976,77		206.493,32
839	Assistance sociale	287.953,62	47.034,88	3.909.760,60	6.201,46		4.250.950,56
849	Aide sociale et familiale	90.333,59	7.298,25	22.355,25			119.987,09
872	870 - 872 Santé et Hygiène		0,00	1.300,00			1.300,00
874	873 - 874 Alimentation - Eaux	0,00	21.721,33	495,00		0,00	22.216,33
876	875-876 Désinfect. Nettoyage Immondices		168.650,00	980.569,00	15.940,61		1.165.159,61
877	877 Eaux usées		19.819,98		27.385,42		47.205,40
879	Santé publique et hygiène publique	272.354,87	83.170,11	22.724,48	3.334,36		381.583,82
939	Logement - Urbanisme - Rénovation	2.800,00	157.748,50	21.861,11	52.329,33		234.738,94
999	Totaux exercice propre	8.778.315,38	2.892.718,95	8.595.160,70	2.259.334,52	43.298,92	22.568.828,47
	Résultat negatif exercice propre						
999	Exercices antérieurs						0,00
999	Totaux (ex. propre et antérieurs)						22.568.828,47
	Résultat negatif avant prélèvement						
999	Prelèvements						97.306,00
999	Total général						22.666.134,47
	Resultat budgetaire negatif de l'ex.						

RECETTES DU SERVICE ORDINAIRE

	FONCTIONS	PRESTATIONS	TRANSFERTS	DETTE	PRELEVEMENTS	TOTAL
009	Recettes générales	331.129,50	1.267.982,01	7.115,30	46.733,33	1.652.960,14
029	Dotation générale aux communes		2.806.724,90			2.806.724,90
049	Impôts et taxes		14.202.693,03	2.500,00		14.205.193,03
059	Assurances		15.000,00			15.000,00
123	10 - 121 Administration générale	134.400,00	237.188,73	700,00	1.047.644,07	1.419.932,80
129	Patrimoine privé	2.100,00	0,00			2.100,00
139	Services généraux	29.331,90				29.331,90
369	35 - 36 Pompiers	0,00	0,00			0,00
499	Communications - Voies navigables	10.453,10	10.163,17			20.616,27
599	Commerce - Industrie	222.274,00	190.498,91	290.510,71		703.283,62
729	Enseignement primaire	119.700,00	123.700,00			243.400,00
739	Enseignement secondaire	0,00	78.303,70			78.303,70
767	767 Bibliothèques publiques	10.000,00	48.855,35			58.855,35
789	76-77-78 Education populaire et arts	421.198,15	93.976,68			515.174,83
799	Cultes	0,00				0,00
839	Assistance sociale	6.549,52	102.257,00			108.806,52
849	Aide sociale et familiale	0,00	45.413,31			45.413,31
872	870 - 872 Santé et Hygiène		0,00			0,00
874	873 - 874 Alimentation - Eaux		0,00		0,00	0,00
876	875-876 Désinfect. Nettoyage Immondices	2.500,00	3.000,00	124.906,00		130.406,00
879	Santé publique et hygiène publique	65.000,00	33.175,00			98.175,00
939	Logement - Urbanisme - Rénovation	430.651,10	4.500,00			435.151,10
999	Totaux exercice propre	1.785.287,27	19.263.431,79	425.732,01	1.094.377,40	22.568.828,47
	Résultat positif exercice propre					
999	Exercices antérieurs					701.757,73
999	Totaux (ex. propre et antérieurs)					23.270.586,20
	Résultat positif avant prélèvement					701.757,73
999	Prelèvements					0,00
999	Total général					23.270.586,20
	Résultat budgetaire positif de l'ex.					604.451,73

2.9.2. Service extraordinaire

Report MB & B2026		Subsides	Emprunts
Patrimoine - Remplacement des châssis office tourisme	50.000,00	32.000,00	
Patrimoine - Remplacement des châssis CIE	50.000,00	32.000,00	
Travaux -Maintenance extraordinaire de l'Église Saint-Martin	45.000,00		
Travaux -Maintenance extraordinaire de l'Église Saint-Martin	67.000,00		
Entretien des voiries et signalisation - Travaux de marquage routier	200.000,00		
PIC 2025-2027 : Rue de la Station - Honoraires	106.225,00		106.225,00
PIC 2025-2027 : Rue du Muguet - Honoraires	122.500,00		122.500,00
Réfection et réaménagement - Rue de la Procession et Rue des Saules (FRIC)	62.591,11		
Remplacement de l'éclairage de la salle parquet des Ecuries #PAEDC	6.000,00		
Maintenance extraordiniare du Château	15.000,00		
Souscription capital Ipalle (SPGE) - Rue du Village	8.134,67		
Acquisition de défibrilateurs (centre administratif, parc, bibliothèque)	10.000,00		
Aménagement arrière CT	PM		
Total	**742.450,78**		

2.10. Capacité financière

Ville d'Enghien – Capacité Financière de la Ville - PCDR

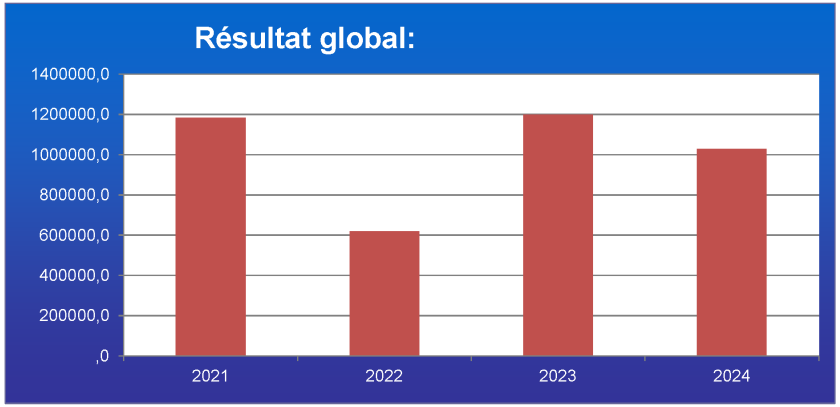
Ce présent rapport a pour objet de présenter la capacité financière de la Ville d'Enghien.

Les chiffres présentés sont ceux du compte budgétaire 2024.

Les résultats budgétaires

L'approbation successive des comptes budgétaires, tous en boni global, atteste d'une situation financière globalement saine et conforme aux normes budgétaires communales.

Les résultats des exercices 2021 à 2024 sont positifs, et la Ville n'est actuellement pas soumise à un plan de gestion.



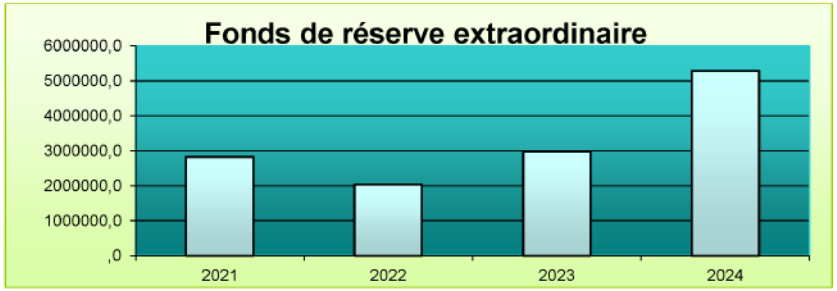
Le budget 2025 a été voté par le Conseil communal et approuvé par la tutelle.
L'équilibre budgétaire est toutefois assuré par le prélèvement d'une provision, ce qui traduit une certaine fragilité structurelle à moyen terme.

Les fonds et provisions

En parallèle à ces résultats globalement positifs, la Ville a constitué ou renforcé plusieurs provisions à la suite d'une recette exceptionnelle en 2023.
Les alimentations des fonds de réserve proviennent principalement de la vente de certains actifs, de subsides à long terme ou de prélèvements de l'ordinaire vers l'extraordinaire.

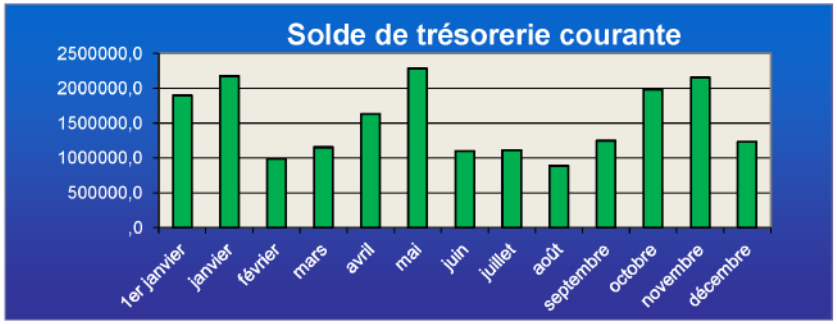
Fonds de réserve extraordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2021	3.037.134,07	1.087.708,80	1.298.695,39	2.826.147,48
2022	2.826.147,48	820.576,15	1.615.772,48	2.030.951,15
2023	2.030.951,15	2.080.169,96	1.136.842,79	2.974.278,32
2024	2.974.278,32	4.266.534,75	1.951.028,19	5.289.784,88

Provisions pour risques et charges:	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2021	300.000,00	79.200,00	0,00	379.200,00
2022	379.200,00	0,00	39.600,00	339.600,00
2023	339.600,00	1.606.933,33	34.491,94	1.912.041,39
2024	1.912.041,39	37.038,00	141.735,16	1.807.344,23



La constitution régulière de provisions témoigne d'une gestion prudente et à long terme des besoins de la Ville.
Ces réserves, bien que limitées, permettront d'absorber partiellement d'éventuelles augmentations de charges futures.

Trésorerie courante



La trésorerie courante de la Ville demeure positive tout au long de l'année, ce qui garantit la capacité à faire face à ses engagements à court terme sans recourir à des lignes de crédit

2.11. Fonds régional d'investissement des communes (FRIC)

Le fonds d'investissement de l'exercice 2021-2022 comprend l'entretien extraordinaire de la rue Fontaine à la Louche (inscrite dans le Plan d'Investissement des Commune 2019-2021), pour un montant de 177.835 €.

2.12. Besoins spécifiques

Pas de besoins spécifiques identifiés à ce stade de la mission.

Endettement

En 2024, la balise d'emprunt fixée par la tutelle a été respectée.
La Ville n'a utilisé que 41 % de sa capacité d'endettement autorisée, ce qui traduit une situation maîtrisée.

	2019 -2024
Population	
Balise	1.300,00
Maximum théorique	18.486.500,00
Maximum avec reliquat antérieur	**24.189.551,03**
Emprunts (Commune et entités consolidées)	11.723.733,03
Emprunts 2013 et antérieurs	447.600,83
Hors balise sur décision ministérielle	1.342.509,62
Emprunts de l'exercice repris dans la balise	9.933.622,58
Adaptation tableau de synthèse Emprunts balise n-1	
Reliquat	14.255.928,45
Utilisation globale	41%

Depuis 2025, la Ville d'Enghien a choisi les ratios d'investissements et de la charge de la dette comme contrôle de la dette proposé par la tutelle.

Ratio d'investissements	
Recettes globales	28.590.860,12 €
Encours des emprunts part propre	9.519.981,10 €
Emprunts prévus en N	17.562.807,66 €
Situation cumulée de la dette (CG + Bi N)	27.082.788,76 €
RATIO VOLUME DE DETTE	94,73%
Maximum autorisé	125%

Charge de la dette	
Recettes propres nettes	20.934.871,69 €
Total charge de dette	1.882.954,21
RATIO CHARGE DE DETTE	8,99%
Maximum autorisé	17,5%

Actuellement, la Ville d'Enghien est largement en dessous des maximum autorisés.

Ces ratios permettent de démontrer qu'il reste une marge de manœuvre, bien que très limitée, en matière d'endettement.

Aurore DASSELEER,

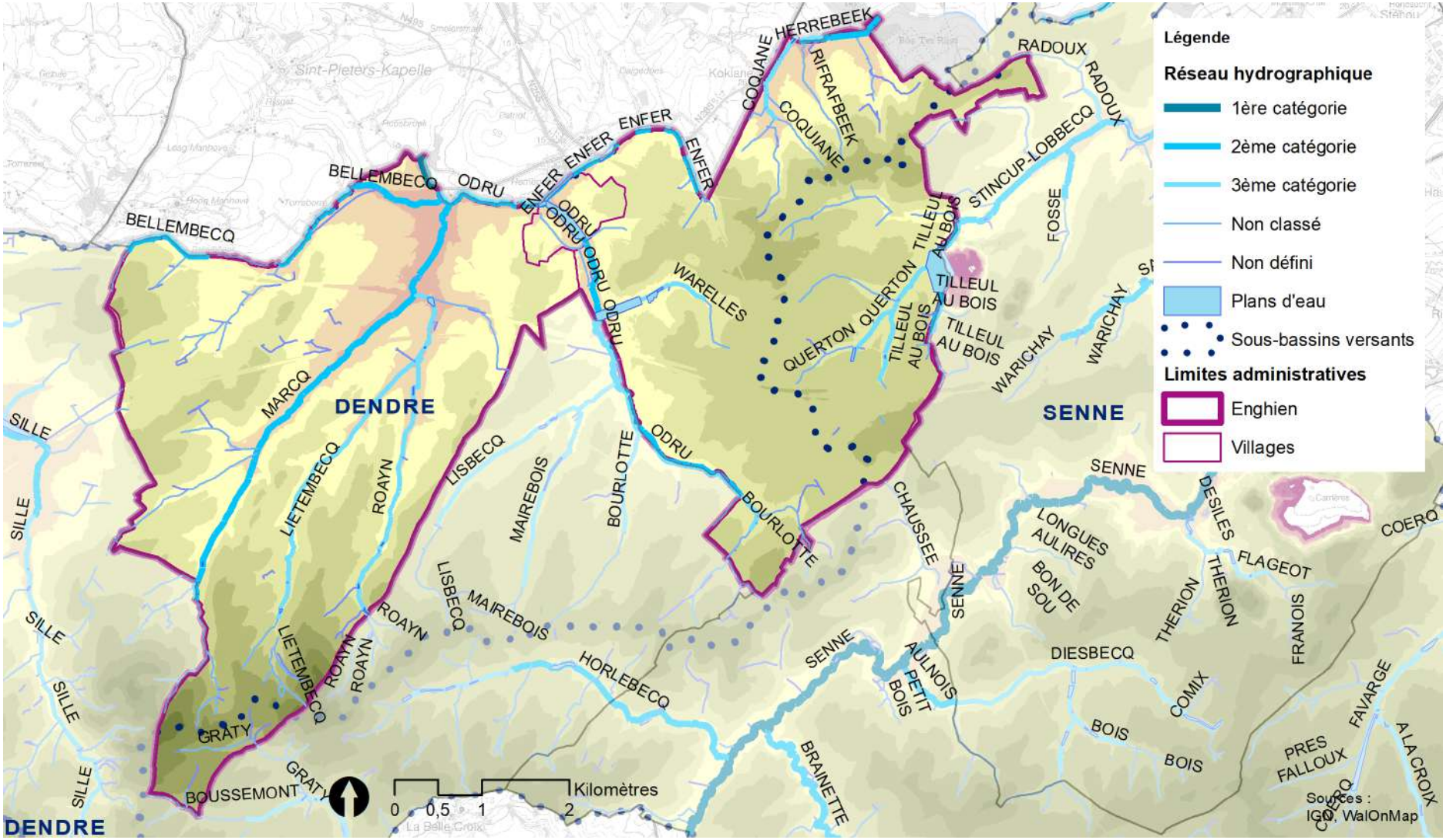
Directrice Financière de la Ville d'Enghien.

2.13. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Moyens humains et financiers

	Ressources	Problématiques
Origine interne	**Atouts**	**Faiblesses**
	• Outils de démocratie participative spécifiques à la commune	
	• Exploitation des outils de communication traditionnel (bulletin communal, valves) et contemporains (dont les réseaux sociaux)	
Origine externe	**Opportunités**	**Menaces**

Carte 1 Orohydrographie



3. Milieu physique, milieu naturel, paysage

Ce chapitre parcourt les éléments de la trame naturelle en tant que substrat du territoire. Il s'agit donc ici de survoler Enghien en faisant abstraction de la présence humaine, d'observer les pressions sur le territoire et quelles mesures de protection sont engagées.

Une large partie de ce chapitre est inspirée du Programme Communal de Développement de la Nature élaboré par la Ville[7]. De plus amples précisions sur le sujet peuvent être obtenues auprès des opérateurs thématiques qui ont alimenté ce chapitre : Contrat de Rivière Dendre et Contrat de Rivière Senne, Atlas des Paysages de Wallonie (Tome 7 - Plaine et bas plateau limoneux hennuyers).

Le territoire enghiennois appartient au plateau limoneux brabançon et en présente les caractéristiques : alternance de plaines (principalement l'Escaut) et d'interfluves au relief doux (bas-plateau). La région possède néanmoins certaines caractéristiques propres (prédominance de plaines, animées par les buttes et collines au nord-est de Tournai) qui sont développées dans cette section.

3.1. Relief et réseau hydrographique

3.1.1. Relief

Une ligne de crête traverse la commune selon une direction ouest-est, dans l'aile ouest du territoire, puis selon la direction sud-nord dans l'aile est, et correspond à la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Dendre et de la Senne (voir Carte 1).

Le point culminant du territoire se situe à l'extrême sud-ouest, dans le Bois de Silly, titrant à 118 mètres d'altitude à proximité de la source du Lietembecq.

Le point bas se situe quant à lui à la confluence de la Marcq avec l'Odru, au nord-ouest, à environ 38 mètres d'altitude.

3.1.2. Réseau hydrographique

La trame bleue est dense sur le territoire enghiennois, notamment en raison de la présence d'argile yprésienne imperméable dans le sous-sol (voir 3.2.1).

Le réseau hydrographique présente la particularité de matérialiser la limite communale et régionale sur tout le nord du territoire.

✓ ***Bassins hydrographiques et arborescence***

Les cours d'eau présents à Enghien font partie du bassin fluvial de l'Escaut. La commune se partage entre deux sous-bassins hydrographiques : la Dendre à l'Ouest, la Senne à l'Est.

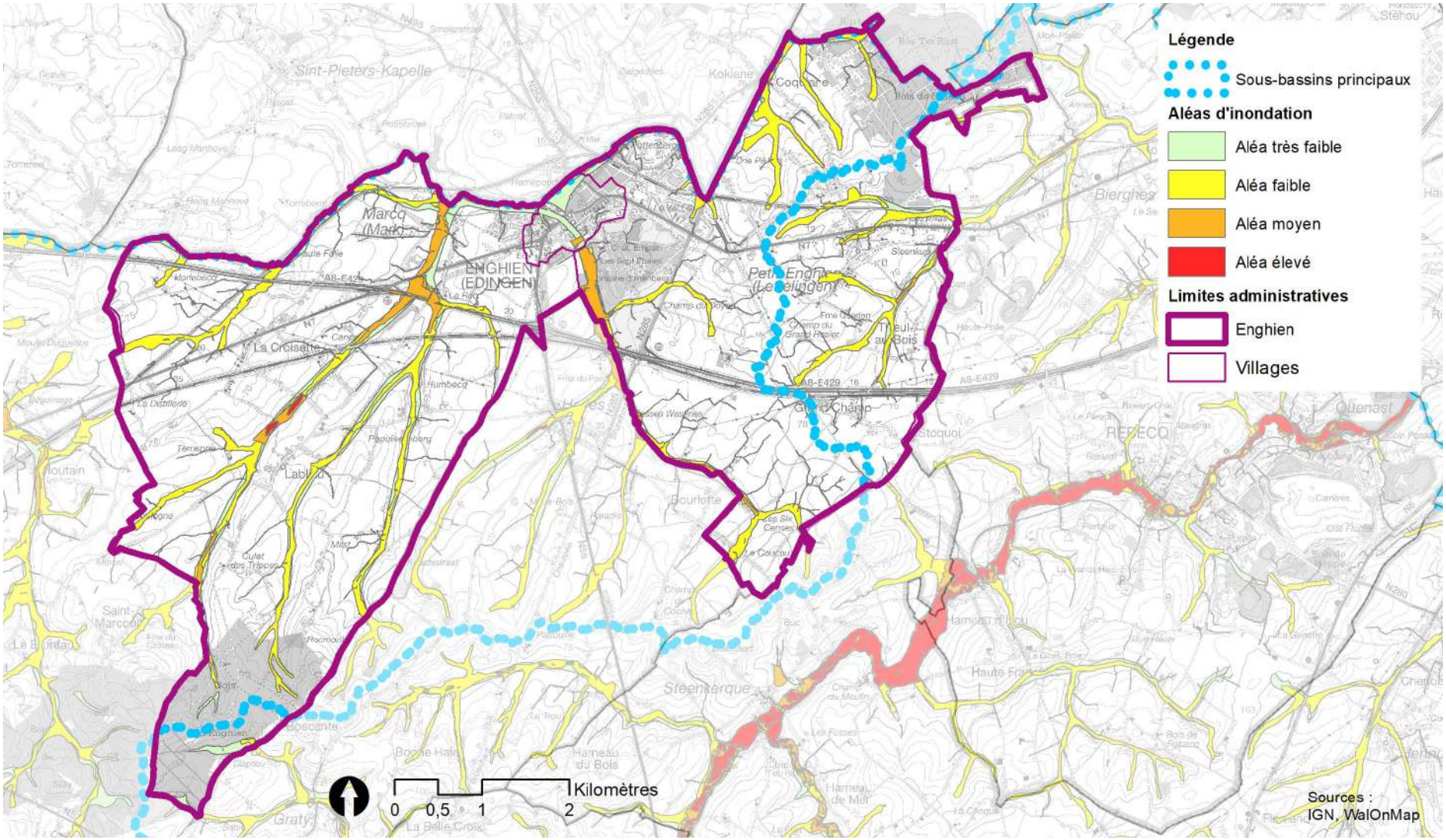
✓ ***Classification***

Les principaux cours d'eau cumulent 34.864 mètres linéaires, principalement des cours d'eau de 2ème catégorie (gérés par la Province), sauf d'une toute petite section (639 mètres linéaires) en aval de la Marcq qui est classé en 1ère catégorie qui est gérée par le SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement. Les ruisseaux de 3ème catégorie sont gérés par la Ville.

Il n'y a pas de cours d'eau navigable.

[7] La révision du Schéma de Développement Communal va être lancée en 2023. Si des éléments significatifs sont apportés par la phase diagnostique de cette étude, ils seront intégrés ultérieurement.

Carte 2 Aléa d'inondation par débordement de cours d'eau



✓ *Aléa d'inondation*

Du fait de la forte densité du réseau hydrographique, le territoire enghiennois présente de nombreuses zones présentant un risque d'inondation par débordement de cours d'eau. C'est le cas de l'ensemble du réseau des cours d'eau classés mais également de quelques cours d'eau non classés ou non définis. L'ensemble du lit majeur du réseau est classé en aléa faible, à très faible (notamment le lit majeur de l'Odru en aval d'Enghien et le ruisseau de l'Enfer en amont d'Enghien). En revanche, plusieurs sites présentent un risque plus élevé et potentiellement problématique :

- Tout le long de la Marcq :
 - Depuis la ligne TGV et dans toute sa traversée du village homonyme et jusqu'à la confluence avec l'Odru : aléa moyen. Une zone d'immersion temporaire est conservée sans urbanisation en amont de la place afin de limiter les risques de dégâts sur ce site et en aval ;
 - À hauteur de la réserve naturelle de Terneppe (voir 3.3) : aléa moyen à élevé ;
 - Le lotissement « Val de Marcq » occupe, comme son nom l'indique, la vallée de la Marcq et subit les conséquences croisées du ruissellement depuis les versants agricoles et l'imperméabilisation des surfaces.
- Le Long de l'Odru, dans le parc du château :
 - Dans sa traversée du Parc d'Enghien, entre la Chaussée Brunehault et le Boulevard d'Aremberg : aléa moyen ;
 - En amont de la confluence avec la Marcq : aléa moyen.
- Un cours d'eau non classé, dans la traversée de la Rue des Déportés et la Rue Vital Langendries (Petit-Enghien)
- Le long du Querton, à l'arrière du cimetière de Petit-Enghien. Des aménagements de gestion des inondations ont été réalisés récemment pour contenir les crues et limiter les dégâts en aval.

Les problèmes d'inondation sont potentiellement accentués en amont de certains croisements du réseau hydrographique avec les réseaux de transport (autoroutes, routes, lignes de chemin de fer). Sur plan, ces sites ne semblent néanmoins pas concerner de zones bâties.

D'autres configurations ou évolutions du territoire peuvent augmenter le risque d'inondation : l'augmentation de la taille des parcelles agricoles (diminution des fossés et des linéaires végétalisés), la diminution des prairies permanentes, diminution des zones boisées, l'urbanisation, notamment.

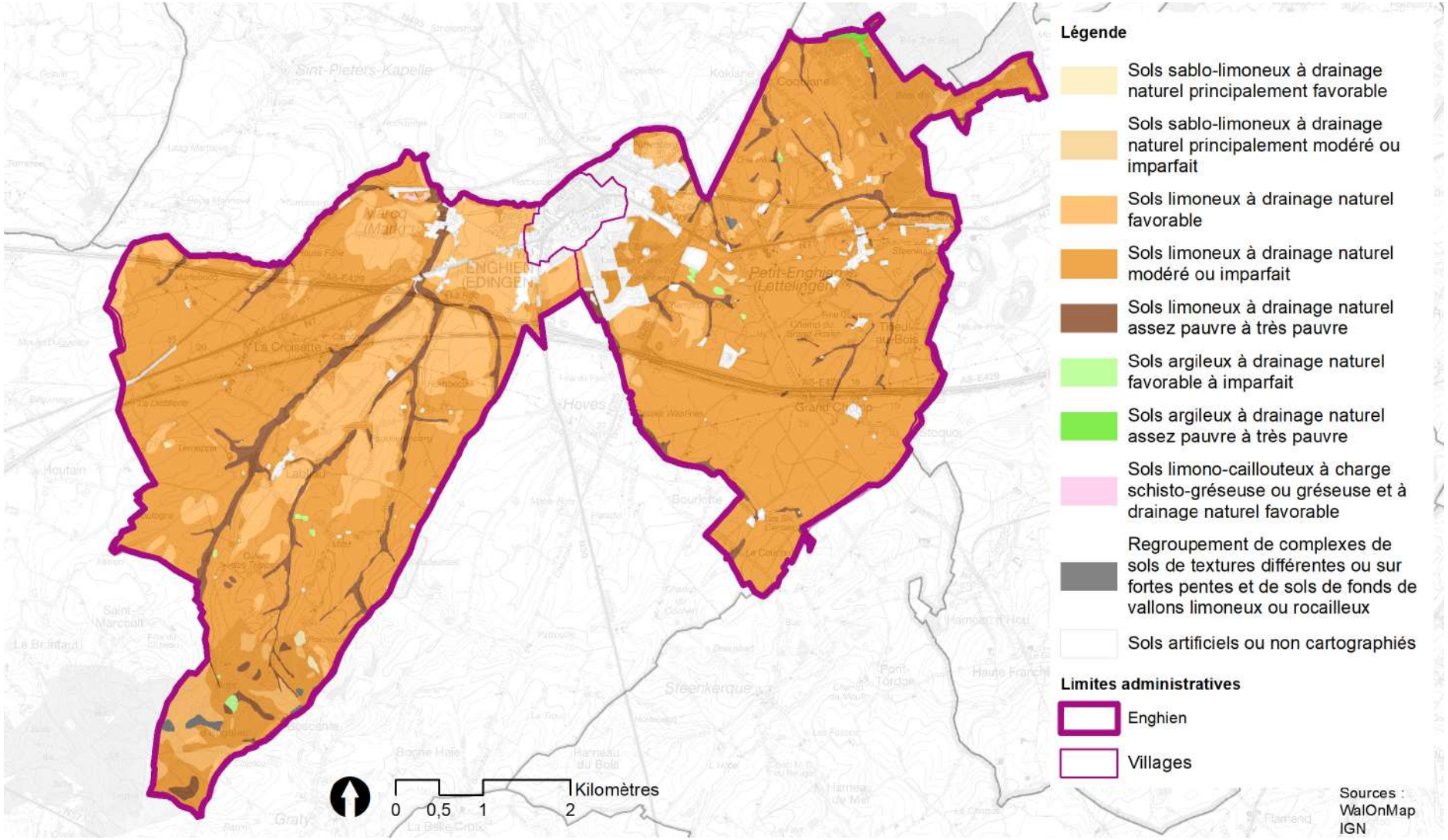
Le point 3.5.2 Gestion du cycle de l'eau aborde les mesures mises en place afin de limiter les impacts du risque d'inondation.

✓ *Erosion des sols*

En 2017, la cellule GISER a produit une analyse du ruissellement et de l'érosion au niveau de Petit-Enghien (chaussée de Bruxelles (N7), rue des Déportés, rue Caremberg et chaussée Brunehault (N285) et à Labliau (rue Verte Cache).

Cette étude a permis d'identifier des recommandations d'aménagements ou d'actions spécifiques à chaque site étudié, que ce soit à destination des Autorités communales comme des exploitants agricoles.

Carte 3 Carte numérique des Sols de Wallonie



3.2. Caractéristiques générales du sous-sol et des sols

3.2.1. Géologie

Le sous-sol du territoire enghiennois est essentiellement constitué de roches argileuses et argilo-sableuses du Quaternaire et du Tertiaire (formation de Kortrijk, appartenant à la partie inférieure de l'Eocène), tandis que les fonds de vallée sont classiquement composés d'alluvions modernes (Quaternaire).

De manière plus spécifique, l'est du territoire présente un affleurement de type magmatique dont le « porphyre de Quenast » est exploité depuis le 16ème siècle et toujours exploité (ballast pour les chemins de fer, revêtement d'usure pour les travaux routiers, béton, enrobés, etc.). La Ville d'Enghien est membre du Comité d'accompagnement des **Carrières Unies de Porphyre**, actuel exploitant du site. Aujourd'hui, la production annuelle de Bierghes atteint 400.000 tonnes par an et les réserves sont estimées à plus de 150 années d'exploitation.

3.2.2. Pédologie

L'ensemble du territoire enghiennois appartient à la région agro-géographique du Plateau limoneux brabançon.

Sur les plateaux et les pentes, le territoire d'Enghien est majoritairement composé de sols limoneux profonds à drainage naturel modéré imparfait mais une poche correspondant à la vallée de la Marcq et de ses affluents est composée de sols limoneux à drainage naturel favorable sur les hauteurs. Les fonds de vallée de l'ensemble du réseau hydrographique se trouvent en sols réduits, limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre.

Cette configuration offre au territoire non urbanisé d'Enghien de bonnes aptitudes pour l'agriculture.

A noter que les quelques petites poches à structure pédologique spécifique (sols argileux) ne correspondent pas à une exploitation humaine particulière mais trahissent la nature imperméable du sous-sol.

3.2.3. Hydrogéologie

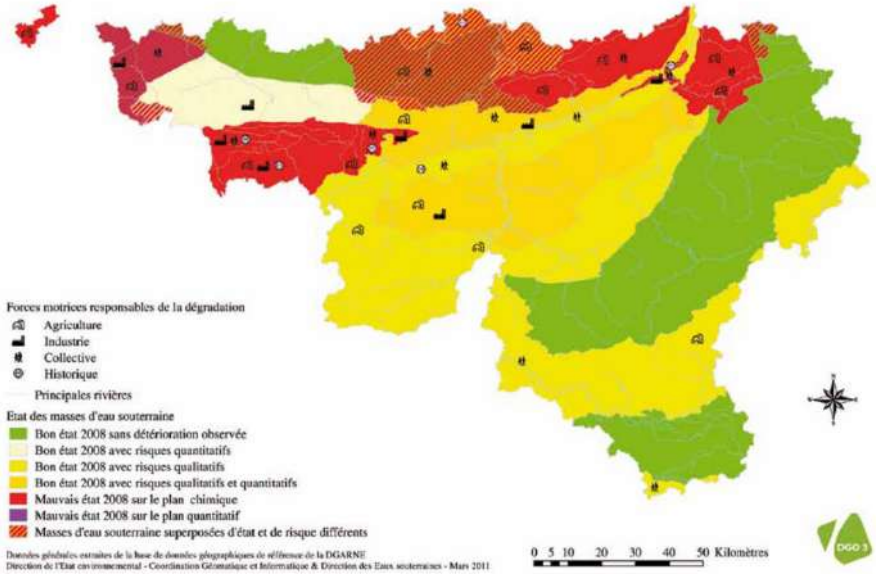
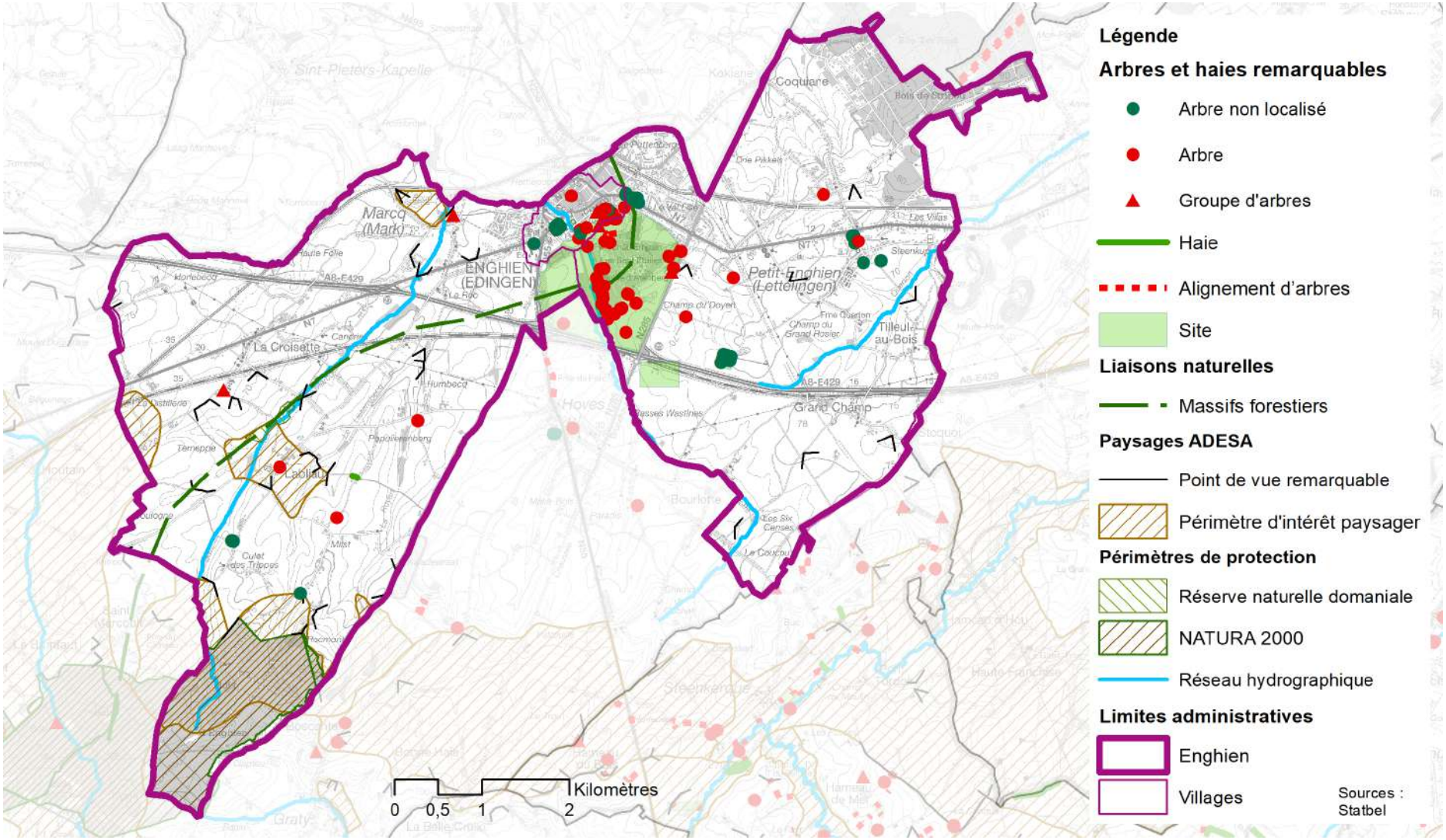


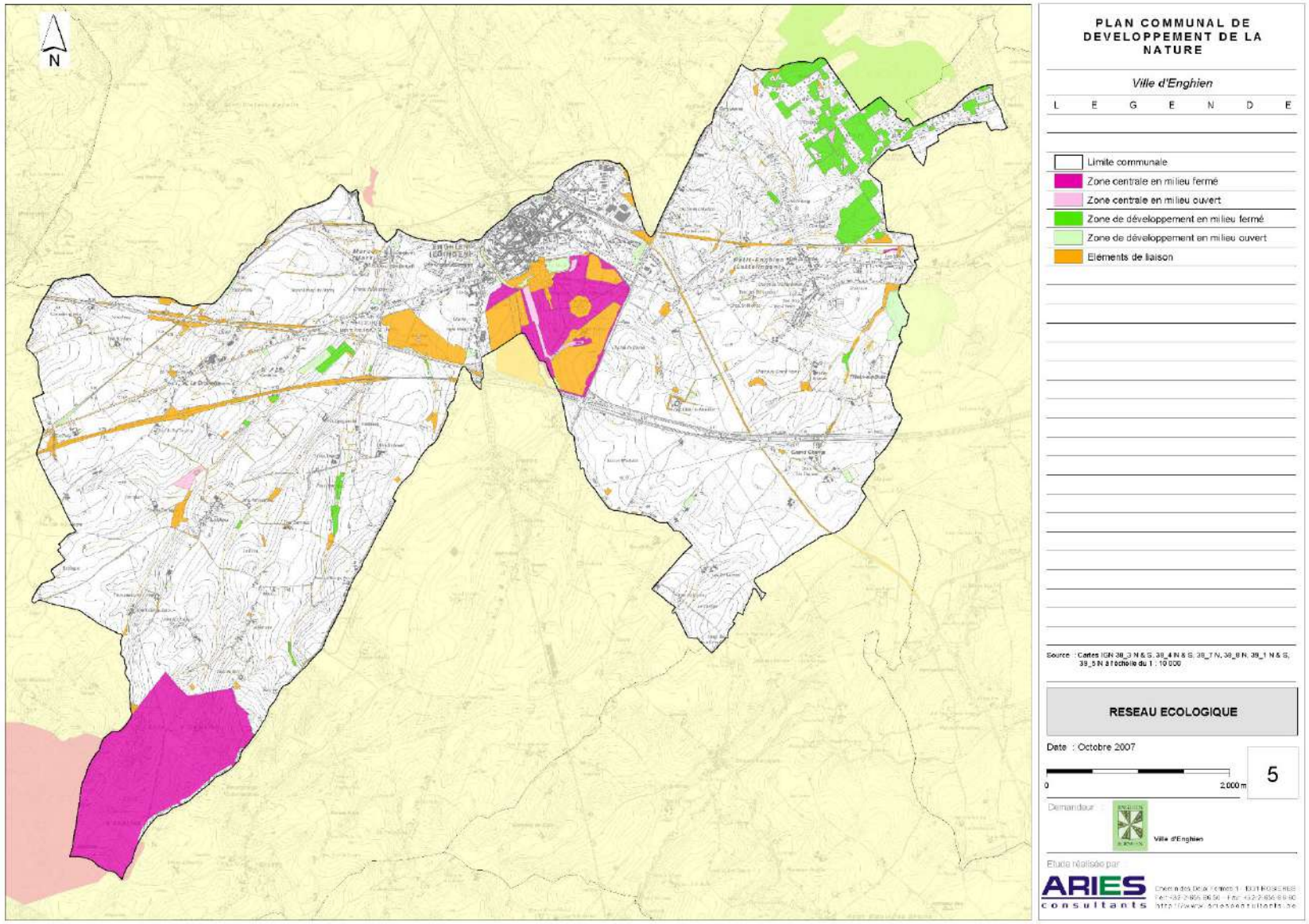
Figure 4 | Etat des masses d'eau souterraines en Wallonie en 2008 [CPDT, SPW Agriculture, Ressources naturelles, Environnement]

Avec sa cartographie de l'état des masses d'eau souterraines (voir figure 4), l'Atlas des dynamiques territoriales, rédigé par la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) met en évidence que la masse d'eau du Socle du Brabant était, en 2008, en bon état, sans détérioration observée. Néanmoins, il y a lieu d'être prudent dans la mesure où la fiche descriptive jointe à cette masse d'eau précise que l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes.

Carte 4 Milieu naturel et paysages



Carte 5 Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) - Réseau écologique



3.3. Milieu naturel

Le milieu naturel occupe une place relativement importante à Enghien, en premier lieu dans l'image mentale collective grâce au parc adossé à la zone urbanisée. Si cet espace vert anthropique est le premier qui vient à l'esprit, la carte d'occupation des sols (voir point 4.2) montre la présence de différents espaces jouant un rôle dans la trame naturelle du territoire :

- Les **massifs forestiers** :
 - Le Bois d'Enghien et de Silly, situé à l'extrême sud du territoire et se prolongeant sur Silly, représente une zone boisée de plus de 500 hectares et est reconnu comme **Site de Grand Intérêt Biologique et classé Natura 2000** ;
 - Le parc d'Enghien, bien que fortement remanié, compte un massif boisé très ancien ;
 - Le Bois de Strihoux, fortement remanié et progressivement grignoté par l'urbanisation, à la faveur d'une zone de parc résidentiel inscrite dans le Plan de Secteur (PDS) initial (aujourd'hui zone d'habitat).

- Le **réseau hydrographique** (voir 3.1), en particulier :
 - La Marcq, qui traverse Marcq, dont une petite zone située à l'ouest de Labliau est inscrite en réserve naturelle domaniale (réserve naturelle de Terneppe) ;
 - L'Odru, qui traverse le parc du château ;
 - Le Querton, qui traverse Petit-Enghien ;
 - Les plans d'eau du parc d'Enghien.

- Les **espaces naturels anthropiques** :
 - Les surfaces toujours couvertes d'herbe : toute la partie ouest du territoire et le nord-est sont particulièrement concernés par le pâturage ;
 - Les espaces verts urbains : allées du parc d'Enghien et espaces verts du centre-ville concourent aussi au réseau écologique enghiennois ;
 - Les linéaires arborés du réseau routier, en particulier le long de l'autoroute E429 ;
 - Le golf d'Enghien.

Ces différentes composantes jouent chacune un rôle plus ou moins fort dans la structure écologique du territoire. Ensemble, elles forment un arc naturel sud-ouest – nord-est, interrompu ponctuellement par les réseaux de mobilité (autoroute, voiries régionales, chemin de fer, ligne à grande vitesse).

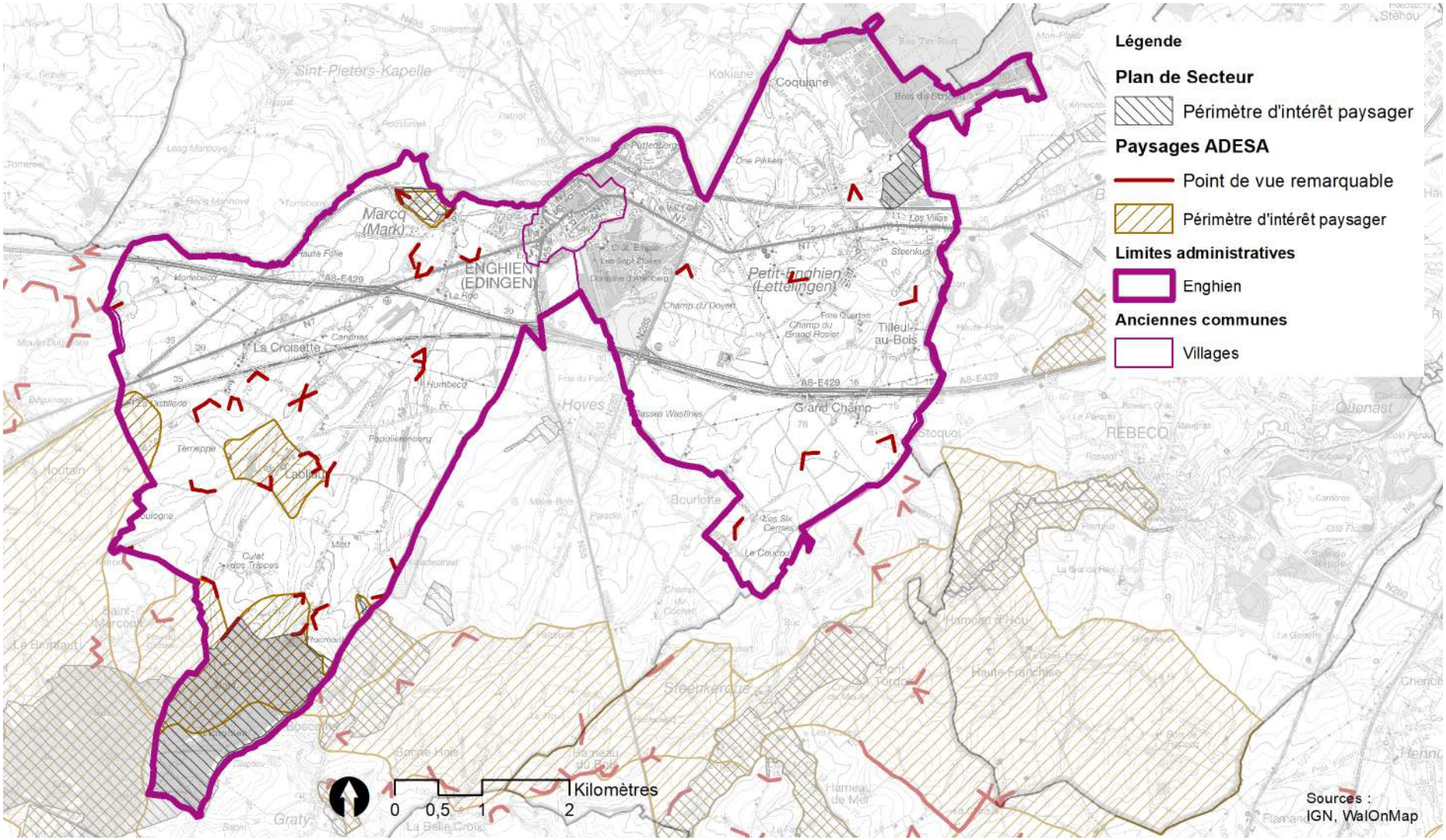
Le Plan Communal de Développement de la Nature (voir point 3.5) a défini le **réseau écologique enghiennois** (Carte 5) :

- Les **zones centrales** sont composées :
 - En milieu fermé :
 - du Bois d'Enghien et des zones boisées du parc d'Enghien,
 - d'une petite zone dans le lit d'un affluent du Rieu Fontaine à la Louche à Petit-Enghien (lieu-dit Les Villas) ;
 - En milieu ouvert :
 - des plans d'eau du parc d'Enghien ;
 - de la réserve naturelle domaniale de Terneppe à Labliau.

- Les **zones de développement** sont composées :
 - En milieu fermé :
 - des reliquats boisés du bois de Strihoux ;
 - de quelques parcelles le long de la Marcq et de ses affluents le Royan et le Lietensbecq, le long du Querton ;
 - En milieu ouvert :
 - de la carrière de Bierghes (Petit-Enghien),
 - de quelques parcelles le long du réseau hydrographique et de parcelles disséminées sur le territoire.

- Les **éléments de liaisons** sont composés des zones enherbées du parc d'Enghien (y compris le golf), du parc d'activités Qualitis, des talus et des accotements des principales infrastructures de transport (y compris l'ancienne ligne 123), des lits et des berges du réseau hydrographique, de quelques parcelles disséminées sur le territoire.

Carte 6 Paysages



3.4. Paysages

3.4.1. Description

Enghien appartient à l'ensemble paysager de la Plaine et le bas-plateau hennuyers. L'Atlas des Paysages de la Wallonie, dirigé par la CPDT, consacre un tome à cet ensemble paysager, dont sont extraits le contenu de cette section.

Au sein de cet ensemble, la majeure partie du territoire d'Enghien appartient à l'aire paysagère « Campagne périurbaine d'entre Senne et Dendre ». Les hauteurs du Bois d'Enghien, au sud-ouest du territoire, appartiennent à l'aire paysagère des Vallonnements agricoles et boisés de Thoricourt.

L'Atlas des Paysages décrit l'aire paysagère comme suit :

« La Campagne périurbaine d'entre Senne et Dendre s'étend sur un bas-plateau aux ondulations tantôt douces, tantôt marquées et couvert de terres arables. Les prairies, éparses sur le plateau où elles accompagnent un bâti interstitiel, sont courantes dans les creux, localement très larges, des vallées où elles se garnissent de formations arborées. Diverses voies de communication, ferroviaires et routières, traversent le territoire d'est en ouest. La desserte par l'autoroute A8, qui assure une liaison rapide avec Bruxelles, engendre d'importants développements résidentiels en périphérie des localités. Elle a également déterminé la mise en place de deux grandes zones d'activités économiques. »

Par ailleurs, le document caractérise cette aire paysagère par :

- Un réseau de cours d'eau relativement dense, modelant une succession d'ondulations plus ou moins amples dont les creux sont occupés par des **fonds de vallée** parfois larges.
- De nombreux **bosquets** soit occupant les creux humides (peupleraies), soit couronnant et accentuant les reliefs (massifs feuillus).
- Des **noyaux villageois** sont implantés à proximité des cours d'eau, dans le fond ou sur les versants des vallées. Le bâti est resserré autour de l'église, des rues adjacentes et de la grand-route à proximité. De l'habitat intercalaire est très présent dans les paysages. Le centre urbain d'**Enghien** concentre un important patrimoine civil et religieux et est bordé par un parc composé d'aménagements paysagers boisés et de jardins du 17ème siècle. L'**attractivité résidentielle** générée par l'autoroute A8 crée des extensions bâties qui relient les villages et les hameaux par de l'habitat pavillonnaire.
- Un **faisceau de voies de communication** issu de l'imbrication des voiries nationales, autoroutes et voies ferrées ; faisceau qui reste relativement discret sur le plan visuel.

L'analyse de la CPDT identifie également plusieurs enjeux pour cette aire paysagère :

- Le **manque d'entretien** des habitations rurales et de type urbain ou leur transformation plus ou moins profonde, qui met à mal la cohérence des paysages ;
- Les importants **développements résidentiels** modifiant profondément le paysage intra-villageois, nuisant à la cohérence du tissu traditionnel des villages et hameaux et entraînant la disparition des vergers et des prairies ;
- Le développement d'un **bâti hétéroclite**, résidentiel comme commercial, le long des grand-routes (N7, N57, N55, etc.) engendrant un paysage fortement déstructuré à proximité des localités ;
- Le rôle de certaines **infrastructures de transport** comme axes de découverte privilégiés du paysage mais qui sont peu valorisés comme tels.

3.4.2. Reconnaissance et protection

La carte 6 présente les différentes zones de reconnaissance des paysages :

- Périmètres d'intérêt paysager (PIP), tels que définis par l'asbl « Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents » (ADESA) pour le compte de la Région wallonne :
 - Bois d'Enghien et de Silly et sa frange ;
 - Labliau ;
 - Marcq, autour de la station d'épuration ;
 - La lisière du périmètre d'intérêt paysager autour de Houtain (Silly).
- Périmètres d'intérêt paysager au Plan de Secteur :
 - Bois d'Enghien et de Silly et sa frange ;
 - Marcq, autour de la station d'épuration ;
 - La partie méridionale du bois de Strihoux, entre la drève du Corps de Garde et la rue Caremberg.

Les lignes et **points de vue remarquables** (LPVR) sont établis sur les crêtes et dans les axes des fonds de vallée. C'est notamment le cas au sud-ouest du territoire (autour de Labliau et en particulier de la réserve naturelle de Terneppe). On trouve aussi quelques points de vue dans la partie sud-est du territoire.

3.5. Démarches de protection, de valorisation et de sensibilisation

Différents types d'outils, portés par différents types d'acteurs, sont mis en place sur le territoire afin de valoriser et de protéger le milieu naturel et les paysages.

3.5.1. Plan communal de Développement de la Nature, BiodiverCité

La Ville d'Enghien a adopté son Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) en 2008. La démarche a permis de caractériser le réseau écologique présent sur le territoire (voir 3.3) et de définir un plan d'action. Entre 2008 et 2019, 43 projets ont été initiés, dont certains récurrents :

- La création de 11 balades valorisées par des topoguides ;
- Le maintien de la population d'hirondelles ;
- La réalisation d'un aménagement favorable aux batraciens ;
- Le placement de nichoirs à Chevêches d'Athéna ;
- La création d'un potager partagé dans l'espace vert du Val de Marcq ;
- La publication régulière du bulletin du PCDN « EnghieNature » ;
- La distribution régulière d'arbres et d'arbustes.

En 2020, une nouvelle programmation « PCDN » a été établie pour la période 2020-2024. Elle compte 43 projets répartis dans 5 défis (faune, flore, communication, agriculture et nature).

Depuis 2021, la Ville d'Enghien s'est inscrite dans le nouvel outil régional « **BiodiverCité** ». Dans ce cadre, elle a défini un programme d'actions subsidiables :

- En 2021 :
 - La plantation d'une haie et d'arbres fruitiers dans le potager partagé du Val de Marcq ;
 - La plantation d'un pré fleuri au rond-point du CPAS ;
 - La création d'une zone dédiée aux pollinisateurs à proximité du jardin des plantes médicinales (parc d'Enghien) ;
 - La distribution gratuite de plançons de saules têtards aux agriculteurs ;
 - La sensibilisation du public aux pollinisateurs, à la gestion différenciée, à la vie du sol (conférence, panneau didactique) ;
 - La réhabilitation du sentier 52 à Marcq ;
 - L'entretien de la zone d'immersion temporaire des Petits Marais ;
 - La mise en place de supports de communication et de sensibilisation : poursuite du bulletin EnghieNature ;
 - Le soutien à la nidification du Martinet noir ;
 - La plantation d'arbres dans le cadre de l'aménagement foncier rural (voir point 3.5.4) ;
 - La création d'une nouvelle ripisylve le long de la Marcq ;
 - La distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre.
- En 2022 :
 - L'aménagement d'un site d'hibernation pour chauve-souris dans l'ancienne glacière du Petit-Parc ;
 - La création d'une nouvelle ripisylve le long de la Marcq ;
 - La mise en place de supports de communication et de sensibilisation : poursuite du bulletin EnghieNature et matériel de communication ;
 - L'aménagement d'un pré fleuri aux abords du sentier Jules Carlier ;
 - Le soutien aux opérations batraciens (achat de lampes frontales) ;
 - La plantation de 3 arbres fruitiers dans le verger « Fleurs des Champs » ;
 - La pose d'abris et nichoirs sur le site de « Ma Ferme » ;
 - La distribution d'arbres lors de la Semaine de l'Arbre.

3.5.2. Gestion du cycle de l'eau

En ce qui concerne la problématique des inondations, l'Administration communale a mis sur pied une « plateforme inondation » (Bourgmestre, Echevinats des Travaux et de l'Environnement, Services Environnement, Infrastructures et Exécution technique). Il s'agit d'un groupe de travail et de suivi des problèmes d'inondation et de coulées de boues.

✓ *Coulées de boues*

En 2017, la cellule GISER du SPW a réalisé pour la Ville d'Enghien une analyse et des recommandations détaillées d'aménagements visant à réduire le ruissellement et l'érosion pour cinq sites problématiques : chaussée de Bruxelles (à hauteur du RAVeL), rue des Déportés (carrefour avec la rue V. Langhendries), rue Verte Cache, rue Caremberg (angle rue Fontaine à la Louche) et chaussée Brunehault (

Dans ce cadre, l'implantation de quatre Zones d'Immersion temporaire a été prévue :

- ZIT sur la Marcq et le Lieternberg sont en service.
- ZIT sur le ruisseau du Querton : un arrêté d'expropriation a été pris par le Conseil communal pour les terrains nécessaires à la création d'une digue le long de la route et pour les terrains qui seront temporairement inondés (servitude d'inondation). Le Comité d'acquisition devrait entamer les démarches vers les propriétaires / exploitants. Dès que les terrains sont acquis (ou servitudes créées), l'auteur de projet poursuivra sa mission. Cette ZIT a été intégrée dans le programme life Belini (Contrat de Rivière de la Senne).
- ZIT sur le ruisseau de l'Enfer : l'étude technique est en cours. La Ville a pris contact avec les propriétaires des terrains nécessaires à la réalisation du bassin en vue de les acquérir. Ces terrains sont en Flandre.

✓ *Programme d'Action sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée (PARIS)*

Le programme PARIS a été mis en place par la Région wallonne afin d'adopter une approche multisectorielle et transversale des cours d'eau : inondations, biodiversité, économie, socio-culturel. La démarche propose un programme d'intervention sur 6 ans par unité de gestion.

✓ *Contrats de Rivière*

L'objectif des Contrats de Rivière est d'améliorer de façon durable la qualité du territoire qu'ils couvrent, notamment grâce à la concertation des différents acteurs du territoire et du réseau hydrographique (agriculture, économie, tourisme, loisirs, environnement, etc.).

- Contrat de Rivière Dendre (CR Dendre)

Depuis 1992, le centre d'action du Contrat de Rivière Dendre porte sur la lutte contre la pollution de l'eau et contre la disparition des populations piscicoles. Les actions menées visent à améliorer la qualité des eaux de surface, à gérer les problèmes de débit et à aménager le lit et les berges des cours d'eau.

Le territoire du sous-bassin versant de la Dendre couvre la vallée de la Marcq et ses principaux affluents (l'Odru – qui irrigue le Parc d'Enghien, le Lietembecq et le Royan), soit l'Ouest du territoire à partir de la ligne de crête de Petit-Enghien (Ferme de la Warelles).

- Contrat de Rivière Senne (CR Senne)

Créé en 2003, le Contrat de Rivière Senne centre son action sur la lutte contre les inondations, sur l'amélioration de la qualité des eaux de surface et sur la sensibilisation des habitants.

Son territoire couvre :

- Une partie de l'aile Est du territoire, soit une partie de Petit-Enghien, dont le centre du village, avec les ruisseaux Querton, et Tilleul-au-Bois ;
- L'extrême sud-ouest du territoire (Bois de Silly).

3.5.3. Périmètres de protection

Voir carte annexe « Propriétés communales et zones d'intérêt écologique, paysager et architectural »

✓ *Réserve naturelle domaniale (RND) « Vallée de la Marcq », au lieu-dit « Terneppe »*

La réserve naturelle domaniale dite « Vallée de la Marcq » a été inscrite en 2013.

« *Le site comprend un ensemble de prairies s'étendant de part et d'autre de la Marcq, un peu en aval de la zone de source de cet affluent de la Dendre, à une altitude de 50 m. Deux parcelles appartenant à la Région wallonne, d'une superficie de 6,5 ha, sont constituées depuis janvier 2013 en réserve naturelle domaniale. Un projet de restauration d'un fond de vallée y est en cours et deux mares ont notamment été creusées. Cette portion de la vallée présente un intérêt ornithologique non*

négligeable et joue un rôle important dans le réseau écologique au sein d'une région agricole fortement anthropisée. » [www.biodiversite.wallonie.be]

✓ ***Natura 2000 Bois d'Enghien et de Silly***

« *Le site est constitué d'un massif forestier essentiellement feuillu s'étendant entre Graty, Saint-Marcoult et Silly. Il comprend les vallons de divers ruisseaux, dont la Sille et ses affluents, et forme un complexe forestier de grand intérêt, unique pour cette région du nord du Hainaut. Le massif abrite de grandes surfaces d'habitats d'intérêt communautaire et est dominé par des forêts du métaclimax des hêtraies atlantiques acidophiles et neutrophiles. Les banquettes des ruisseaux de source et les terrasses de la Sille sont quant à elles parcourues de forêts alluviales présentant un cortège floristique remarquable pour la région atlantique. Le massif constitue en outre l'habitat de diverses espèces d'oiseaux, dont le pic mar et la bondrée apivore. A l'ouest, en périphérie de la forêt, le site abrite également un milieu ouvert d'intérêt communautaire, la mégaphorbiaie.* » [www.biodiversite.wallonie.be]

3.5.4. Aménagement foncier rural (AFR)

L'aménagement foncier rural, anciennement appelé le remembrement, a été activé sur la partie ouest du territoire sur deux périmètres distincts :

- La zone Moustier – Marcq – Bassilly, au nord de la N7 sur les communes d'Enghien, Lessines et Ath, couvre une superficie totale de 1.460 hectares (2008) ;
- La zone Enghien, aire comprise entre la N7, l'E429 et la N55, couvre une superficie totale de 1.793 hectares à Enghien et Silly, dont 1.160 hectares à Enghien (2022).

L'objectif de l'AFR est de redéployer des chapelets de mares et à diversifier les milieux humides de façon à renforcer cet écosystème propice notamment aux tritons crêtés via les actions suivantes :

 - 3,6 km de chemins étroits empierrés seront créés. La localisation de ces tronçons a été réfléchie en fonction des chemins existants, afin de créer des boucles de promenade dans le périmètre d'aménagement foncier. Ces chemins viennent ainsi compléter l'itinéraire de 5 km au sein de la réserve de Terneppe et le parcours de 10 km le long du Lintensbecq ;
 - La réserve naturelle de Terneppe sera aménagée avec le rétablissement d'une mare existante. Des milieux favorisant les amphibiens et les reptiles seront restaurés. Des méandres, des bras morts seront créés sur la Marcq. Une mare didactique et un circuit d'observation du milieu aquatique surplombant la Marcq, verront aussi le jour ;
 - Différentes mares seront créées, dont deux de 19 ares chacune, et baptisées "Les pas du géant" où sera aménagé un observatoire de la faune et de la flore. De nouvelles plantations seront prévues sur tout le périmètre. Des chemins carrossables en empierrement seront créés ou renouvelés.

3.5.5. Fauchage tardif

La plupart des voiries inscrites dans le plan de fauchage tardif (voir Carte 7 sont couvertes par le régime « fauchage tardif avec bande de sécurité ».

A Petit-Enghien :

- La rue Neuve (le long de l'E429, entre la sortie 25 et la rue Noir Mouchon) est inscrite en fauchage tardif sans bande de sécurité ;
- La rue du Seigneur est couverte par un régime de fauchage tardif avec ramassage ;
- L'intersection entre la rue de la Gayolle et la rue des Déportés avec la rue Fontaine à la Louche est couverte par un régime de fauchage tardif avec ramassage.

3.5.6. Arbres et Haies remarquables

Comme le montre la Carte 7, le territoire enghiennois est caractérisé par la très forte concentration d'arbres remarquables au sein du site du Parc du Château d'Enghien.

Néanmoins, des sujets isolés sont disséminés un peu partout sur le territoire.

3.5.7. Sensibilisation

✓ ***Actions communales***

- Nuit européenne des chauves-souris
- Balades Nature, chaque 3e dimanche du mois dans le parc
- Journées wallonnes de l'Eau (balades guidées)

✓ *Club ornithologique*

Le club ornithologique « Vrais Amis des Oiseaux » est basé à Petit-Enghien.

✓ *Centre d'Initiation à l'Environnement*

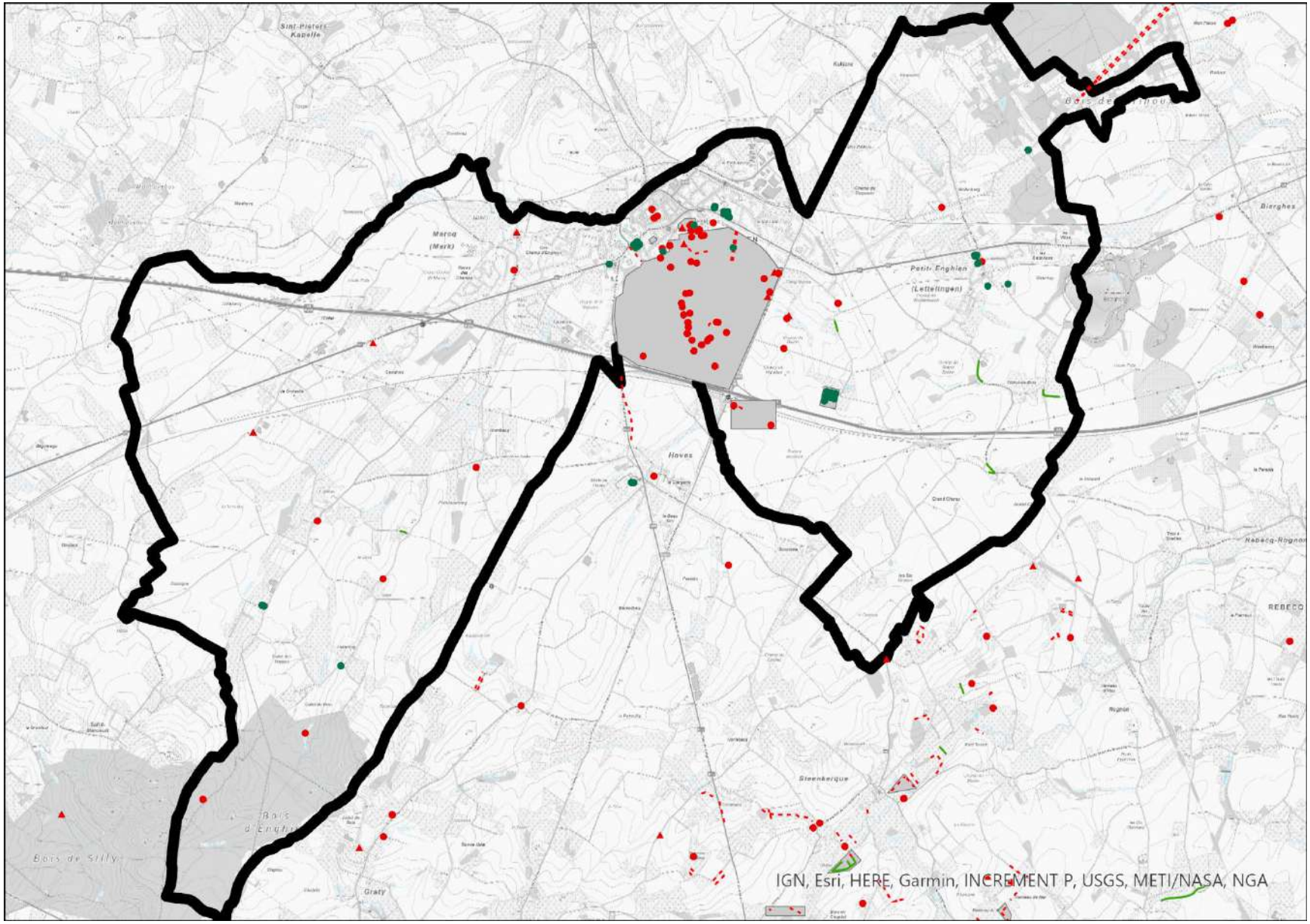
Le Centre d'Initiation à l'Environnement d'Enghien est basé dans le parc. Il porte des actions de sensibilisation, d'éducation et d'initiation du public à la nature et à l'environnement. Dans ce cadre, plusieurs types d'activités sont organisées (stages, animations pédagogiques, évènements, etc.) et ce à destination d'un large panel (enfants, écoles, familles, adultes, etc.).

3.6. Besoins spécifiques

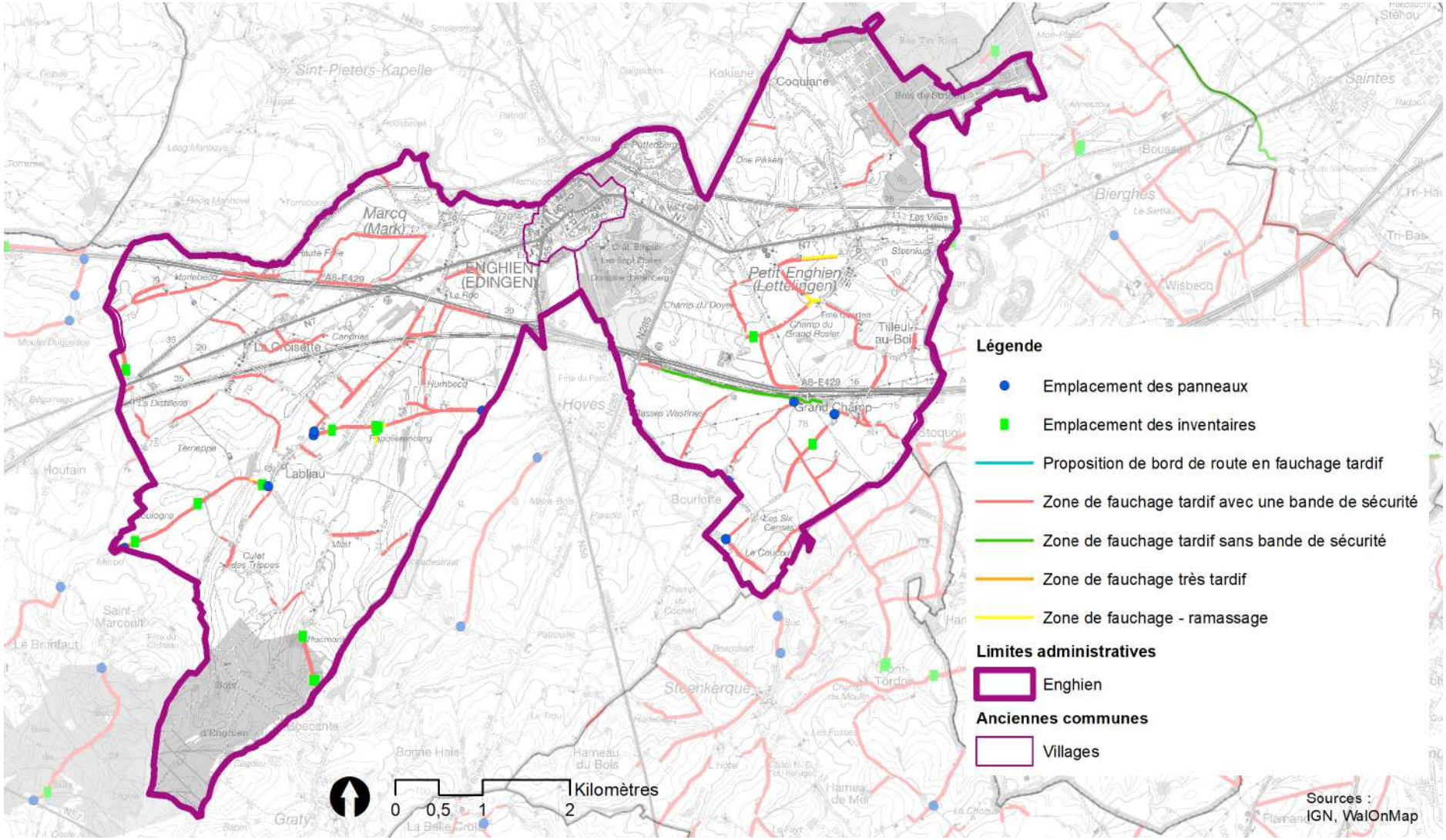
Les besoins spécifiques liés au milieu physique portent sur :

- La poursuite de la lutte contre les inondations ;
- L'amélioration du réseau écologique et de son rôle dans les liaisons écologiques ;
- La préservation des paysages.

Carte 7 Arbres et haies remarquables



Carte 8 Fauchage tardif



3.7. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Milieu physique, milieu naturel paysages

	Ressources	Problématiques
Origine interne	**Atouts**	**Faiblesses**
	• Forte densité du réseau hydrographique • Mise en place de mesures de protection contre les inondations (PARIS), acteurs spécialisés (CR Dendre, CR Senne) • Importance dans la trame naturelle	• Nombreuses zones présentant un risque d'inondations, notamment le long de la Marcq (dont des zones urbanisées), de l'Odru et du Querton
	• Forte importance du Parc d'Enghien et des zones boisées (Bois de Silly et de Strihoux) dans le réseau écologique • Bois de Silly classé Natura 2000 • Ancienneté du massif boisé du Parc d'Enghien • Rôle des espaces naturels anthropiques dans la structure écologique : parcs urbains, surfaces toujours couvertes d'herbe, linéaires, golf d'Enghien • PCDN : diagnostic fin du territoire, programme d'action • Périmètres de protection du milieu naturel : RND « Vallée de la Marcq » • Outils de valorisation du milieu naturel : BiodiverCité, AFR adopté, fauchage tardif, Arbres et Haies remarquables, acteurs spécialisés (club ornithologique, CRIE), action de sensibilisation	• Fort remaniement du Bois de Strihoux (parc résidentiel)
	• Atlas des Paysages, ensemble paysager de la Plaine et du Bas-Plateau hennuyer • Outils de protection du paysage : ADESA, PIP au PDS, LPVR	
Origine externe	**Opportunités**	**Menaces**
		• Risque d'augmentation du risque d'inondations avec l'éventuelle évolution des pratiques agricoles (taille des parcelles, ratio de prairies permanentes), l'urbanisation, l'évolution des parcelles boisées, etc. couplés à l'évolution du climat

	• Pressions importantes sur les paysages : développement urbain, manque d'entretien du bâti vernaculaire, urbanisation hétéroclite, en partie étirée le long des grands axes, manque de valorisation paysagère

Carte 9 Carte de Ferraris (1770-1778)



4. Structure territoriale

4.1. Eléments historiques

Documents cartographiques anciens

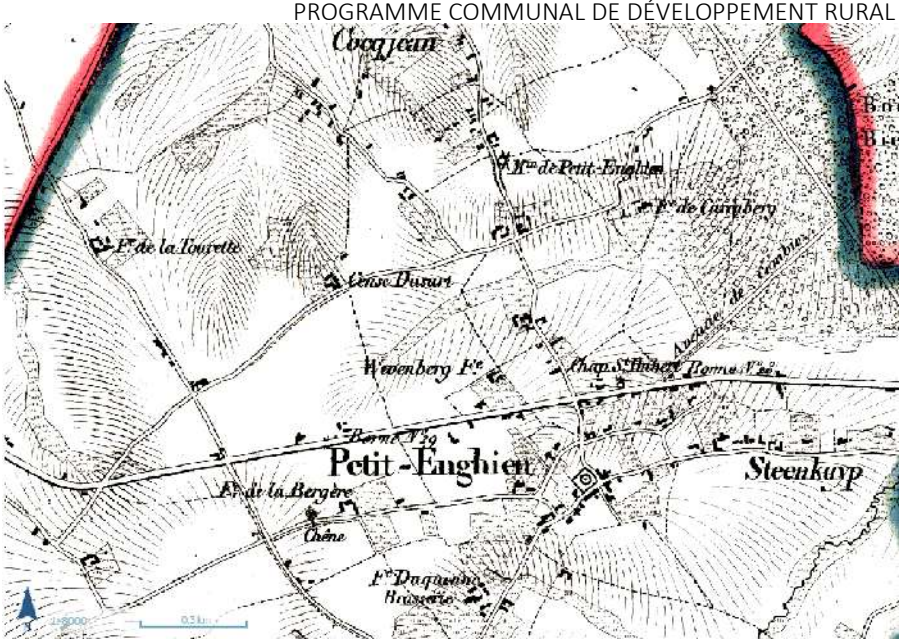


Figure 5 | Carte de Vandermaelen 1846-1854 centrée sur Petit-Enghien [Walonmap]

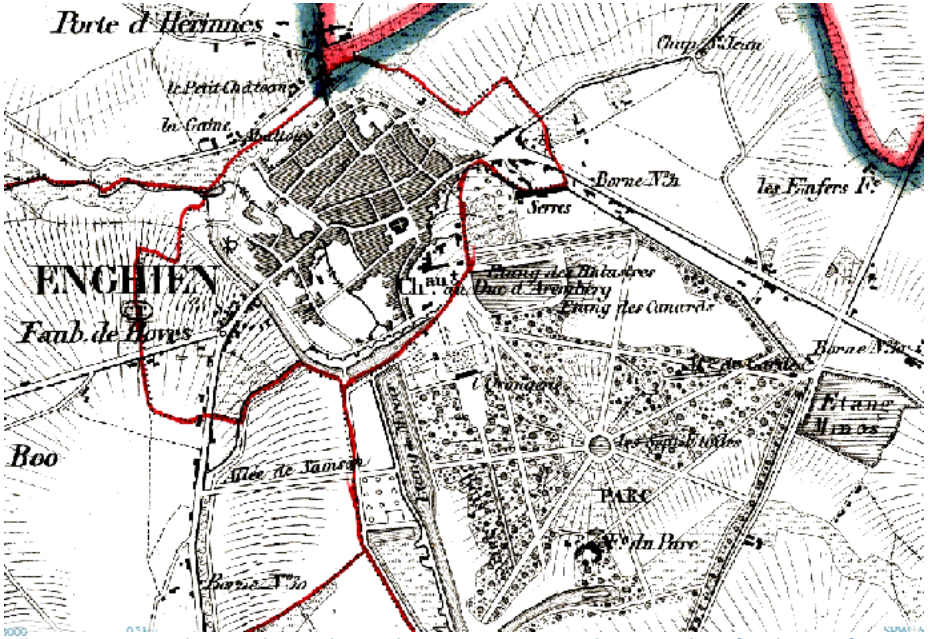


Figure 7 | Carte de Vandermaelen 1846-1854 centrée sur Enghien [Walonmap]

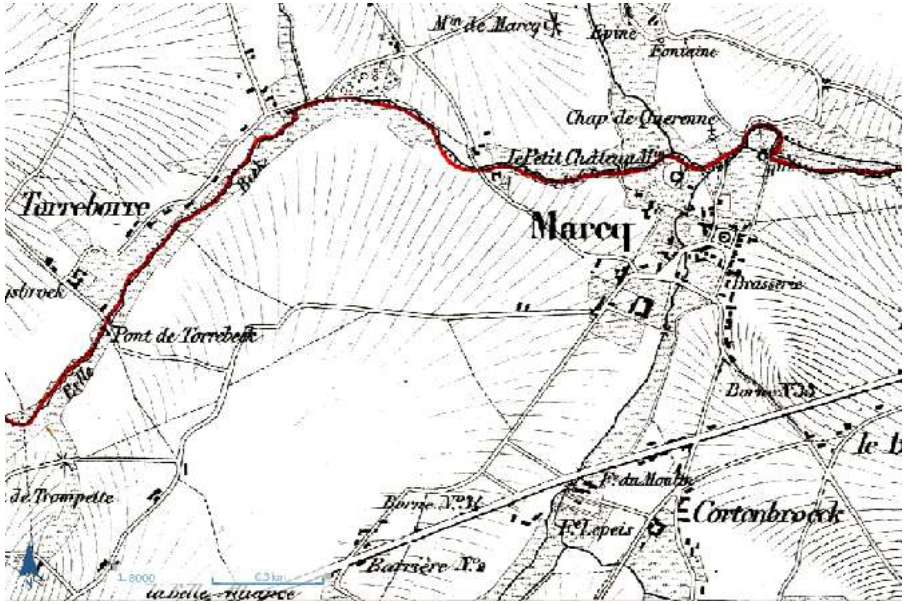
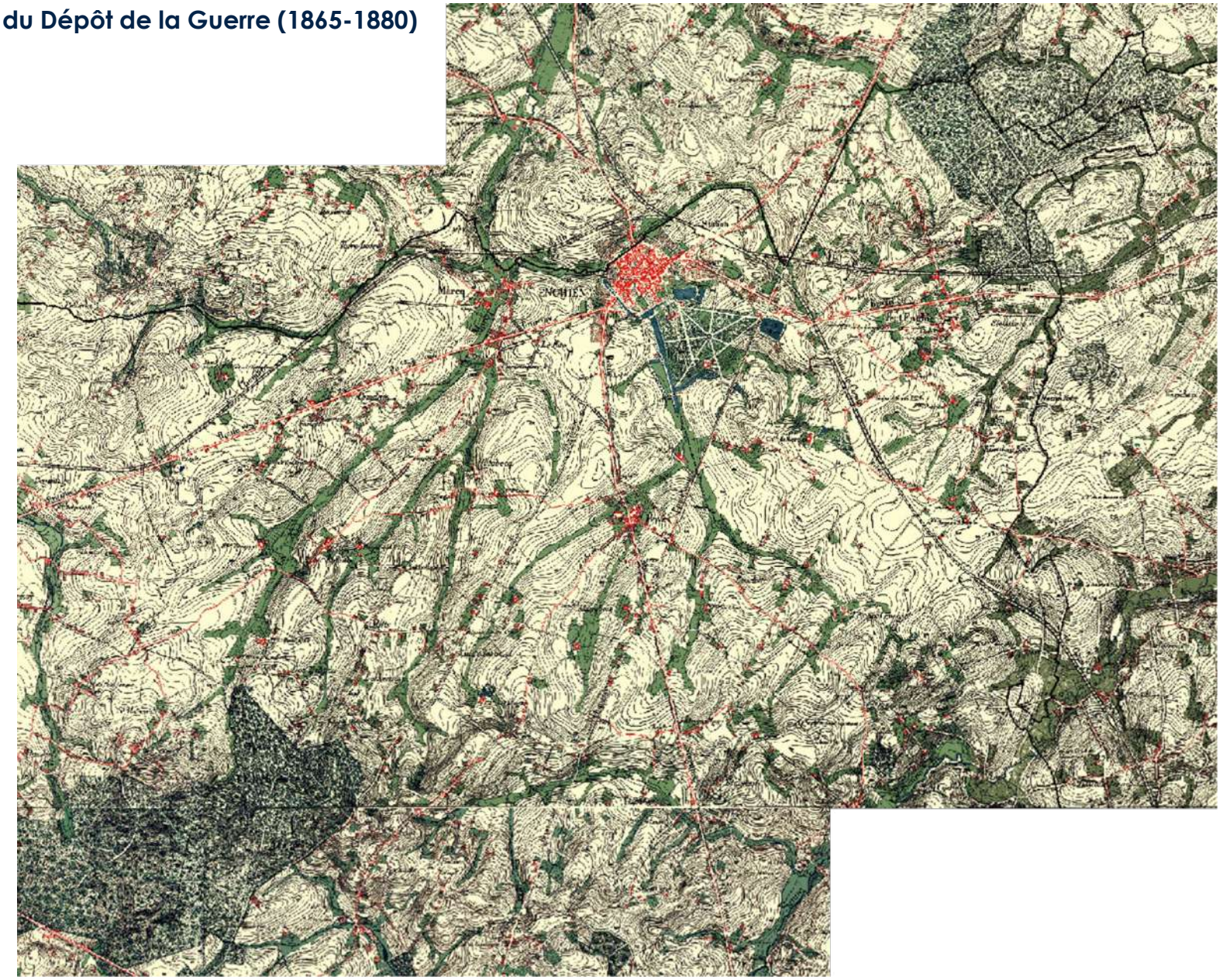


Figure 6 | Carte de Vandermaelen 1846-1854 centrée sur Marcq [Walonmap]

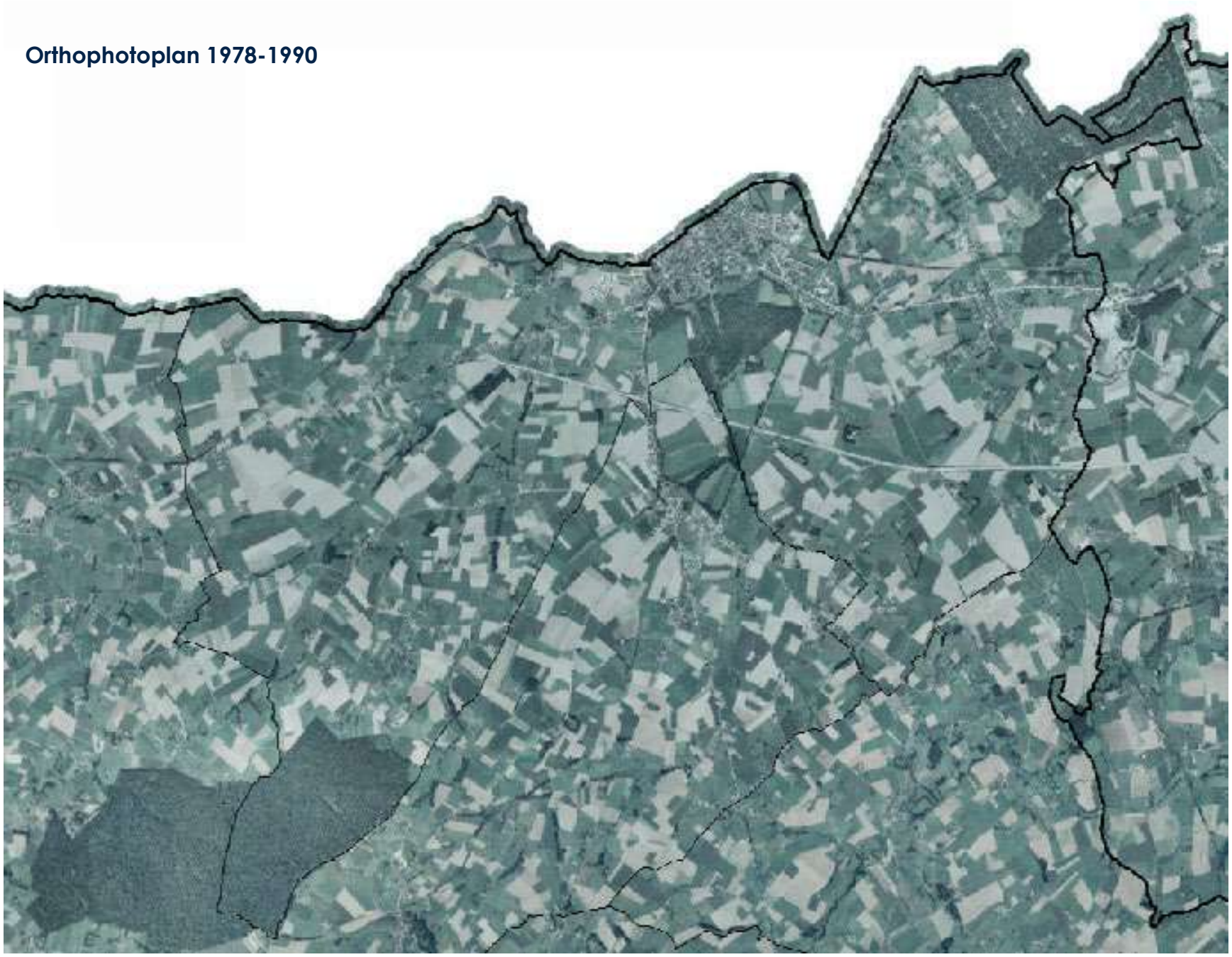
Carte 10 Carte du Dépôt de la Guerre (1865-1880)



Carte 11 Orthophotoplan 1971



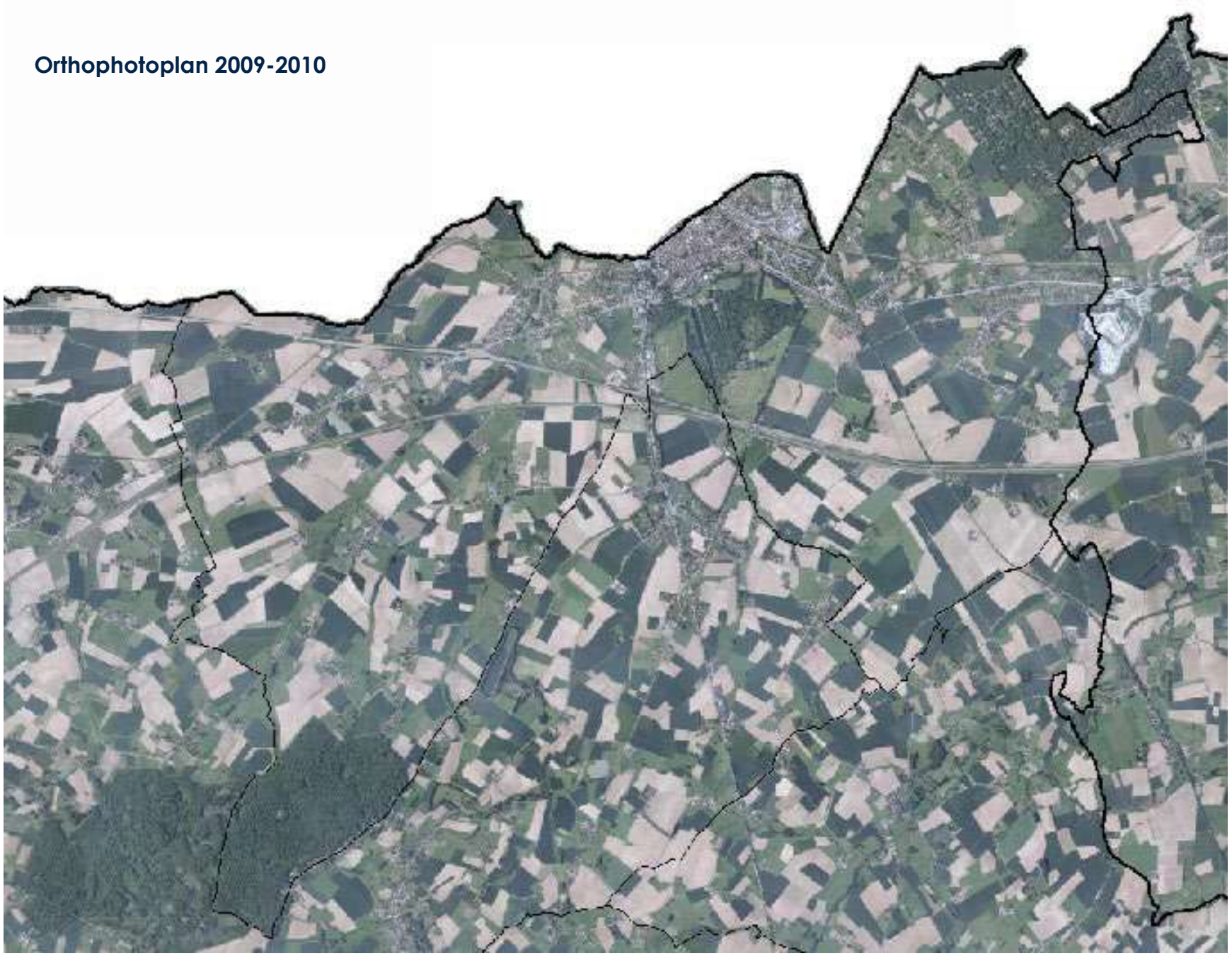
Carte 12 Orthophotoplan 1978-1990



Carte 13 Orthophotoplan 1994-2000



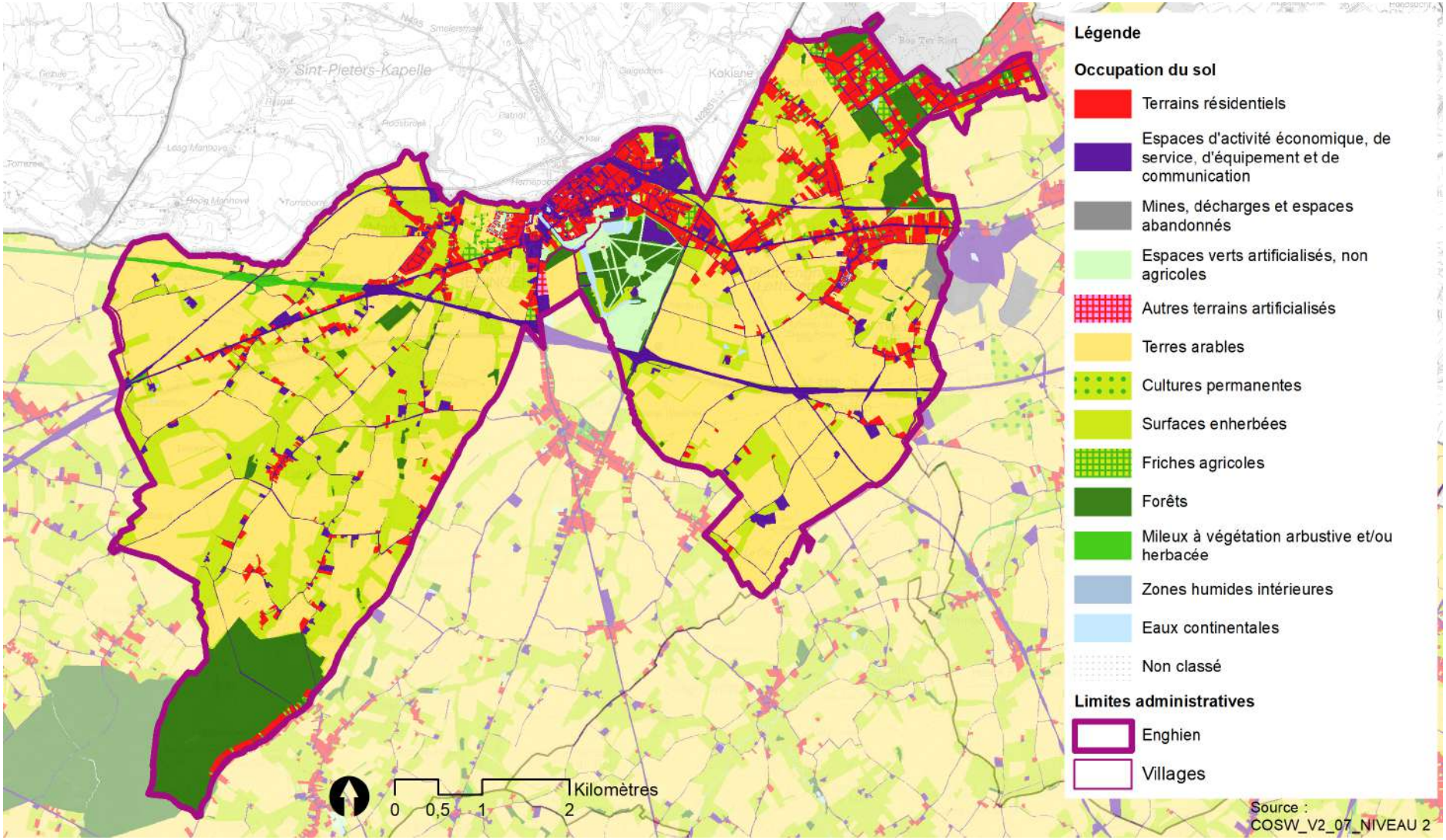
Carte 14 Orthophotoplan 2009-2010



Carte 15 Orthophotoplan 2021



Carte 16 Occupation des sols de Wallonie (Niveau 2)



4.2. Occupation du sol de fait et de droit

4.2.1. Carte d'occupation des sols de Wallonie

La carte d'occupation des sols de Wallonie (voir Carte 16) est basée sur les données du Registre cadastral, avec des données datant de 2007. Elle est complétée par la carte annexe « Occupation du sol et cours d'eau ».

Dans les grandes lignes :

- Un arc bâti est présent au nord du territoire, le long de la N7 particulièrement dense à partir de la bretelle d'autoroute 27 ;
- Au sud de la N7, le territoire est très rural avec une urbanisation clairsemée (dont le hameau Labliau), avec des terres arables et des surfaces enherbées ;
- Les équipements économiques sont concentrés dans et autour d'Enghien et des villages ainsi que le long de la N7. De nombreuses exploitations agricoles sont implantées dans l'espace rural ;
- L'empreinte des infrastructures de transport est nette. Elles scindent le territoire sur un axe est-ouest ;
- Le territoire présente une particularité morphologique en papillon : le « corps » est constitué par la zone agglomérée dense et les « ailes » sont les noyaux villageois au nord et l'espace agricole au sud ;
- Quelques particularités :
 - Un parc résidentiel au nord-est, dans le bois de Strihoux ;
 - Au sud, à la rue du Veneur, à la lisière du bois d'Enghien, l'urbanisation se trouve sur la limite avec le territoire de Silly le long de la rue.

Sur base des données plus récentes du Registre cadastral (2020, Figure 8), on peut observer que la **part de territoire artificialisé** est relativement élevée : 16,4% à Enghien, contre 13,9% en Wallonie picarde et 10,7% en Wallonie, moyennes 2020. La Figure 9 montre que, à Enghien, deux-tiers des terrains artificialisés sont dévolus à l'habitat. Du côté des **terrains non artificialisés**, près de 70% du territoire est dédié à l'agriculture (terres arables ou pâtures) : c'est l'occupation de fait qui prédomine sur les versants est et ouest du territoire. Enfin, la part du territoire dédié à la forêt est relativement significative pour une commune de l'ouest-Hainaut : 8,9% du territoire sont couverts de bois, à la faveur du bois de Silly-Enghien, du bois de Strihoux mais aussi du parc du château. Le territoire est également concerné à sa limite Est par l'activité extractive car le site d'exploitation de Bierghes appartenant aux Carrières Unies de Porphyre s'étire jusqu'à la rue Tilleul au Bois.

D'un point de vue temporel, **l'évolution de l'urbanisation** est plus marquée à Enghien que dans les territoires de référence, notamment due à des sauts marqués en 2003, 2009 et 2018 (Figure 8). Cette observation se trouve probablement en lien direct avec la création de nouveaux quartiers/lotissements d'envergure. Les autres années, la courbe enghiennoise est quasiment parallèle aux courbes de référence.

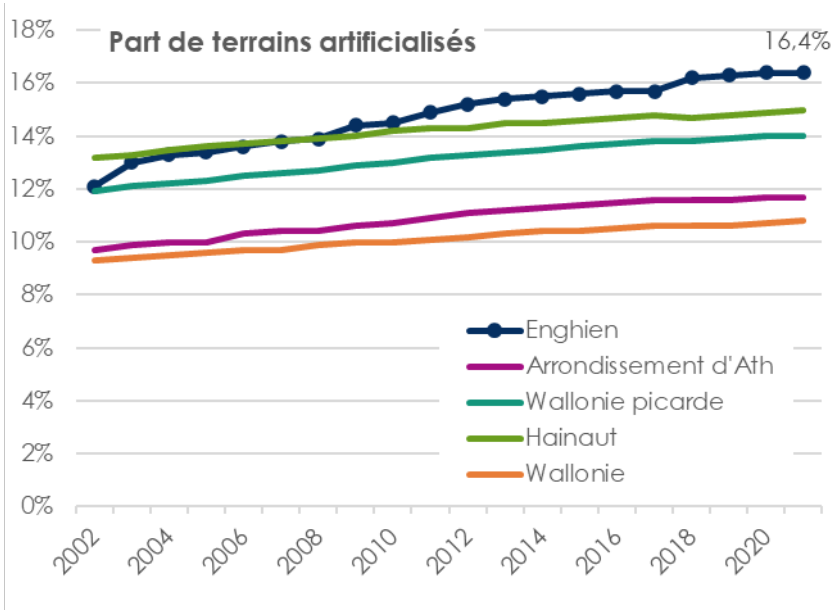


Figure 8 | Evolution de la part des terrains artificialisés 2002-2021 [SPF Finances - Walstat]

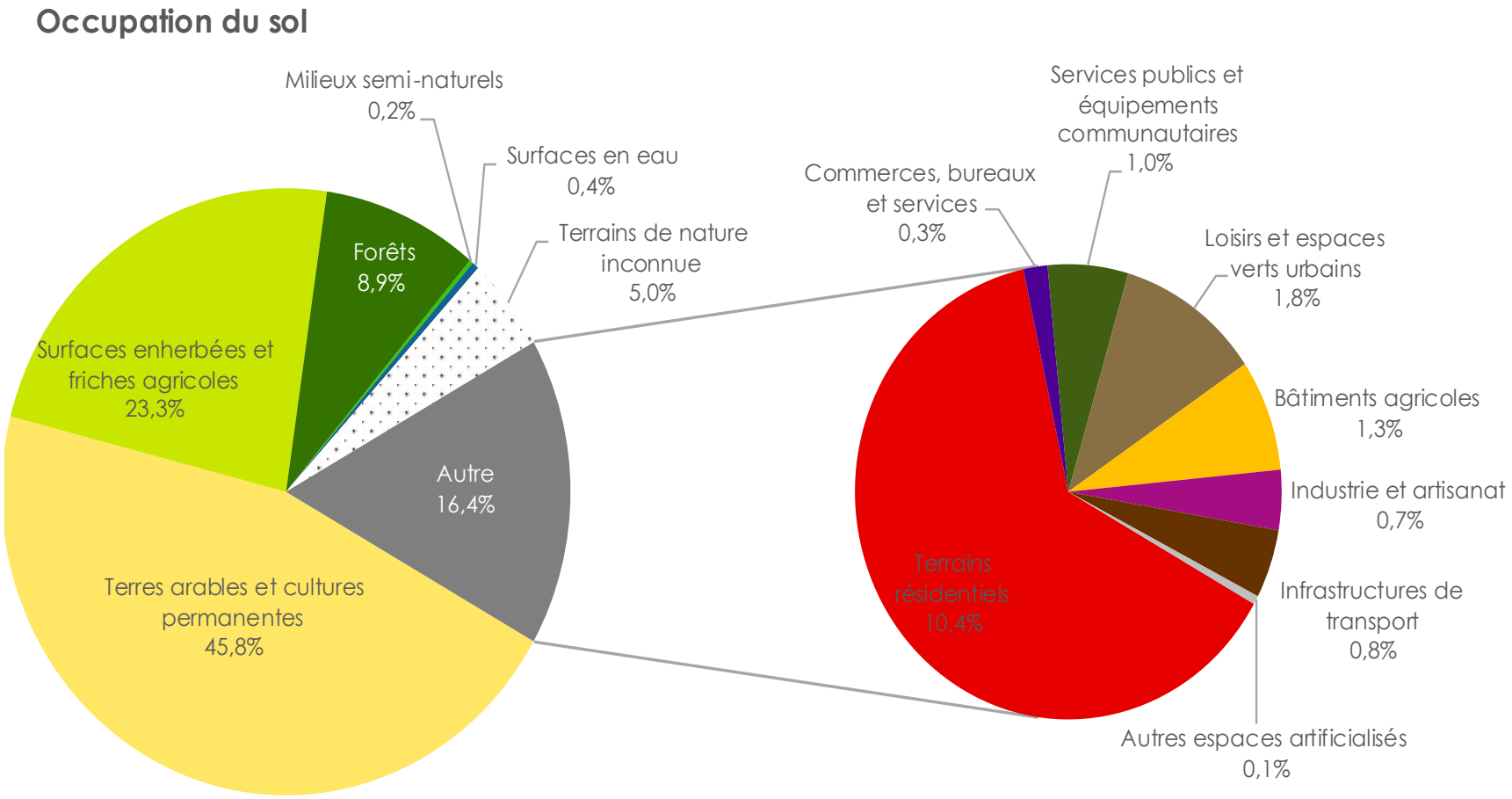
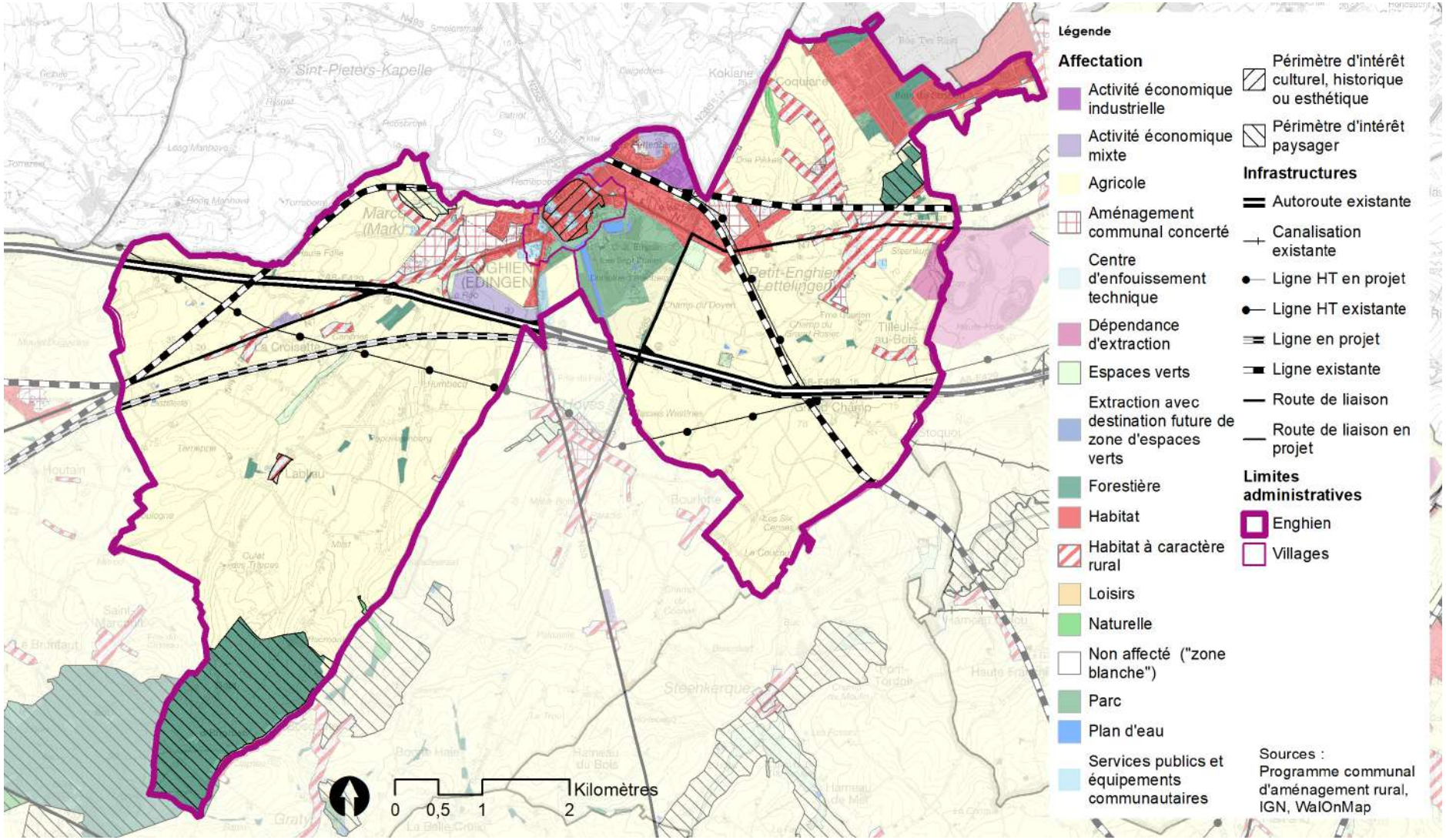


Figure 9 | Répartition de l'occupation du sol à Enghien en 2020 [SPF Finances - Walstat]

Carte 17 Plan de secteur



4.2.2. Situation juridique

Conformément au Code Wallon du Développement Territorial (CoDT), l'affectation des sols est régie par le Plan de Secteur Ath-Lessines-Enghien (Carte 17).

✓ *Zones urbanisables*

En termes de répartition des affectations, 16,3% du territoire est affecté à l'urbanisation, ce qui est légèrement inférieur aux moyennes de référence (17,3% en Wallonie picarde, 15,3% en Wallonie). La spécificité enghiennoise est que ces zones urbanisables sont particulièrement concentrées sur la partie Nord – Nord-Est du territoire.

Les zones urbanisables ont essentiellement **vocation d'habitat (11,7%)** :

- Zone d'habitat :
 - À Enghien : toute la zone est à vocation résidentielle ;
 - À Marcq : les extensions d'habitat le long de la N7 et de la N55 dans le prolongement immédiat de la zone agglomérée d'Enghien ;
 - À Petit-Enghien : le quartier de la gare, les quartiers résidentiels adjacents à la zone agglomérée d'Enghien et situés de part et d'autre de la N7, le bois de Strihoux dans sa partie constructible.
- Zone d'habitat à caractère rural :
 - À Enghien : pas de zone d'habitat à caractère rural ;
 - À Marcq : le cœur du village et ses extensions le long de la rue Belle et de la N7, les hameaux de Labliau, de Candries, de la Croisette, la frange sud du bois d'Enghien, à la limite avec la commune de Silly (village de Graty) ;
 - À Petit-Enghien : le cœur du village et les extensions d'urbanisation du côté de la rue de Coquiane et le long de la N285, le hameau du Tilleul au Bois, la frange du bois de Strihoux longeant la rue Caremberg.

Quelques autres fonctions sont également bien présentes sur le territoire :

- Des zones d'activités économiques :
 - Mixtes (1,3%) : parc d'activité économique Qualitis, zone d'activités à l'arrière de la gare et le long de la N7 (Marcq) ;
 - Industrielles (0,4%) : zone d'activités à l'arrière de la gare.
- Des **zones de services publics et d'équipements communautaires** (0,5%) : cimetières de Labliau, Marcq et Petit-Enghien, les églises du centre d'Enghien, de Labliau et de Marcq, les implantations scolaires d'Enghien (Collège Saint-Augustin, Athénée), l'Administration communale.

✓ *Zones non urbanisables*

Concernant les 83,7% du territoire préservés de l'urbanisation, la grande majorité de l'espace non constructible est dédiée à l'**agriculture**, suivie par la **zone forestière**. Les zones d'**espaces verts** sont infimes, contenues aux abords de la Marcq en amont de la N7 et en aval du village (autour de la station d'épuration), ainsi qu'à deux petites parcelles à Petit-Enghien (dont la Ferme de Warelles et ses abords), les talus des voies ferrées, de l'autoroute et en périphérie du Parc d'activités Qualitis. La **zone naturelle** ne concerne que le lit du Ruisseau de Coquiane.

✓ *Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC)*

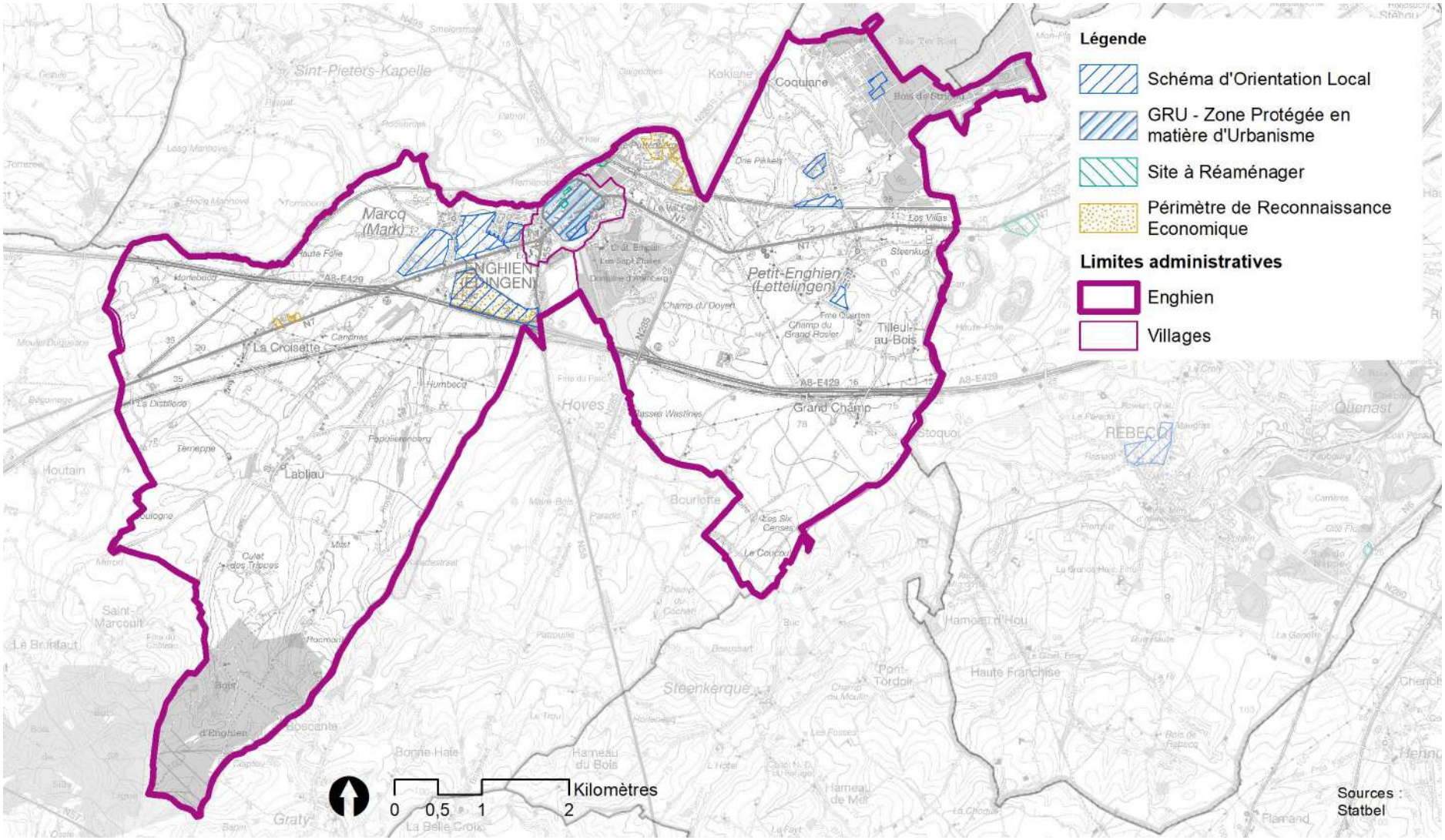
Les neuf ZACC inscrites sur le territoire enghiennois occupent **1,9%** du territoire. Il s'agit de zones se trouvant :

- À Marcq : au Val de Marcq (deux zones mises en œuvre) ;
- À Enghien : à la rue de la Paix (mise en œuvre) ;
- À Petit-Enghien :
 - Entre la ligne de chemin de fer et l'ancienne ligne 123, de part et d'autre de la rue de la Fontaine à Louche (deux zones non mises en œuvre) ;
 - A la rue des Peupliers (mise en œuvre) ;
 - Au clos des Vallons (mise en œuvre) ;
 - A la drève du Corps de Garde (non mise en œuvre) ;
 - Au clos du Grand Rosier (mise en œuvre).

✓ *Infrastructures et périmètres spéciaux*

Le territoire d'Enghien est largement traversé par différentes infrastructures routières (E429, N7 au sud de l'autoroute et à partir de Petit-Enghien, N285 au sud de la N7), voie ferrée et ligne à grande vitesse, ligne à haute tension d'est en ouest et le long de l'ancienne ligne 123.

Carte 18 Outils d'aménagement du territoire



4.2.3. Potentiel foncier

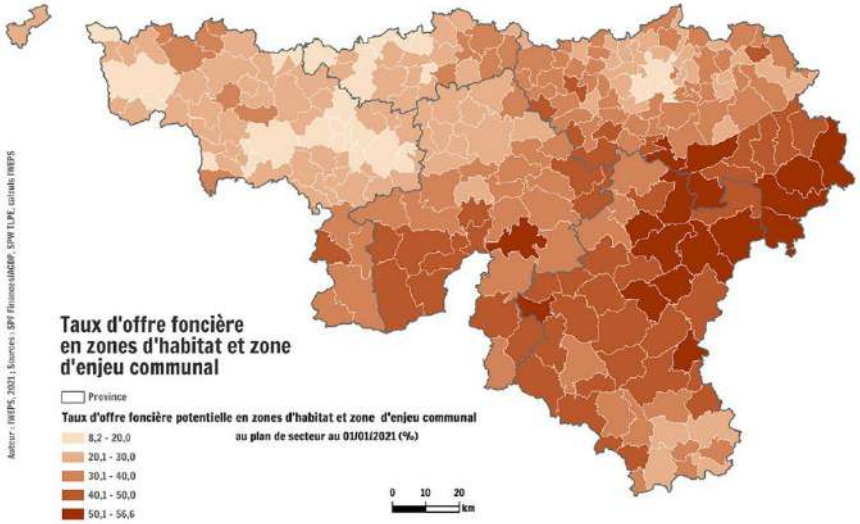


Figure 10 | Disponibilités foncières en Wallonie en 2021 [SPF Finances - IWPES]

Avec 17,9% de disponibilités foncières théoriques, Enghien se trouve en 18e position des communes wallonnes ayant le moins de superficie potentiellement urbanisable. La moyenne wallonne se situe à 30,1% (càd que plus de 30% des zones urbanisables au plan de secteur sont théoriquement disponibles pour l'urbanisation).

Ces **disponibilités foncières restreintes** sont en lien direct avec la forte urbanisation opérée ces dernières années et montre un contexte similaire sur les communes de l'ouest du Brabant wallon et sur l'axe Bruxelles-Nivelles-Centre.

Sur le territoire d'Enghien, la principale réserve urbanisable se trouve à Petit-Enghien et compte environ 20ha, au droit des ZACC proches de l'ancienne ligne 123.

4.3. Démarches de gestion du bâti et d'urbanisation

Le Service Urbanisme de la Ville d'Enghien est doté d'un Conseiller en Aménagement du territoire et Urbanisme (CATU).

4.3.1. Commission Consultative Communale en Aménagement du Territoire et en Mobilité (CCATM)

La CCATM d'Enghien est active depuis 1987. Elle est composée d'un président, de trois membres issus du Conseil communal et de neuf membres (et de leurs suppléants) représentants les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité.

4.3.2. Schéma de Développement Communal (SDC)

Depuis 1991, la Ville d'Enghien est couverte par un Schéma de Développement Communal.

La Ville vient de lancer la **révision** de l'outil. En fonction de l'état d'avancement de l'étude, des éléments seront intégrés à la présente étude.

4.3.3. Schémas d'Orientation Locaux (SOL)

Le territoire compte six Schémas d'Orientation Locaux (Carte 18) portant sur :

- Le Parc d'Activités Economique Qualitis (2006, Marcq) ;
- Le site de l'ancien Couvent des Sœurs noires (2000, Enghien) ;
- La mise en œuvre des ZACC « Rues Fontaine à Louche et des Déportés » (2008, Petit-Enghien), « Rues Coquiane et Caremberg » (2005, Petit-Enghien), « Champs de Lietens » (1998, Marcq), « Nord de la Chaussée d'Ath » (1997, Marcq), « Rue de la Houille » (1997, Petit-Enghien), « rue Dr. Cambron » (1991, Marcq) ;
- Le bois de Strihoux (1997, Petit-Enghien).

4.3.4. Guides d'urbanisme

Le centre historique d'Enghien est couvert par une **ancienne Zone Protégée en matière d'urbanisme** (aujourd'hui Guide Régional d'Urbanisme). Les prescriptions du GRU portent sur le maintien des largeurs de voiries existantes, le maintien de l'harmonie des façades, des toitures propres aux constructions traditionnelles, la préservation des zones de cours et jardins, les matériaux des espaces publics, le mobilier urbain, les rez-de-chaussée commerciaux et le stationnement.

Le territoire compte un **ancien Règlement Communal d'Urbanisme** (aujourd'hui Guide Communal d'Urbanisme), entré en vigueur en 1994. Il porte sur les alignements à Marcq (y compris Labliau) et à Petit-Enghien.

4.3.5. Sites à réaménager (SAR)

Trois SAR de droit sont répertoriés dans le centre d'Enghien :

- Le site « Perfecta » (1991), situé entre la rue des Capucins et la rue des Eteules, à des fins de logements et d'espaces verts. En 2000, un périmètre de revitalisation urbaine a été adopté, permettant à la Ville d'obtenir une subvention régionale pour l'aménagement de voiries sur le site. Le site a été assaini et réaffecté ;
- Le site « Usine de brosses Samsons et glaces Desmet » (1998), situé à l'angle des rues du Doyen et de l'Yser, à destination d'habitat d'intérêt culturel, historique ou esthétique. Le site a été assaini et réaffecté ;
- Le site « Fonderie Sturbois » (2016), situé rue du Viaduc, à des fins de mobilité (contournement, voir 11.1), de logement et d'espaces publics. Le site est en cours d'aménagement.

L'inventaire des SAR potentiels répertorie également une gare et des dépôts à Enghien (à proximité immédiate du SAR « Fonderie Sturbois » et une ancienne distillerie à Marcq (chaussée d'Ath).

4.3.6. Périmètres de Reconnaissance Economique (PRE)

Enghien compte trois sites couverts par un PRE :

- La zone industrielle et la zone d'artisanat et de services de Petit-Enghien, situées de part et d'autre de la chaussée d'Asse ;
- Le Parc d'Activités Economique Qualitis, à Marcq ;
- Des terrains industriels et des bâtiments à usage d'artisanat et de PME à Marcq ;
- L'ancien site Liévain.

4.3.7. Décentralisation

Depuis le 1er juin 2017, la Ville d'Enghien est en décentralisation : grâce à la CCATM et au Schéma de Développement Communal (voir 4.3.2) dont elle est dotée, le Collège communal statue sans avis préalable du Fonctionnaire délégué concernant l'octroi de permis d'urbanisme.

4.3.8. Charte d'urbanisme

En 2015, la Ville d'Enghien a pris l'initiative de se doter d'une charte d'urbanisme, en tant que nouvel outil de gestion urbaine. La charte se fonde sur des enjeux et défis territoriaux, actuels et futurs : elle vise à améliorer la qualité de vie dans le cœur historique de la ville et à renforcer son attractivité. La charte propose, en quatre chapitres, des orientations et lignes directrices, à la fois en matière de mise en valeur des atouts de la ville, mais aussi de choix et d'encadrement de nouveaux aménagements.

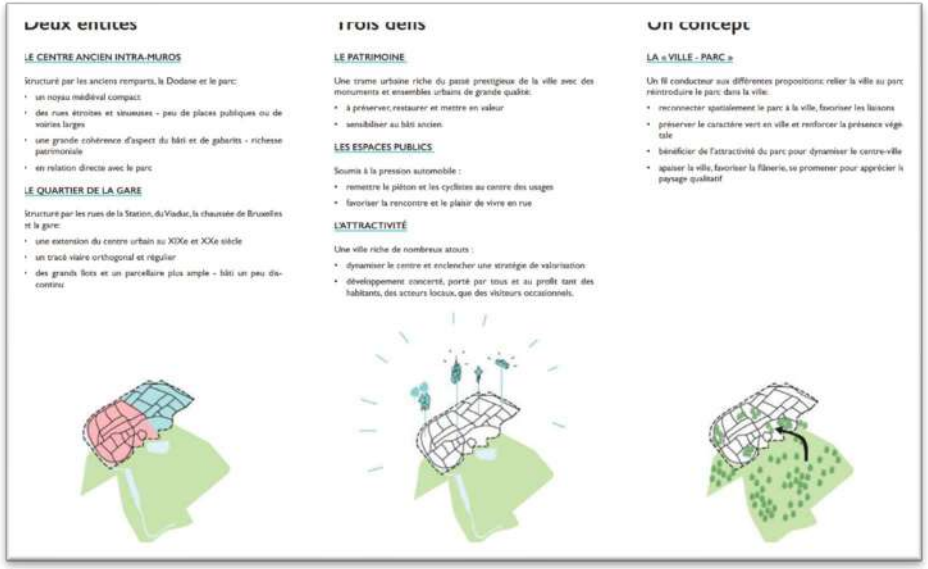


Figure 11 - Extrait de la Charte d'urbanisme d'Enghien

Ce document s'organise par matières thématiques, qui sont étroitement liées et participent aux mêmes objectifs : patrimoine bâti et paysage, espaces publics, commerces, image nocturne, identité et valorisation territoriale.

La charte s'adresse à trois types de publics :

- Les habitants d'Enghien, propriétaires ou locataire d'un immeuble en centre ancien et les usagers habitant ses alentours ;
- Les commerçants qui ont un magasin en centre-ville ;
- La Ville elle-même - les services concernés par l'aménagement urbain.

4.4. Principales caractéristiques patrimoniales

Enghien porte les traces de son passé chargé d'histoire :

- D'abord la fin de l'**époque féodale** avec l'héritage des Familles d'Enghien puis de Luxembourg, dont la trace se trouve notamment dans les anciennes fortifications et dans la tour castrale ;
- Ensuite durant l'**époque baroque** en tant que fief des Ducs d'Arenberg qui créent et aménagent le parc et y ont laissé le pavillon des Sept Etoiles, les pavillons chinois et aux toiles, les écuries et pavillons de la Cour d'honneur, ainsi que l'église des Capucins dans la cité, avec la crypte qui leurs est consacrée ;
- Enfin durant l'**époque contemporaine** grâce aux Barons Empain qui installent l'actuel château (de style Louis XV).

L'agglomération enghiennoise est comme le livre d'histoire de la cité, grâce au patrimoine architectural qui lui aussi est remarquable.

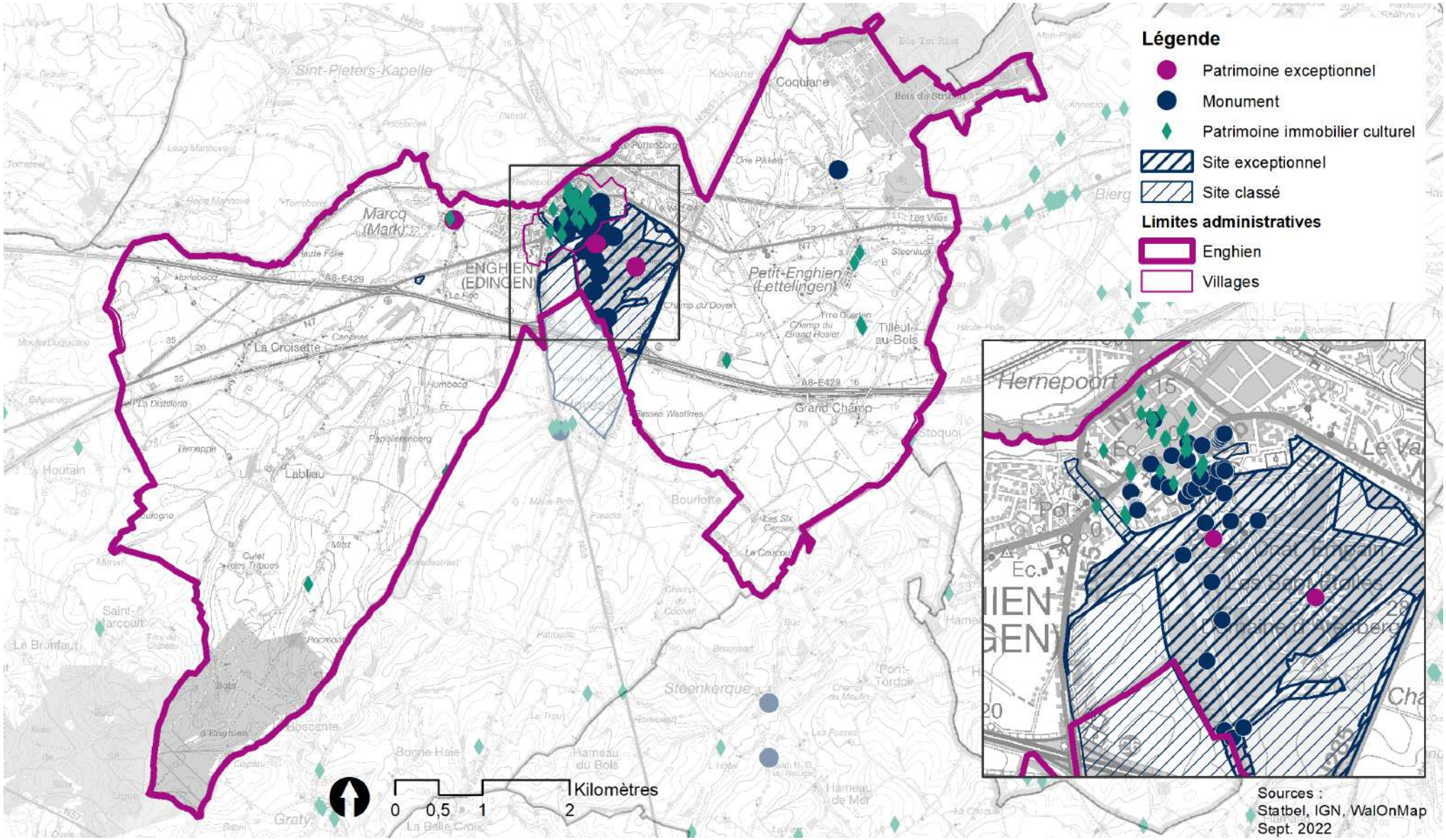
Ce chapitre détaille le patrimoine bâti, reconnu ou inventorié, ainsi que les initiatives de protection et de valorisation mise en place. Concernant quelques éléments de l'histoire locale, le lecteur se référera au point 10.1.

4.4.1. Patrimoine classé

Enghien, en particulier le centre-ville, est doté d'une densité patrimoniale particulièrement forte et exceptionnelle (voir Carte 19) héritée de son histoire prestigieuse :

- <u>À Enghien</u>
 - L'ensemble formé par le **Parc d'Enghien ou Parc d'Aremberg**, composé par des monuments (pavillon des Sept Etoiles et pavillon chinois) et un site (l'ensemble formé par le château, les dépendances et le parc, à l'exclusion du golf) ;
 - Le **pavillon des Sept Etoiles** (bâti en 1661, style baroque) et l'ensemble formé par le château (bâti en 1913, style Louis XV et néoclassique), les dépendances (bâties en 1926) et le parc du Château d'Arenberg sont repris parmi les biens exceptionnels de Wallonie ;
 - Le **parc** baroque est classé au Patrimoine Majeur de Wallonie ;
 - L'**église Saint-Nicolas** (classée en 1947), sur la grand-place, de style gothique. Elle est dotée d'un carillon de 51 cloches ;
 - Le **Couvent des Augustins**, la chapelle, le cloître, l'aile formant le coin des rues des Augustins et de la Fontaine, la façade à front de la rue des Augustins et la façade à front de la rue de la Fontaine (classée en 1972) ;
 - La **Maison Jonathas** (classée en 1944), plus important donjon roman de Wallonie et qui accueille le musée de la Tapisserie ;
 - Les parties anciennes du **Couvent des Capucins**, couvert également par une zone de protection ;
 - La façade de la **Maison Algoet** ou du Renard (classée en 1944) ;
 - La façade principale de l'**entrée du château** (classée en 1944) ;
 - La façade de la **Maison dite « du Paradis »** (classée en 1944) ;
 - Le **Parc communal** comprenant la glacière et la « motte de Brabant » (classé en 1971) ;
 - Le **Couvent des clarisses Colletines**, la chapelle, le portail, la tour carrée et la tourelle (classé en 1972) ;
 - Le site du **Pont de la Dodane** et les terrains qui l'entourent (classé en 1973) ;
 - Les façades et les toitures de treize maisons de l'**ancien béguinage** (classées en 1976) ;
 - Les façades et toitures de deux **maisons** dans les rues d'Hérinnes et de la Fontaine (classées en 1980) ;
 - Les **anciennes fortifications** de la ville (classées en 1982) ;
 - Le corps principal et les deux premières annexes de la **maison dite « Le Gouvernement »** (classés en 1991) ;
- <u>À Marcq</u>
 - L'**église Saint-Martin** (classée en 1945), dont l'orgue, le buffet et l'instrument sont repris parmi les biens exceptionnels de Wallonie ;
 - Le **moulin à eau** et ses alentours, à la chaussée d'Ath (classés en 1980) ;
- <u>À Petit-Enghien</u>
 - Le **moulin de Coqjan**, moulin à vent, aujourd'hui détruit (classé en 1944) ;

Carte 19 Patrimoine – Monuments et sites classés



- Les **pavillons dits chinois** sis dans le parc du château (classés en 1989), le pavillon au décor chinois classé parmi les biens exceptionnels de Wallonie ;
- Les **jardins clos** de 1665, les façades et toiture du pavillon, l'allée du Mail de 1660, le château d'eau et les ouvrages hydrauliques (classés en 1993).

4.4.2. Patrimoine Immobilier Culturel

Comme pour le patrimoine classé, le patrimoine immobilier culturel (IPIC) est essentiellement et logiquement concentré dans le centre historique d'Enghien. Parmi les **271 dossiers** de l'inventaire, outre les biens classés précédemment présentés, on peut relever :

- À Enghien (199 dossiers)
 Important patrimoine bâti datant de la fin du XVIIIe siècle (parfois de style classique) ou du début du XIXe siècle (parfois de style néo-classique), dont certains pastillés[8] :
 - Le couvent des Clarisses et la maison Saint-Augustin ;
 - À l'avenue Elisabeth : l'entrée du château, la patte d'Oie (convergence d'allées vers le Pavillon des Sept Etoiles), des pavillons et le Grand Canal ;
 - La pompe à eau de la place du Vieux Marché ;
 - Des maisons situées principalement :
 - Rue d'Argent, dont un hôtel de maître pastillé ;
 - Rue Saint-Augustin ;
 - Rue du Béguinage, les maisons de l'ancien béguinage ;
 - Rue de Bruxelles ;
 - Rue des Capucins, dont un ensemble de deux hôtels de maître dits « Perfecta » (du nom du laboratoire pharmaceutique, dernier occupant du site) et un hôtel de maître pastillé ;
 - Rue du Château, dont une maison pastillée et l'ancien porche du château ;
 - Place P. Delannoy, dans sa presque totalité, dont l'Hôtel de Ville et quatre bâtiments pastillés (dont le bureau Bpost) ;
 - Rue du Doyen ;
 - Rue des Eteules, dont une maison pastillée ;
 - Rue de la Fontaine, dans sa presque totalité ;
 - Rue d'Hérinnes, dans sa presque totalité, dont la Maison du Cerf et deux autres bâtiments pastillés ;
 - Rue d'Hoves, plusieurs bâtiments de part et d'autre du Pont de la Dodane ;
 - Rue du Mont ;
 - Rue du Mont d'Or ;
 - Rue Montgomery, dans sa presque totalité, dont trois bâtiments pastillés ;
 - Rue de Nazareth, dont un bâtiment pastillé (ancienne entrée vers la cour de l'Athénée) ;
 - Rue des Orphelins, dont l'ancienne « Maison des Orphelins » pastillée
 - Cité aux Remparts Saint-Christophe ;
 - Rue de l'Yser, dont une maison d'inspiration Louis XVI pastillée.
- À Marcq (42 dossiers)
 - Sur la place du village, une grande ferme et l'ancienne maison du bourgmestre ;
 - Le presbytère, pastillé, à la rue du Village ;
 - Des fermes, chaussée d'Ath (Ferme du Moulin et une fermette), rue Belle, rue Cache Walravend (Ferme Pannebroeck), chemin de Candries, rue de Chièvres (fermes Terneppe et Languerode), rue d'Horlebecq (une ferme en quadrilatère et la Ferme de Buyden), rue de Lekernay (deux fermettes et une grange), rue Quade, rue Terùuninck (Ferme Termuninck), rue du Village (pastillée) ;
 - Des chapelles, chaussée d'Ath, rue des Croisettes (Notre-Dame de Tongres), rue de Lekernay, rue Quade (chapelle Sainte-Croix, pastillée) ;
 - Des potales, rue de Chièvres, rue des Croisettes (pastillée) ;

[8] Une pastille est appliquée à tout bien répondant au(x) critère(s) d'authenticité et/ou d'intégrité et/ou de rareté et dont la pérennité est souhaitée en raison de sa représentativité, et ce sans distinction de typologie ou d'époque [SPW AWAP].

- Des maisons, logis et bâtisses, chaussée d'Ath, chemin de Candries et rue du Village.

- À Labliau
 - L'église Sainte-Anne ;
 - Une ferme en quadrilatère et un grand quadrilatère voisin ;
 - La maison dite « de l'instituteur » ;
 - Une fermette.

- À Petit-Enghien (30 dossiers)
 - L'église paroissiale Saint-Sauveur, pastillée ;
 - Sur la place, le presbytère, pastillé, et une maison bourgeoise et des maisons ;
 - L'ancienne dépendance des Seigneurs de Warelles, « Le grand rosier », pastillé, à la rue Fontaine-à-Louche ;
 - Le château de Warelles, pastillé, à la rue Noir-Mouchon ;
 - Les chapelles Notre-Dame des Fièvres (pastillée, à la rue Caremberg), Sainte-Thérèse ou Odon (rue Noir-Mouchon) et Notre-Dame de Bonsecours (pastillée, anciennement rue Tilleul-au-Bois, déplacée rue Fontaine-à-Louche) et une potale encastrée (rue Tilleul-au-Bois) ;
 - Des fermes, rue Broussart, rue Caremberg, rue des Déportés, rue de la Houille (Ferme Drie Pikkels), rue Neuve, rue Noir-Mouchon (Ferme du Moulin), rue Pire Deux Maisons, rue du Seigneur (Ferme des Tilleuls et une autre ferme) ;
 - Des maisons et logis, chaussée de Bruxelles, rue de Coquiane, rue de la Houille, rue B. Lebrun (détails style Art Déco), rue Neuve, rue Noir-Mouchon (pastillées), rue Pire Deux Maisons.

4.4.3. Petit Patrimoine Populaire Wallon

En 2002, la fontaine Mélusine, située dans le parc d'Enghien, a fait l'objet d'une restauration.

Aucune subvention « Petit patrimoine » n'a été sollicitée ces dernières années.

4.4.4. Démarches de protection et de valorisation

La Ville d'Enghien participe régulièrement aux **Journées du Patrimoine**, en collaboration avec les guides touristiques et l'Office de Tourisme. Les activités organisées ces dernières années ont porté sur :

- En 2021, sur le thème « Femmes et patrimoine » : mise en valeur du patrimoine lié à Anne de Croÿ avec l'organisation d'une promenade guidée ;
- En 2022, sur le thème « Patrimoine et innovation » : organisation de visites guidées de l'exposition d'art contemporain « Miroirs IV / Par enchantement » qui confrontera des artistes contemporains à du patrimoine ancien.

Toujours dans le cadre des évènements organisés par l'Agence Wallonne du Patrimoine, Enghien a déjà participé à la **Semaine Jeunesse et Patrimoine** avec par exemple en 2022 des visites guidées du château Empain et des animations adaptées aux enfants.

L'**Office du Tourisme** propose, souvent en partenariat avec les autres acteurs locaux, un calendrier d'évènements et de manifestations dense, tout au long de l'année, qui tantôt valorisent directement le patrimoine enghiennois, tantôt offre un écrin privilégié pour d'autres thématiques.

La **Fabrique d'église** est également un acteur important de la protection du patrimoine dans la mesure où elle a la charge de l'entretien des bâtiments du culte catholique, en particulier les églises Saint-Nicolas (Enghien) et Saint-Martin (Marcq) qui sont classées.

Depuis 2016, Enghien accueille dans le Parc la biennale « Miroirs » croisant **art contemporain et patrimoine**. En 2022, elle est intitulée « Par enchantement » et dédiée à la rêverie et aux mystères. Les éditions précédentes étaient consacrées au miroir, au paysage et au rapport ciel/terre. Cet événement gratuit offre l'opportunité de mettre en valeur le patrimoine exceptionnel du parc d'Enghien, dont des espaces rarement ouverts au public, et de le rendre accessible au plus grand nombre du fait de sa gratuité.

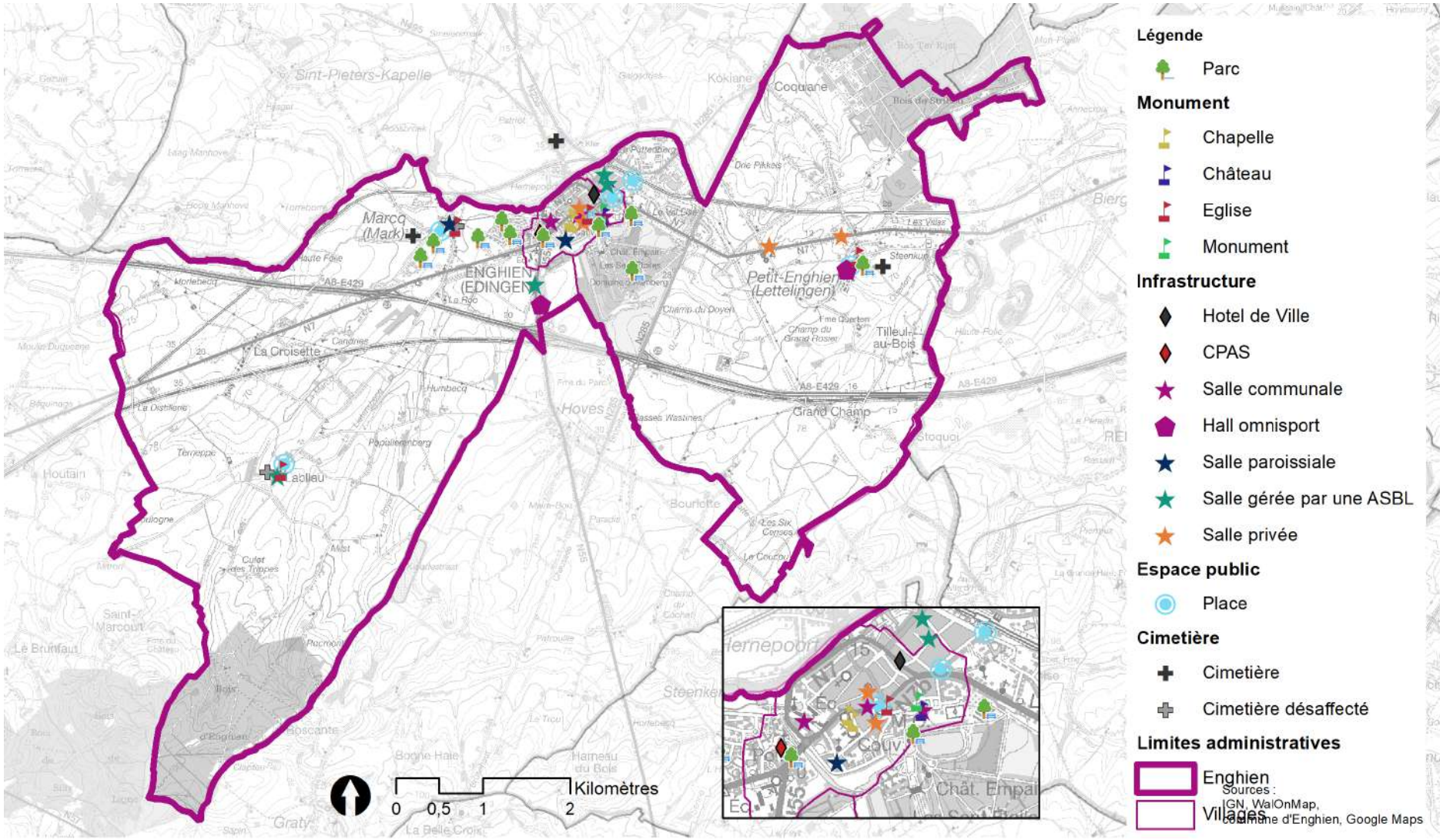
Par ailleurs, plusieurs **associations** sont actives dans le domaine du patrimoine :

- Le Cercle royal archéologique d'Enghien (CRAE)
- L'Association des Guides touristiques d'Enghien (AGTE)

- Rail-track ASBL, sauvegarde du patrimoine des transports en commun

Ces différentes associations portent des actions de sensibilisation du public et de mise en valeur du patrimoine enghiennois qui égraine le calendrier local.

Carte 20 Espaces publics structurants



4.5. Espaces publics structurants

Voir carte annexe « Structure du bâti et espaces publics structurants »

4.5.1. Enghien

✓ ***Place, parcs et lieux de rencontre***

- Place Pierre Delaunoy : stationnement, accueil de manifestations (marché de Noël, etc.)
- Place du Vieux Marché : stationnement, alignements d'arbres
- Parvis de la Gare
- Parc du CPAS
- Parc du Château, skatepark, petit parc et terrain de tennis à l'avenue Elisabeth
- Square de la Dodane
- Place d'Angleterre

✓ ***Infrastructures d'accueil***

- Salle communale du Foyer (rue du Béguinage)
- Salles du Parc : château, écuries, salle Pôl'Arts, etc. (location gérée par l'Office de Tourisme)
- Salles gérées par le Patro : Vitaa (rue des Lilas) et Pax (rue du Patronnage)
- Salle paroissiale

✓ ***Cimetière***

- Le cimetière d'Enghien se situe en Flandre, sur le territoire de la commune de Herne.

4.5.2. Marcq

✓ ***Places, parcs et lieux de rencontre***

- Place du village (terrain de jeu de balle pelote et stationnement) et rue du Village : zone de gestion des crues de la Marcq aménagée comme espace vert, avec notamment un potager partagé et une aire de jeu
- Dans les extensions résidentielles récentes du village, quelques espaces plus ouverts ont été prévus. C'est par exemple le cas :
 - Rue de la Source : stationnement, engazonnement et cabine électrique aménagée en zone de repos couverte
 - Rue des Coquelicots : agoraspace, parc
 - Rue de l'Europe : parc en cœur d'îlot
 - Rue des Jacinthes : parc en cœur d'îlot et potagers partagés

✓ ***Infrastructures d'accueil***

- Salle paroissiale « Saint Martin »

✓ ***Cimetière***

- Cimetière désaffecté autour de l'église
- Cimetière de Marcq

4.5.3. Labliau

✓ ***Places, parcs et lieux de rencontre***

- Place du village, zone de stationnement avec un arbre, un banc, une bulle à verre et une bulle à vêtement

✓ ***Infrastructures d'accueil***

- Salle « Foyer rural » gérée par l'ASBL « Labliau en fête »

✓ ***Cimetière***

- Cimetière désaffecté, « nature »

4.5.4. Petit-Enghien

✓ ***Places, parcs et lieux de rencontre***

- Place du village : vaste aire asphaltée avec stationnement peu organisé, monument aux morts
- Dans les extensions résidentielles récentes du village, quelques espaces plus ouverts ont été prévus. C'est par exemple le cas :
 - Rue Vital Langhendries : terre-plein aménagé avec des fruitiers par les riverains

- Rue Vanlaethem : aire de jeu et panier de basket
- Rue des Peupliers : stationnement, végétation et cabine électrique aménagée en zone de repos couverte
- Square du Val-Lise : espace place végétalisé mais peu appropriable par les riverains

✓ ***Infrastructures d'accueil***

- Hall omnisport

✓ ***Cimetière***

- Cimetière

4.6. Besoins spécifiques

Les besoins spécifiques liés à l'occupation du sol et au bâti portent sur :

- L'optimisation de l'urbanisation du solde de terrains urbanisable ou leur extraction des réserves, selon le cas. En parallèle, il faudra être attentif au maintien de l'accès au logement à un coût raisonnable (voir également le point 6 consacré au logement) ;
- La préservation ou la relance du rôle de cohésion sociale et d'intégration que porte les espaces publics structurants ;
- La mise en valeur de toutes les formes de patrimoine, qu'il soit extraordinaire ou ordinaire, et ce à des fins d'identité et d'ancrage local comme d'attractivité touristique.

4.7. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Structure territoriale

	Ressources	Problématiques
Origine interne	**Atouts**	**Faiblesses**
	• Part des ZACC mises en œuvre très élevée	• Forte présence des infrastructures de transport : autoroutes et routes, voie ferrée, LGV, ligne à haute tension
	• Plusieurs outils de gestion du territoire activés : CCATM, SDC, 6 SOL actifs, guide régional d'urbanisme, guide communal d'urbanisme, 3 SAR, 3 PRE • Commune en décentralisation depuis 2017	
	• Densité patrimoniale forte, surtout dans le centre-ville, lié à l'histoire locale • Eléments emblématiques et identitaires : château et parc d'Enghien, pavillon des Sept Etoiles, église Saint-Nicolas, couvent des Capucins, Maison Jonathas, etc. • Présence de patrimoine classé à Marcq et Petit-Enghien • Important patrimoine immobilier culturel (IPIC), y compris à Labliau, Marcq et Petit-Enghien • Plusieurs démarches et acteurs de valorisation du patrimoine : Journées du Patrimoine, PPPW, Semaine jeunesse et Patrimoine, biennale « Miroirs », Office du Tourisme, Fabrique d'église, associations	
	• Espaces structurants variés et répartis dans les villages	• Vieillissement de certains aménagements ou manque par rapport aux attentes contemporaines, notamment en matière de convivialité et aux enjeux territoriaux (réchauffement climatique, biodiversité, cycle de l'eau, etc.)
Origine externe	**Opportunités**	**Menaces**
	• Part du territoire affecté à l'urbanisation légèrement plus faible que les territoires de référence et de manière relativement compacte • Majorité de zones destiné au logement mais avec une bonne présence d'autres fonctions urbaines : activités économiques et équipements publics	• Part élevée du territoire artificialisé et croissance légèrement plus forte que les territoires de référence • Solde de terrains urbanisables faible : risque d'envolée des prix du foncier et de l'immobilier • Part infime du territoire dédiée aux zones non urbanisables dédiées aux espaces verts et zones naturelles

5. Caractéristiques démographiques et socio-économiques significatives

5.1. Démographie

Au 1er janvier 2022[9], Enghien compte **14.233 habitants** sur une superficie de 39,4 km².

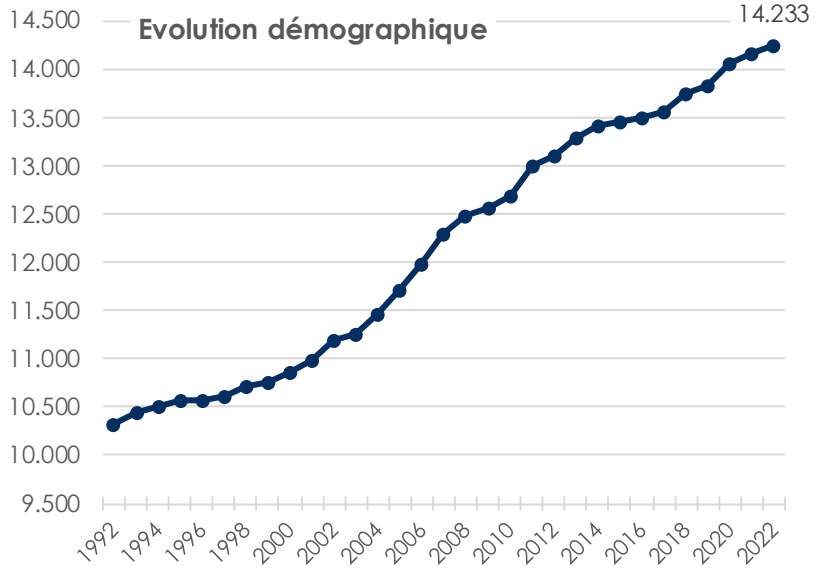


Figure 13 | Evolution de la population totale [SPF Economie - Statbel - WalStat]

5.1.1. Evolution globale

Sur la période 1992-2022 (Figure 13), la population enghiennoise est en constante et forte augmentation, en moyenne +1,3% par an et une croissance cumulée de 37,9% sur les trente dernières années (soit 3.915 habitants supplémentaires) dont 9% sur la dernière décade (soit 947 habitants supplémentaires).

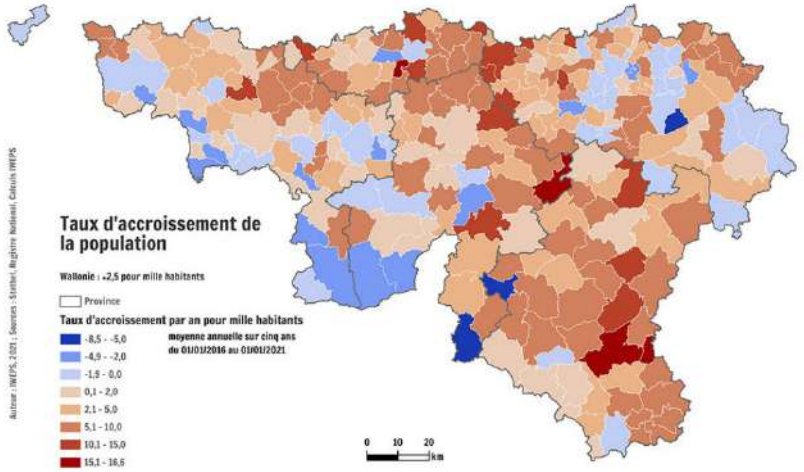


Figure 14 | Taux d'accroissement de la population dans les communes wallonne 2015-2020 [IWEPS - SPF Economie]

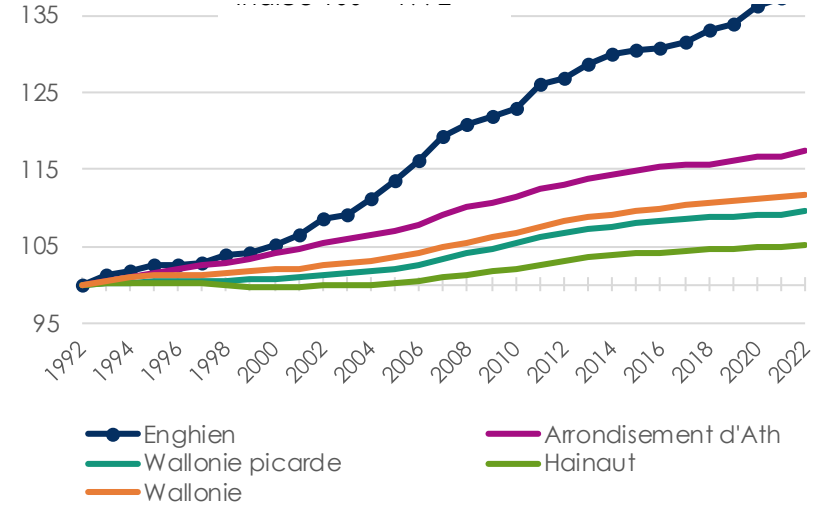


Figure 12 | Evolution comparée de la population [SPF Economie - Statbel - WalStat]

[9] Au 1er janvier 2024, Enghien compte 14.509 habitants.

En comparaison avec les territoires de référence (Figure 12), la différence est nette : Enghien se situe largement en dehors des moyennes supra-territoriales. L'évolution de la population enghiennoise est influencée par la proximité avec la Région Bruxelles-Capitale (Figure 14). Les sections qui suivent montrent en effet l'attractivité résidentielle du territoire sur certaines catégories de population.

5.1.2. Pondération spatiale et évolution par village

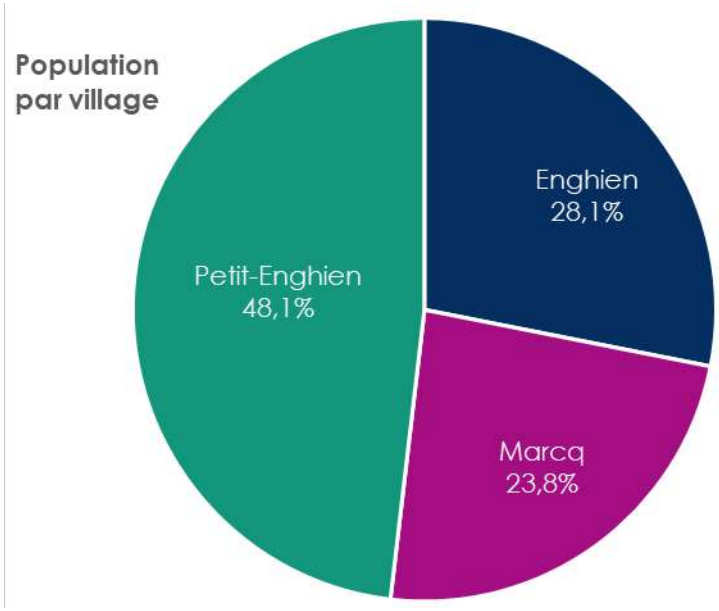


Figure 15 | Répartition de la population dans les villages [Données communales, 2021]

En termes de volume démographique des différents villages, on constate que Petit-Enghien rassemble près de la moitié de la population enghiennoise, avec 48,1% (6.863 habitants), tandis que Enghien et Marcq représentent respectivement 28,1% (4.007 habitants) et 23,8% (3.387 habitants). Cette répartition géographique est en fait impactée par le découpage des anciennes limites communales conjugué à l'étalement urbain :

- D'une part l'ancienne commune « Enghien » est d'une superficie très limitée, ne s'éloignant que peu de la ceinture des remparts, alors que « Petit-Enghien » est étendu et englobe notamment les quartiers de la Gare et du Val-Lise.
- D'autre part, l'étalement urbain au départ du centre-ville d'Enghien a progressivement créé une ceinture péri-urbaine sur les territoires adjacents tout en n'étant pas spécialement appuyé sur la centralité historique des villages de Petit-Enghien et Marcq.

Si l'on observe les séries temporelles pour ces données, quelques constats peuvent être posés :

- À Enghien (Figure 16)
 - La population globale a augmenté de 10,0% entre 2012 et 2021 (soit 365 habitants). L'augmentation de population la plus forte dans le

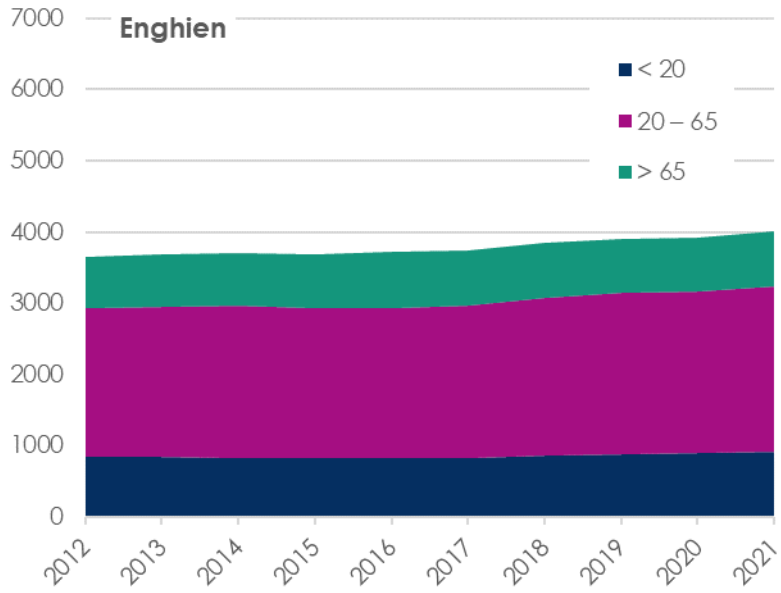


Figure 16 | Evolution de la population de l'ancienne commune d'Enghien par grands groupes d'âges [Données communales, 2021]

périmètre le plus dense, un contexte urbain, tend à montrer la persistance de l'attractivité résidentielle du centre-ville.

- Malgré un très léger repli des <20 ans entre 2014 et 2017, tous les groupes d'âge sont en croissance sur la décade. Néanmoins, c'est le groupe 20-65 ans qui a le plus augmenté (+ 11%, soit 230 habitants).
- Les augmentations futures de population dans le centre-ville ne pourront plus se faire qu'à la faveur de la réhabilitation de friches ou de la densification.

- À Marcq (Figure 17)
 - La population globale a augmenté de 7,8% entre 2012 et 2021 (soit 245 habitants).
 - L'évolution des groupes d'âge est la plus contrastée du territoire : le groupe des < 20 ans marcquois a le plus décru sur la décade (-3%, soit -28 habitants) tandis que le groupe des >65 ans est celui qui a le plus augmenté (+ 29,6%, soit 120 habitants). Entre 2015 et 2021, le groupe <20 ans n'a connu que deux années de croissance démographique. Le groupe >65 ans a connu sa première décroissance de population en 2021.
 Le groupe 20-65 ans a augmenté de 8,4% (soit 153 habitants).
 - Les réserves foncières sont de plus en plus limitées.

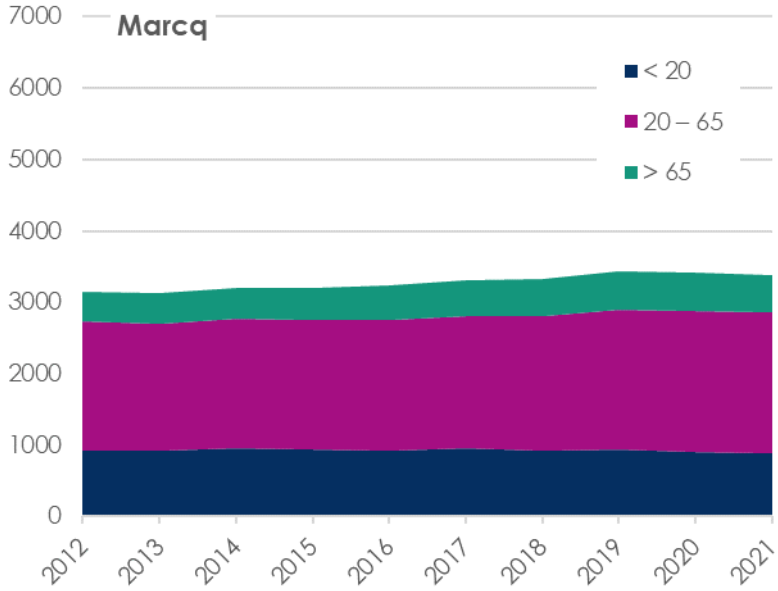


Figure 17 | Evolution de la population de l'ancienne commune de Marcq par grands groupes d'âges [Données communales, 2021]

- À Petit-Enghien (Figure 18)
 - La population globale a augmenté de 5,5% entre 2012 et 2021 (soit 358 habitants supplémentaires). Petit-Enghien est l'ancienne commune qui compte le plus d'habitants mais est celle dont l'augmentation démographique est la moins forte.
 - Le groupe des < 20 ans petit-enghiennois a décru de 1,4% sur la décade (soit -22 habitants) tandis que le groupe des >65 ans n'a augmenté que de 2,2% (soit 87 habitants). Entre 2014 et 2021, le groupe <20 ans n'a

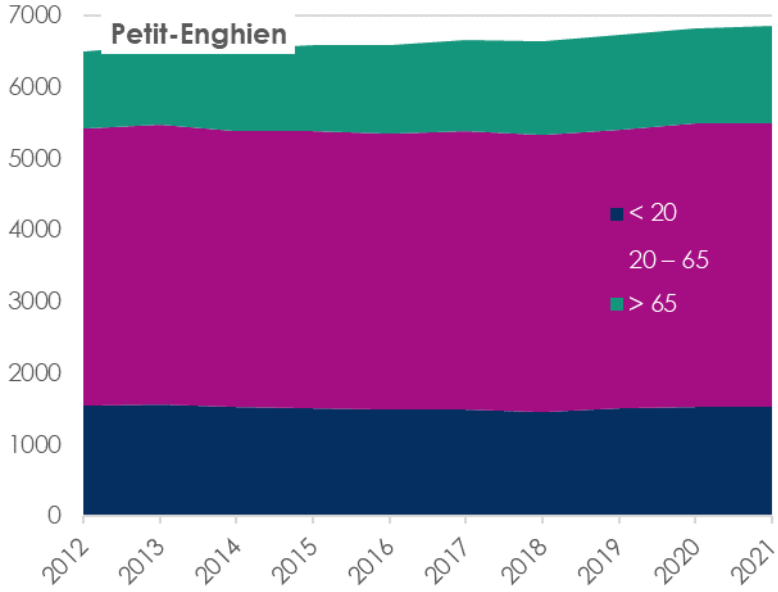


Figure 18 | Evolution de la population de l'ancienne commune de Petit-Enghien par grands groupes d'âges [Données communales, 2021]

connu que deux années de croissance démographique. Le groupe >65 ans a toujours été positif.
Le groupe 20-65 ans a augmenté de 2,2% (soit 87 habitants) et a connu trois années non consécutives de très légère diminution de population.

5.1.3. Densité de population

Avec 359,3 habitants par km², Enghien possède la deuxième densité la plus forte de de Wallonie picarde, derrière Mouscron (1.449 hab./km²). La densité enghiennoise est également supérieure à la moyenne wallonne, de 215,9 habitants par km² (Figure 19). Cette densité élevée se ressent bien du fait du centre aggloméré assez dense et étendu alors que les zones très peu denses, plus agricoles, se trouvent à bonne distance, sur les ailes sud du territoire.

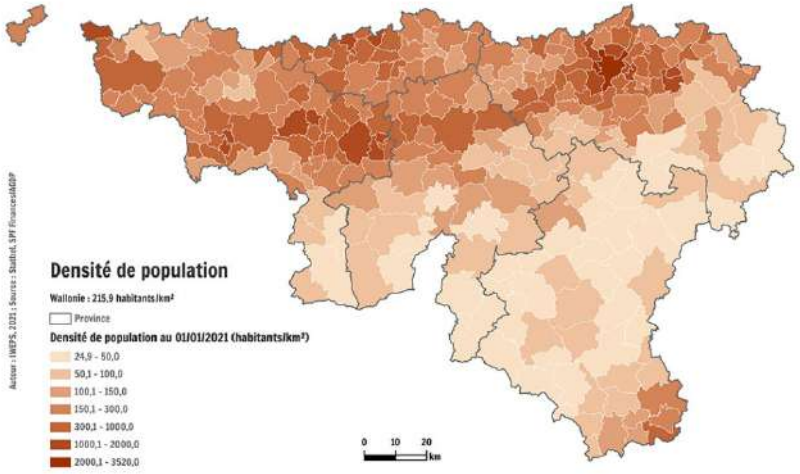


Figure 19 | Densité de population dans les communes wallonnes au 01/01/2021 [IWEPS - SPF Economie]

5.1.4. Population étrangère

En 2021, la population étrangère domiciliée à Enghien représente 8,1% de la population totale, chiffre en augmentation constante et très forte ces dernières années (+65% en 10 ans).

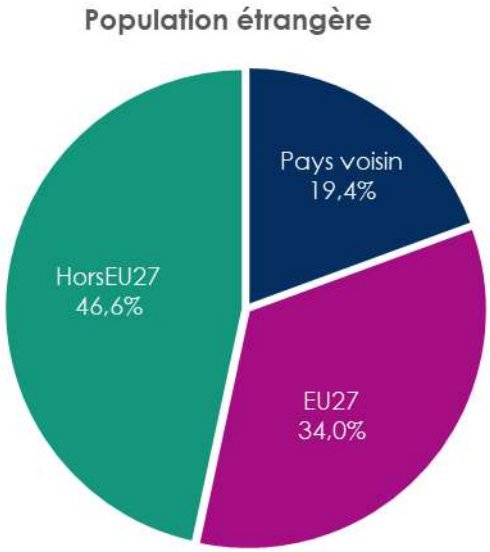


Figure 20 | Origines de la population étrangère en 2022 [SPF Economie - Statbel]

5.1.5. Structure

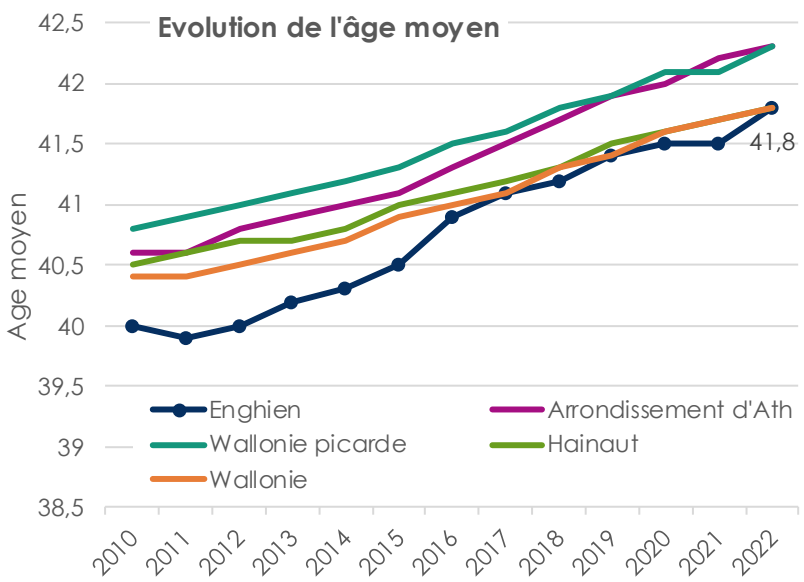


Figure 21 | Evolution de l'âge moyen de la population [SPF Economie - Statbel - Walstat]

Avec un âge moyen de la population de 41,8 ans, Enghien se positionne exactement sur les moyennes wallonne et hennuyère. En revanche, la commune se trouve légèrement en deçà des moyennes de l'arrondissement d'Ath et de la Wallonie picarde qui se positionnent à 42,3 ans. L'attractivité résidentielle enghiennoise se traduit donc par une population plutôt plus jeune. Néanmoins, la figure 21 montre également que l'écart tend à se réduire significativement puisque les années précédentes, l'âge moyen de la population enghiennoise était très nettement sous les moyennes territoriales (moins de 40 ans en 2011 par exemple). La figure 22 montre en effet l'évolution marquée des grands groupes d'âge ces 15 dernières années : le groupe >65 ans a nettement augmenté entre 2007 et 2021, principalement à la défaveur du groupe 24-64 ans, tandis que la part des jeunes et des enfants n'a que très peu diminué. Cette observation confirme le vieillissement progressif de la population.

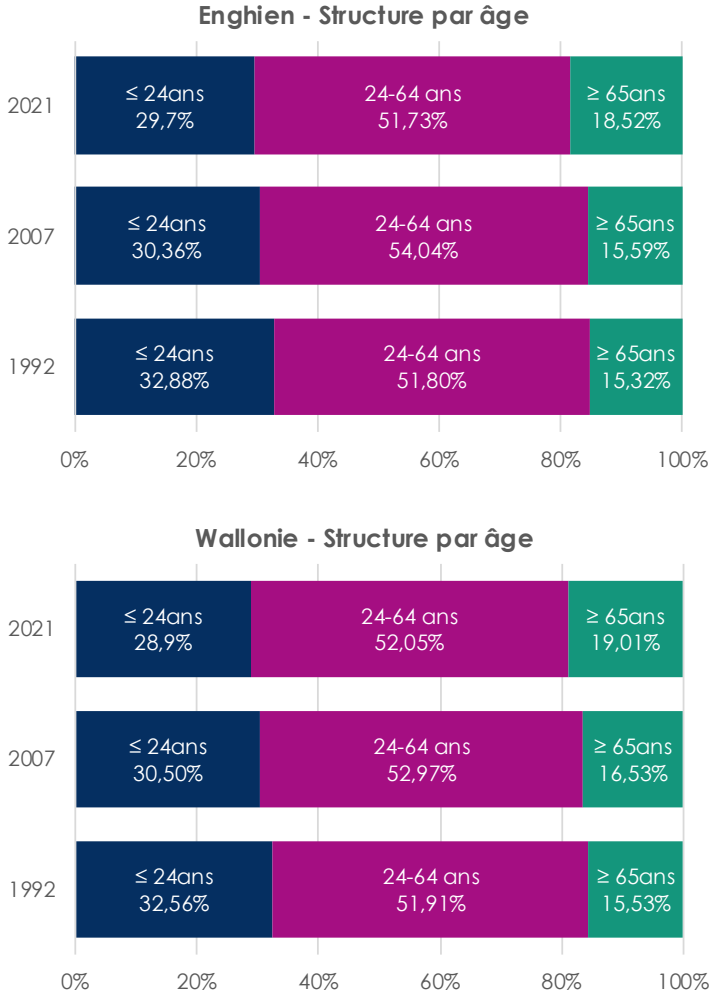


Figure 22 | Evolution de la structure par grands groupes d'âge 1992-2007-2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat]

Les graphiques de la figure 23 permettent d'affiner la compréhension de la structure démographique :

- L'indice de dépendance[10] montre une différence relativement marquée entre la part de la population active et les parts des jeunes (<20 ans) et des aînés (>65 ans) cumulées, c'est-à-dire une large part de la population en âge de travailler mais en courbe décroissante par rapport aux années précédente (confirmation du vieillissement cumulé à une part importante de jeunes) pour se rapprocher des moyennes de référence.
- L'indice de vieillissement[11] montre le ratio entre les aînés (>65 ans) et les jeunes (<20 ans) avec, dans le cas d'Enghien, un nombre d'aînés nettement inférieur au nombre des jeunes par rapport aux territoires de référence.

Néanmoins, ces deux graphiques permettent de nuancer l'évolution temporelle de la structure de la population : depuis 2017, d'une part l'indice de dépendance présente une courbe décroissante, d'autre par l'indice de vieillissement c'est nettement stabilisé. Ces constats laissent à penser que ces dernières années, le territoire Enghiennois reste très attractif pour des familles avec enfant(s).

La vision encore plus fine de la structure de la population présentée par la pyramide des âges (figure 24, page suivante) permet de comprendre que le vieillissement de la population provient du glissement et de l'augmentation des principaux groupes d'âge (familles avec enfant(s)) tout en restant dans les grandes catégories examinées ci-avant : les familles avec enfant(s) en bas-âge qui étaient présentes en 2012 sont les familles avec ado(s) de 2022 et sont renforcées par de nouveaux arrivés dans ces catégories d'âge.

En d'autres termes, l'âge d'arrivée des nouveaux habitants (de type famille) a tendance à augmenter. Ceci peut probablement être mis en lien avec l'augmentation du coût de l'immobilier (voir point 6 Logement) qui retarde la possibilité d'accéder au logement sur le territoire enghiennois.

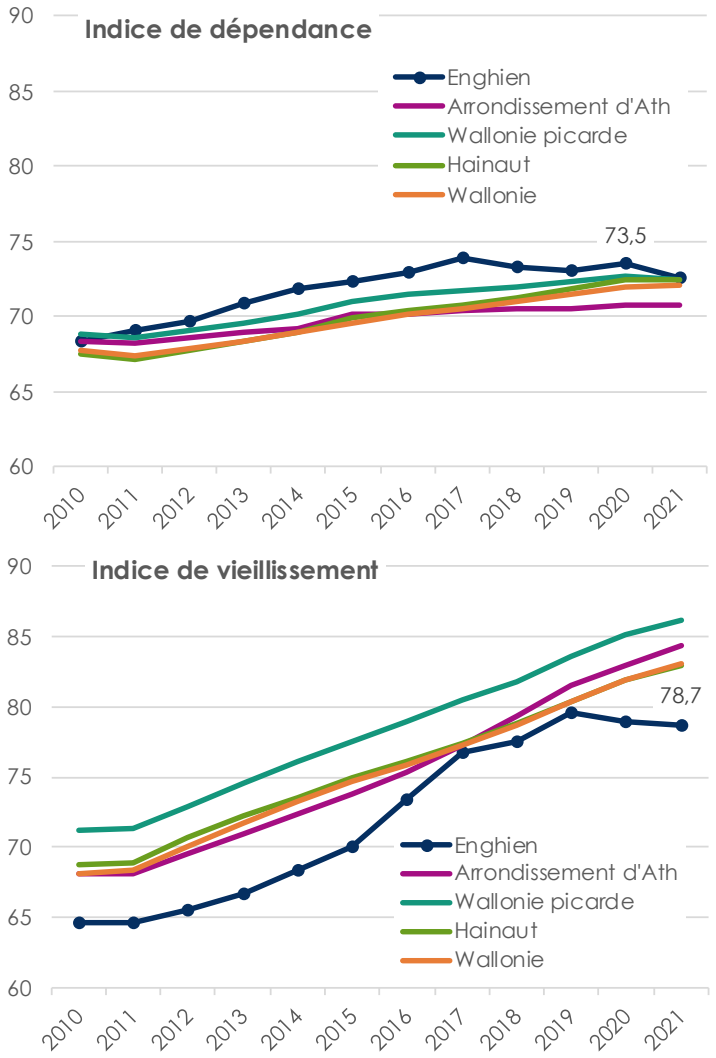


Figure 23 | Evolution des indices de dépendance et de vieillissement [SPF Economie - Statbel - Walstat]

[10] L'indice de dépendance est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans ou de 65 ans et plus (numérateur) et la population âgée de 20 à 64 ans (dénominateur).

[11] L'indice de vieillissement est le rapport entre la population de >65 ans (numérateur) et la population de <20 ans (dénominateur).

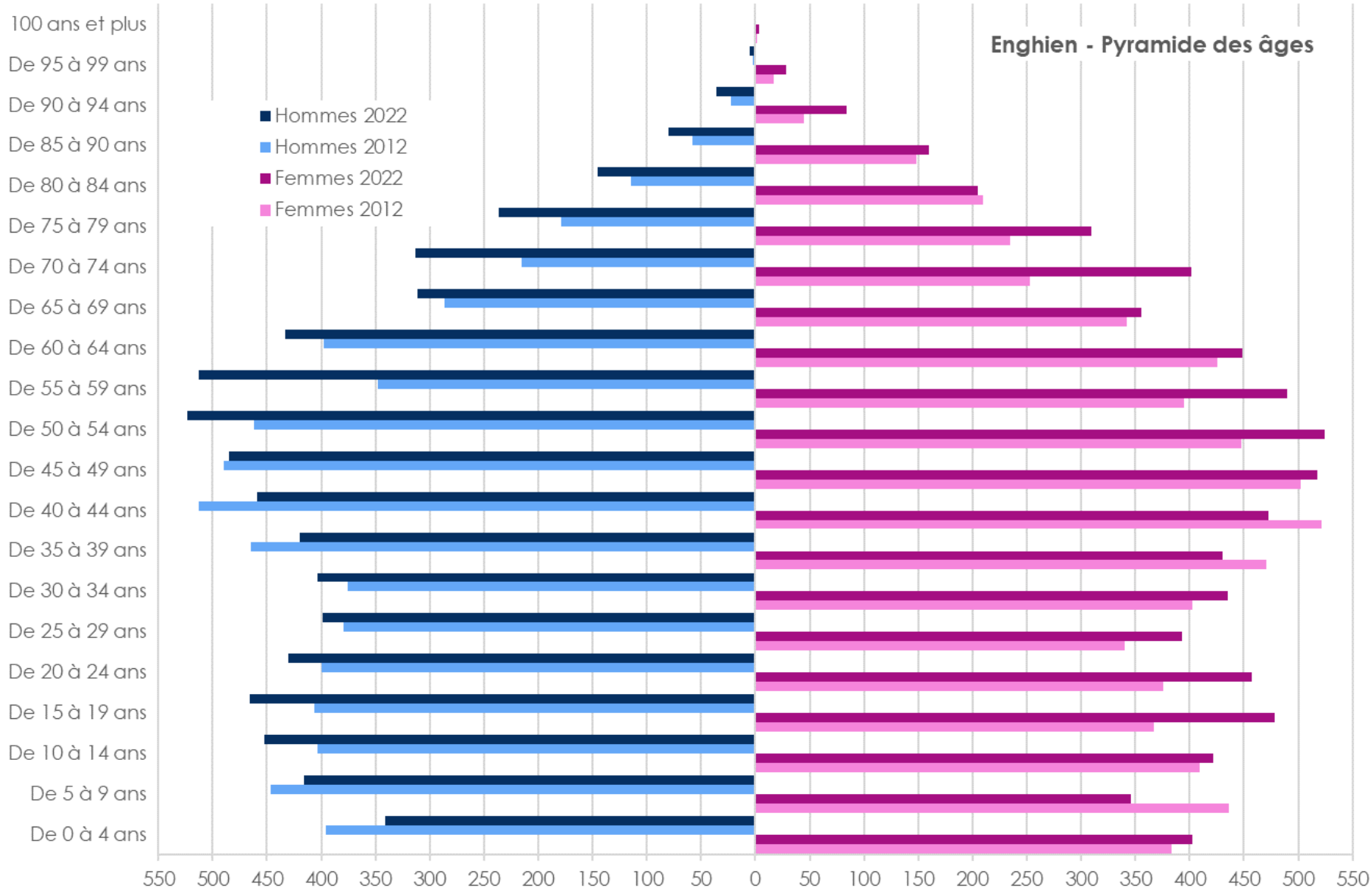


Figure 24 | Pyramide des âges de la population enghiennoise, comparée 2012-2022 [SPF Economie - Statbel]

5.1.6. Mouvements

L'observation de l'évolution du solde démographique montre que l'arrivée de nouveaux habitants (solde migratoire) est la principale origine de la croissance de population enghiennoise. Cependant, le graphique confirme également le caractère

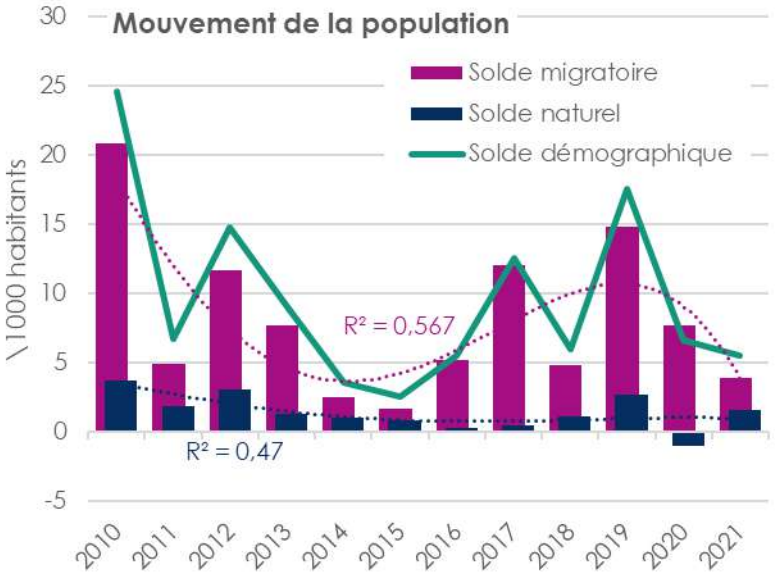


Figure 26 | Bilan démographique 2010-2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat]

jeune de la population puisque le solde naturel (naissances + décès) est positif sur la dernière décade. Ce graphique tend également à confirmer l'arrivée de familles ou de couples plus âgés car le solde naturel semble s'amoindrir ces dernières années. Le solde naturel négatif de 2020 est lié à la crise sanitaire.

À une échelle plus large, la figure 25 montre l'attractivité résidentielle d'Enghien ces dix dernières années, au même titre que les autres communes proches dans l'est de la Wallonie picarde et du nord de la région du Centre (Braine-le-Comte, Soignies, Ecaussinnes, Seneffe).

Pour conclure le point sur les mouvements de population, la figure 27 permet de mieux cerner l'origine des nouveaux habitants comme la destination des anciens. En

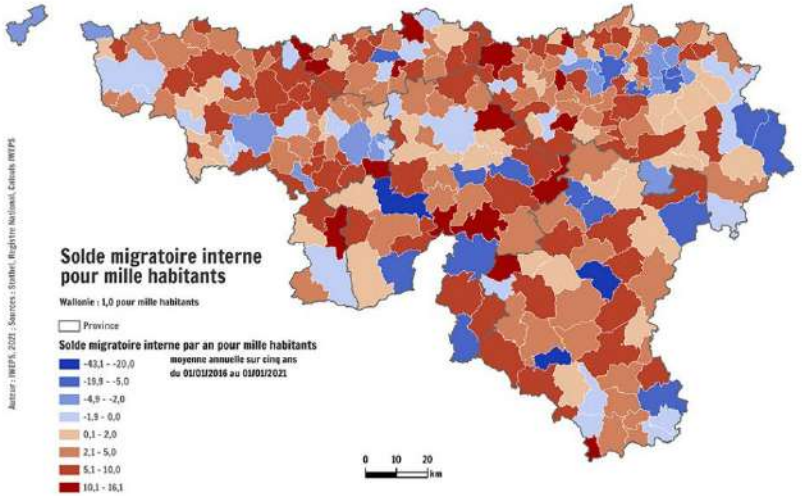


Figure 25 | Solde migratoire interne des communes wallonnes [IWPES - SPF Economie]

2021, Enghien a accueilli 931 nouveaux habitants et 873 personnes ont quitté le territoire.

Les **nouveaux habitants** proviennent dans une très large majorité d'une autre région (31,9% de la Région bruxelloise, 19,9% de la Région flamande) ou d'une autre province wallonne (22,7%) tandis que les nouveaux habitants issus de l'arrondissement d'Ath ou du reste du Hainaut ne représentent qu'un nouvel habitant sur quatre.

Les **anciens habitants** en revanche restent relativement proches d'Enghien puisque les partants se dirigent majoritairement soit dans une autre commune de l'arrondissement d'Ath (30,7%) ou du Hainaut (25,1%). Il peut s'agir soit de personnes qui ne trouvent pas de logement adapté et financièrement accessible sur le territoire et souhaitent rester dans la région, soit de personnes qui sont venus s'établir à Enghien dans un premier temps et se tourne vers un environnement plus rural en second lieu.

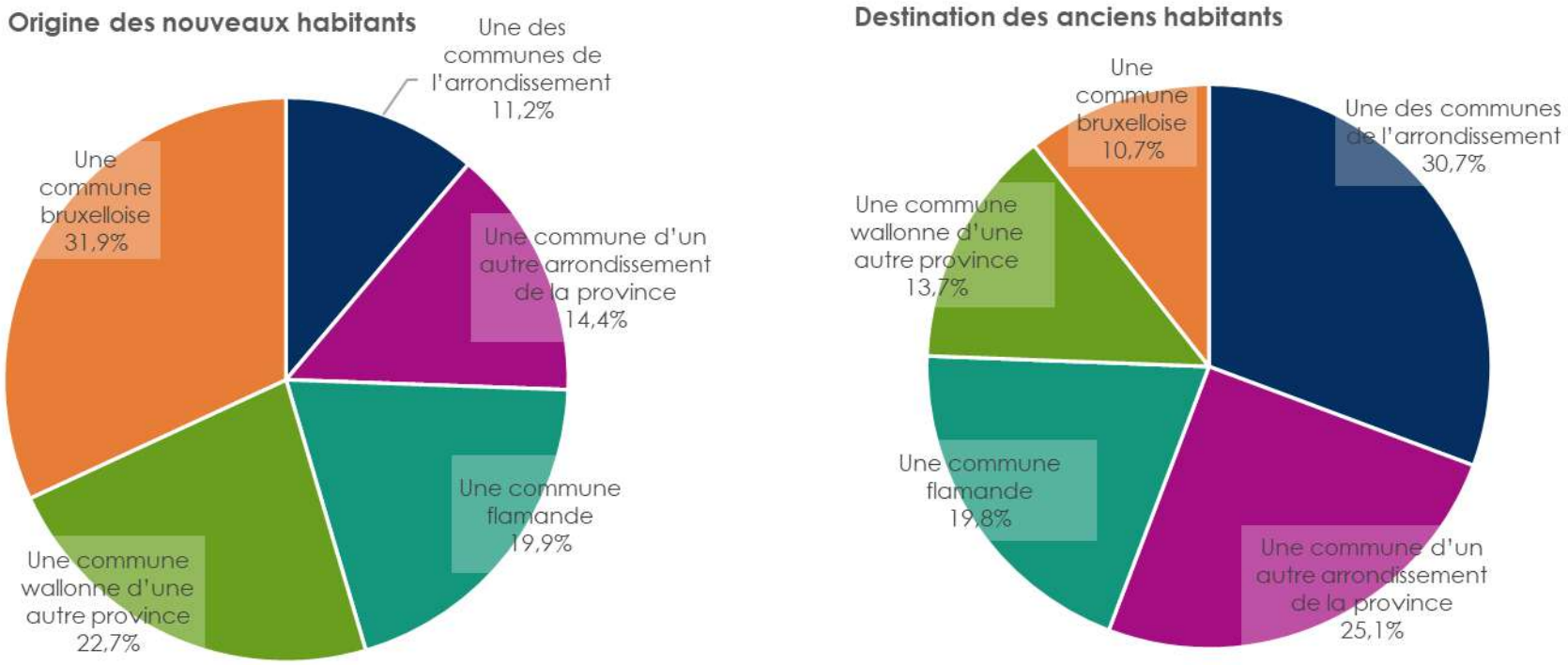


Figure 27 | Origine et destinations des nouveaux et anciens habitants en 2021 [Statbel]

5.1.7. Ménages et noyaux familiaux

En 2022, Enghien compte **6.055 ménages privés** d'une taille moyenne de 2,33 personnes, chiffre supérieur aux moyennes de référence (Figure 28).

Entre 2012 et 2022, le nombre de ménages enghiennois présente une croissance de 11,8%, soit légèrement plus que la croissance globale de la population (voir point 5.1.1), en lien avec la diminution de leur taille moyenne : l'augmentation de la population conjuguée à la diminution de la taille des ménages implique une augmentation plus forte du nombre de ménages.

Ces deux constats concernant les ménages confirment encore que l'évolution de la population enghiennoise provient de l'attractivité du territoire pour les familles avec enfant(s). Si cela n'était pas le cas (attractivité résidentielle pour les jeunes ou pour les aînés), pour une croissance démographique similaire, la croissance du nombre de ménages aurait été beaucoup plus forte.

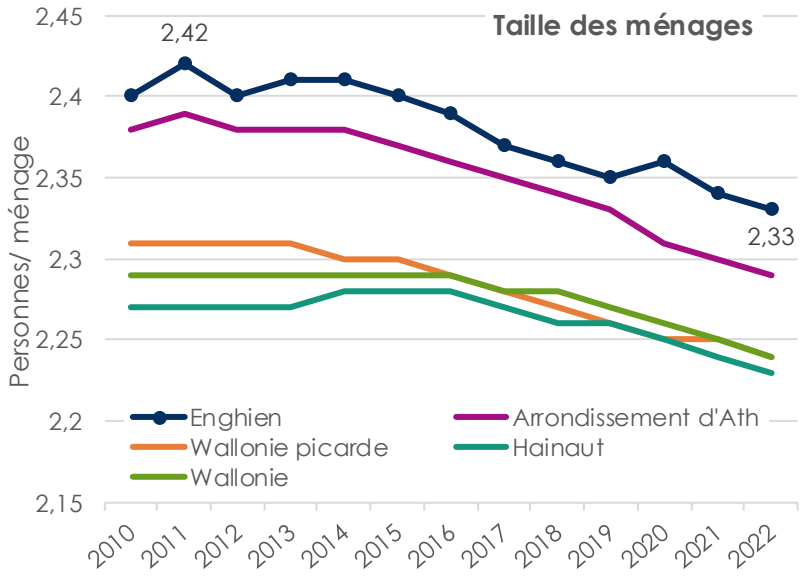


Figure 28 | Evolution de la taille des ménages [SPF Economie - Statbel - Walstat]

Concernant la répartition des ménages selon leur types (Figure 29), les chiffres d'Enghien montrent essentiellement une **prédominance des couples avec enfant(s)** principalement à la défaveur des couples sans enfant et des hommes isolés puisque les autres catégories sont présentes dans des proportions comparables aux territoires de référence. Par rapport à la typologie des ménages en 2010 à Enghien, on voit que la tendance est à la diminution nette des couples sans enfants et dans une moindre mesure des couples avec enfant(s) tandis que les hommes et femmes isolés sont en augmentation. Nonobstant, les **couples sans enfant et les personnes isolées** représentent un peu plus de 55% des ménages enghiennois. Les familles monoparentales sont stables.

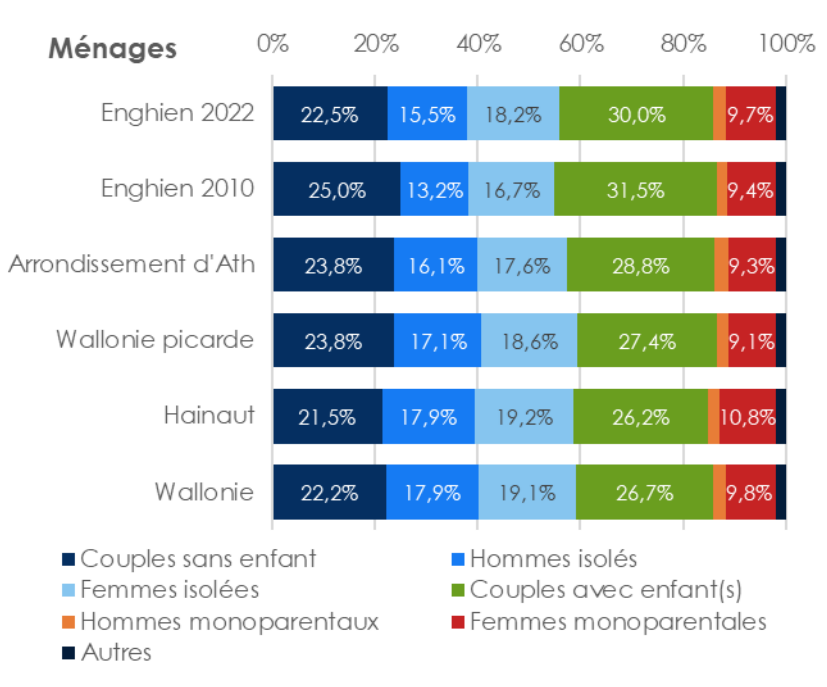


Figure 29 | Typologie des ménages en 2022 [Registre national - SPF Economie – Statbel – Walstat]

5.1.8. Perspectives démographiques

Le Bureau Fédéral du Plan établit périodiquement une projection de la population à l'horizon de 15 ans pour chaque commune (Figure 30). Pour Enghien, la **croissance démographique** déjà en place depuis de nombreuses années devrait se poursuivre, avec une croissance estimée à 14% sur la période (soit approximativement +2.000 habitants à l'horizon 2035), contre une croissance wallonne estimée à 3,4%. La projection est également disponible pour le nombre de ménages : à Enghien, le **nombre de ménages** augmenterait de 17% (soit près de 1.000 ménages supplémentaires à l'horizon 2035), contre une croissance estimée à 8% en Wallonie. L'augmentation plus importante du nombre de ménages par rapport à la population est à mettre en lien avec la diminution de leur taille moyenne : un volume de population plus important dans des ménages de plus petite taille implique un volume encore plus important de ménages.

L'analyse de ces chiffres laisse penser que la croissance démographique enghiennoise se fera encore principalement par des **familles avec enfant(s)**. Analyse confirmée par les perspectives de croissance de la population de plus de 65 ans (Figure 31) qui seraient quant à elles tout à fait dans les moyennes de la Région wallonne.

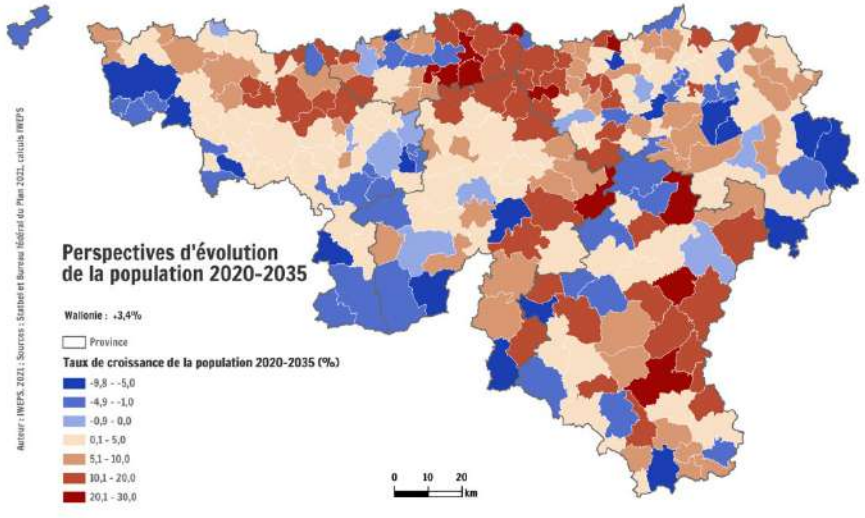


Figure 30 | Perspectives d'évolution de la population 2020-2035 [IWEPS - SPF Economie - Bureau fédéral du Plan]

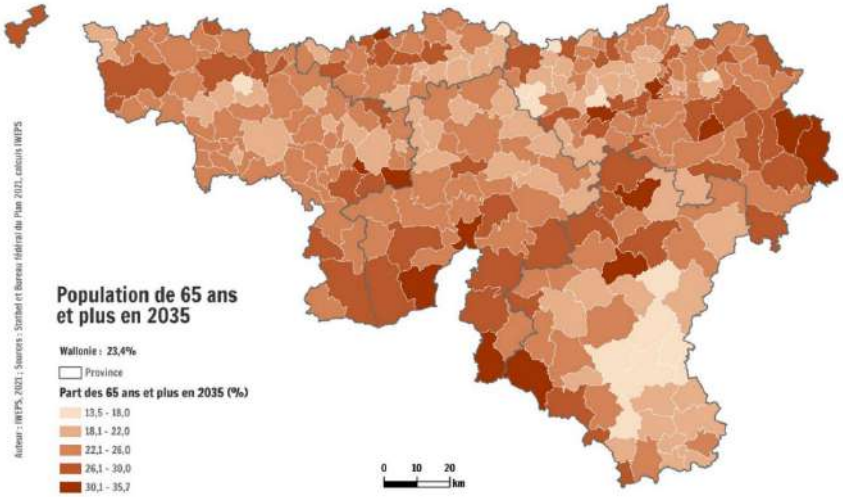


Figure 31 | Perspectives de population de 65 ans et plus en 2035 [IWEPS - SPF Economie - Bureau fédéral du Plan]

5.2. Population en âge de travailler

La population en âge de travailler examine plus particulièrement les personnes âgées de 15 à 64 ans. Les statistiques disponibles permettent d'affiner la connaissance de ce groupe d'âge en fonction de son lieu de résidence (typologie des travailleuses et travailleurs enghiennois), de son lieu de travail (typologie de l'emploi sur le territoire d'Enghien) et les flux de travailleurs. Ces deux derniers angles d'approche sont développés au chapitre 8.1 dédié à l'économie locale.

5.2.1. Population active et emploi

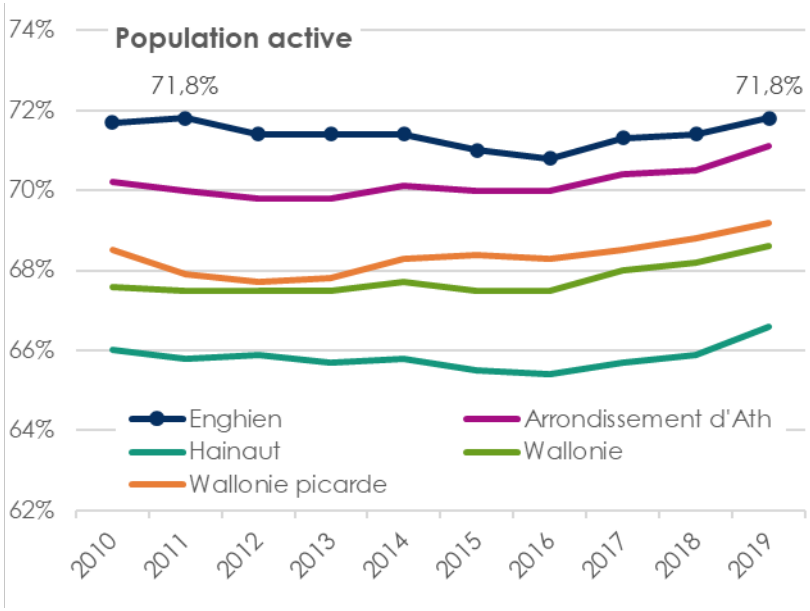


Figure 32 | Evolution du taux d'activité administratif des 15-64 ans [Comptes de l'Emploi wallon - Steunpunt Werk - Walstat]

Le **taux d'activité** exprime de rapport à la population d'âge actif (15 à 64 ans) des personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses. À Enghien, cet indicateur (Figure 32) est plus élevé que les moyennes de référence : en 2019, 71,8% de la population 15-64 ans est sur le marché du travail. En revanche, cet indicateur est stable : il se trouve au même point qu'en 2011 après un léger repli dans l'intervalle et ce, alors que les territoires de référence affichent tous un taux d'activité plus élevé qu'en 2011. En effet, l'indicateur étant déjà très élevé à Enghien, il est plus difficile de l'améliorer, sachant qu'il est influencé par différents paramètres liés à l'individu, sa culture et son contexte socio-économique.

Le **ratio de l'emploi intérieur** rapporte l'emploi intérieur (emploi au lieu de travail) à la population de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle (Figure 33). Il donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler sur le territoire considéré. À Enghien, malgré le caractère urbain et l'existence de parcs d'activités,

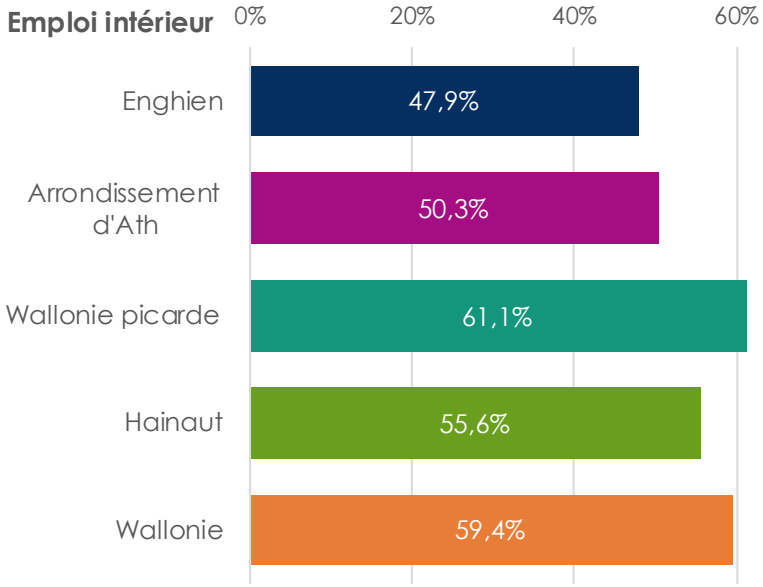


Figure 33 | Ratio de l'emploi intérieur moyen en 2020 [Comptes de l'Emploi wallon - Walstat]

cet indicateur se trouve relativement en deçà des territoires de référence : pour deux personnes en âge de travailler, il y a un peu moins d'un poste de travail salarié. Cela signifie donc qu'une part importante de la population d'âge actif d'Enghien doit sortir du territoire s'il souhaite travailler.

5.2.2. Chômage

Avec un taux de chômage administratif de 9,1% en 2021, Enghien vient de rattraper la moyenne de l'arrondissement d'Ath alors que l'indicateur se trouvait en dessous depuis de nombreuses années (Figure 34). 2019 est marquée comme un point d'inflexion avec un taux record de 8,5% de taux de chômage mais une légère remontée est observée depuis lors, amorcée en 2020 par la crise sanitaire.

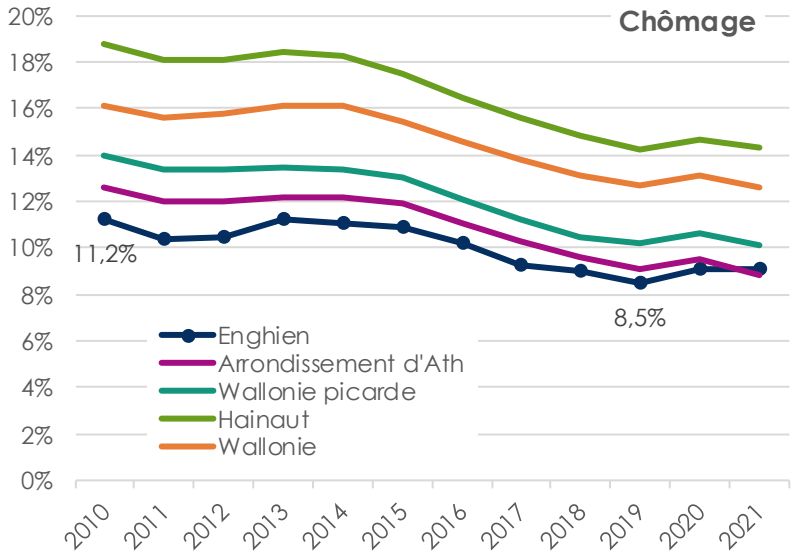


Figure 34 | Evolution du taux de chômage administratif des 15-64 ans [Comptes de l'Emploi wallon - Walstat]

5.3. Revenus

Le revenu médian n'a de cesse d'augmenter d'année en année, sauf à de rares exceptions (par exemple en 2016), pour atteindre 26.548€ en 2020. En lien avec la structure de la population et le fort taux d'activité présenté ci-avant, le revenu médian enghiennois est supérieur aux moyennes de référence. Enghien suit également les mêmes tendances à la croissance (Figure 35) mais l'écart s'amenuise progressivement, notamment avec la moyenne de l'arrondissement d'Ath, territoire lui aussi concerné par une attractivité résidentielle sur les jeunes actifs et les familles avec enfant(s).

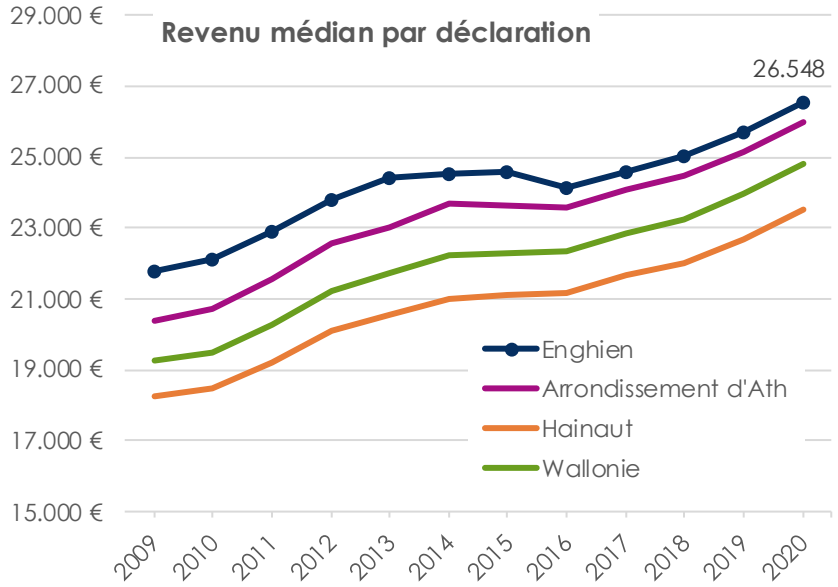


Figure 35 | Evolution du revenu médian par déclaration [SPF Economie - Walstat]

Par rapport aux autres communes de l'arrondissement d'Ath, Enghien se trouve en 6ème position sur 11 (Figure 37).

Le revenu moyen par déclaration s'élève à 36.736€ en 2020 et se positionne au second rang des communes de l'arrondissement, juste derrière Silly. La moyenne étant sensible au valeur extrême, l'écart significatif entre le revenu moyen et le revenu médian d'Enghien indique la présence de très hauts revenus mais un nombre important de revenus moyens. La figure 36, qui représente la distribution des revenus par catégorie, le confirme : ce qui démarque Enghien, c'est d'un côté la part de très hauts revenus (>50.000€ par déclaration) qui concerne une déclaration sur cinq, d'un autre côté la part de revenus faibles (10.000€ à 20.000€ par déclaration) qui est significative moindre que dans les territoires de référence. Cependant, pour les autres catégories de revenus, les ratios sont tout à fait similaires, y compris les très faibles revenus (<10.000€ par déclaration).

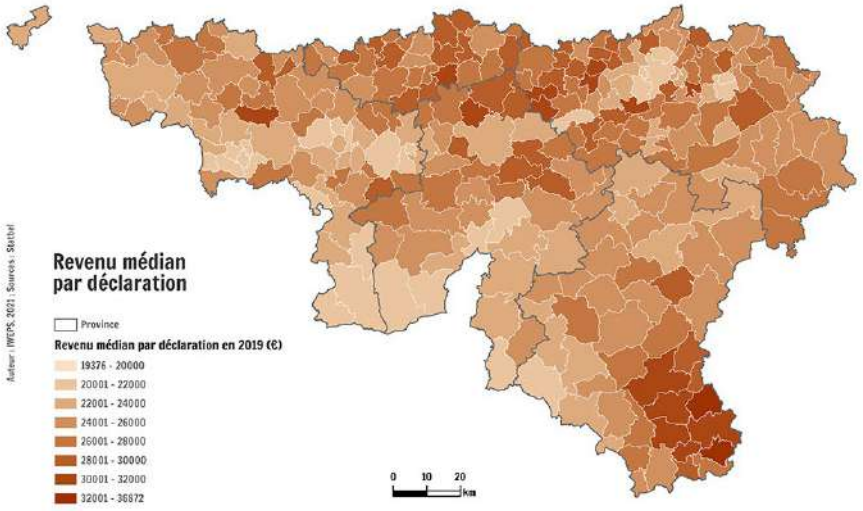


Figure 37 | Revenu médian par déclaration en 2018 [SPF Economie - Walstat]

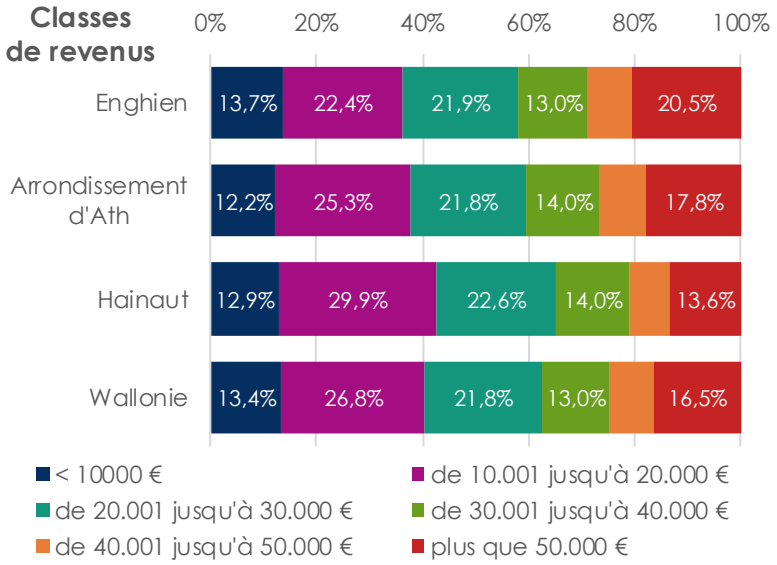


Figure 36 | Répartition des déclarations en 2018, avertissement 2019 [SPF Economie - Statbel - Walstat]

5.4. Conditions de vie

5.4.1. Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux

Dans le but de rendre compte de l'accès effectif de la population aux droits fondamentaux, l'ISASDF agrège plusieurs dimensions complémentaires :

- L'accès à un revenu conforme à la dignité humaine
- L'accès à une alimentation suffisante, adéquate et de qualité
- L'accès au meilleur état de santé physique et mental et à l'aide médicale
- L'accès à la sécurité sociale, à l'assurance santé, à la protection sociale, à l'aide sociale et aux prestations sociales
- L'accès à l'éducation et à l'enseignement
- L'accès à un logement décent et adapté, à l'énergie et à l'eau
- L'accès à un environnement et à un cadre de vie sain et adapté
- L'accès à la mobilité
- L'accès au travail, à des conditions de travail justes et favorables, à la formation professionnelle

En 2018, l'ISADF de Enghien était de 0,77 contre 0,64 pour la Wallonie et 3ème meilleur score de Wallonie picarde derrière Mont-de-l'Enclus (0,84) et Silly (0,83).

La figure 38 présente le score d'Enghien par thématiques comparé à celui de la Wallonie. On y voit qu'Enghien présente un score inférieur à la moyenne régionale dans les domaines de :

- L'accès au logement du fait d'un coût d'accès au logement acquisitif comme locatif plutôt élevé ;
- L'accès à un cadre de vie sain essentiellement dû à un mauvais score en matière de pollution de l'air et alors que les scores en matière d'exposition au bruit et d'accès à des espaces naturels sont bons.

Par ailleurs, les meilleurs écarts à la moyenne régionale se trouvent sur les thématiques de :

- L'enseignement du fait de très bons scores en matière de réussite scolaire des élèves du secondaire
- L'accès à la mobilité du fait du statut de polarité de base dont bénéficie le centre urbain d'Enghien et de sa bonne desserte en transports en commun.

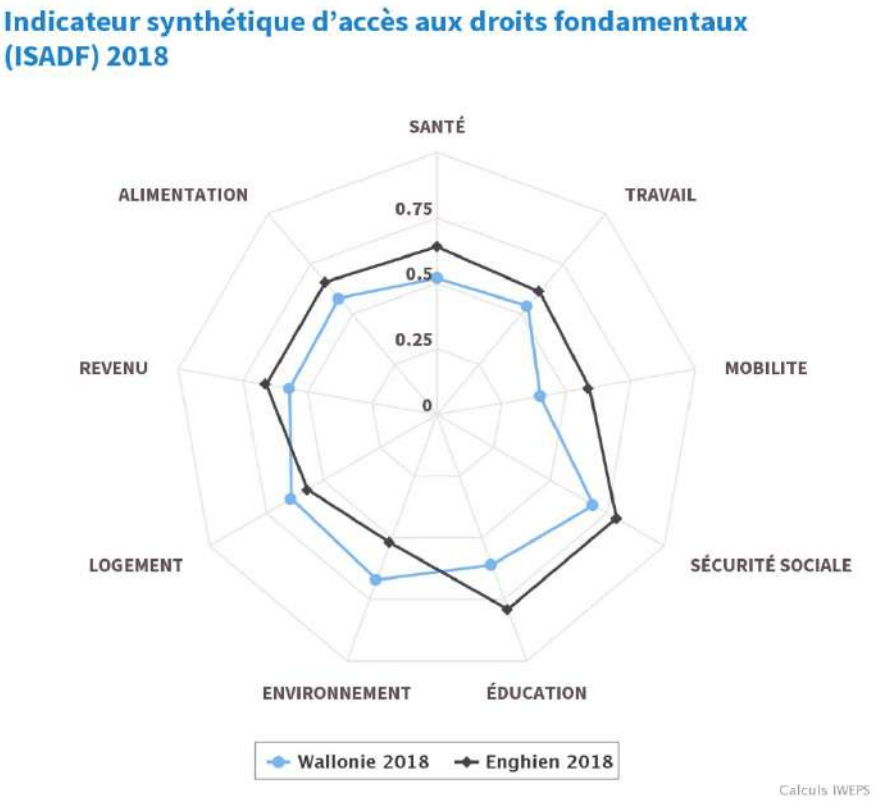


Figure 38 | Radar ISADF par droit en 2018 [IWEPS]

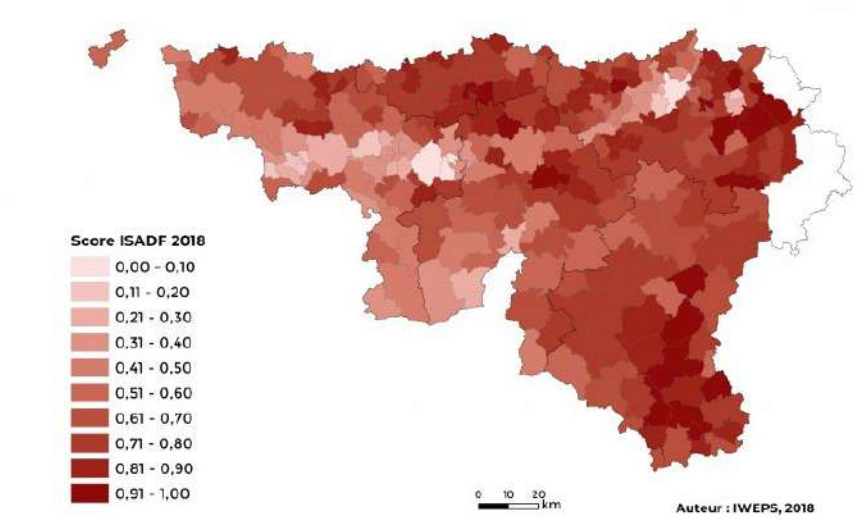


Figure 39 | Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux des communes wallonnes, 2018 [IWEPS]

5.4.2. Précarité

Les données concernant le Revenu d'Intégration sociale (RIS) ne sont malheureusement pas diffusées. Pour pouvoir évaluer les situations de précarité dans le cadre de cette mission, nous nous appuierons donc sur le taux de compteurs à budget actif sur le territoire. La figure 40 met en évidence la faible part de compteurs à budget « électricité » sur le territoire enghiennois par rapport aux territoires de référence. Si tous les territoires présentent un taux de compteurs à budget stables ces dernières années avec une légère diminution à partir de 2020, Enghien présente un profil légèrement différent puisque le taux de compteurs était en croissance jusqu'en 2020 inclus et que la décroissance s'est amorcée en 2021. La figure 41 montre en effet que la situation d'Enghien est plutôt favorable.

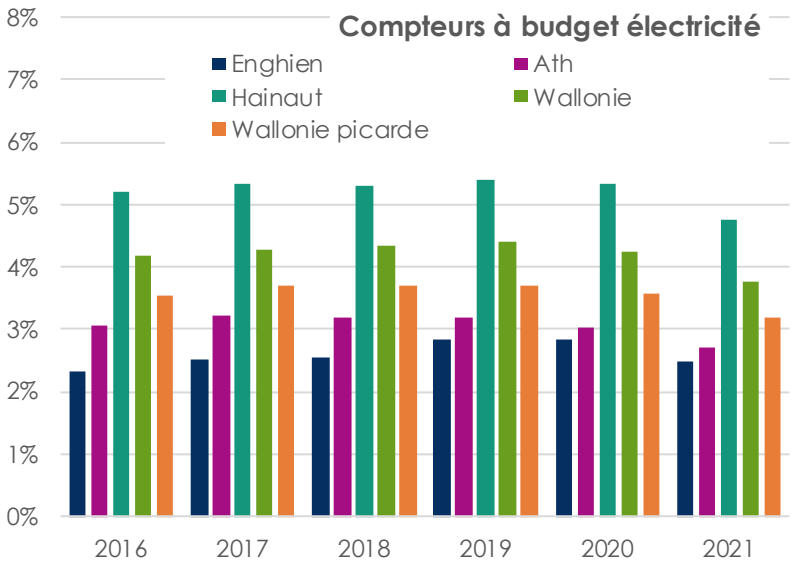


Figure 40 | Evolution du taux de compteurs à budget électricité dans les raccordements [Walstat - CWAPE]

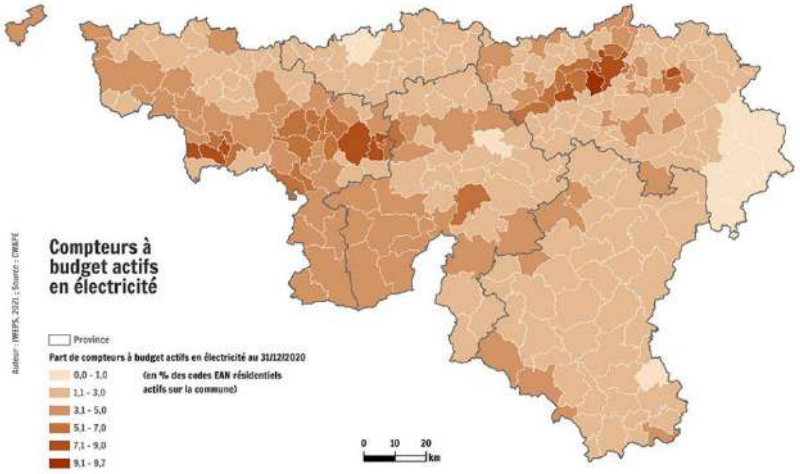


Figure 41 | Compteurs à budget actifs en électricité en 2020 [IWEPS - CWAPE]

5.4.3. Actions en faveur des groupes les plus démunis

✓ *Action sociale*

Le Centre public de l'Action sociale est basé :

- Pour le service administratif : en périphérie d'Enghien, à proximité de la Dodane. Il est accessible tous les jours.
- Pour le service social : au cœur de la ville, place du Vieux Marché. Il est accessible sur rendez-vous ou lors de permanences.

Le CPAS propose :

- Une **maison de repos** « Saint-Nicolas » sur le site de la Dodane également, couplée au **restaurant social** « La fourchette solidaire » (maximum 20 repas par jour)
- Une **crèche** « Chez Mélusine » (voir point 9.2.1)
- La livraison de **repas chauds à domicile** (750 repas servis par mois, 7 jours/7)
- Un service de **consultations juridiques**, en partenariat avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Mons
- Un service de **consultations psychologiques**, en partenariat avec le centre familial de Tubize

✓ *Plan de Cohésion Sociale*

Le PCS établit pour la période 2020-2025 prévoit notamment :

- L'accompagnement individuel des personnes pour l'accès à un logement décent
- La sensibilisation aux économies d'énergie (lutte contre la précarité énergétique)
- La lutte contre les assuétudes
- La sensibilisation à l'hygiène corporelle et domestique
- La distribution de Life box
- La facilitation de l'accès à la culture
- L'organisation d'une table de conversation Français langues étrangères
- La coordination sociale

✓ *Autres*

Quelques autres initiatives locales visent à accompagner les personnes les plus démunies :

- L'ASBL « Le rond-point » : accompagnement des chômeurs de longue durée
- L'ASBL « ASDE » (Aide et Service à Domicile Enghien et environs) : aide, soutien et encadrement à des familles en difficulté, à des personnes âgées et/ou des personnes handicapées dans leur vie quotidienne (service à domicile)

5.5. Estimation des besoins futurs de la population

Etant donné les tendances qui se dégagent en matière démographique d'une part, en matière de conditions de vie d'autre part, deux points d'attention sont à relever pour les prochaines années :

- L'adaptation à l'attractivité résidentielle pour les familles : offre suffisante en matière de services à l'enfance et à la petite enfance, à l'adolescence, offre culturelle et sportive
- L'adaptation au vieillissement de la population : offre suffisante en services adaptés, lutte contre l'isolement social, parc de logement adéquat, culture, activités, loisirs

5.6. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Caractéristiques démographiques et socio-économiques

	Ressources	Problématiques
Origine interne	**Atouts**	**Faiblesses**
	• L'augmentation de population la plus forte dans le périmètre le plus dense, un contexte urbain (ancienne commune d'Enghien), tend à montrer la persistance de l'attractivité résidentielle du centre-ville et la limitation légère de l'étalement urbain • Densité de population élevée : concentration dans les zones urbaines et maintien du territoire rural	
	• Taux de chômage faible mais stable • Revenus de la population plutôt élevé et de croissance similaire aux moyens régionales	
	• Indicateur d'accès aux droits fondamentaux globalement bon • Actions du CPAS, du PCS et d'ASBL à vocation sociale	• ISADF inférieur à la moyenne régionale dans les secteurs du logement (coût) et de l'environnement (pollution de l'air)
Origine externe	**Opportunités**	**Menaces**
	• Attractivité du territoire pour les actifs (avec ou sans enfant)	• Croissance très forte de la population, en lien avec l'attractivité résidentielle de la large périphérie bruxelloise et la bonne accessibilité du territoire ○ Perspective de croissance à l'horizon 2035 de +14% de la population (+2.000 habitants) et +17% des ménages (+1.000 ménages) • Prédominance des ménages de type personnes isolées et couples sans enfant (55%) et diminution significative de la taille moyenne des ménages • Vieillissement de la population (âge moyen) mais avec un indice de vieillissement encore assez favorable • Hypothèse d'augmentation de l'âge moyen d'arrivée des nouveaux habitants • Importante rotation des habitants : arrivées et départs nombreux

	○ Arrivées principalement depuis les régions bruxelloise et flamande ou d'une autre province wallonne ○ Départs principalement vers une autre commune de l'arrondissement d'Ath ou du Hainaut • Face aux revenus élevés d'une part importante de la population, risque d'une visibilité moindre des personnes en situation de précarité ou de revenus modestes

6. Logement

6.1. Principales caractéristiques

D'après les statistiques cadastrales du parc de bâtiments, en 2021, Enghien compte 6.342 logements.

Comme le montre la figure 43, la croissance du nombre de logements sur le territoire a été continue et constante ces vingt dernières années, démontrant l'attractivité résidentielle d'Enghien. Comparativement aux autres territoires, cette croissance de plus de 34% en vingt ans est très significative, davantage comparable aux chiffres du Brabant wallon tout proche.

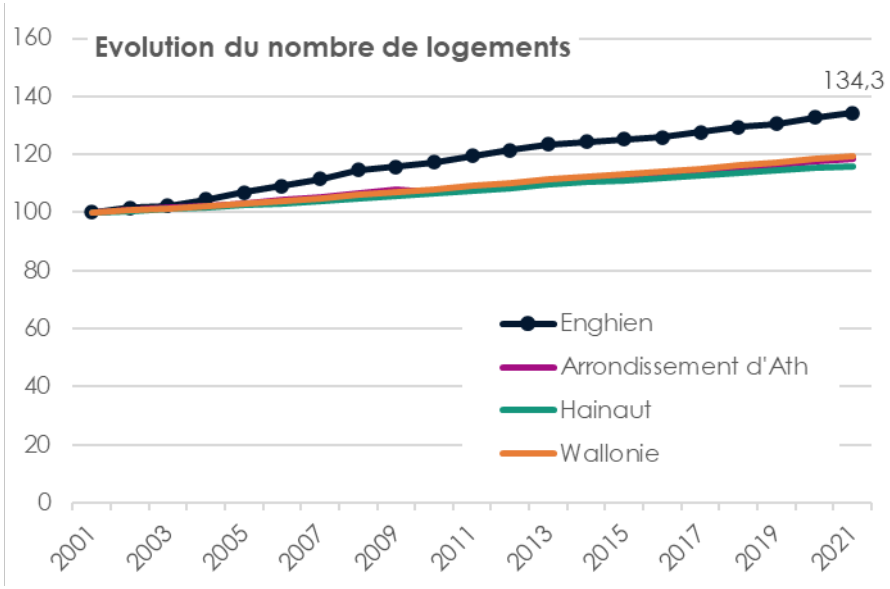


Figure 43 | Evolution comparée du nombre de logements [Statbel]

Concernant la typologie des logements (figure 42), la dualité du territoire transparait à travers une répartition équilibrée entre les différents types de logements, allant de l'appartement (24% des logements) à la maison pavillonnaire (28%), en d'autres termes une gamme allant du logement typiquement urbain à l'image d'Epinal du logement rural contemporain. Le caractère plus dense du centre-ville apparaît également par la part cumulée des logements en ordre fermé (« mitoyens ») et en ordre semi-ouvert (« trois façades »), représentant 44% de la part des logements.

Le territoire ne compte aucun camping résidentiel.

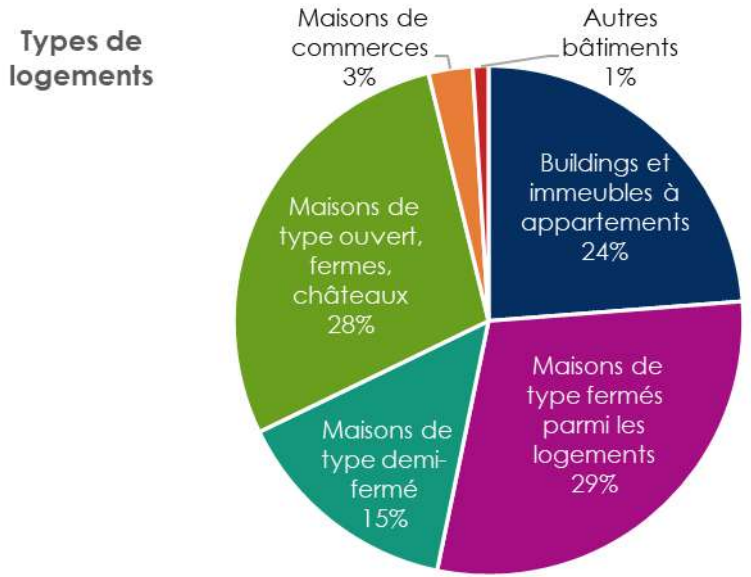


Figure 42 | Typologie du parc de logements enghiennois en 2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat]

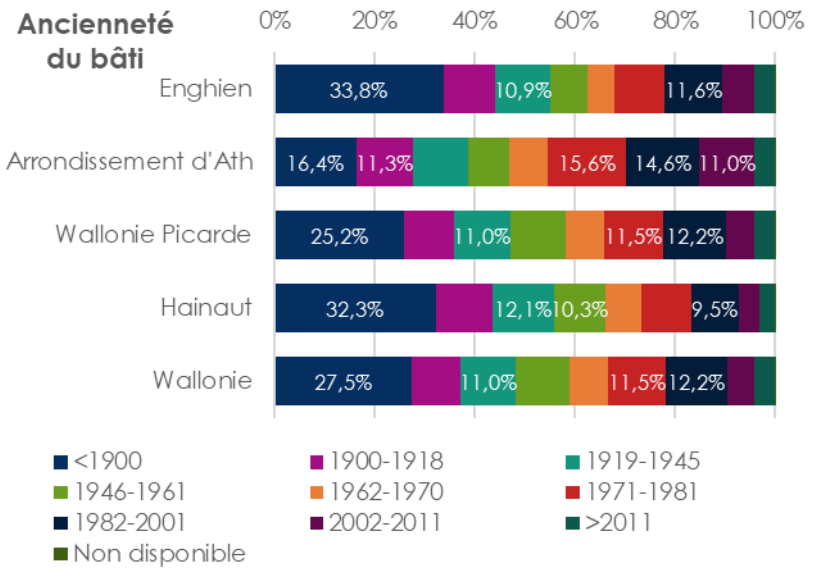


Figure 46 | Répartition du bâti selon son ancienneté, 2021 [SPF Finances - SPF Economie - STATBEL - Walstat]

Concernant l'ancienneté du parc bâti, la figure 46 pose deux constats :

- D'abord, on ne ressent pas d'effet marqué de l'urbanisation significative des 20 dernières années, même plutôt en retrait de la moyenne de l'arrondissement d'Ath.
- Ensuite, la présence d'un important patrimoine bâti ancien, notamment dans le centre-ville qui modère l'évolution du bâti récent.

En 2021, la **superficie résidentielle moyenne par habitant** est de 288,9m² à Enghien, ce chiffre peut paraître élevé mais est pourtant inférieur à la plupart des moyennes de référence : 265,8 m² en Hainaut, 303,2 m² en Wallonie, 333,9 en Wallonie picarde et même 393,8 m² dans l'arrondissement d'Ath (Figure 45). En outre, ces dernières années, cette superficie résidentielle a tendance à diminuer à Enghien (pic à 297,2 m²/hab. en 2016) comme dans d'autres communes en lien avec une forte pression résidentielle, peu de disponibilités foncières (ouest du Brabant wallon), l'augmentation du coût de l'immobilier et l'évolution de la taille des ménages.

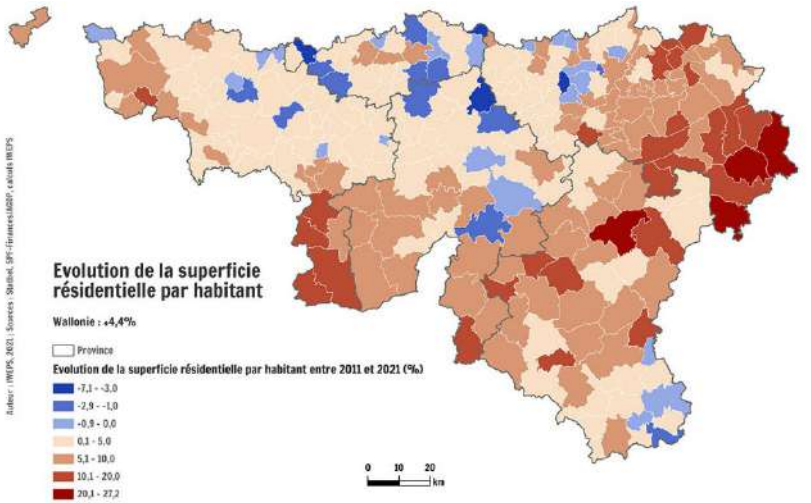


Figure 45 | Evolution de la superficie résidentielle par habitant 2011-2021 [IWEPS - SPF Economie - Statbel]

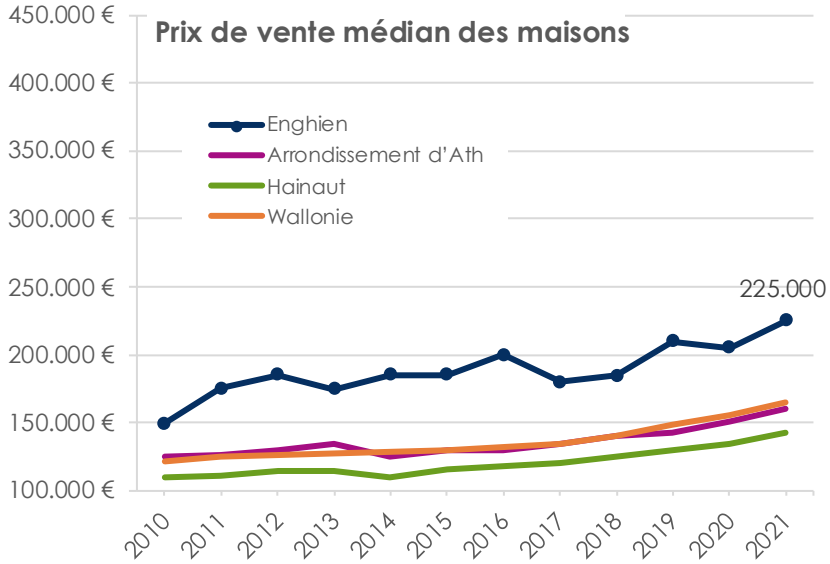


Figure 44 | Evolution du prix de vente moyen des maisons d'habitations ordinaires [SPF Economie - Statbel - Walstat]

En 2020, le **prix de vente médians des logements** est particulièrement élevé à Enghien (225.000€ en moyenne, contre 175.000€ en Wallonie, pour une maison ordinaire), sans pour autant atteindre les sommets du cœur du Brabant wallon ni de la frontière luxembourgeoise. Concernant le bâti en ordre ouvert (habitat pavillonnaire), la Figure 48 montre aussi un écart fort entre la moyenne enghiennoise et ses équivalents régionaux, illustrant ici encore la pression résidentielle subie par le territoire enghiennois.

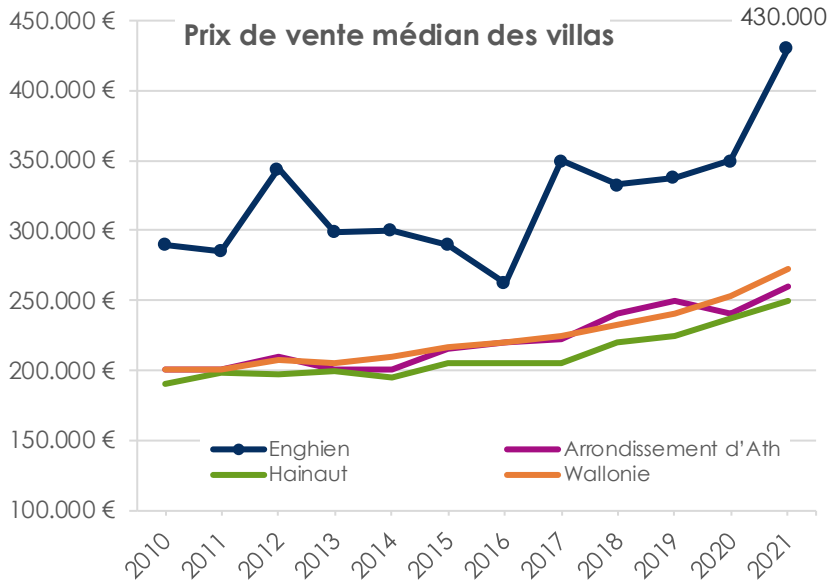


Figure 48 | Evolution du prix de vente moyen des villas [SPF Economie - Statbel - Walstat]

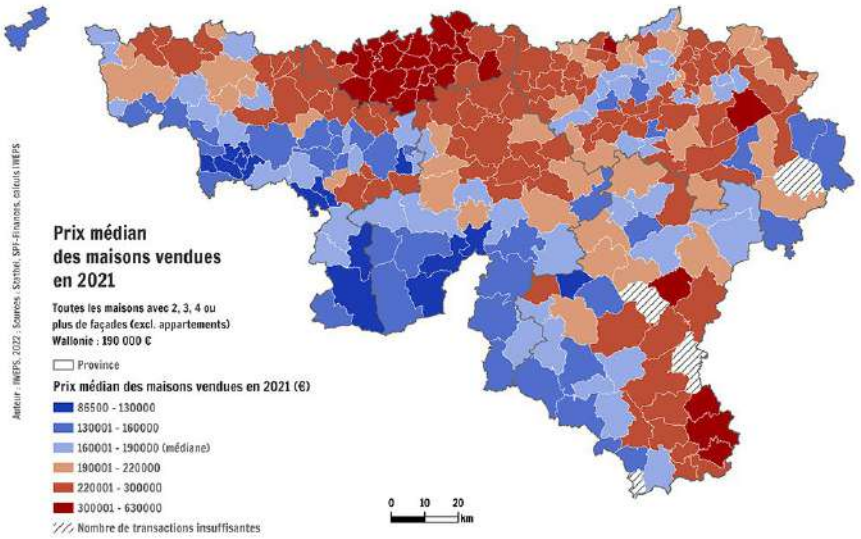


Figure 47 | Prix médian des maisons vendues en 2021 [SPF Economie - Statbel - Walstat]

6.2. Politiques communales

6.2.1. Plans stratégiques[12]

La Déclaration de Politique Communale et sa transcription dans le Plan Stratégique Transversal abordent la question du logement sous différents angles :

- L'amélioration de la **qualité de l'habitat** : mixité fonctionnelle et qualité environnementale des nouveaux quartiers, qualité du parc locatif, soutien aux nouvelles formes d'habitat (en particulier l'habitat intergénérationnel), la lutte contre l'étalement urbain au profit de la rénovation du bâti, accompagnement des promoteurs, qualité des logements communaux
- Fournir de l'**aide** dans la recherche de logement

[12] La Déclaration de Politique communale a été mise à jour à la suite des élections de juin 2024 (voir point 2.3). Le Plan stratégique transversal est en cours d'élaboration.

- Augmenter l'**offre de logements** : mobilisation du parc de logements inoccupés, augmentation de l'offre de logements à prix accessibles, information sur les logements publics

La **Déclaration de Politique du Logement** 2019-2024 identifie 13 objectifs portant sur la collaboration entre les acteurs, la lutte contre les logements inoccupés et insalubres, le développement de l'offre en logements, l'accueil d'urgence (ILA, transit, logement d'urgence), l'adaptation du parc de logement au vieillissement de la population et aux situations de handicap (résidence-services) comme aux mutations sociétales (habitat léger, co-logement), le tout dans un souci de mixité sociale, de valorisation du bâti existant et de limitation de l'empreinte environnementale. La DPL envisage également la création d'une Régie foncière à laquelle serait confiée la gestion des logements communaux et CPAS.

Par ailleurs, Enghien est commune pilote dans le cadre du programme **Walloreno**, visant à accompagner les citoyens dans leur projet de rénovation de leur logement : intervention financière pour l'audit énergétique, programme clair et budgété des travaux, accompagnement du chantier, accès aux primes à la rénovation, monitoring des consommations, quickscan du logement. La Ville adhère également au programme Wapi'sol porté par l'intercommunale IPALLE (audit énergétique).

6.2.2. Logements publics

Enghien compte un total de **282 logements publics** relevant d'une Société de Logement de Service Public, en l'occurrence « Haute Senne Logement ». Ce parc de logements est réparti en 189 maisons et 93 appartements et permet d'héberger 4,71% des ménages enghiennois (contre 3,31% dans l'arrondissement d'Ath, 7,65% en Hainaut et 6,09% en Wallonie).

En outre, l'**Agence Immobilière Sociale** (AIS) Promo-Logement, basée à Soignies, gère la location de 10 logements.

La **Ville et le CPAS** gèrent également un parc de logements publics :

- Ville :
 - 2 logements de transit, avec un total de 6 lits ;
- CPAS :
 - 3 logements d'urgence, pour un total de 6 lits ;
 - Pas de logement d'insertion.

Dans le cadre de l'ancrage 2012-2013, 2 logements d'insertion devraient prochainement être aménagés à Enghien.

Une **permanence logement** hebdomadaire est organisée par la Ville pour accompagner les personnes à la recherche d'un logement social.

6.3. Besoins spécifiques

Sur base des données présentées dans cette section, deux besoins principaux émergent pour les années à venir :

- La nécessité de maintenir la présence de logements à loyer modéré, accessibles à tous et adaptés aux besoins de chaque profil sociodémographique et chaque étape de vie (jeunes, familles, personnes isolées) et ce, afin de maintenir la mixité sociale de la commune.
- La nécessité de maîtriser la pression résidentielle et foncière dont Enghien fait l'objet afin de préserver la qualité de vie des habitants, la qualité du milieu naturel et le caractère rural de la commune.

6.4. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Logement

	Ressources	Problématiques
Origine interne	**Atouts**	**Faiblesses**
	• Diversité et équilibre des types de logements existants sur le territoire • Diminution de la taille des logements et donc de l'impact territorial des nouveaux logements	
	• Parc de logements encore ancien, signifiant une forte part de rénovation (du fait de l'importance de l'attractivité résidentielle)	
	• Parc de logements publics importants, principalement géré par la SLSP et par l'AIS	
Origine externe	**Opportunités**	**Menaces**
	• Important soutien régional aux démarches d'amélioration énergétique des logements	• Attractivité résidentielle forte, avec une croissance importante et continue du nombre de logements o Coût moyen des logements élevé et en croissance continue

7. Gestion des ressources naturelles

7.1. Eaux

Selon les dernières données disponibles, qui datent malheureusement de 2017, la consommation annuelle des « petits consommateurs » enghiennois était de 62 m³/an en moyenne[13] (figure 49, moyenne par compteur). Selon les données temporelles présentées sur le portail WalStat, la tendance des dernières années étaient alors plutôt à la baisse puisque que la consommation moyenne annuelle était estimée à 71 m³/compteur en 2004.

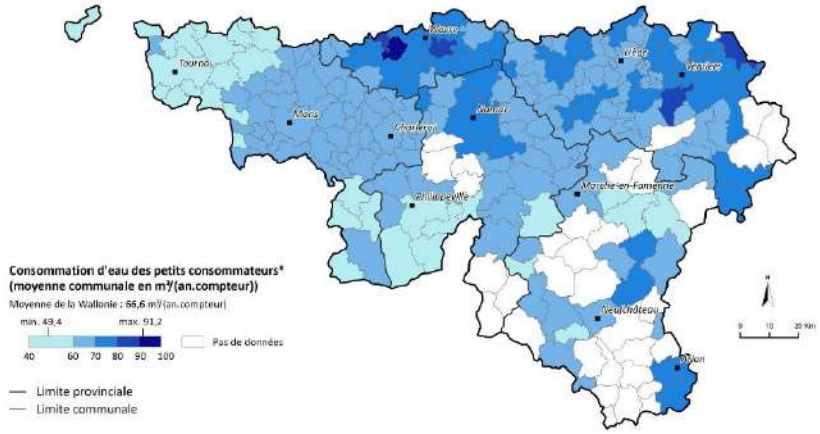


Figure 49 | Consommation d'eau de distribution des petits consommateurs en 2017 [AQUAWAL]

7.2. Déchets

7.2.1. Collecte et traitement

La collecte des déchets est assurée en **porte-à-porte** par l'intercommunale IPALLE pour les déchets résiduels (1x toutes les 2 semaines) et par Fost Plus pour les papiers-cartons (1x/mois). Depuis 2020, les déchets sont également collectés dans **16 points d'apport volontaire** pour les PMC, les déchets organiques, les déchets résiduels et le verre. La collecte en porte-à-porte pour les PMC a été supprimée en parallèle à l'implantation des points d'apport volontaire.

En complément, des **bulles à verre** sont présentes dans les villages : 2 à Marcq, 1 à Labliau, 2 à Petit-Enghien et 4 à Enghien. Les **encombrants** peuvent être collectés sur demande.

En complément, un **recyparc** est implanté à Enghien, dans le parc d'activités (rue du Commerce). La création d'un second recyparc est à l'étude à la chaussée d'Ath, à la limite avec la commune de Silly.

7.2.2. Initiatives de diminution de la production

Depuis 2021, la Ville d'Enghien est dotée d'un Plan Local de Propreté qui prévoit des actions de sensibilisation, de répression, de mise en place d'équipements et de participation.

Ces dernières années, la Ville d'Enghien, en partenariat avec IPALLE, a également mis en place une politique de réduction des déchets via différentes actions :

- Depuis 2019, déploiement d'un réseau de points d'apport volontaire : 6 en 2019, 14 en 2020 et 16 depuis 2022.
- Depuis 2020, réduction de la fréquence des collectes des déchets résiduels, passant de 1x/sem. à 1x toutes les 2 semaines

[13] Les données à des échelles territoriales supérieures ne sont pas non plus disponibles.

- Depuis 2020, suppression de la collecte en porte-à-porte des PMC (projet pilote) élargissement de la collecte à tous les emballages en plastique (P+MC) via les points d'apport volontaire
- Chaque année, actions de sensibilisation et de formation au compostage à domicile avec IPALLE (séance d'information et vente de compostières), relai par la Ville des campagnes de sensibilisation d'IPALLE.



La Ville d'Enghien participe à la **Semaine de la Propreté** : par exemple une équipe de l'Administration communale participe au Grand Nettoyage, les berges d'un cours d'eau sont nettoyées avec des bénévoles (la Marcq en 2023). D'autres initiatives de réduction des déchets sont prises par les acteurs locaux et dans certaines manifestations, par exemple le choix de la vaisselle réutilisable par les organisateurs du festival alternatif LaSemo.

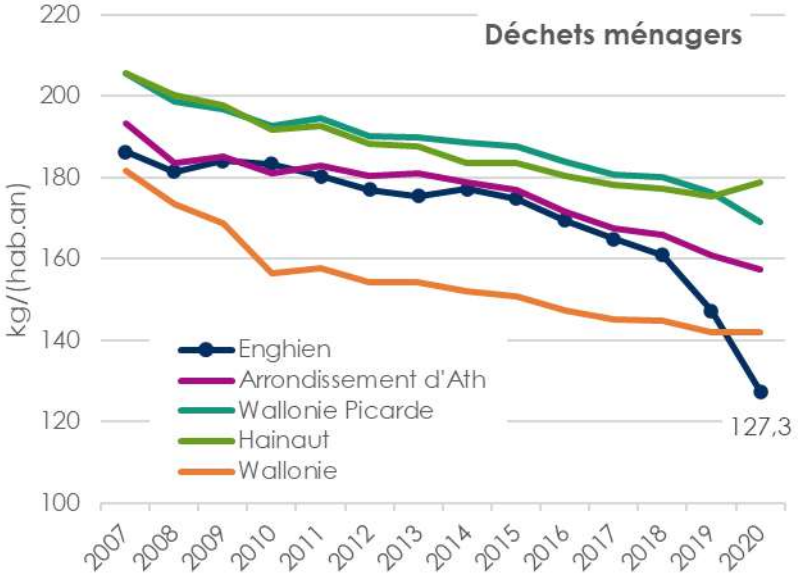


Figure 51 | Quantité de déchets ménagers collectées par habitant [SPW Environnement - Walstat]

Début 2023, 11 **poubelles de tri** ont été installées sur le territoire (Figure 50), en concertation avec les Comités de quartier. Ces poubelles contiennent également un cendrier. Deux prochaines poubelles de tri (avec cendriers intégrés) seront installées cet été à la place du Vieux Marché. La SNCB a également installé deux nouveaux cendriers à l'entrée de la gare.

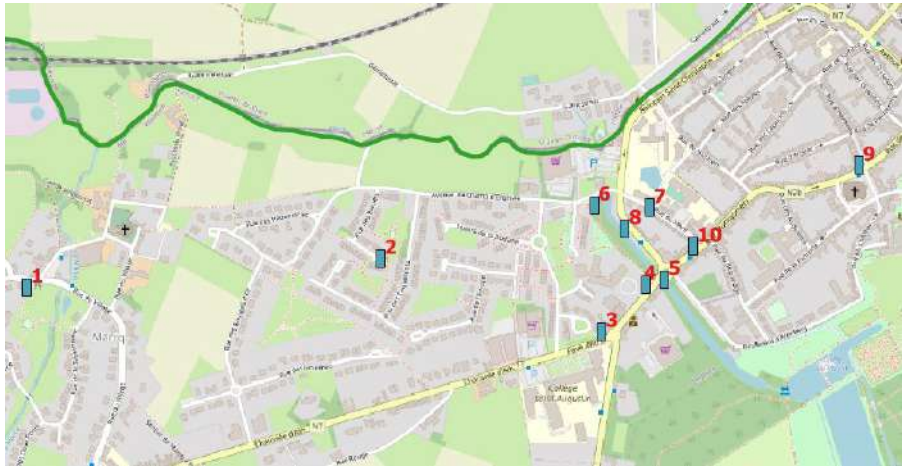


Figure 50 | Localisation des poubelles de tri dans l'espace public [Données communales au 30 avril 2023]

7.2.3. Production

Les mesures prisent conjointement par la Ville, par IPALLE et par Fost Plus sont clairement perceptibles sur la figure 51 : la courbe décroissante déjà en place depuis plus de 10 ans marque une inflexion encore plus significative à partir de 2019. En effet, les déchets ménagers collectés en porte-à-porte sont passés de 160,9 à 127,3 kg/habitant.an (-21%), passant sous la moyenne wallonne (141,9kg/habitant.an).

Si Enghien est désormais la seconde commune la moins productrice de déchets ménagers de Wallonie picarde (juste derrière Ellezelles : 126,5 kg/habitant.an), la commune est cependant 162ème sur 262 dans le classement des communes : la moitié ouest de la Wallonie est très productrice de déchets (Figure 52).

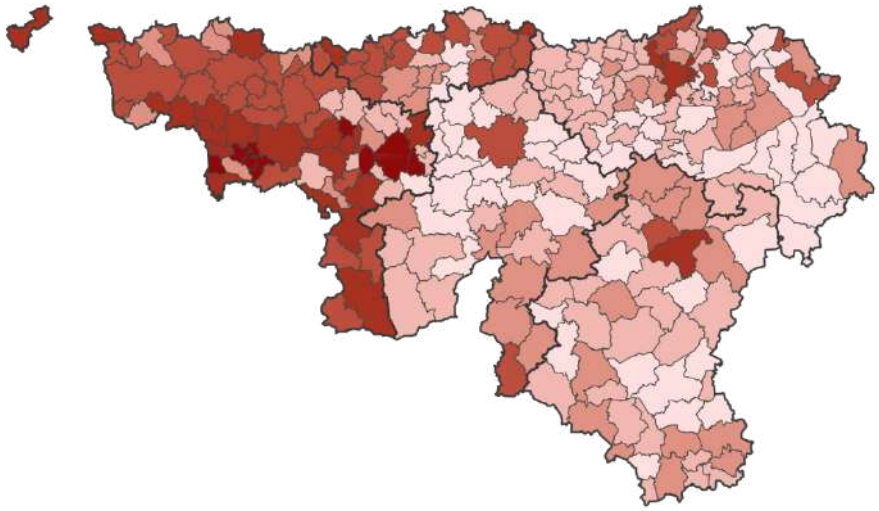


Figure 52 | Quantité moyenne de déchets ménagers résiduels produite par commune en 2020 [Walstat]

7.3. Energies

Dans la lignée des améliorations observées concernant les déchets au point ci-avant, l'évolution comparée des **consommations d'énergie** à Enghien montre également une tendance encourageante : alors que la consommation finale totale sur le territoire est estimée à 315,7 Gwh en 2013, elle est passée à 294,4 Gwh en 2019, soit une diminution de 7% (Figure 54). Le développement des panneaux solaires, l'amélioration de l'isolation des bâtiments, l'amélioration de la performance énergétique des appareils et machines font partie des explications à ce constat. L'émergence des véhicules électriques pourrait inverser la tendance dans les prochaines années, une légère remontée de la consommation totale étant déjà observée entre 2018 et 2019.

La Figure 53 permet de mieux appréhender la consommation énergétique totale selon les secteurs. À Enghien, les principaux consommateurs d'énergie sont le

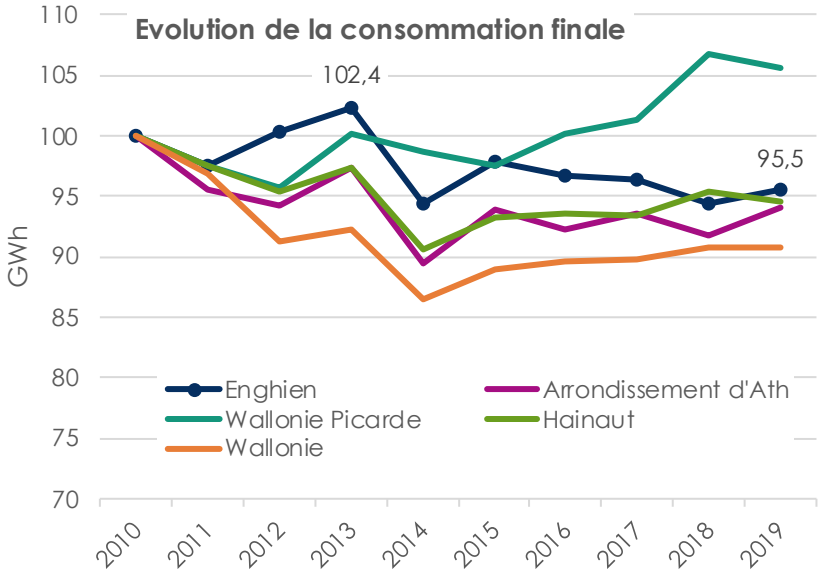


Figure 54 | Evolution comparée des consommations finales [SPW Energie - ICEDD - Walstat]

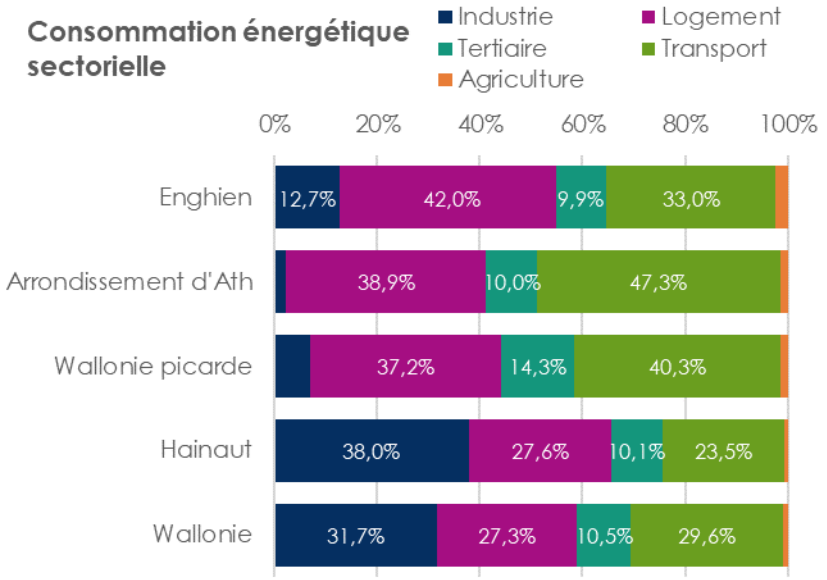


Figure 53 | Répartition sectorielle des consommations énergétiques finales en 2018 [SPW Energie - ICEDD - Walstat]

secteur du logement (42%) et le secteur du transport (33%), comme la plupart des territoires avec un niveau d'industrialisation contenu.

Les données issues de la CWAPE montrent que près de 53% des ménages enghiennois sont raccordés au **gaz de ville**. Ce taux relativement élevé, encouragé par le caractère compact de la zone résidentielle autour du centre-ville.

La Figure 55 montre la croissance déjà forte de la **production d'énergie locale** entre 2010 et 2018 : la production d'électricité locale est passée de 0,3 à 3,1 Gwh en 2018. En une année, cette même production a plus que doublé, passant à 6,5 Gwh produits en 2019. Cette production ne représente néanmoins que 2,2% de la consommation totale du territoire de cette année-là.

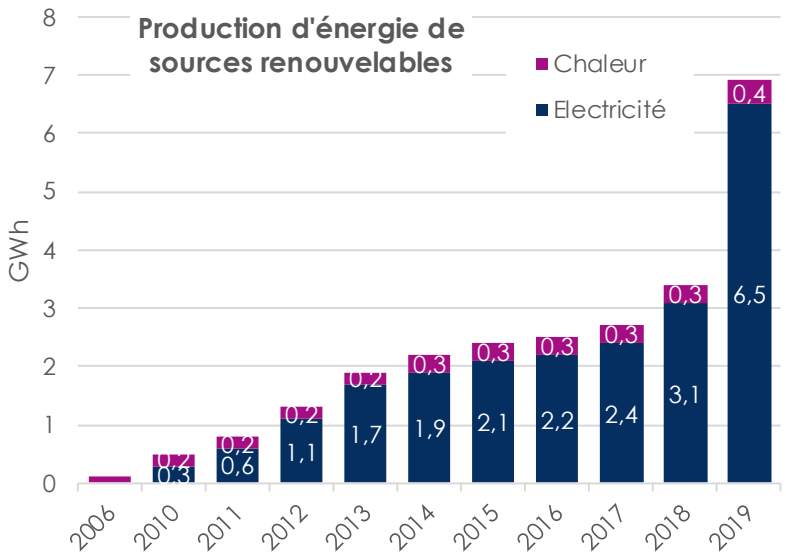


Figure 55 | Evolution de la production d'énergie de sources renouvelables [SPW Energie - ICEDD - Walstat]

7.4. Actions entreprises

Dans sa Déclaration Politique Communale, la Ville d'Enghien prévoit de :

- **Engager la transition énergétique** : réduction des consommations d'énergie (performance des logements publics, plan Energie, soutien et sensibilisation des habitants, prime chauffe-eau solaire), production d'énergie locale renouvelable (coopérative locale et participative), acquisition de véhicules zéro émission carbone
- **Renforcer la qualité de l'habitat** : critères environnementaux lors de la construction de nouveaux quartiers, développement de nouvelles formes d'habitat, limitation de l'étalement urbain
- **Tendre vers une consommation exemplaire** : démarches vers le zéro déchet, vers l'économie circulaire, vers la relocalisation de l'économie, intégration de clauses environnementales dans les marchés publics
- **Soutenir les initiatives locales de transition** : information sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, réduction de la consommation d'eau, réduction des déchets, développement de la nature dans les jardins, achats locaux.

Le Plan Stratégique Transversal cible plusieurs actions spécifiques en matière de gestion des ressources naturelles : l'amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public et des bâtiments communaux, le grand photovoltaïque, l'éolien, la biomasse, implication de l'administration dans la transition et dans la mobilité durable.

7.5. Besoins spécifiques

L'auteur de projet n'a pas identifié de besoins spécifiques à ce stade de l'étude.

7.6. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Gestion des ressources naturelles

	Ressources	Problématiques
Origine interne	**Atouts**	**Faiblesses**
	• Consommations en eau et en électricité en phase décroissante et plutôt inférieures aux moyennes territoriales	
	• Nouvelle politique de collecte des déchets visant à responsabiliser les habitants sur leur production de déchets o Baisse significative des déchets résiduels (ordures ménagères brutes)	
	• Baisse progressive de la consommation d'électricité • Explosion de la quantité d'énergie produite localement	• Part importante (75%) de la consommation énergétique totale provenant des secteurs du logement et du transport • Faible part d'énergie renouvelable produite localement (2%)
Origine externe	**Opportunités**	**Menaces**
	• Amélioration de l'impact carbone du territoire	• Explosion de la demande énergétique (électrique)

8. Secteurs économiques significatifs

8.1. Economie locale

Cette section est consacrée à l'activité économique locale et à l'activité professionnelle des Enghiennois.es : emploi salarié, emploi indépendant mais aussi tissu économique et démarches de soutien à l'activité économique sont passés en revue.

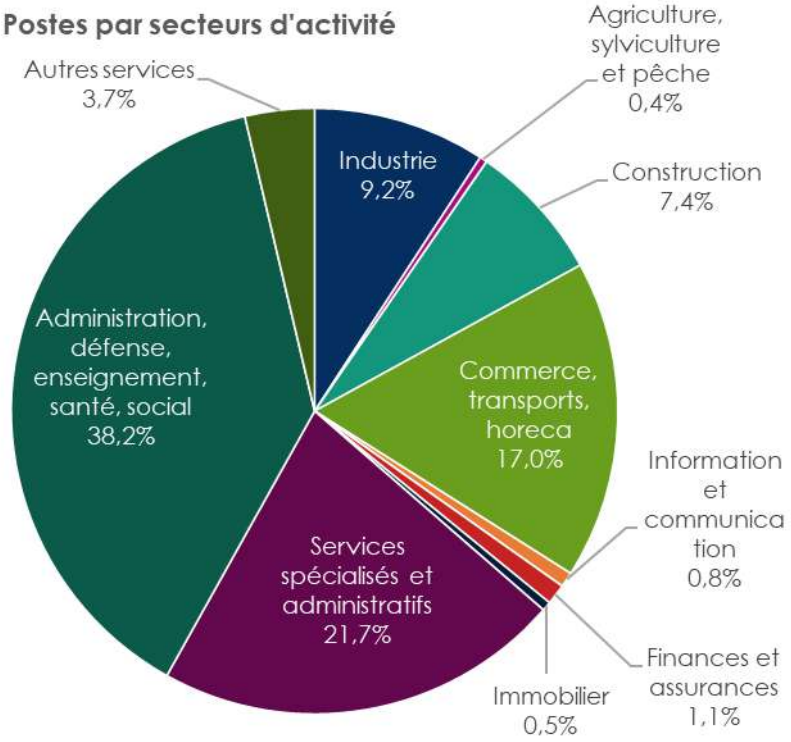


Figure 56 | Part des postes salariés par principaux secteurs d'activités en 2020 [ONSS, statistiques décentralisées - Walstat]

8.1.1. Emploi salarié

En 2020, Enghien compte **4.992,38 travailleurs**[14] assujettis à la sécurité sociale domiciliés à Enghien.

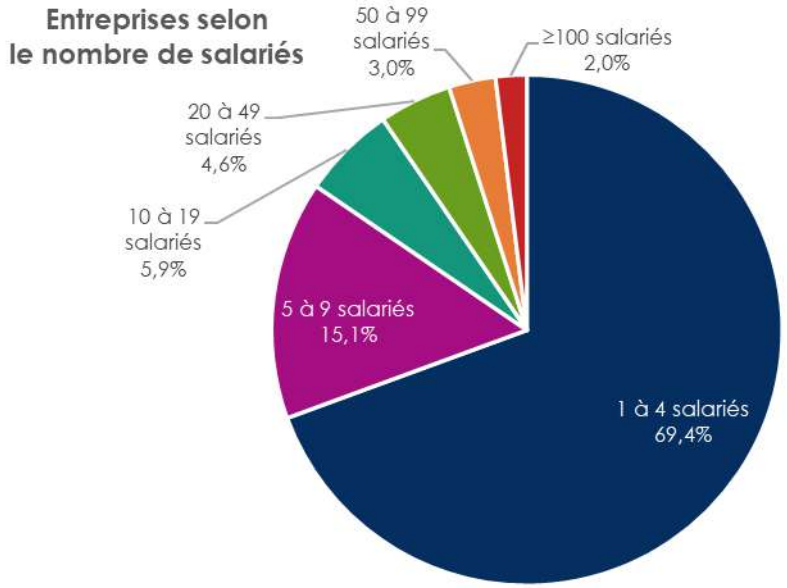


Figure 57 | Répartition des entreprises actives à Enghien selon le nombre de salariés en 2020 [ONSS, statistiques décentralisées - Walstat]

En termes d'emploi local, Enghien propose **3.013 postes de travail** salariés assujettis à la sécurité sociale, répartis dans **304 établissements** [données ONSS 2020, WalStat]. Parmi ceux-ci, quelques secteurs sont particulièrement représentés (Figure 56) : les services publics (dont l'enseignement), les services administratifs et à la personne représentent 60% des emplois existant à Enghien, suivis par les commerces, HORECA et transports (17%) et par le secteur industriel (9%).

[14] Moyenne annuelle

En vertu des catégorisations fixées par le SPF Economie[15] (Figure 57), parmi les 304 établissements actifs sur le territoire, la grande majorité sont des micro-entreprises (84,5%, moins de 9 salariés), 10,5% sont des petites entreprises (de 10 à 49 salariés) et 5% sont des moyennes entreprises (de 50 à 249 salariés).

8.1.2. Emploi indépendant

En 2020, Enghien compte **1.299 travailleurs indépendants**.

Le secteur primaire (agriculture) y occupe 10,2% des postes, le secteur secondaire (industrie et artisanat) concerne 18,8% des indépendants et le secteur tertiaire concerne un peu plus de 70% des indépendants, c'est-à-dire les commerces et les professions libérales (Figure 58).

Ces dix dernières années, l'emploi indépendant a progressé de 16,5%, essentiellement par l'explosion du nombre d'actifs après la pension (+97,2%) et par l'augmentation des indépendants à titre complémentaire (+34,2%), les indépendants à titre principal et les aidants étant plutôt stables.

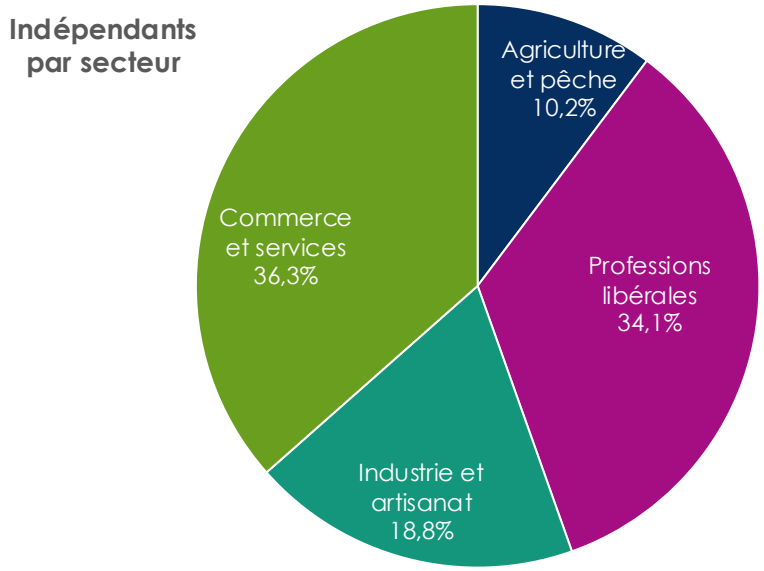


Figure 58 | Répartition des indépendants actifs à Enghien selon le secteur d'activités, hors aidants, en 2020 [INASTI - Walstat]

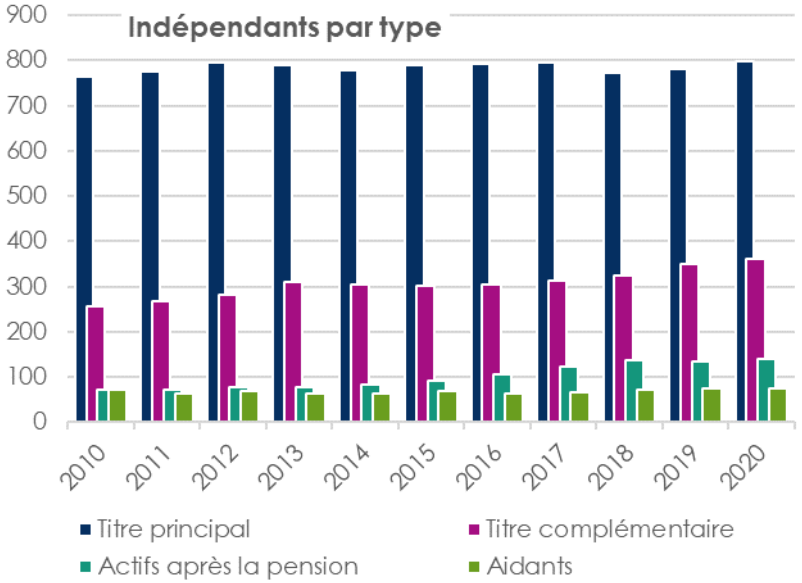


Figure 59 | Evolution du nombre et du type d'indépendants à Enghien [INASTI - Walstat]

[15] La classification fournie par Walstat ne distingue pas les entreprises de plus de 100 salariés et ne permet donc pas d'identifier la ou les entreprises qui relèveraient d'une catégorie supérieure à la PME.

8.1.3. Tissu économique

Le tissu économique enghiennois est composé de plusieurs pôles économiques : les parcs d'activités économiques et les centralités urbaines et villageoises principalement.

✓ *Parcs d'activités économiques*

Enghien compte deux parcs d'activités économiques :

- Le parc d'activité de **Petit-Enghien « Business Park-Station »** (aussi appelé Zone Industrielle) compte différents types d'entreprises axées principalement dans le service aux particuliers et aux entreprises : outillage, production alimentaire, sécurité, bureautique, traitement de métaux, travaux ferroviaires, machinerie.
- Le parc d'activité **Qualitis** est principalement axé sur le service aux entreprises, sur l'innovation et sur les hautes technologies : datacenters, cuisines industrielles, logistique, traitement des déchets alimentaires. Le centre d'innovation **La Lanterne** héberge des startups. La structure propose 24 espaces de bureaux meublés et modulables ainsi que 4 halls industriels, accompagnés de services aux entreprises (salles de réunion équipées, secrétariat et accueil, téléphonie, etc.).

✓ *Commerces, artisans et services marchands*

Le secteur commercial est structuré autour de l'ASBL ACAE **Association des Commerçants et Artisans** d'Enghien qui organise des animations dans le centre-ville.

Le tissu commercial et artisanal compte plusieurs zones de concentration plus spécifiques :

- **Enghien**
 - Concentration de **commerces** variés dans l'intra-muros, en particulier dans les rues d'Hérinnes, rue de Bruxelles et autour de la place du Vieux Marché mais aussi au Pavé de Soignies (quartier NautiSport).
 Dans le cadre de l'aménagement du plateau de la Gare, deux nouvelles cellules commerciales vont être créées.
- **Marcq**
 - Axe commercial de la **chaussée d'Ath** : boulangerie, pharmacie, mini centre commercial (supermarché discount + boucherie, vêtements
- **Petit-Enghien**
 - Axe commercial de la **chaussée de Bruxelles** : pâtisserie, boulangerie, fleuristes, surface bricolage, librairie, pharmacie, blanchisserie,
 - Axe commercial de la **chaussée d'Asse** : confiseur, surface bricolage, literie, marbrerie
 - Centre du village : /
 - Bouquiniste, caviste, brocanteur, articles cadeaux
 - Artisanes : créatrices, personnalisation,
 - Société de nettoyage

Aucun commerce à **Labliau**

✓ *HORECA*

L'HORECA est essentiellement concentré dans l'agglomération enghiennoise et le long des radiales qui en émanent :

- **Enghien**
 - Concentration de **restaurants** variés dans l'intra-muros, en particulier dans les rue d'Hérinnes, rue de Bruxelles et autour de la place du Vieux Marché + plateau de la Gare, Nautisport, golf
 - Hôtel « Le Vieux Cèdre »
 - Traiteurs, salons de thé, tables d'hôtes, snacks, sandwicherie
- **Marcq**
 - 2 restaurants : l'équipement du Nautisport et le « Cardinael »
- **Petit-Enghien**
 - Glaces et gaufres
 - 7 restaurants (dont le golf)
 - 4 cafés

Le **site web communal** propose un annuaire de l'HORECA rassemblant tous les professionnels actifs sur le territoire, sous la forme d'une cartographie interactive ou d'un listing par secteur d'activité.

✓ *Marché*

Le marché hebdomadaire se tient le mercredi matin, place P. Delannoy et Petit Parc, avec une bonne quarantaine d'ambulants. La place du Vieux Marché accueille également en alternance différents **foodtrucks**. En saison devant l'entrée du Petit parc, glaces et gaufres.

Depuis 2024, un marché se tient également le samedi matin sur la place de Petit-Enghien.

✓ *Professions libérales*

Enghien offre un large panel de professions libérales actives dans le secteur de la santé et des métiers du bien-être, de la construction ou de l'immobilier. Ces activités se concentrent essentiellement dans la zone agglomérée, c'est-à-dire le centre-ville et ses extensions périphériques. Ailleurs sur le territoire, on trouve :

- **Marcq**
 - 8 médecins, 1 psychologue, 1 ostéopathe, 2 dentistes, 1 pharmacie, 2 architectes
- **Petit-Enghien**
 - 7 médecins, 3 dentistes, 7 kinésithérapeutes, 2 ostéopathes, 1 pharmacie, 1 pédicure médicale, 1 logopède, 2 architectes

Ces informations sont basées sur la carte dynamique des commerçants et indépendants proposée sur le site web communal (décembre 2022[16]).

Certains de ces indépendants se retrouvent au sein du groupe d'affaires BNI.

✓ *Economie sociale*

L'ETA Enghien « **L'entraide par le travail** » est implantée dans la Zone Industrielle. Elle propose des activités de conditionnement manuel, semi-automatisé ou agroalimentaire, des activités de parcs et jardins et des activités de sous-traitance extérieure en entreprises (renfort ponctuel ou récurrent).

8.1.4. Soutien à l'emploi et à l'activité économique

Plusieurs outils et acteurs de dynamisation économique sont actifs sur le territoire enghiennois ou mobilisables par les habitants et les entreprises locales :

- La **Maison de l'emploi** est basée à Soignies et à Ath, le **FOREM** est basé à La Louvière et Tournai. *De facto*, ces services sont peu accessibles pour la population enghiennoise.
- L'**Agence Locale pour l'Emploi** est basée sur la place P. Delannoy à Enghien. La structure accompagne les demandeurs d'emploi dans la recherche de revenus complémentaires (service aux personnes)
- **Entreprendre Wapi** est une agence de stimulation économique active en Wallonie picarde. La structure propose des services de conseils et d'accompagnement des PME.
- L'**ASBL Régie des quartiers** (rue des Bleuets) propose un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle, le développement de dynamique de quartiers et des chantiers formatifs (rénovation de bâtiments, entretien d'espaces verts)
- **HOPE Jobcoaching** (place P. Delannoy, avec le CPAS) : accueil, information et accompagnement des demandeurs d'emploi enghiennois
- L'**Agence de Développement Local** d'Enghien collabore avec les acteurs locaux afin de stimuler le milieu économique local et l'emploi. L'Agence est la structure publique relai des commerces et artisans locaux. Elle est également un guichet d'accompagnement des porteurs de projet (commerce ou entreprise). Deux actions phares sont notamment l'octroi d'une subvention pour la rénovation des devantures commerciales d'une part, pour l'installation de nouveaux commerces de détails ou HORECA d'autre part.
- Le **site web communal** propose un annuaire des commerces, des indépendants et des professions libérales rassemblant tous les professionnels actifs sur le territoire, sous la forme d'une cartographie interactive ou d'une liste par secteur d'activité.
- Le **Service animation de la Ville et l'association des commerçants ACAE** organisent différents évènements récurrents saisonniers visant à entretenir l'attractivité du centre-ville (Saint-Nicolas, marché de Noël, braderies commerciales, etc.)

[16] Mise à jour : la carte dynamique des commerçants et des indépendants a été supprimée du site web communal.

8.1.5. Stratégies de développement

En matière de développement économique, la Déclaration de Politique Communale et le Plan Stratégique Transversal contiennent les grandes orientations politiques locales :

- La promotion d'emploi de qualité ;
- La valorisation de la trame commerciale du centre d'Enghien ;
- Le développement des circuits courts (voir point 8.2.5) ;
- La valorisation du tourisme (voir point 8.3).

Ces objectifs se traduisent dans le PST notamment par l'installation de bornes impétrants à destination des ambulants, la requalification d'espaces publics et l'amélioration des liaisons entre le parc et le centre d'Enghien,

L'actualisation du Schéma de Développement Commercial est également envisagée.

En outre, Enghien a été retenu dans le cadre de l'appel à projets « Objectif Proximité » afin de soutenir les commerces locaux.

8.2. Agriculture et circuits courts

8.2.1. Principales caractéristiques des exploitations

✓ ***Exploitations et superficie agricole***

D'après les données issues du recensement agricole[17], en 2020, Enghien compte 59 exploitations agricoles, y compris celles en activité complémentaire. Durant les dix dernières années, le nombre d'exploitations agricoles est resté relativement stable (Figure 60), après une augmentation subite entre 2010 et 2011 (passage de 52 à 57 exploitations).

Leur taille moyenne est de 43 hectares, soit des exploitations nettement plus petites que dans les territoires de référence : Wallonie 58 hectares, Wallonie picarde 47 hectares (Figure 61). Néanmoins, le nombre d'hectares moyens cultivés est en légère diminution alors que la tendance conjoncturelle est plutôt à l'augmentation de la taille moyenne des exploitations agricoles.

Une hypothèse pourrait expliquer ce constat : une partie des exploitations agricoles anciennes qui sont remises sont scindées en plus petites structures, par exemple pour le maraîchage. De ce fait, le nombre d'exploitations se maintient (certaines disparaissent) mais leur taille moyenne diminue.

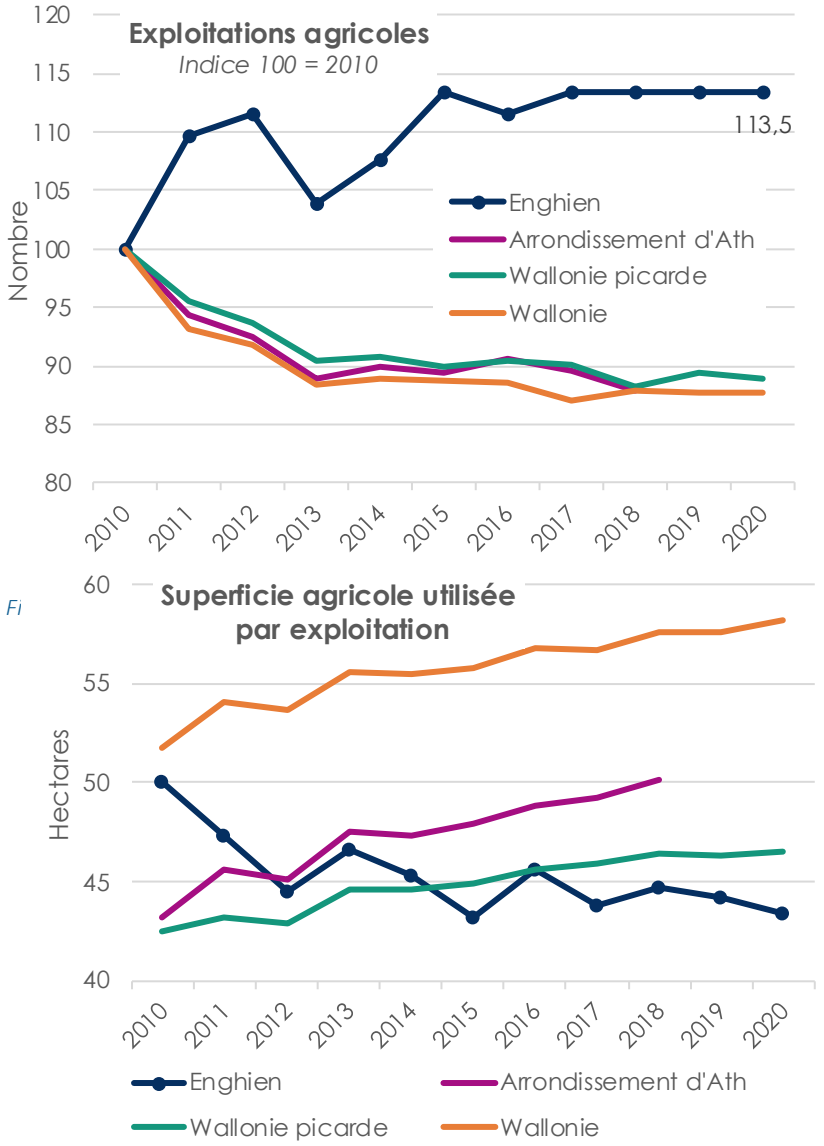


Figure 61 | Evolution comparée de la Superficie Agricole Utilisée [SPF Economie - Statbel - Walstat]

[17] Les données pour l'arrondissement d'Ath postérieures à 2018 ne sont pas exploitables ici à cause de la modification des arrondissements d'Ath et de Soignies en 2019.

✓ *Typologie des exploitations*

La figure 62 représente l'occupation des terres agricoles à Enghien, comparées à la Wallonie, en 2010 et en 2020. L'illustration met en évidence la nette dominance des grandes cultures : céréales, betteraves, chicorées et pomme-de-terre occupent 62% des terres agricoles contre à peine 40% en Wallonie en 2020. Les proportions de ces cultures étaient strictement identiques en 2010.

Cette configuration est liée à la qualité des sols et au développement historique de l'industrie agroalimentaire pour ces matières premières. Malgré la distance aux principales unités de transformation de la betterave (Iscal à Antoing) et de la pomme-de-terre (Lutosa à Leuze), ces cultures sont bien présentes à Enghien. Cette spécialisation impacte directement la part de prairies permanentes, qui n'occupent que 18% des terres agricoles contre 42% à l'échelle wallonne. Par rapport à 2010, ce chiffre a d'ailleurs diminué aux deux échelles, en lien avec la lente diminution de l'élevage au sein des exploitations.

Pour les cultures plus « confidentielles », une nette différence entre Enghien et la Wallonie se situe au niveau des légumes de plein air, dont la culture représente 5,1% à Enghien contre 2,6% en Wallonie. C'est aussi un secteur qui a fortement évolué puisque qu'il représentait 2,7% des terres cultivées en 2010 à Enghien, ce qui conforte l'hypothèse du développement du maraîchage formulée à la section précédente.

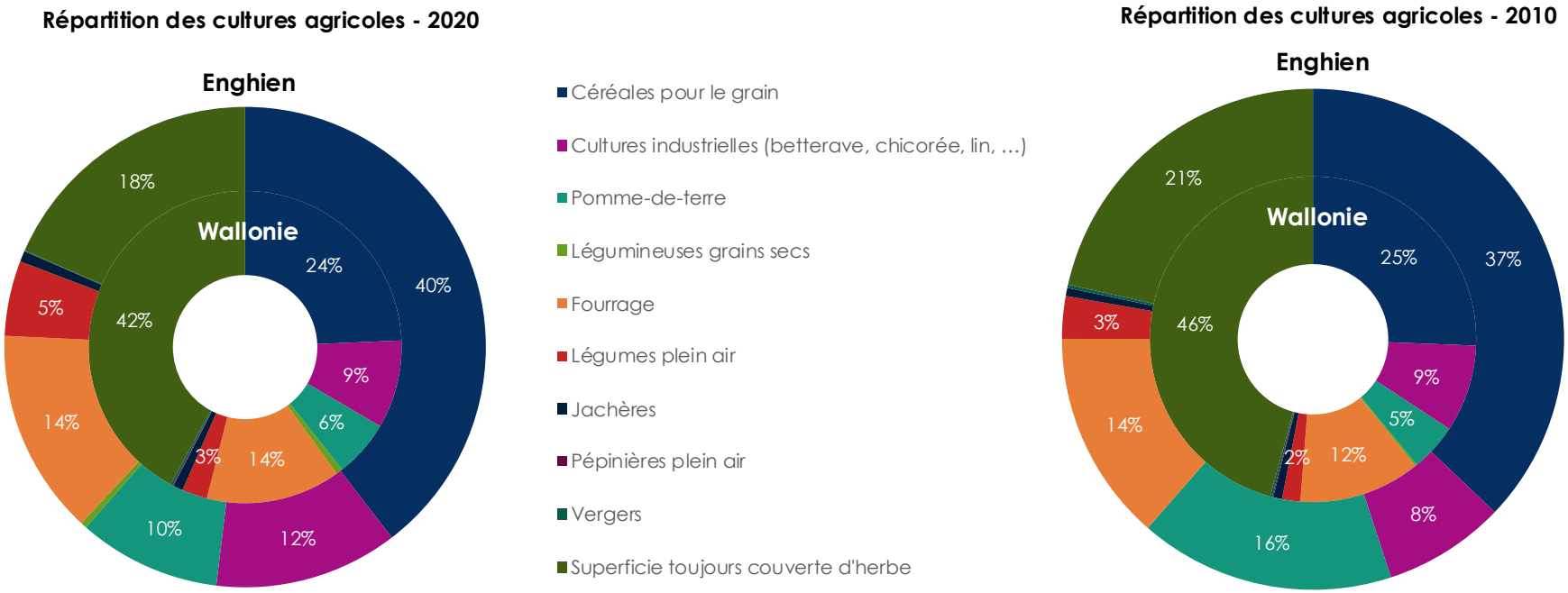


Figure 62 | Répartition des cultures agricoles à Enghien et en Wallonie, en 2010 et en 2020 [SPF Economie - Statbel]

✓ ***Emplois***

En 2020, le secteur agricole représente 9,2% des emplois indépendants (hors aidants) d'Enghien et 0,4% des postes salarié. Alors que ce dernier chiffre est tout à fait comparable aux moyennes régionales (entre 0,3% dans le Hainaut et 0,5% dans l'arrondissement, la Wallonie picarde et la Wallonie), la différence est un peu plus marquée concernant l'emploi indépendant : Enghien présente une part d'indépendants dans le secteur agricole plutôt faible par rapport aux autres territoires. Cependant, l'évolution temporelle (Figure 63) montre une augmentation franche de ce ratio depuis 2012, passant de moins de 7% d'agriculteurs parmi les indépendants enghiennois à plus de 9% en 2020. Cet indicateur est d'autant plus significatif que le nombre d'indépendants est tout à fait stable sur la même période (voir 8.1 Economie locale).

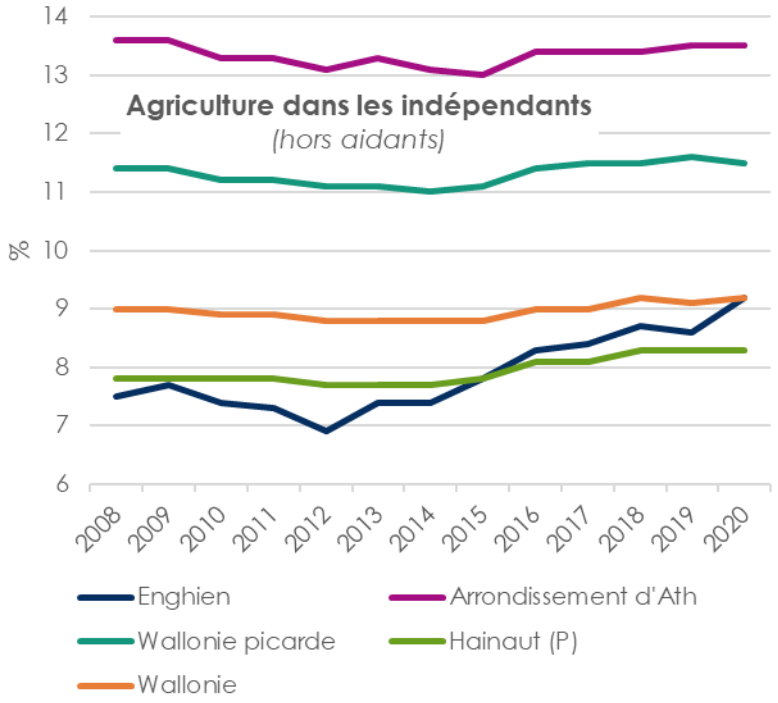


Figure 63 | Part du secteur agricole parmi les indépendants [INASTI, Walstat]

8.2.2. Appui aux agriculteurs

Différents services d'appui aux agriculteurs sont actifs sur le territoire d'Enghien. Citons notamment :

- Service de Remplacement Agricole « Les Hauts Pays Verts »
- Comice agricole
- CARAH
- Contrats de Rivière Dendre et Senne

Enghien s'est doté d'une Charte de la convivialité et de la ruralité qui synthétise l'ensemble des règles et des bonnes pratiques en milieu rural.



8.2.3. Intégration environnementale

✓ ***Inondations et érosion***

Le territoire enghiennois est sillonné du nord au sud par trois principaux cours d'eau et leurs affluents (voir 3.1.2 Réseau hydrographique) et d'est en ouest par les infrastructures de transports (voir 11 Mobilité). Des problèmes d'inondations, de ruissellement et de coulées de boues se posent donc assez régulièrement.

Pour lutter contre ces phénomènes, plusieurs démarches sont engagées par la Ville et par les opérateurs compétents. Le Plan Stratégique Transversal prévoit la création de deux Zones d'Immersion Temporaire, l'une sur le Querton au lieu-dit La Planche

à Petit-Enghien (avec des subventions européennes) et l'autre à l'arrière des anciennes fonderies à Enghien, sur le ruisseau de l'Enfer.

À la suite des inondations de juillet 2021 à Marcq, une étude a été lancée par la cellule GISER (Gestion Intégrée Sol-Erosion-Ruissellement) du SPW-ARNE.

✓ ***Aménagement foncier rural***

La démarche, engagée depuis de nombreuses années, a été complètement validée en 2022. Le plan prévoit la réorganisation du parcellaire agricole en tenant compte des réalités du terrain : biodiversité, paysage, écoulement des eaux, loisirs, etc.

La démarche est détaillée au point 3.5.4.

✓ ***Certification BIO***

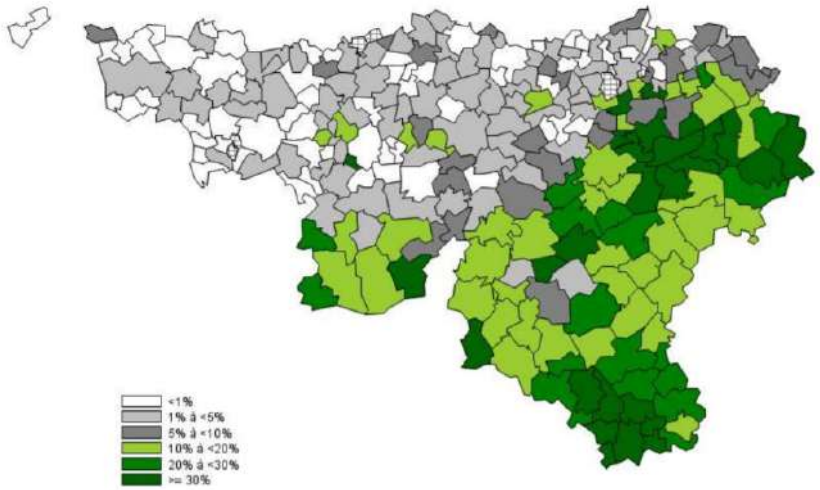


Figure 64 | Importance du mode de production biologique dans les communes wallonnes en 2016 [SPF Economie - DGS et SPW ARNE - DAEA]

Deux exploitations sont certifiées sur le territoire : la ferme Vaneeckoudt et la Cense de Léandine (viande bovine, vente à la ferme), toutes les deux à Enghien. En 2016, cela représente moins de 5% des exploitations enghiennoises (Figure 64) alors que la moyenne wallonne est alors de 15%.

8.2.4. Diversification

La diversification agricole peut couvrir des registres très différents : transformation à la ferme, vente directe, accueil touristique, accueil pédagogique. Ces démarches concernent plusieurs exploitations du le territoire :

- À **Enghien** : vente à la ferme de viande bovine, pépinières
- À **Labliau** : maraîchage, coopérative Ma Ferme (maraîchage, champignons, tisanes, agritourisme, pédagogie active et, en développement, brasserie et chèvrerie)
- À **Petit-Enghien** : Ferme de la Warelles (meunerie, farines, viande, lait, vente directe, ferme pédagogique, biométhanisation), maraîchage

8.2.5. Marchés, produits locaux et circuits courts

Le territoire d'Enghien compte de nombreux artisans et transformateurs locaux ainsi que des points de vente orientés circuits courts :

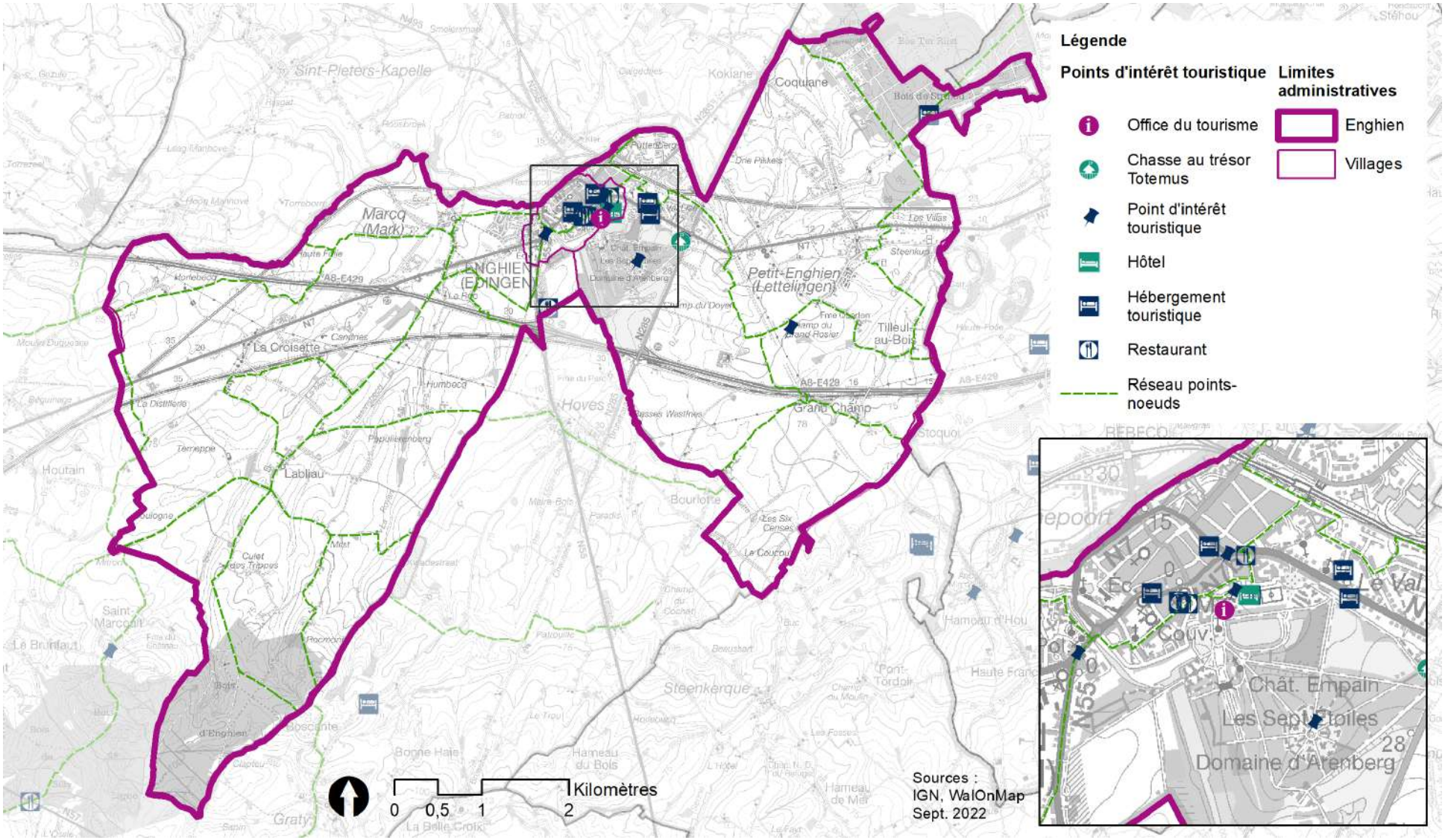
- À **Enghien** : miel, boulangeries artisanales, boucherie (avec la viande de la Ferme de Warelles), glaces, herboristerie, chocolatier, confiserie, marché hebdomadaire (mercredi matin, place P. Delannoy), épicerie « Autrement » (produits bio, locaux, table d'hôte)
- À **Marcq** : « Ruche qui dit Oui »

Enghien est membre du réseau international « **Cittaslow** Belgium » depuis 2010.

8.2.6. Associations agricoles

- Comice agricole du canton d'Enghien
- Fédération wallonne de l'Agriculture Lens-Enghien
- Fédération Unie des Groupements d'Eleveurs et d'Agriculteurs

8.3. Tourisme


Légende
Points d'intérêt touristique
Office du tourisme
Chasse au trésor Totemus
Point d'intérêt touristique
Hôtel
Hébergement touristique
Restaurant
Réseau points-noeuds
Limites administratives
Enghien
Villages
Sint-Pieters-Kapelle
Coquiane
Marcq (Mark)
ENGHIEN (EDINGEN)
Petit-Enghien (Lettelingen)
La Croisette
Houtain
Labliau
Hoves
Bourlotte
Steenkerque
Saint-Marcoul
Le Brunfaut
Graty
Grand Champ
Tilleul-au-Bois
Chât. Empain
Les Sept Etoiles
Domaine d'Arenberg
0 0,5 1 2 Kilomètres
Sources : IGN, WalOnMap Sept. 2022

8.3.1. Ressources touristiques

✓ *Sites et attractions*

Joyau patrimonial (voir point 4.4.1), le **Château et parc d'Enghien** composent également un site touristique et récréatif très important. Dans cette optique, plusieurs produits touristiques (voir infra) permettent de découvrir les lieux sous différents angles. Le site est également le théâtre de nombreux évènements culturels et de loisirs très attractifs, des visiteurs venant parfois de loin.

Le **musée de la Tapisserie**, géré par l'Office de Tourisme et implanté dans la Maison Jonathas, valorise l'un des métiers artisanaux qui s'étaient développés dans le centre-ville durant sa période faste. Le musée présente notamment des collections de tapisserie d'Enghien du XVIe siècle. L'infrastructure est accessible toute l'année sur rendez-vous.
L'important **patrimoine architectural** du centre-ville attire lui aussi les visiteurs, grâce notamment aux visites proposées par les Guides Touristiques d'Enghien et par l'Office de Tourisme.
La **ferme-musée de Marcq** est dédiée à la vie rurale d'antan : travail du sol, cultures du tabac et du lin, brasserie, menuiserie, laiterie, etc. L'infrastructure est actuellement fermée.

Le territoire propose également des activités récréatives et sportives :

- **Nautisport** est un complexe sportif et récréatif qui propose notamment une piscine récréative : pataugeoire, rivière sauvage, piscine à vagues, etc. (voir également point 10.3).
- Adossé au parc, le **Golf Club Enghien** propose un parcours de 18 trous (au sud du parc) et un parcours de 9 trous (au nord du parc).
- Les **bois de Silly-Enghien** (au sud-ouest) **et de Strihoux** (au nord-est) sont des lieux de balades agréables. Le bois de Silly est notamment réputé pour son tapis de jacinthe au printemps.

✓ *Produits touristiques et animations*

Plusieurs vecteurs sont disponibles pour découvrir le territoire enghiennois :

- Des **produits touristiques** pour différents types d'activités et de publics :
 - Les plaquettes « Wap Aventure » pour les enfants de 5-8 ans et de 9-12 ans
 - L'escape game outdoor « Anigma » ou le jeu de piste « Gemotions » dans le parc d'Enghien, une chasse au trésor Totemus, sur le thème « Entre histoire et légendes « dans la ville et le parc, de nombreuses caches de géocaching
 - Des itinéraires pédestres, via une boucle de 4 km dans le parc, les 11 topoguides (carte papier ou numérique, pas de balisage) et le réseau points-nœuds pédestre (à la carte)
 - Deux parcours avec audioguides (adultes, enfants) sont disponibles via le site web des Parcs et Jardins de Wallonie (www.pajawa.be).
 - Des itinéraires cyclables, via le réseau points-nœuds cyclable (à la carte)
- L'**Association des Guides Touristiques d'Enghien** propose des visites adaptées à chaque public permettant de découvrir les différents pans de l'histoire locale.
- Le **parc et les bâtiments du château d'Enghien** sont l'écrin de nombreuses manifestations culturelles, sportives, récréatives ou écologiques :
 - Balades thématiques (par exemple des balades natures tous les 3èmes dimanches du mois, organisées par l'Office de Tourisme)
 - Des évènements thématiques : Foire de Jardin, Greek Day (fête hellénique), LaSemo (festival musical), festival de balades contées (mi-août), IMUSE (Rencontres Musicales Internationales d'Enghien), fêtes médiévales, Nuits Lumineuses, etc.

La **Ville d'Enghien** participe régulièrement aux Journées du Patrimoine (voir point 4.4.4) et organise avec l'Office de Tourisme et l'ADL de nombreuses autres animations de découverte du territoire (balade gourmande, balade nature, etc.). Le **Contrat de Rivière Dendre** (voir point 3.5.2) organise chaque année une balade cycliste interrégionale le long de la vallée de la Marcq.

8.3.2. Hébergements

L'offre en hébergement touristique est principalement implantée dans Enghien :

- L'hôtel-restaurant « Le Vieux Cèdre », à côté du parc, offre 27 chambres et un restaurant de cuisine libanaise
- Cinq chambres d'hôtes

Quelques hébergements insolites sont également proposés :

- À Marcq, une roulotte, au sein de la ferme coopérative « Ma Ferme » (voir point 8.2.4)
- À Petit-Enghien, une yourte est réservable via la plateforme AirBnB chez un producteur de fruits et légumes

De manière plus ponctuelle, des **hébergements temporaires** sont proposés lors de manifestations de grandes envergures telles que LaSemo (camping) ou Imuse et des bâtiments sont proposés pour les mouvements de jeunesse (local scout, foyer rural de Labliau).

8.3.3. Opérateurs touristiques

✓ *Accueil et information*

L'**Office de Tourisme** est basé à l'entrée du parc d'Enghien. Il est accessible au public les weekends et durant les vacances scolaires (10-12h30, 13h-17h) et joignable par téléphone ou courriel en semaine.

Outre l'orientation des visiteurs, la structure a également en charge la centralisation de l'information touristique, la location des infrastructures du parc, la fédération des initiatives locales, le développement d'activités, d'évènements et de produits touristiques, la promotion de la ville. Elle entretient également des contacts avec les partenaires touristiques supra-locaux tels que ses homologues, les pouvoirs publics de tutelle et la Maison du Tourisme de Wallonie picarde.

La promotion des activités et des évènements organisés à Enghien s'opère notamment via une page Facebook.

✓ *Développement de produits*

La **Maison du Tourisme de Wallonie picarde**, basée à Tournai, développe des produits touristiques supra-locaux tels que les itinéraires cyclables et pédestres (et leur promotion sur Internet, des supports physiques et à travers des salons), les supports d'animations Wap-Aventure et Aventure-Jeux, etc. Elle anime et actualise le site Internet www.visitwapi.be qui rassemble les sites d'intérêt touristique, l'offre en hébergement et en HORECA, la newsletter et la page Facebook associées qui promeuvent les différentes initiatives et évènements.

8.4. Besoins spécifiques

Les besoins spécifiques liés à l'activité économique locale, dans une perspective de développement rural, portent essentiellement sur le soutien à l'activité agricole, en particulier le soutien aux circuits courts, à la transformation artisanale, le soutien au commerce de proximité, ainsi que le soutien au développement touristique. Dans le cas d'Enghien, il peut s'agir du déploiement du tourisme au-delà des limites du Parc du Château, site déjà reconnu et attractif sur le plan récréatif.

8.5. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Secteurs économiques significatifs (ECONOMIE LOCALE)

	Ressources	Problématiques
	Atouts	**Faiblesses**
Origine interne	• Vitalité économique, en particulier dans le secteur indépendant • Diversité de l'offre d'emploi (pour les travailleurs) et de services (pour les habitants, clients) • Parcs d'activités économiques, avec secteurs claires, couplés trame économique intégrée au tissu urbanisé o Services aux entreprises : ADL, centre d'innovation La Lanterne	
	• Concentrations commerciales et HORECA dans le centre-ville et le long des axes principaux (chaussée de Bruxelles, Pavé de Soignies, chaussée d'Ath, chaussée d'Asse) • Marché hebdomadaire à Enghien • Association des Commerçants et des Artisans d'Enghien (ACAE), annuaire économique sur le site web communal	
	• Large panel de professions libérales o Professionnels de la santé encore bien présents sur le territoire	
	• Acteurs et actions de soutien ou d'accompagnement : o Aux travailleurs : Maison de l'Emploi, régie de Quartiers, ALE, HOPE Jobcoaching o Aux entreprises : ADL, centre d'innovation la Lanterne, Entreprendre WAPI, annuaire communal	• Accompagnement des travailleurs implantés à Ath, Soignies, Tournai, La Louvière : difficile d'accès pour les demandeurs d'emploi
	Opportunités	**Menaces**
Origine externe	• Sélection d'Enghien dans le cadre de l'appel à projets « Objectif Proximité » • Actualisation du Schéma de Développement Commercial	• Augmentation forte de l'emploi indépendant après la pension et en activité complémentaire

SYNTHESE – Secteurs économiques significatifs (AGRICULTURE ET TOURISME)

	Ressources	Problématiques
	Atouts	**Faiblesses**
Origine interne	• Services d'appui aux agriculteurs • Aménagement foncier rural intégré et transversal • 2 exploitations agricoles certifiées BIO et plusieurs acteurs engagés dans la diversification (vente directe, maraîchage, coopérative, meunerie, pédagogie, biométhanisation, agritourisme, etc.) • Artisans et transformateurs locaux, commerces en circuits courts à Enghien et à Marcq	
Origine interne	• Richesses des ressources touristiques, menées par le château et le Parc d'Enghien avec une forte orientation patrimoniale, architecturale et culturelle o Ferme-musée de Marcq pour la dimension vie rurale • Complexe sportif Nautisport pour la dimension récréative et familiale, golf • Offre en hébergements touristiques variée (hôtel, chambre d'hôtes, hébergements insolites) • Opérateurs touristiques : Office du Tourisme, Maison du Tourisme, • Valorisation touristique : produits touristiques mis en place par l'Office du tourisme et la Maison du Tourisme, association de Guides, dynamisation culturelle, sportive, récréative et écologique des ressources	• Ferme-Musée de Marcq gérée par un privé, non garantie de pérennité
	Opportunités	**Menaces**
Origine externe	• Stabilité du nombre d'exploitations agricoles et diminution lente de la taille moyenne des exploitations (superficie agricole utilisée) o Développement du maraîchage au sein de petites exploitations o Lente augmentation du secteur agricole dans l'emploi indépendant • Enghien membre du réseau Cittaslow	

9. Services et équipements collectifs

9.1. Services publics

9.1.1. Services administratifs

✓ ***Administration communale***

La plupart des services communaux sont basés au Centre administratif (Avenue Reine Astrid). Les bureaux sont accessibles au public sur rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin, le mardi en fin d'après-midi et en accès libre le mercredi matin et après-midi.

Le Plan de Cohésion Sociale est basé à la place du Vieux Marché, l'Accueil Temps Libre (extrascolaire) et l'Agence de Développement Local sont basés à l'Hôtel de Ville et l'Office de Tourisme dans le Parc.

La Ville propose un service de taxi social « Tous en bus » : 2€/trajet, sur réservation.

✓ ***CPAS***

Les bureaux du CPAS, la Maison de repos et le restaurant « La fourchette solidaire » sont basés en périphérie, sur le site de la Dodane (rue d'Hoves). Le service social et la crèche sont basés place du Vieux Marché. Le détail des services proposés par le CPAS est présenté au point 5.4.3).

9.1.1. Services de secours

✓ ***Zone de police***

Le territoire appartient à la Zone de Police « Sylle-Dendre », dont le commissariat central est basé à Silly. Le poste de proximité est installé sur le site de la Dodane.

✓ ***Zone de secours***

Le territoire d'Enghien est couvert par la zone de secours « Hainaut Centre », le poste de secours d'Enghien étant basé au Rempart Saint-Christophe, sur le tour de ville.

✓ ***Partenariats Locaux de Prévention***

Deux Partenariats Locaux de Prévention sont actifs sur le territoire, l'un à Petit-Enghien et l'autre à Marcq.

9.1.2. Service postal

Le bureau de poste se situe dans le centre d'Enghien (place P. Delannoy). Le service est complété par deux distributeurs de colis l'un à la gare et l'autre au centre commercial du Parc (chaussée de Bruxelles) et un point colis (place du Vieux Marché).

9.2. Services à la collectivité

9.2.1. Enfance et jeunesse

✓ ***Accueil de la Petite Enfance***

- Enghien :
 - Crèche communale, gérée par le CPAS « Chez Mélusine », 56 lits
 - Crèche « Les Lucioles », ASBL Bébé Boulot, 28 lits
 - Crèche Babio, 14 lits
- Marcq
 - Crèche « Les Lilliputiens », ASBL MMI, 20 lits[18]
- Petit-Enghien
 - Maison d'enfants « Les Boulous de Ben et Babelle », 12 lits

[18] La crèche « Les Lilliputiens » a fermé en 2025.

- Projet de maison d'enfants « Au Royaume des Bambins », 38 enfants (septembre 2023)

Les accueillantes conventionnées sont coordonnées par l'ASBL « La Babillarde » et proposent environ 39 places.

✓ *Accompagnement à la parentalité*

« Le Petit Cèdre » est un lieu de rencontre enfants-parents (gratuit, mardi et jeudi matin).

Deux assistantes sociales et un éducateur de rue sont actifs dans le secteur de la parentalité et de l'accompagnement des jeunes. Ils sont basés à la place du Vieux Marché.

✓ *Accueil Temps Libre*

L'Accueil Temps Libre offre un panel de services et d'activités destinés aux enfants en âge scolaire (2,5-12 ans) :

- Accueil extrascolaire
- Plaines de vacances communales

Cette offre est complétée par les nombreuses activités proposées par des acteurs associatifs (voir point 10.2.2 et 10.3.1).

L'ensemble des activités destinés aux enfants est consolidé, coordonné et valorisé par le Service communal de l'Accueil extrascolaire, notamment à travers la brochure et l'évènement « Loisirs et vous ? » (voir point 10.4) et un feuillet pendant les vacances scolaires.

✓ *Mouvements de jeunesse*

- Patro Saint-Nicolas
- Unité Guide et Scoute – Unité Notre Dame des Montées

✓ *Aide à la jeunesse*

- Aide en Milieu Ouvert J4 : permanences sur rdv, 2 vendredis par mois, avenue Reine Elisabeth à Enghien
- InforJeunes, à Ath

Pas de Maison de Jeunes

9.2.2. Enseignement

✓ *Réseau scolaire*

Le réseau scolaire enghiennois compte six implantations primaires et deux établissements secondaires :

- Enseignement fondamental
 - Ecole communale de Marcq, immersion linguistique
 - Athénée royal d'Enghien, dont une section en immersion
 - Ecole libre Saint-Sauveur de Petit-Enghien
 - Institut Albert 1er (1 à 3M, 1 à 4P), immersion linguistique
 - Ecole Saint-Vincent-de-Paul d'Enghien (1 à 3M, 1 à 4P)
 - Ecole libre Saint-Nicolas d'Enghien (5P-6P), immersion linguistique
- Enseignement secondaire
 - Athénée royal d'Enghien, dont une section en immersion, enseignement général, technique de qualification et professionnel
 - Collège Saint-Augustin, dont une section en immersion, enseignement général, technique de qualification et professionnel

Pas reçu les données de population scolaire de l'Athénée Royal (M, P, S) pour finaliser le graphique

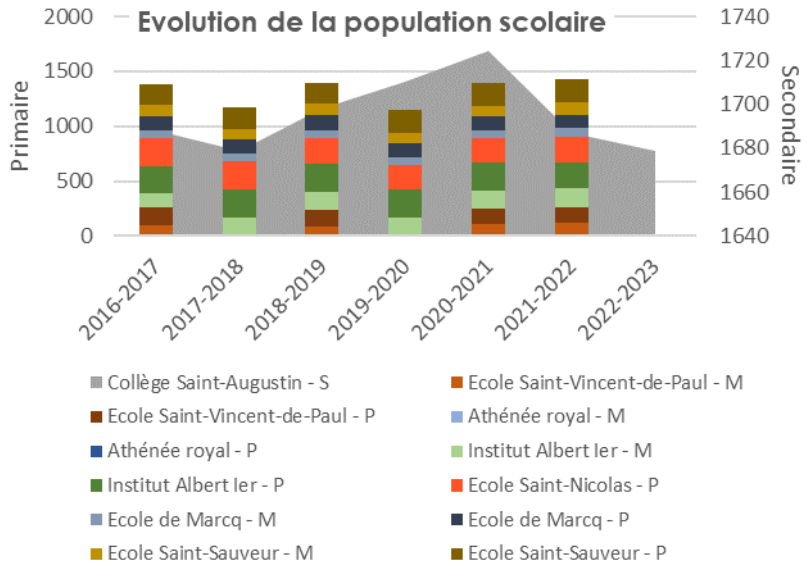


Figure 65 | Evolution de la population scolaire [Données communales, 2022].

L'ASBL REFORM propose une **école des devoirs** à Enghien (rue des Ecoles) et des ateliers créatifs un mercredi après-midi par mois (9-13 ans).

L'offre en enseignement est complétée par **l'Académie de Musique** (communale).

✓ *Formations*

L'**Enseignement de Promotion Sociale** d'Enghien propose des formations en infographie, en aide-soignant, en web developer, en vidéaste, en gestion, en bureautique, en photographie, en webdesign, en œnologie, en peinture, en atelier créatif, en art floral, en culture, en langues, etc. Elle est basée à Marcq.

9.2.3. Santé

✓ *Professions médicales*

- 15 médecins généralistes : 9 à Enghien et 6 à Petit-Enghien, aucun médecin à Marcq
- 11 infirmiers indépendants
- 24 kinésithérapeutes + centre médical de kinésithérapie à Enghien

Le site web communal propose[19] un **annuaire de la santé** rassemblant tous les professionnels actifs sur le territoire, sous la forme d'une cartographie interactive ou d'un listing par spécialité : dentistes, médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, laboratoires, kinésithérapeutes, ostéopathes, orthodontiste, logopèdes, pharmaciens, psy, etc.

✓ *CHR Haute Senne – Centre médical d'Enghien*

Le Centre hospitalier régional Haute Senne, basé à Soignies, dispose d'une **antenne de consultations** à la place du Vieux Marché : ORL, dermatologie, chirurgie orthopédique, chirurgie urologique, gynécologie, cardiologie, gastro-entérologie, pneumologie, allergologie, kinésithérapie, imagerie médicale, laboratoire, pédiatrie.

✓ *Croix-Rouge*

Maison Croix-Rouge à Enghien (place du Vieux Marché) : location de matériel paramédical, urgence sociale, formation 1ers secours, vestiboutique, accompagnement des personnes isolées, don de sang, transport médical non urgent

✓ *Consultations ONE*

Au centre médical d'Enghien, place du Vieux Marché, sans rdv tous les jeudis après-midi ou sur rdv les mardis matin, 2 jeudis/moi après-midi et 2 vendredis/mois après-midi

✓ *Aide à domicile*

ASBL ASDE « Aide et Service à Domicile Enghien et environs » : aides familiales, aides ménagères, gardes malades, ouvriers polyvalents

9.2.4. Aînés

- Maison de repos du CPAS « Saint-Nicolas », 140 lits

[19] Mise à jour : l'annuaire de la santé a été retiré du site web communal.

- Résidence-services « La Radieuse » (privé)

Le Plan Stratégique Transversal prévoit la création d'un centre de jour pour les aînés.

9.2.5. Personnes handicapées

- ETA Enghien : conditionnement, parcs et jardins, sous-traitance extérieure
- Pas d'accueil ni d'hébergement implantés sur le territoire

9.2.6. Accès aux nouvelles technologies

- E-Space : espace public numérique basé à la place P. Delannoy
 - Accès libre du lundi au jeudi matin (horaire à vérifier)
 - Accompagnement personnalisé sur rdv
 - Formations

9.2.7. Services bancaires

- 7 agences bancaires, toutes à Enghien
- Distributeurs d'argent supplémentaires à la gare SNCB et à la Poste

9.3. Besoins spécifiques

Eu égard aux évolutions sociodémographiques d'une part et aux évolutions conjoncturelles en matière d'accès aux soins de santé, il y a lieu de rester vigilant dans les prochaines années à :

- L'accès à un logement adapté, en autonomie ou non, pour les personnes âgées (logement de taille réduite et fonctionnel, résidence-services, etc.) et aux services qui en découle (repas à domicile, taxi social, etc.) ;
- L'accès aux soins de santé, notamment aux médecins généralistes et aux spécialistes, dans des délais d'attente raisonnables.

9.4. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Services et équipements collectifs

	Ressources	Problématiques
Origine interne	**Atouts**	**Faiblesses**
	• Centralité et accessibilité des services publics • Services d'action sociale de proximité : restaurant social et livraison de repas chauds	• Pas de points postes, accès aux services postaux uniquement au bureau bPost
	• Accueil de la petite enfance dans chaque village • Accueil Temps Libre bien structuré et avec une offre d'activités large • Offre scolaire complète et présente dans chaque village (pour le primaire)	• Absence de Maison de Jeunes, alors que le profil démographique montre une part importante des 10-25 ans
Origine externe	**Opportunités**	**Menaces**
		• Pénurie de médecins généralistes (conjoncturelle) • Besoins en services adaptés à l'évolution sociodémographique de la population (vieillissement) • Vulnérabilité numérique de certaines catégories de population, en fonction de l'âge et en fonction de la catégorie sociale

10. Trame socio-culturelle

10.1. Patrimoine et folklore

✓ *Histoire locale*

Enghien porte les traces d'un passé chargé d'histoire :

- Au Moyen-âge avec l'héritage des familles d'Enghien puis de Luxembourg ;
- Durant l'époque baroque en tant que fief des Ducs d'Arenberg ;
- À l'époque contemporaine grâce aux barons Empain.

L'essor économique du bourg permet l'installation de métiers et de savoir-faire, dont notamment la tapisserie et le commerce. Cette histoire est aujourd'hui perceptible à travers le parc d'Enghien et le patrimoine bâti important et reconnu du centre-ville (voir 4.4 Principales caractéristiques patrimoniales).

Plusieurs initiatives visent à préserver et à valoriser l'histoire enghiennoise :

- Le **Cercle Royal Archéologique d'Enghien** (CRAE) : l'association organise régulièrement des conférences et des expositions mettant en valeur l'histoire et les patrimoines d'Enghien et de la région. L'Association dispose d'une bibliothèque mise gratuitement à disposition des passionnés de patrimoine et d'Histoire. L'association participe à des évènements ou des salons dans le cadre desquels elle peut ouvrir le patrimoine au grand public. Des excursions permettent également aux membres de découvrir le patrimoine remarquable d'autres lieux. L'ASBL communique via des revues, des ouvrages et une page Facebook.
- La **Fondation d'Arenberg** vise à promouvoir l'histoire et la culture européenne. Accolée à la Fondation, l'ASBL Archives et Centre Culturel d'Arenberg conserve les archives de la famille d'Arenberg et de la Maison Europe (arenbergfoundation.eu).
- L'**Association des Guides Touristiques d'Enghien** propose des visites adaptées à chaque public permettant de découvrir les différents pans de l'histoire locale.

Par ailleurs, des sites valorisent l'histoire – grande comme petite – d'Enghien et son patrimoine :

- La **Maison Jonathas** : le musée de la Tapisserie conserve les traces des ateliers de lissiers qui ont prospérés sur le territoire entre les XV^{e} et XVIII^{e} siècles. Le musée héberge une collection de tapisseries anciennes.
- Le **Couvent des Capucins** : musée privé (œuvres d'art, crypte), visite sur demande.
- La **Ferme-musée de Marcq** est dédiée à la vie rurale d'antan. Le site est actuellement fermé.

Ces équipements sont détaillés dans le chapitre consacré au tourisme (voir point 8.3.1).

✓ *Culture et patrimoine immatériel*

Au vu de l'ampleur des forces vives culturelles actives sur le territoire d'Enghien, il semble que la dynamique culturelle est particulièrement forte. En effet, sont notamment actifs sur le territoire :

- **Des acteurs culturels :**
 - **Le Centre culturel** d'Enghien, basé au sein de la Maison Jonathas, propose une multitude d'activités :
 - Théâtre, spectacles, musique, ciné-club, création artistique, ateliers et stages, expositions, concerts, conférences, formations
 - Balades contées, mini festival de théâtre, Printemps des Ados, projet interculturel, Festival LaSemo, Equinoxe, Chimères
 - Ateliers et stages : théâtre et contes, bande-dessinée, bonsaï, djembé, impro, patchwork, couture
 - Brochure « Le Miroir des Cultures », newsletter, site internet
 - Soutien à l'associatif local
 - Renforcement du patrimoine matériel et immatériel d'Enghien
 - Activités pour les jeunes
 - Décentralisation : organisation d'animation en dehors de la zone agglomérée

 Dans le cadre de l'élaboration de son plan d'action 2024-2028 et afin de définir une analyse partagée du paysage culturel enghiennois, le Centre culturel a mené en 2021 une **enquête sur la culture** auprès de la population et dans les écoles. Parmi les différentes questions du formulaire destiné à la population (dont la vocation était surtout de calibrer la perception des actions culturelles et les attentes du public en

la matière), une question met en lumière les freins des répondants pour l'accès à la culture : les trois premiers facteurs limitants sont les exigences du quotidien, l'aspect financier et le manque de curiosité / d'envie. Un autre élément intéressant, dans le cadre du PCDR, est l'attractivité des pôles culturels périphériques pour les répondants (Bruxelles et les communes limitrophes à Enghien).



Figure 66 | Centre culturel d'Enghien

Le dossier de reconnaissance souligne également le manque d'infrastructures adaptées, c'est-à-dire de plus grande capacité, au regard du potentiel culturel de la commune.

Le Centre culturel d'Enghien collabore régulièrement avec ses homologues proches, sous la coupole « Centres culturels du Pays vert » portée par la Maison culturelle d'Ath.

- Le **LABO des Arts et du Mouvement**, reconnu comme Centre d'Expression et de Créativité, propose des parcours d'artistes, résidences, ateliers (cirque, arts plastiques, animations) et stages, expositions
- La **Bibliothèque** (Enghien et Petit-Enghien), complété par le bibliobus à Marcq, le lundi toutes les 3 semaines
- La **Ludothèque** (Enghien, ferme des scouts)

- **Associations culturelles** (inventaire non exhaustif)
 - Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
 - ACA – Archives et Centre culturel d'Arenberg
 - ARC – Action et recherche culturelles
 - Asbl Parcs et Jardins d'Enghien
 - Troupes de théâtre
 - Centre culturel protestant
 - Confrérie de la Double-Enghien
 - CRAE - Cercle Royal Archéologique d'Enghien
 - Comité de jumelage Enghien – Enghien-les-Bains
 - Dentelle : Les fuseaux d'Enghien, Les Doigts de Fée
 - Comité de la Procession de la Saint Jean
 - Associations patriotiques

- **Associations musicales** (inventaire non exhaustif)
 - IMUSE : organisation des Rencontres Musicales Internationales d'Enghien
 - Ecole de musique « Music Sound », école de danse « Fame's »
 - Académie de musique et des Arts de la Parole
 - Orchestre Hainaut-Picardie
 - Atelier de djembé
 - Chorales à Labliau, à Enghien
 - Concerts d'orgue
 - Fanfare royale d'Enghien « Les Vrais amis »
 - ASBL Fréquence musicale : école de musique, stages, concerts

- **Evènements et activités culture** (inventaire non exhaustif)
 - Biennale d'art contemporain
 - Festival LaSemo
 - Fête grecque
 - Parcours d'artistes
 - Concerts de Noël
 - Weekend de la céramique et du verre
 - Rencontres Musicales Internationales d'Enghien (IMUSE)
 - En Poésie (spectacles, animations, ateliers, expositions – mi-avril)
 - Activités culturelles portées par le magasin de produits locaux « Autrement »
 - Activités culturelles portées par la ferme coopérative « Ma Ferme » à Labliau

- **Infrastructures de culture**
 - **Maison Jonathas** : le bâtiment dispose de deux salles gérées par le Centre culturel permettant l'organisation de réunions, de conférence,

d'expositions et d'ateliers. L'étage est géré par la Ville et est également adapté pour des spectacles et des projections.

- Le **Porche du Château** dispose d'une petite salle de réunion, gérée par la Ville
- Les **Ecuries du Parc** compte deux salles en rez-de-chaussée qui accueillent principalement des expositions mais peuvent également recevoir des spectacles, des conférences, etc. Sous les combles, deux salles permettent d'accueillir l'une des conférences, expositions, réunions et la petite uniquement des réunions.
- Le **parc du Château** compte plusieurs salles exploitées pour toute la diversité des activités culturelles
- **Ferme-musée de Marcq** permet d'accueillir des spectacles
- La salle du **LABO des Arts et du Mouvement** (privé) permet d'accueillir des spectacles, expositions et conférences.

Par ailleurs, le Centre culturel exploite ponctuellement différentes infrastructures publiques (Nautisport) comme privées (Foyer rural de Labliau, églises, salles paroissiales, écoles, etc.) pour des activités culturelles.

✓ *Folklore et événementiel*

Appuyés par la richesse de l'histoire et la trame culturelle riches, les traditions et le folklore enghiennois sont assez développés, autour de processions, ducasses et kermesses qui font vivre les quartiers et les cœurs de village, contribuant à la cohésion sociale.

Le folklore enghiennois est porté par plusieurs **groupes**, tels que :

- La confrérie de la Double Enghien : Confrérie de la Double Enghien (confreries.be) et bière « Double Enghien » blonde ou brune (brassée à Silly) + fromage
- Les Géants Petit-Enghiennois
- L'Ordre des Titjes
- Les Régionales estudiantines de l'Enghiennoise (UCLouvain, ULB)
- La Société de Gilles « Les Sans soucis du Carambol »

Chaque village est animé par des festivités récurrentes, qui s'échelonne tout au long de l'année :

- À Enghien : « Enghien en musique » dans le quartier de la gare, banquet du Titje (mi-juillet), journée du patrimoine, grande braderie (début juillet), procession de la Saint-Jean (fin juin), fête de la Bière « the place to bier », parcours d'artistes, Mais … Tissons (fête interculturelle), fête médiévale
- À Marcq : fête de l'Amitié (fin août)
- À Petit-Enghien : kermesse Saint-Sauveur (début août), kermesse de pentecôte, géants, procession
- À Labliau : Labliau en fête (mi-juillet), procession

En outre, depuis quelques années[20], les festivités de l'**Equinoxe** créent une nouvelle dynamique sur le territoire : folklore contemporain mis sur pied afin de créer un fil rouge entre les nombreuses manifestations, festivités et évènements qui égrènent le calendrier socio-culturel d'Enghien. Cette démarche a également la volonté d'intégrer l'ensemble du territoire et des habitants. Le Pavillon des 7 étoiles en est l'épicentre et permet, grâce à ses sept secteurs, d'englober tout le territoire (et même au-delà) à travers les sept quartiers qu'ils définissent. Chaque quartier est doté d'une identité spécifique (couleur, drapeau, animal issu des tapisseries enghiennoises, planète et jour de la semaine). Le projet s'articule autour de deux temps forts annuels, les équinoxes, mais a également pour fondement



[20] Mise à jour : après quelques années de fonctionnement (2019-2024), la dynamique Equinoxe a été suspendue. Une réflexion collective est en cours afin d'identifier un nouveau folklore local. En effet, lors de sa séance du 15 mai 2025, le Conseil communal d'Enghien a décidé de retirer du budget les crédits relatifs au projet Équinoxe, non par désintérêt pour les matières culturelles mais parce que cette formule est débattue lors de réunions citoyennes organisées par la Commune.

l'appropriation et la création de dynamiques participatives au sein de chaque quartier, tout au long de l'année.

Le Parc d'Enghien est un écrin attractif pour de nombreux évènements tout au long de l'année : Foire de Jardin (début avril), festival de musique LaSemo (début juillet), Fête grecque (lundi de Pentecôte), campement médiéval (fin juillet), théâtre au château, rencontres musicales internationales (fin août), Enghien en musique, balade gourmande, balades contées, Nuits lumineuses (février), marché de Noël, etc.

10.2. Tissu associatif

10.2.1. Comités de quartier

Les comités de quartiers sont un outil participatif bien ancré depuis plusieurs années. Trois fois par an, des réunions de concertation sont organisées avec la Ville et la Police. Dans le cadre du budget participatif, chaque comité de quartier peut rentrer des projets (enveloppe : 15 000 euros par an).

52 comités de quartier

- Enghien : Argent, Capucins, Doyen, Château, Curé, Fontaine, Général Léman, îlot de la Dodane, Mont, Pennebecq, Petit Parc, rue de Bruxelles, Vieux Marché, Yser
- Marcq : Amitiés Marcquoises, Collège, Coquelicots, Fleurs des Champs, Pav » Rouge, rue de l'Europe, rue de Thoricourt, rues Belle et du Village, Val de Marcq
- Labliau : Labliau en fête
- Petit-Enghien : Asseloi, Benjamin Lebrun, Brigade Piron, Cerisiers-Brunehault, Charles Lemercier, Chaussée de Bruxelles, Chevalerie – Hêtres rouges, clos du Parc, clos Voltaire, rue des Combattants, Coquiane, Ecoles, Fontaine à Louche, Isaac, Jules Carlier, rue Latérale, Coin fleuri des Champs, clos du Moulin, Napoléon (Caremberg/Strihoux/Fontaine à Louche), Place de Petit-Enghien, Procession, Puttenberg, rue de la Station, rue des Tulipes, Vergers, Viaduc, Vital-Langhendries, Warelles

La plupart des Comités organisent leur Fête des voisins.

10.2.2. Associations et activités

Le paysage associatif d'Enghien est à la base de plusieurs festivités, manifestations, évènements qui rythment la vie des villages :

- À Labliau : côtes de porc al'berdouille en mars et kermesse (avec procession) en juillet
- À Marcq : fête de l'Amitié en août et kermesse en septembre
- À Petit-Enghien : kermesse de la Pentecôte et d'août
- À Enghien : kermesse de Pâques et de juin

Enghien compte également 3 services clubs (Fifty-one, Lions Club Enghien-Soignies, Rotary club).

10.3. Tissu sportif et loisirs

10.3.1. Associations et activités

L'offre sportive et récréative proposée à Enghien est particulièrement éclectique :

- Loisirs :
 - Modélisme : AFME et CFME (trains), AMCE (avions)
 - Philatélie, cartophilie
 - Orchidophilie, atelier de bonsaï
 - Club ornithologique
 - Patchwork, couture
 - Jeux de société
 - Club photo
- Sports :
 - Danses et gymnastique : danses de salon, danse, gym, yoga, fitness, Pilates, pole dance
 - Arts martiaux : budo, judo, krav maga, taekwondo, taiji, Qi Gong, karaté
 - Sports de raquette : badminton, tennis, tennis de table
 - Sports d'équipe : hockey sur gazon, football, futsal, handball, basketball, roundnet/spikeball, volley

- Sports d'eau : école de natation, plongée, waterpolo, aquafitness, bébés nageurs
- Psychomotricité
- Course à pied
- Haltérophilie
- Equimotricité, equitation
- Golf, pêche, tir à l'arbalète
- Club moto
- Club cyclo

10.3.2. Lieux de sport

- **Nautisport**
 - Piscine sportive, d'apprentissage, ludique, bien-être et pataugeoire
 - Salles fitness
 - Hall sportif et salles polyvalentes
- **Hall sportif** de Petit-Enghien
- **Salle polyvalente** de Petit-Enghien

10.4. Valorisation

Plusieurs outils sont développés afin de mettre en lumière l'ensemble de la trame associative et les programmes culturels et évènementiels du territoire. Citons notamment :

- L'**annuaire culturel et associatif** présenté sur le site web communal (https://www.enghien-edingen.be/fr/loisirs/culture/annuaire-culturel-et-associatif)
- « **Loisirs, et vous ?** » : une brochure présentant les activités proposées sur le territoire (culture, évènements, festivités, activités ludiques, stages, mouvements de jeunesse, aide aux familles), couplée à l'organisation d'un salon tous les deux ans (journée « Loisirs, et vous ? »)
- La brochure bisannuelle « **Miroir des Cultures** » du Centre culturel
- Le **service communal « Animations publiques et protocole »** qui coordonne l'organisation pratique de diverses manifestations
- Les communications de l'**Office du Tourisme**, via ses valves, des campagnes d'affichage, les réseaux sociaux et une newsletter
- La radio locale « **Ma Radio** »
- Les publications de l'unité pastorale « Notes du Carillon »

10.5. Infrastructures

10.5.1. Equipements publics

Les associations, clubs, collectifs et organismes évoqués dans les points précédents peuvent s'appuyer sur un réseau d'infrastructures publiques :

- À Enghien et dans la zone agglomérée
 - Les salles du parc (château, écuries, salle Pôl'Arts, porche, salle des Acacias, etc.) dont les locations sont gérées par l'Office du Tourisme
 - La Maison Jonathas, en partie occupée par le Centre culturel et le musée de la Tapisserie, mais qui dispose également de plusieurs salles principalement dédiées aux petites activités culturelles. L'annexe de la Maison Jonathas est gratuite pour les associations membres du Centre culturel.
 - Le Pavillon « Pass'âge »
 - Le complexe du club de foot et du golf
 - Les plaines de jeux du Petit parc/parc
 - Nautisport (piscine, hall sportif, salles polyvalentes)
- À Marcq
 - Le terrain multisports
 - Les plaines de jeux dans le quartier du Val de Marcq (dont certaines inaccessibles actuellement)
- À Petit-Enghien
 - Le hall omnisport et la salle polyvalente
 - La plaine de jeux
- À Labliau : pas d'infrastructure publique

10.5.2. Equipements privés

L'offre en infrastructures publiques est complétée par plusieurs salles privées :

- À Enghien
 - LABO des Arts et du Mouvement
 - Collège Saint-Augustin : salle de gym, salle des fêtes
 - Local des Arbalétriers, dans le Petit Parc
 - Salle du Foyer (rue du Béguinage) – salle paroissiale
 - Ferme des Scouts
 - Salles gérées par le Patro : salle Vita (rue des Lilas), salle Pax (rue de Patronnage)
 - Couvent des Capucins
 - Salles HORECA/traiteur : « The Ball » (site Nautisport), la halte du Miroir, Le miroir de la Dodane, Traiteur Ghilain, Chouette est la vie, le Platani, Aux délices du Parc, etc.
 - Salle de la Mutualité Chrétienne
- À Marcq
 - Salle paroissiale Saint-Martin
 - Salles HORECA/traiteur : Le Cardinal
 - Espace 242
- À Labliau
 - Foyer rural, géré par l'asbl « Labliau en fête »
- À Petit-Enghien
 - Salles HORECA/traiteur : La Réserve, Le Carambol
 - Local de l'amicale des pensionnés

10.6. Intergénérationnel, inclusivité et philanthropie

Associations du 3ème âge

La Ville organise chaque année la Fête des aînés et une cérémonie de célébration des Jubilaires.

En outre, plusieurs associations sont spécialement dédiées aux aînés :

- À Enghien : Amicale des Pensionnés du Bon Vieux Temps, Amicale des Pensionnés libéraux de l'entité d'Enghien, Seniors socialistes d'Enghien,

- À Marcq : club du 3ème âge

Associations féminines

Quelques associations sont spécialement actives autour de la défense des droits des femmes :

- Vie Féminine, sections à Enghien, à Marcq et à Petit-Enghien
- Cercle des Femmes du Mouvement Réformateur

Initiatives inter générationnelles et / ou solidaires

Plusieurs **initiatives publiques** visent à améliorer l'inclusivité et la solidarité :

- Eté solidaire et Life Box de la Ville
- La fourchette solidaire du CPAS, etc… (liste non exhaustive, dépend de ce l'on cherche)
- E-Space : Espace Public Numérique (Enghien), du lundi au jeudi matin en accès libre, accompagnement personnalisé sur rdv, formations et animations spécifiques
- L'Agence Locale pour l'Emploi

Des **collectifs et des associations** contribuent également à améliorer les différentes formes de solidarité :

- ASBL Régie des Quartiers
- AID « L'Escale », formation par le travail
- ASBL Rond-Point
- La Maison Croix-Rouge Enghien-Silly
- ASBL LA Petit Echelle : microcrédit et financements alternatifs
- OXFAM – Magasins du monde (Enghien)
- ENEO sports
- Club de langues

10.7. Stratégies et projets

En matière de trame socio-culturelle, les plans d'actions communaux comportent différentes actions de soutien et de développement tant au secteur associatif qu'aux habitants :

- **Dans le Plan Stratégique Transversal** (voir également point 2.3 et 0) :
 - **À Enghien** : réaménager le pavillon du Petit Parc en espace multifonctionnel, aménager une plaine de jeux intergénérationnelle dans le Parc, aménager un skate-park à Nautisport
 - **À Petit-Enghien** : réaménager les combles du foyer communal en espace multifonctionnel
- **Dans le Plan de Cohésion sociale** : facilitation de l'accès à la culture (article 27)

10.8. Besoins spécifiques

À ce stade de la mission de l'auteur de projet, les principaux besoins qui apparaissent pour le secteur socio-culturel, pour l'associatif et pour les clubs sportifs :

- Un équipement culturel permettant au Centre culturel et aux associations culturelles de proposer des animations et évènements de plus grande ampleur
- Des aménagements d'espaces publics à vocation intergénérationnelle et de cohésion sociale, revalorisant de rôle d'inclusion et de convivialité des places, parcs et rues.

Cette première analyse sera confrontée aux ressentis des habitants et des forces vives locales au niveau de la Partie 3 « Diagnostic partagé ».

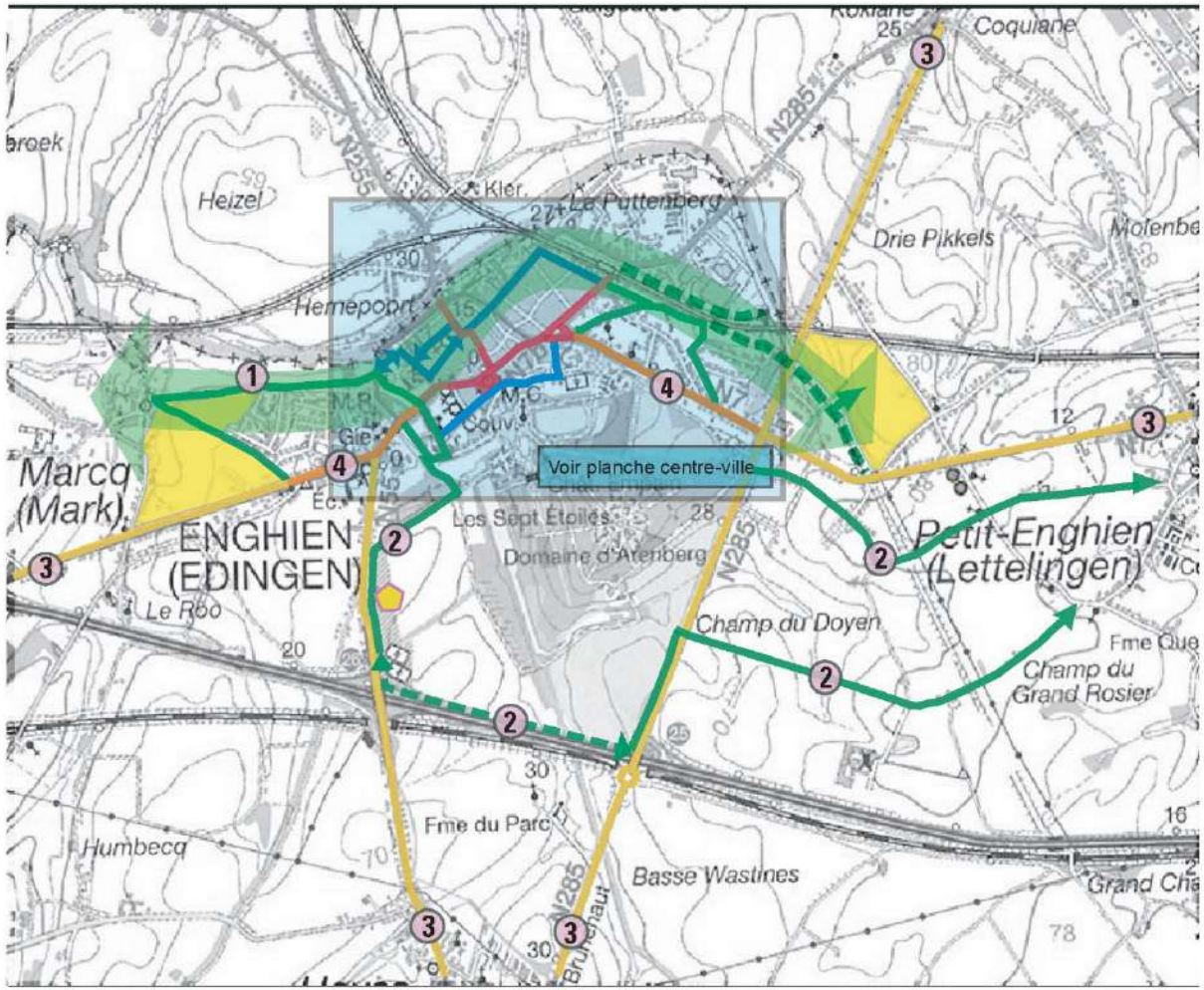
10.9. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Trame socio-culturelle

	Ressources	Problématiques
	Atouts	**Faiblesses**
Origine interne	• **Histoire locale**, patrimoine matériel et immatériel significatifs et identitaires sur lesquels se greffe du **folklore** et des évènements anciens (processions, ducasses) et nouveaux (Equinoxe)	
	• Autour d'acteurs centraux tels que le Centre culturel, du Centre d'Expression et de créativité « LABO », diversité et éclectisme du **paysage culturel** enghiennois • Importance de l'offre évènementielle et d'activités à caractère culturel	• Manque d'un équipement adapté à l'organisation de spectacles de plus grandes envergures
	• Rôle important donné par la Ville aux **Comités de quartier** comme relai des attentes et besoins de proximité o Fêtes des voisins o Budget participatif • **Associations** et collectifs qui organisent des festivités de village (ducasses, kermesses)	
	• Importante **trame sportive et récréative**, adaptée à toutes les tranches d'âge et tous les profils sociodémographiques	
	• **Outils de valorisation et de communication** de l'offre variés, via différents canaux et supports, portés par la Ville ou par l'associatif	
	• Densité des **infrastructures d'accueil** à Enghien et dans la zone agglomérée • **Offre privée** de salles et équipements complémentaire à l'offre publique	• Pas d'**infrastructure publique** à destination de l'associatif à Marcq • Vocation principalement sportive des infrastructures publiques de Petit-Enghien

	Opportunités	Menaces
Origine externe	• Potentiel des espaces publics structurants (voir point 4.5) dans la cohésion sociale, dans l'implication citoyenne, dans la vitalité des villages et des quartiers	• Baisse de l'implication bénévole de la population dans les associations, (constat structurel)

Carte 21 Plan Communal de Mobilité – Réseau des déplacements doux



Légende

- Dorsale modes doux
- "Chaussée avenue"
- Chaussée aménagée
- Itinéraires modes doux hors du centre-ville
- Itinéraires modes doux à étudier
- Concept d'une "véloroute Est-Ouest"
- Poches de développements résidentiels
- Nautisport

La structure à l'échelle communale

(1) Entre Marcq et le faubourg Est, la mise en valeur des chemins non carrossables et la création de nouveaux tronçons créent une "véloroute Est-Ouest" irrigant pratiquement toute l'agglomération. Le disposif nouveau est la reconversion en cycloroute de l'assiette du chemin de fer entre la rue du chemin de fer et la chaussée de Bruxelles, avec ramifications vers la ZACC Est à urbaniser.

(2) Le contournement sud du Domaine d'Aremberg ne nécessite qu'un aménagement le long du mur sud (côté intérieur), ce qui crée un itinéraire aisé et rapide entre Petit-Enghien, Nautisport, et le centre historique. L'intégration d'autres chemins réservés aux modes doux complète les potentialités.

(3) La sécurisation des grands axes routiers, les "chaussées aménagées", assure leur rôle de liaison directes, d'autant que ces voies sont partiellement habitées.

(4) En agglomération, le Pavé d'Ath et la chaussée de Bruxelles conservent leur fonction de liaison, mais sont aménagés en "chaussée avenue".

Figure 67 | Plan Communal de Mobilité d'Enghien - Réseau dédié aux déplacements modes doux à l'échelle de la commune [Données communales, 2011, Transitec]

11. Mobilité

11.1. Démarches de gestion et stratégie

La Ville d'Enghien compte un Conseiller en Mobilité (CeM).

Le Plan Communal de Mobilité (PCM) a été approuvé par le Conseil communal le 4 novembre 2011. Le territoire devait faire face à différents enjeux : l'évolution de la mobilité liée au développement de l'habitat, des projets d'infrastructures routières et le prolongement du contournement Est. Etant donné le caractère plus urbain du centre-ville et les problèmes de mobilité qui en découlent, l'étude s'est essentiellement focalisée sur cette partie du territoire, tirant quelques orientations pour les liaisons vers les cœurs de villages de Marcq et Petit-Enghien.

Les objectifs fixés par le document sont :

- En matière de **déplacements motorisés** : la diminution du trafic de transit, le marquage des entrées de Petit-Enghien et Marcq sur la N7 et la maîtrise de la vitesse dans ces traversées d'agglomération, la sécurisation des carrefours les plus accidentogènes ;
- En matière de **transports collectifs** : l'amélioration des liaisons régionales, l'amélioration de la desserte des villages vers la gare (notamment le centre de Marcq), l'amélioration de l'inter-modalité de la gare (correspondances, stationnement deux-roues et vélos, cheminements piétons), la desserte à la demande de Petit-Enghien et Marcq vers les centres-villes périphériques (Soignies, Silly, Braine-le-Comte) ;

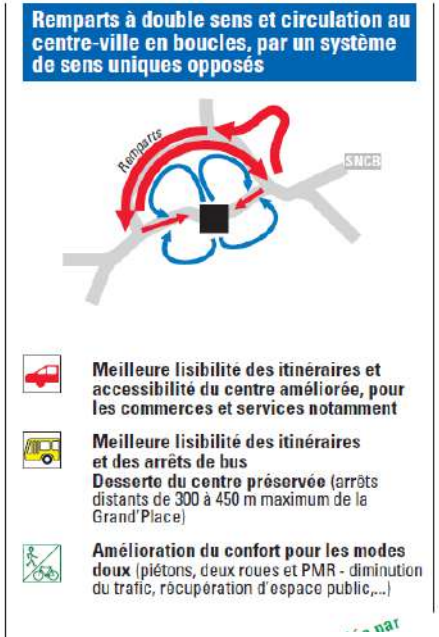


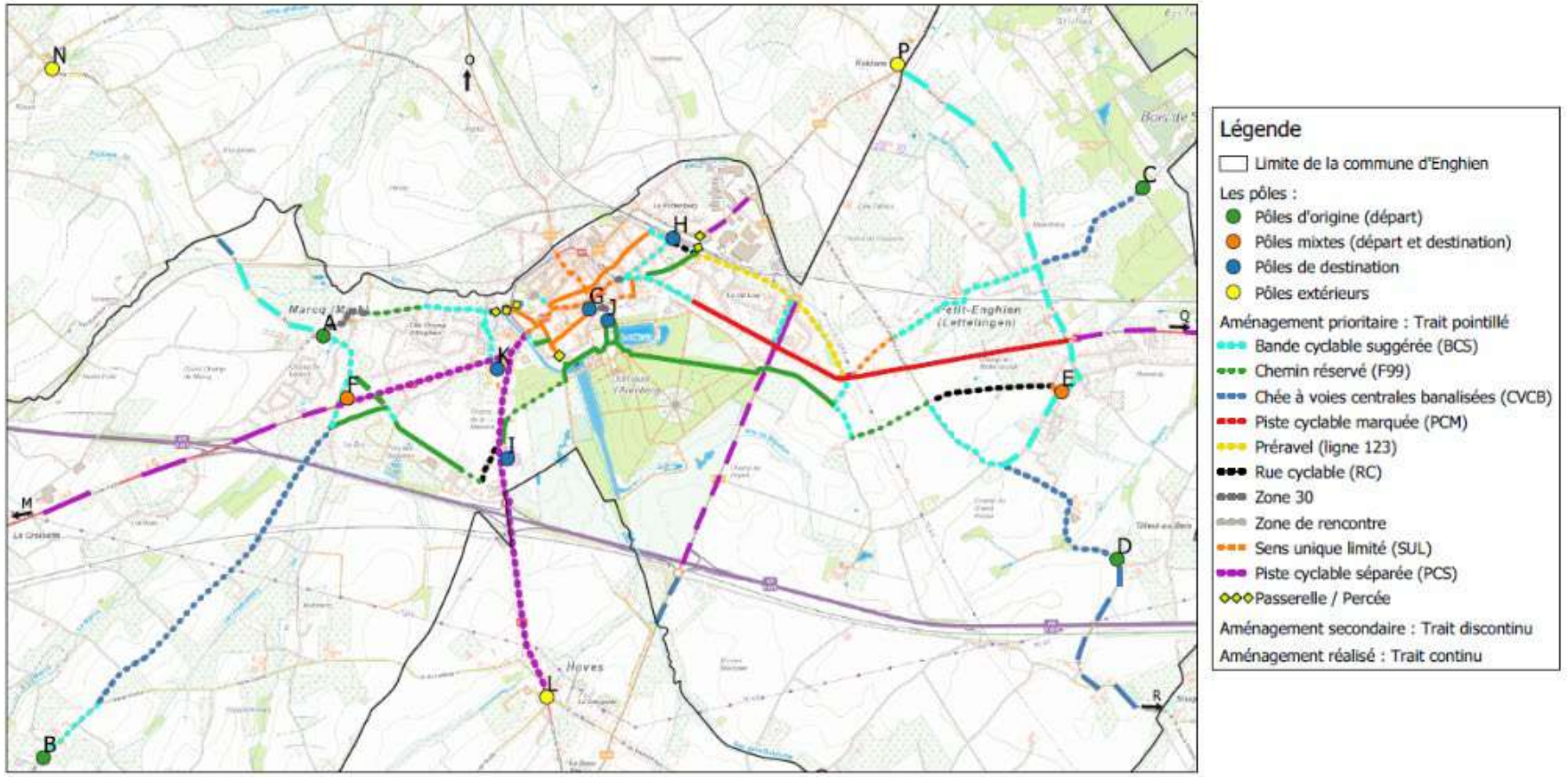
Figure 68 | Organisation de la circulation dans le centre-ville [PCM, 2011, Transitec]

- En matière de **modes actifs** : la continuité des aménagements cyclables dans la traversée du centre-ville, la continuité cyclable à Petit-Enghien, la valorisation des itinéraires actifs depuis les villages vers le centre-ville, le développement des stationnements vélos dans le centre-ville (commerces, services, gare, centre sportif), la traversée cyclable du Parc, la sécurisation des carrefours les plus dangereux ;
- Dans le **centre-ville** : l'amélioration du stationnement dans les rues commerçantes et pour les riverains, la diminution du stationnement longue durée et la gestion des livraisons.

En 2016, la Ville d'Enghien a également réalisé une étude de mobilité complémentaire sur le secteur du Collège Saint-Augustin, de l'Athénée royal et du terminal de bus de la Dodane. Cette étude a été motivée par la volonté de maintenir l'attractivité commerçante du centre-ville (espaces publics agréables et sécurisants, stationnement aisé), de gérer l'attractivité croissante de la gare (flux de circulation, stationnement), de sécuriser les abords des écoles (accessibilité multimodale pour les élèves et les professeurs). Les propositions qui ont découlé de cette étude portent sur la limitation du trafic de transit vers la gare dans le centre-ville (exploitation de l'autoroute E429, prolongation de la N7a), sur la réorganisation des arrêts de bus du terminus de la Dodane vers le site Nautisport, sur la sécurisation des modes doux principalement aux abords des écoles. Grâce à une bonne collaboration avec le SPW, une grande partie des aménagements alors requis ont été réalisés. Les prochaines interventions portent sur :

- La soustraction de la N7b (rue Montgomery, Grand-Place, rue de Bruxelles) du réseau régional, la mise à double-sens de la N7a (via le rempart Saint-Christophe) afin d'en faire l'itinéraire de transit privilégié et le bouclage du contournement Est avec la création de 300m de voirie sur le site Wielant vers la chaussée d'Asse.
- Des aménagements de sens de circulation et de priorité dans le centre-ville.

Carte 22 Cartographie des réseaux « cyclo-papillon » et « cyclo-tronc » et leurs aménagements



Les pôles de départ :

A : Marcq (place)
B : Labliau (place)
C : Petit-Enghien (Caremberg)
D : Petit-Enghien (Fontaine à Louche)

Les pôles mixtes (départ et arrivée) :

E : Petit-Enghien (place)
F : Marcq (Bois blanc)

Les pôles de destination :

G : Centre-ville (grand-place)
H : Gare
I : Nautisport
J : Parc
K : Collège

Les pôles extérieurs :

L : Hoves
M : Bassilly
N : St-Pieters-Kapelle
O : Herne
P : Coquiane
Q : Bierghes
R : Rebecq

- La réfection des voiries régionales du centre-ville avant leur remise à la Ville. Les travaux envisagés prévoient notamment l'élargissement des trottoirs de la rue Montgomery, l'aménagement d'un quai d'embarquement TEC à la place de l'Angleterre, l'aménagement d'une traversée cyclable sécurisée, la végétalisation de l'espace et la mise en valeur du patrimoine bâti.

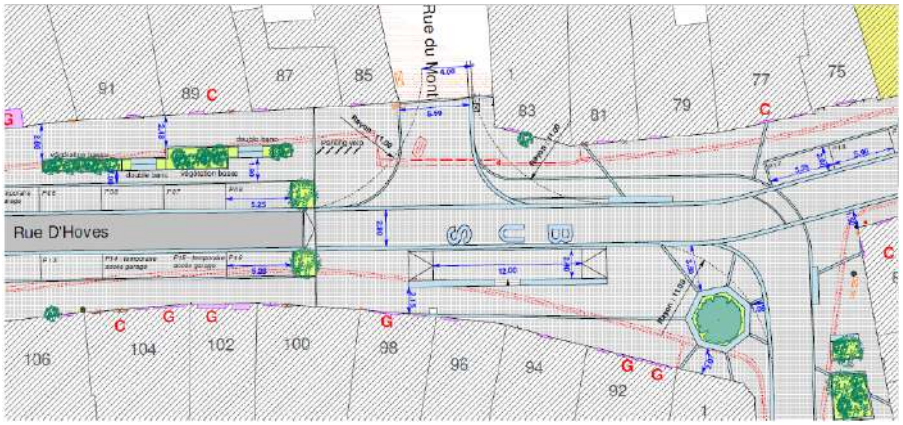


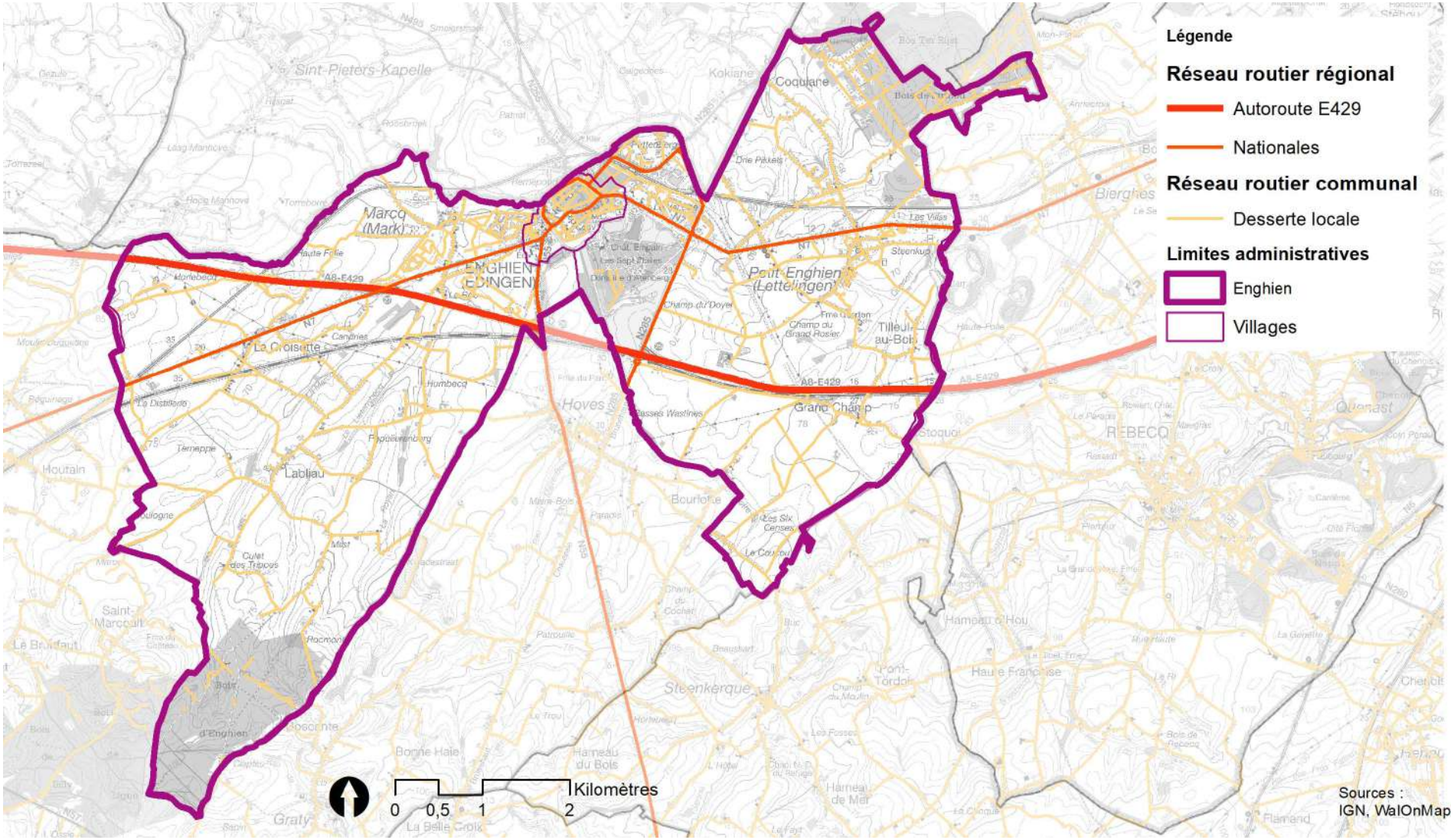
Figure 69 | Situation projetée à la place d'Angleterre [Données communales, note de synthèse PCM 2020]

Le document **« Stratégie cyclable »** décline les différents objectifs stratégiques en objectifs opérationnels. Il identifie les points d'origine et de destination des déplacements cyclables et propose un maillage pour les mettre en connexion. La stratégie structure le réseau cyclable projeté (voir carte 22) selon deux dimensions :

- Le réseau « cyclo-papillon », qui s'appuie essentiellement sur les voiries communales ;
- Le réseau « cyclo-tronc », qui s'appuie essentiellement sur les voiries régionales.

Dans le cadre du **Plan Wallonie cyclable 2020-2021**, Enghien a obtenu un subside de 300.000€ pour l'aménagement du sentier du Champ d'Enghien (chemin réservé) et pour l'aménagement d'un cheminement cyclo-piéton à la rue Caremberg.

Carte 23 Réseau routier



11.2. Modes de transport

11.2.1. Déplacements motorisés

✓ ***Réseau***

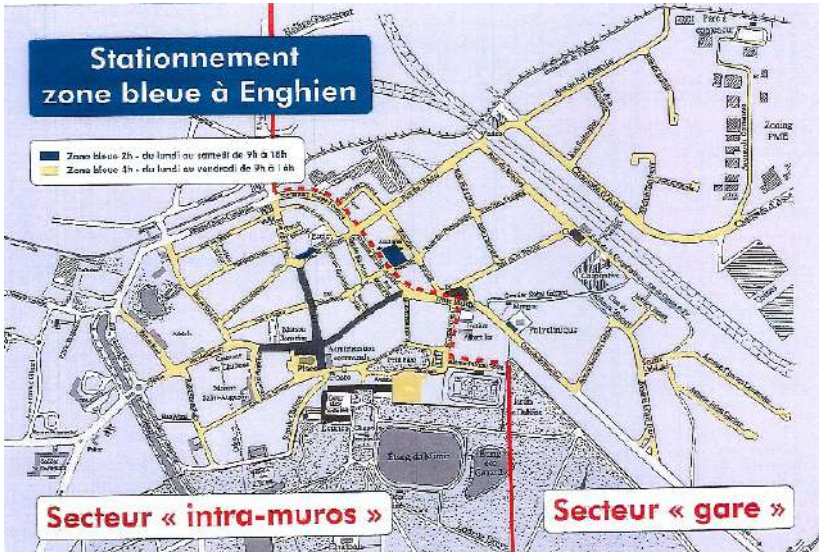


Figure 70 | Plan de stationnement du centre-ville d'Enghien [Données communales]

Enghien est parcouru par **144 kilomètres de voiries** revêtues [Walstat, SPF Mobilité et Transports, 2005]. Selon le type de voirie, ce réseau se réparti en 8,6 kilomètres d'autoroute (E429), 21 kilomètres de voiries régionales (N7, N55, N285) et 114,7 kilomètres de voies communales. Dans le cadre de la limitation du trafic de transit par le centre-ville, il est projeté que le SPW rétrocède près de 2km de voiries régionales (N7a, rues de Hoves, Montgomery, de Bruxelles) à la Ville.

L'**autoroute E429** relie Tournai à Bruxelles, via Ath, Enghien et Halle (Région flamande). Elle traverse le territoire d'ouest en est. À hauteur d'Enghien, l'autoroute compte trois sorties : n°25 Petit-Enghien (connexion à la 285, desserte du golf et du village), n°26 Enghien (connexion à la N55, desserte du parc d'activités économiques, de Nautisport et du centre-ville) et la n°27 (connexion à la N, desserte de Marcq).

Le **réseau régional** est composé de :

- La N7 (Tournai-Halle) qui connecte les trois zones agglomérées entre elles car les traversant ;
- La N55 (Enghien-Le Roeulx) est un axe Nord-Sud qui connecte le territoire à Soignies, au Borinage et à la région du Centre ;
- La N285 (Hoves-Asse) est une longue voirie linéaire, principalement sur le territoire flamand mais au départ de la commune de Silly.

L'essentiel du réseau de **voiries communales** est composé des rues de desserte des cœurs de village, à l'exception des voiries du sud-est qui jouent un rôle de connexion de Labliau et des habitations de cette partie du territoire aux centres agglomérés.

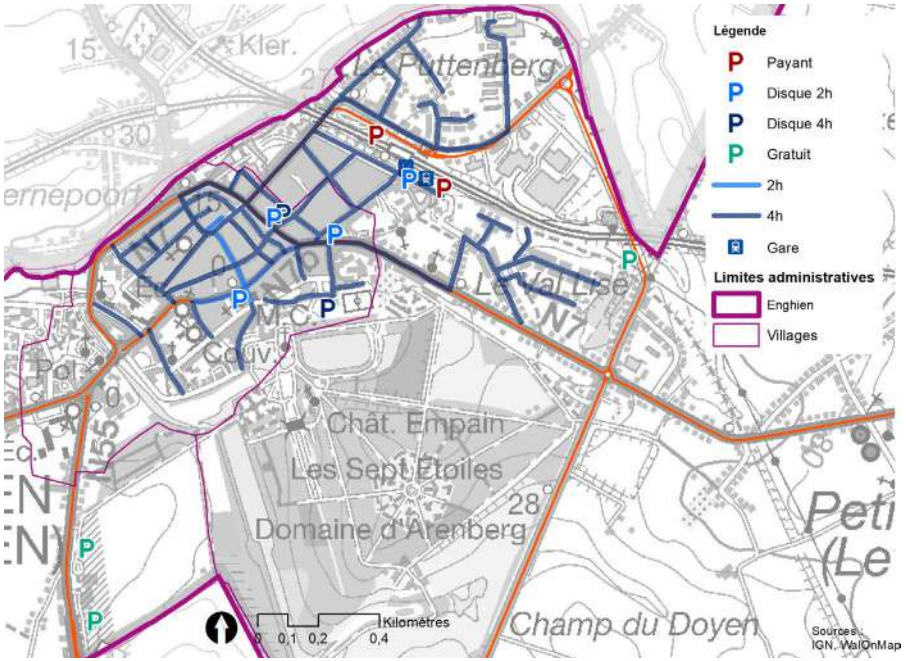


Figure 71 | Politique de stationnement du centre-ville [Données communales, IDETA]

✓ ***Stationnement***

Problématique importante à Enghien, notamment du fait de l'attractivité de la gare, des rues commerçantes et du parc.

Le centre-ville est couvert par un **plan de stationnement** : zone bleue 2h dans les zones de commerces et de services et zone bleue 4h dans le centre-ville et aux abords de la gare.

En plus du stationnement longitudinal en voirie, ce dispositif est complété par quelques poches de stationnement dans et autour de la zone agglomérée : place P. Delannoy, rue d'Hérinnes, avenue Astrid, parking de l'Administration communale, place du Vieux Marché, Petit Parc, quartier de la gare (Gare, P1 et P2). L'aménagement d'un nouveau parking est également prévu sur le site de l'ancien dépôt du tram (localisation ? rue ?).

✓ *Parc de véhicules*

En 2021, le parc de véhicules, toutes catégories confondues, est estimé à 8.293. Celui-ci est en **croissance constante**, sauf un léger repli en 2020, du au contexte de crise sanitaire. Néanmoins, ces deux dernières années 2020 et 2021, le nombre d'immatriculations de véhicules neufs a chuté très significativement : contre 1.208 immatriculations en 2019, cet indicateur est passé à 579 en 2020 et 458 en 2021. Du côté de l'immatriculation de véhicules d'occasion, l'indicateur est plus stable : 936 immatriculations en 2020 et 1.097 en 2021.

✓ *Motorisation des ménages privés*

Les statistiques fournies par Statbel (Figure 72) montrent que la part des ménages non motorisés est sensiblement plus élevée sur le territoire d'Enghien : près d'un ménage sur quatre ne possède pas de véhicule. En revanche, la part de ménage possédant trois véhicules et plus est également légèrement surreprésentée (6,7% contre 5,4% dans le Hainaut et 5,9% en Wallonie) mais dans le même ordre de grandeur que dans l'arrondissement d'Ath (7,0%).

Ces chiffres présentent une corrélation probable avec le caractère urbain et bien desservi en train (ménages non motorisés) et avec le niveau de vie (ménages surmotorisés). Il n'existe pas encore de données temporelles pour cet indicateur.

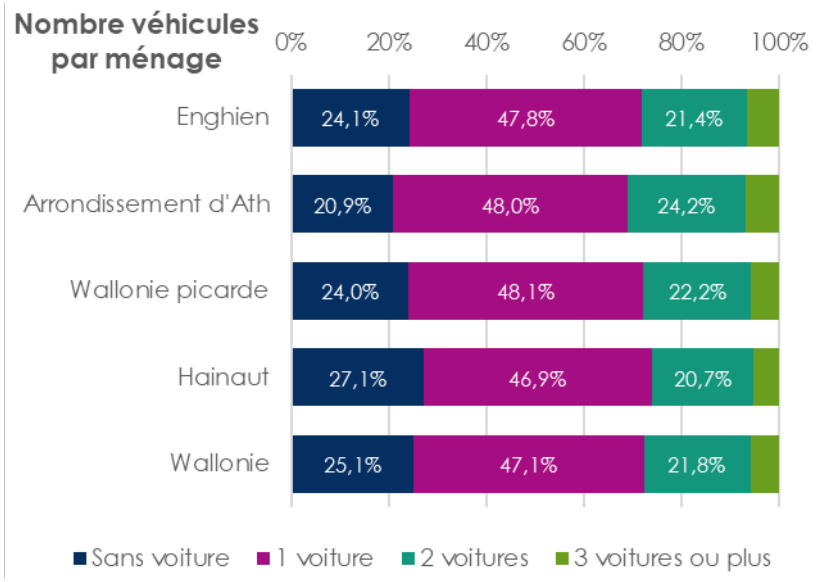
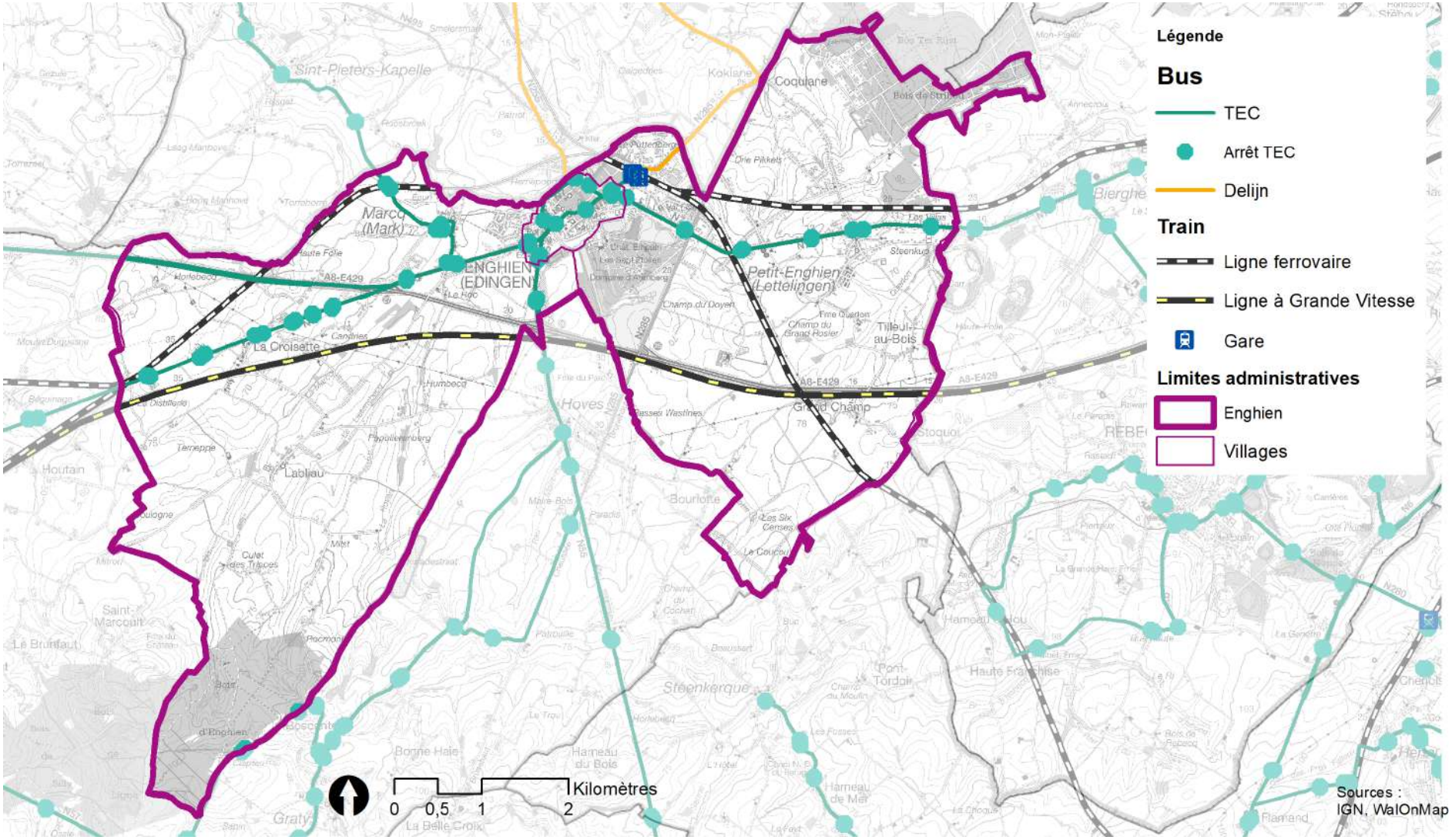


Figure 72 | Nombre de véhicules par ménage privé en 2019 [SPF Economie - Statbel - Walstat]

Carte 24 Transports collectifs



11.2.2. Transports collectifs

✓ *Trains*

La gare d'Enghien est desservie par deux lignes :

- La ligne 94 Bruxelles-Hal-Enghien-Ath-Tournai-Mouscron
- La ligne 123 Enghien-Grammont.

La gare offre un **niveau de desserte RER** de la région bruxelloise et à ce titre compte cinq trains par heure toute la journée, avec un renforcement aux heures de pointe.

De ce fait, la gare est très attractive. Selon les comptages (Figure 73), un pic à **3.936 montées ou descentes** par jour a été observé en octobre 2018. Cette attractivité induit en corollaire un flux de circulation dans et autour de la ville ainsi qu'une demande en stationnement élevée. Trois parkings payants sont disponibles autour de la gare (voir point 11.2.1).

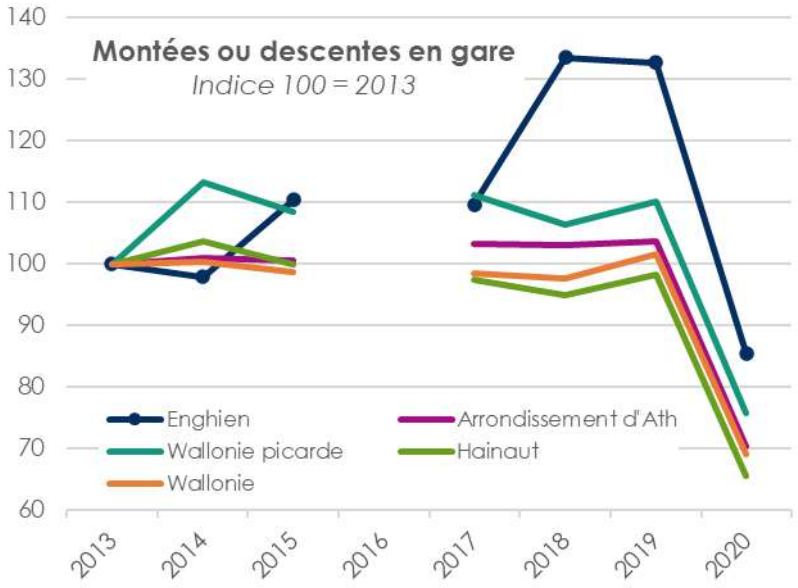


Figure 73 | Evolution du nombre de montées ou descentes en gare en semaine [SNCB - Walstat] – rupture statistique en 2016

✓ *Bus*

Le territoire est traversé par sept lignes de bus (4 lignes TEC Hainaut, 1 ligne TEC Brabant wallon, 2 lignes De Lijn)

- 42 | Enghien – Graty – Thoricourt – Neufvilles
- 126 | Enghien – Hoves – Horrues – Soignies – Braine-le-Comte
- 87 | Enghien – Silly – Lessines – Ellezelles – Renaix94 | Enghien – Silly – Ath
- 471 | Sint-Pieters-Kapelle – Enghien – Halle (ligne TEC Brabant Wallon)
- 472 | Enghien – Tubize (ligne TEC Brabant Wallon)
- 71 | Edinghen – Leerbeek (De Lijn)
- 160 | Gerrardsbergen – Edinghen (De Lijn)

Comme le montre la carte 24, toutes les lignes de bus desservent la **gare d'Enghien**, mais dans certains cas avec un niveau de service variable. C'est notamment le cas de la ligne 87, dont le passage par Enghien est en fait une variante qui réalise la liaison Lessines-Enghien. Le constat est similaire pour la ligne 94. La ligne 42 ne rejoint Enghien qu'une seule fois le matin et exécutent deux retours par jour (midi, 16h).

Dans le **centre-ville**, les itinéraires TEC empruntent tous le même itinéraire : la boucle de la N7 (rue de Hoves, rue Montgomery, rue de Bruxelles, rue de la Station, avenue Reine Astrid, rempart Saint-Joseph, rempart Saint-Christophe, avenue Cardinal Mercier).

Concernant la desserte des villages :

- À **Marcq** :
 - Le centre du village est desservi par les lignes 94 et 471, à la faveur de variantes avec une desserte très limitée.
 - La N7 (chaussée d'Ath) est desservie par la ligne 87
 - La N55 (Nautisport, collège Saint-Augustin) est desservie par les lignes 42, 126, 471 et 472
- À **Petit-Enghien**, les bus des lignes 471 et 472 empruntent exclusivement la N7 (chaussée de Bruxelles) mais proposent un niveau de desserte plus attractif.

Aucune ligne de bus ne dessert Labliau.

Carte 25 Mobilité active

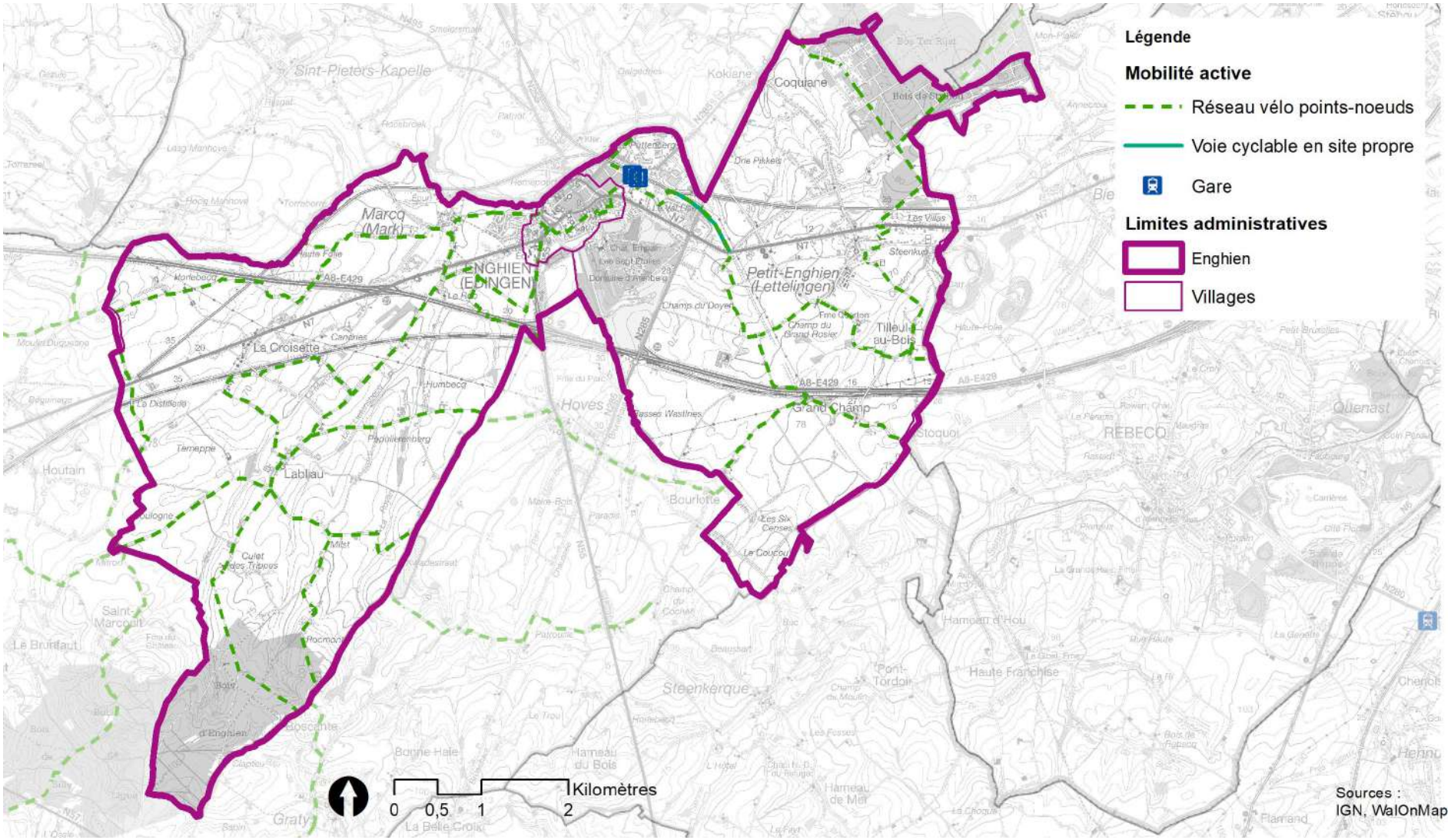




Figure 75 | Ligne 123 - Aménagements de sécurité sur la chaussée Brunehault [IDETA, 2022]

11.2.3. Mobilité active

Le principal axe de mobilité active est constitué par l'**ancienne ligne 123** qui a été partiellement réhabilité en itinéraire doux en site propre (voir Carte 25 et Figure 75). Cet axe permet de connecter la zone agglomérée de Petit-Enghien à la gare et au centre-ville.

Les abords de la zone agglomérée comptent trois principaux axes dotés de **pistes cyclables en site propre** (marquage au sol) :

- N7, en extra-muros (chaussée d'Ath jusqu'au Collège Saint-Augustin et chaussée de Bruxelles à partir du Val-Lise)
- N55, de Nautisport jusqu'au Collège Saint-Augustin

Des **bandes cyclables suggérées** ont été aménagées à Marcq, rue Belle, rue de Chièvres et rue de Labliau (Figure 76).



Figure 76 | Bande cyclable suggérée à Labliau [IDETA, 2022]

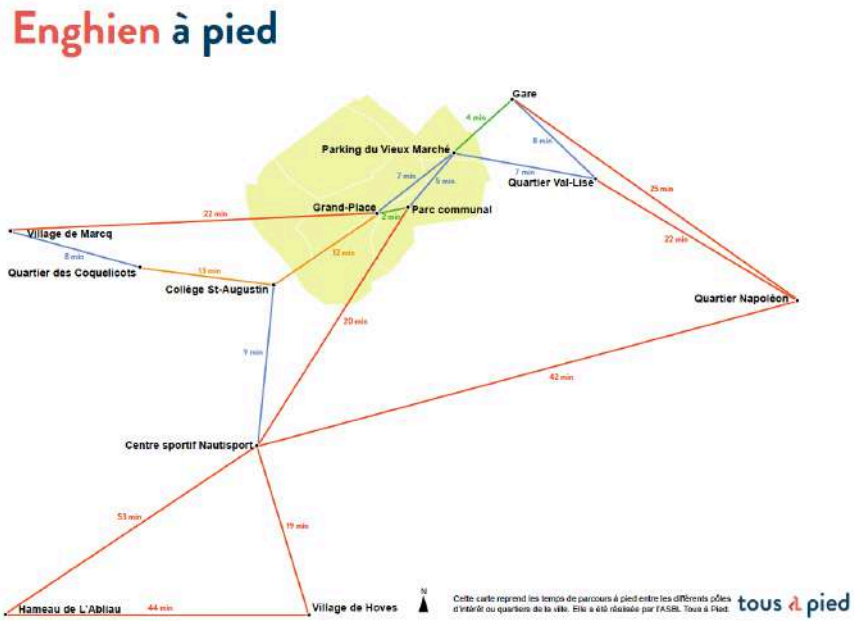


Figure 74 | Temps de parcours piétons entre les principaux pôles d'intérêts [ASBL Tous à pied]

Ce réseau cyclable est complété par le réseau de sentiers qui sillonnent les villages. Afin d'inciter aux déplacements piétons, la Ville et l'ASBL Tous à Pied se sont associées pour produire une **carte de la Ville à Pied** (Figure 74), reprenant les temps de parcours entre les quartiers, les villages et les différents pôles d'intérêt du territoire.

Certains itinéraires sont également valorisés **à des fins récréatives**, via le réseau points-nœuds concernant le vélo et à travers des topoguides concernant les itinéraires piétons (voir point 8.3.1 Ressources touristiques)

La Ville participe régulièrement à la **Semaine des Sentiers** organisée chaque année avec l'ASBL Tous à pied, notamment avec des balades guidées et des actions de mise en valeur des sentiers existants. Certaines années des actions de réhabilitation sont organisées en collaboration avec les bénévoles du PCDN et les riverains, par exemple :

- En 2015, le sentier Taefessé (Figure 78), entre la chaussée de Bruxelles et la Chaussée Brunehault a été réhabilité (Petit-Enghien)
- En 2020, la Ville a organisé la réhabilitation du chemin du Menuquerai reliant la rue Pire Deux Maison à la rue du Menuquerai.
- En 2021, le projet a porté sur la réhabilitation (entretien) de deux sentiers dans le centre de Marcq : les sentiers de Damdevel et du Skipendries afin de les rendre praticables.
- En 2022, la Ville d'Enghien a organisé avec des bénévoles l'entretien (débroussaillage, coupe…) du sentier du Moulin de Marcq (Figure 77). A cette occasion, des plaques nominatives ont été installées à l'entrée et à la sortie de celui-ci. Ce sentier permet de relier le centre de Marcq à la station d'épuration de Marcq.

Enfin, dans le cadre de l'**aménagement foncier rural** autour de Labliau, des chemins et sentiers vont être réhabilités. Les aménagements sont prévus en 2023 et seront réalisés par la Région wallonne.



Figure 77 | Sentier du Moulin de Marcq [VisitEnghien, 2022]



Figure 78 | Petit-Enghien, sentier Taefessé [VisitEnghien, 2022]

11.3. Sécurité routière

✓ *Accidentologie*

D'après les **données d'accidentologie** collectées par le SPF Economie [Statbel, Walstat], le nombre d'accidents annuels avec blessé(s) a oscillé entre 24 et 46 accidents annuels durant les dix dernières années (voir Figure 79). Sur la même période, le nombre de victimes a oscillé entre 30 et 62 victimes annuelles. L'immense majorité des accidents avec blessés semblent avoir un niveau de gravité limité. Ces statistiques présentent la limite de représenter assez mal l'accidentologie avec les modes actifs, en plein essor ces dernières années mais encore peu prises en compte dans les recensements.

La consultation citoyenne permettra d'affiner les constats en matière de sites accidentogènes et de calibrer le sentiment d'insécurité routière, qui n'est pas forcément lié à l'accidentologie mais plutôt aux vitesses pratiquées et aux aménagements.

✓ *Site de la Dodane*

Sur base de l'étude de mobilité complémentaire (voir 11.1), d'importants aménagements de sécurisation du quartier scolaire (Collège Saint-Augustin, Athénée royal) et de la Dodane ont été réalisés ces dernières années. Les aménagements ont permis de canaliser les flux de véhicules, au profit des cyclistes et des piétons.

✓ *Brevet cycliste*

Depuis 2004, la Ville propose aux écoles du territoire de former les élèves de 4, 5 et 6e primaires de toutes les écoles au Brevet cycliste proposé par ProVélo.

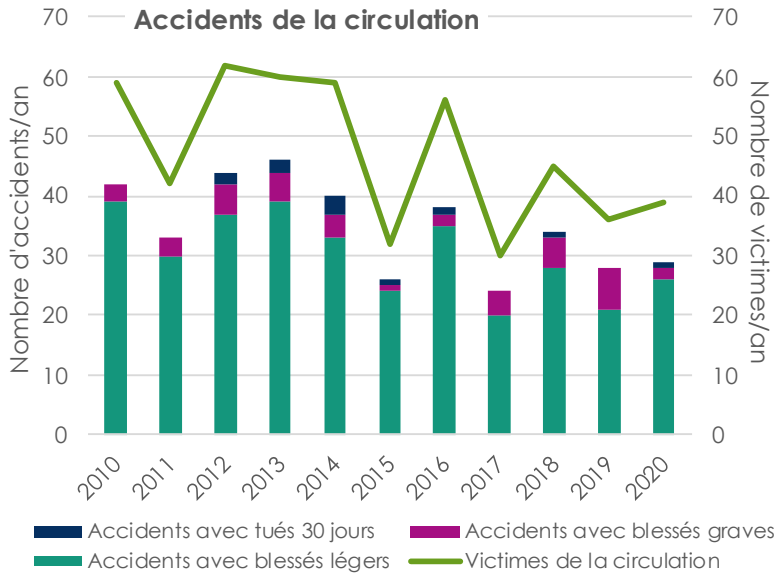


Figure 79 | Evolution du nombre d'accidents de la circulation [SPF Economie - Statbel - Walstat]

11.4. Synthèse – Atouts et contraintes

SYNTHESE – Mobilité

	Ressources	Problématiques
	Atouts	**Faiblesses**
Origine interne	• Politique forte en matière de mobilité : PCM, étude de mobilité, plan de stationnement, plan de déplacements cyclables, o Valorisation et sécurisation des modes actifs o Développement des transports collectifs o Diminution de la pression sur le réseau routier et sécurisation • Mise à profit des outils de subventions : PiWaCy 20-21	
	• Chute significative du nombre de nouvelles immatriculations pour des véhicules neufs et stabilité pour les véhicules d'occasion • Part élevée de ménages non motorisés (25%), en lien avec le caractère urbain et bien desservi en transports collectifs	• Part assez élevée de ménages surmotorisés, plus de 3 véhicules (7%) en lien avec le niveau de revenu de la population (voir chapitre 5)
	• Gare, niveau de desserte RER (5 trains / heure), très attractive pour les navetteurs o 3 parkings payants autour de la gare • 7 lignes de bus, polarisées sur la gare	• Pression importante de circulation et de stationnement sur le centre-ville • Niveau de service o des lignes 94, 42 et 87 vers la gare o du centre de Marcq o du centre de Petit-Enghien : les lignes empruntent exclusivement la N7
	• Axes structurants de déplacements cyclables : ancienne ligne 123, pistes cyclables en site propre (N7 extra-muros, N55) et bandes cyclables suggérées dans 3 rues de Marcq • Réseau de sentiers aménagés et balisés o Sensibilisation via une carte de la Ville à Pied, participation à la Semaine des Sentiers o Réseau Points-nœuds	
	Opportunités	**Menaces**
Origine externe	• Offre en transports collectifs, en particulier le train pour les liaisons vers les pôles urbains périphériques (Bruxelles, Ath) • Aménagement Foncier Rural : réhabilitations de chemins et sentiers (2023)	• Pression des véhicules sur le centre-ville • Dépendance à la voiture dans les noyaux villageois

12. Annexes

12.1. Présentation de l'auteur de projet

Voir Plan stratégique 2023-2025 d'IDETA en annexe

12.2. Déclaration de Politique Communale 2025-2030

Voir pages ci-après